

LES **ACTES DES**
ÉVÉNEMENTS
DU CONSEIL
ÉCONOMIQUE,
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Table des matières

5 Accueil

- **Roger-Pol Droit**, anime cette rencontre qu'il a contribué à concevoir et à organiser en étroite collaboration avec le CESE

9 Introduction

- **Jean-Paul Delevoye**, président du Conseil économique, social et environnemental

13 La société française est-elle une société de défiance ?

- **Pascal Perrineau**, directeur du Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof)

19 Le moral des Français en berne : ressenti ou réalité ?

- **Yves Zehr**, PDG du groupe Coop Alsace et président de la FNCC, membre du CESE

25 La volonté que la liberté de l'autre soit

- **Jean Claude Ameisen**, professeur d'immunologie à l'Université Paris VII Diderot, président du Comité d'éthique de l'Inserm

39 Vivre avec le handicap

- **Julia Kristeva**, psychanalyste, écrivain, prix Holberg

51 Table ronde : La République et les religions

- **Henri Peña-Ruiz**, philosophe, maître de conférences à Sciences Po
- **Danièle Hervieu-Léger**, sociologue, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS)
- **Antoine Sfeir**, sociologue, directeur des Cahiers de l'Orient
- **Shmuel Trigano**, philosophe et sociologue, professeur à l'université Paris X Nanterre, directeur de l'Observatoire du monde juif

69 Regardez autour de vous

- **Souleymane Bachir Diagne**, philosophe, professeur à l'université de Columbia (New York)

79 Apprendre à vivre ensemble

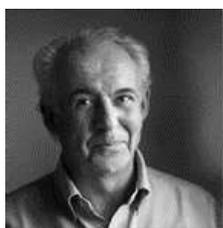
- **Tahar Ben Jelloun**, écrivain (prix Goncourt 1987), membre de l'académie Goncourt

87 Table ronde : Un État, des territoires

- **Gilles Kepel**, professeur des universités à Sciences Po et membre de l'Institut universitaire de France
- **Guillaume Pepy**, président de la SNCF
- **Jean-Paul Bailly**, président directeur général du groupe La Poste, membre du CESE
- **Jacques Donzelot**, sociologue de l'urbain, Université Paris X (Nanterre)
- **Jacqueline Doneddu**, cadre de la fonction publique territoriale, membre du CESE

- 103 Les inversions mentales de l'informatique, clefs de la révolution numérique**
- **Gérard Berry**, directeur de recherches à l'INRIA
- 117 Table ronde : L'école de la confiance, à quelles conditions ?**
- **Denis Kambouchner**, professeur à l'université Paris I, ancien président du jury de l'agrégation de philosophie
 - **Michel Zorman**, médecin au CHU de Grenoble, spécialiste des troubles cognitifs de l'enfant
 - **Xavier Nau**, professeur de philosophie, membre du CESE
 - **Marie Duru-Bellat**, sociologue, professeur à Sciences Po (Paris)
- 135 Réflexions sur le progrès et la précaution**
- **Dominique Lecourt**, philosophe, professeur à l'université Paris VII, directeur général de l'Institut Diderot
- 145 Climat : à qui faire confiance et pourquoi ?**
- **Jean Jouzel**, directeur de recherches au CEA, prix Nobel de la paix, membre du CESE
- 155 Table ronde : Finances et démocratie**
- **Erik Izraelewicz**, directeur général du Monde
 - **Jean-Pierre Jouyet**, président de l'Autorité des marchés financiers
 - **Augustin de Romanet**, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations
 - **Pierre Rosanvallon**, professeur au Collège de France
- 175 ANNEXE 1**
- **Diapositives issues de l'intervention « Climat : à qui faire confiance et pourquoi ? » de Jean Jouzel**, Directeur de recherches au CEA, prix Nobel de la paix, membre du CESE
- 189 ANNEXE 2**
- **Diapositives issues du sondage IPSOS**

Accueil



Roger-Pol Droit, anime cette rencontre qu'il a contribué à concevoir et à organiser en étroite collaboration avec le CESE

Ancien élève de l'École normale supérieure (Saint Cloud), agrégé de philosophie, Roger-Pol Droit est chercheur au CNRS (Histoire des doctrines de l'Antiquité), directeur de séminaire à Sciences Po et membre du Comité national consultatif d'éthique pour les sciences de la vie. Il est également chroniqueur au Monde, au Point, aux Échos, à Clés.

Il publie en janvier 2012 avec Monique Atlan : *Humain. Enquête philosophique sur ces révolutions qui changent nos vies* (Flammarion), qui éclaire les changements contemporains liés aux sciences et aux techniques dans les vies individuelles et les relations sociales.

Il est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages, parmi lesquels : *101 expériences de philosophie quotidienne* (Odile Jacob, 2001, Prix de l'essai France-Télévisions) *Généalogie des barbares* (Odile Jacob, 2007), *Une brève histoire de la philosophie* (Flammarion, 2008, Grand Prix du Livre des professeurs et maîtres de conférences de Sciences Po), *Les héros de la sagesse* (Plon, 2009).

M. DROIT.- Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, qu'il me soit d'abord permis de vous remercier de votre présence, et de l'attention qu'elle manifeste aux questions que nous allons aborder au cours de ces deux journées de colloque qui se tiennent à l'initiative de M. Jean-Paul Delevoye, président du Conseil économique, social et environnemental, qui m'a demandé de contribuer à l'organisation de cette première rencontre sur le « Vivre ensemble ».

Je vais lui laisser la parole dans quelques instants, car il lui revient d'ouvrir nos débats. Je me contenterai simplement de deux brèves remarques préliminaires.

Première remarque : la question du « Vivre ensemble » a émergé comme interrogation cruciale depuis quelques années seulement. Elle est en passe de devenir une question de tout premier plan, aux dimensions à la fois sociales, politiques, mais aussi humaines, quotidiennes, individuelles aussi bien que collectives, car elle porte sur le lien même que nous entretenons les uns avec les autres. Au premier regard, il y a presque de quoi s'étonner de la place que prend aujourd'hui cette question. Après tout, les hommes ont toujours vécu ensemble. L'espèce humaine est une espèce sociale, et n'a cessé de « faire société ». Cette sociabilité fait partie intégrante de l'existence humaine et de l'histoire de l'humanité, elle concerne sa nature, son essence, sa définition.

Ce n'est donc pas le « Vivre ensemble » qui constitue un fait récent. Ce qui est neuf, c'est que ce « Vivre ensemble » apparaît désormais comme un problème, une source d'interrogation, un lieu où des réflexions sont requises, des analyses et des débats exigés.

La nouveauté, c'est surtout que le « Vivre ensemble » a perdu son évidence, sa présence muette. Ce n'est plus une donnée ni une suite de contraintes imposées, c'est un édifice à bâtir, un monde complexe à explorer pour mieux le remodeler.

Les causes de cette situation sont évidemment multiples. Ce n'est pas à moi de les explorer- ces deux journées vont commencer à le faire. Mais il faut au moins énumérer quelques-uns des facteurs qui affectent aujourd'hui le « Vivre ensemble » : tensions économiques et financières, difficultés sociales, nouveaux modes de communication, qui facilitent mais figent aussi, ou formatent une partie de nos relations, à quoi s'ajoutent, comme chacun le sait, les crispations identitaires, les conflits idéologiques, religieux ou communautaristes, la perte relative des idéaux collectifs, mais aussi - il ne faut pas l'oublier, car c'est central - le triomphe de l'individualisme et celui de la mondialisation.

Aucun de ces éléments n'est à diaboliser. Mais tous sont à comprendre, car ils forment le monde concret dans lequel nous vivons au quotidien.

Seconde remarque : nous croyons comprendre ce monde et le connaître justement parce qu'il nous entoure, que nous y sommes immergés. C'est une erreur. En fait, ce monde quotidien nous demeure le plus souvent opaque. À force d'habitude, l'on finit par ne plus discerner toutes les questions qu'il soulève. C'est pourquoi le plus familier exige en réalité le plus d'attention.

Cette interrogation sur le « Vivre ensemble », il faut y insister, ne concerne pas le ciel des idées. Ce n'est pas une question philosophique éternelle pour dissertation académique. C'est de la vie des Français qu'il est question, au jour le jour, à travers les politiques de santé, les relations aux handicapés, les places respectives des religions et de la laïcité, le racisme ordinaire, l'urbanisme et les services publics, l'aménagement du territoire, le monde numérique, le système scolaire, les risques technologiques et l'environnement, les finances et la démocratie.

Voilà qui fait beaucoup ! Ce sont bien les principaux thèmes que nous allons aborder, avec un fil directeur : la confiance et la défiance, qui sont l'une et l'autre en quelque sorte comme deux ressorts antagonistes du « Vivre ensemble », et avec une exigence : parler vrai, ne pas laisser s'instaurer entre nous, autant que faire se peut, de stéréotypes ni de lieux communs, mais retrouver cette exigence de la parole confrontée des uns et des autres. « Vivre ensemble », c'est aussi tenter de réfléchir et de penser ensemble.

J'ai mémoire du mot d'une vieille dame de la campagne, une pensée qui d'une certaine manière m'a accompagné toute ma vie. Elle disait, quand j'étais enfant : « Il y a plus d'idées dans deux têtes que dans une ! » Il nous est indispensable de penser ensemble, il nous est nécessaire de confronter nos idées les unes aux autres.

Ayant comme tâche aujourd'hui de garder un œil sur la montre et de rappeler chacun aux contraintes de l'heure, je vais m'appliquer cette exigence, et donc me taire, pour céder la parole à Jean-Paul Delevoye, président du CESE, qui a eu l'idée de ce colloque.



Introduction



Jean-Paul Delevoye, président du Conseil économique, social et environnemental

Ancien sénateur et député du Pas-de-Calais, Jean-Paul Delevoye est maire de Bapaume depuis 1982. Ministre de la Fonction publique, de la réforme de l'État et de l'aménagement du territoire de 2002 à 2004, il a notamment engagé la réforme de l'ENA et celle de la retraite des fonctionnaires. Il a également été médiateur de la République d'avril 2004 au 31 mars 2011. Jean-Paul Delevoye a été élu président du Conseil économique social et environnemental le 16 Novembre 2010.

Il a publié : *Le guide du bon sens, ou Comment rapprocher les citoyens et l'administration ?* (2008) ; *Reprenons nous !* (Editions Tallandier, 2012)

M. DELEVOYE.- Je suis ravi de vous accueillir au sein du CESE, qui regroupe la totalité des forces vives de la Nation puisque l'ensemble des organisations syndicales de salariés y sont représentées, mais aussi l'ensemble des organisations syndicales patronales, les organisations de la jeunesse, des représentants du monde associatif et du monde environnemental et écologiste. Lorsque nous avons créé la délégation Prospective et que nous avons accepté l'idée de faire des chantiers pluriannuels, l'une des colonnes vertébrales qui avaient émergé était la question du « Vivre ensemble », ce qui me convenait puisque je l'avais déjà évoquée alors que j'étais président de l'Association des maires de France voici une quinzaine d'années.

Je salue les membres du CESE qui vont intervenir : M. Yves Zehr, qui est à mes côtés et qui va prochainement émettre un avis sur le rapport sur l'état de la France, mais aussi Jean Jouzel, Jean-Paul Bailly, président de la délégation Prospective, Mme Doneddu, qui a commis un avis sur le rôle et la mission de l'État, M. Xavier Nau qui a commis un rapport sur les « inégalités à l'école », qui est déjà une problématique du « Vivre ensemble » scolaire.

Je veux saluer aussi M. le secrétaire général, M. le directeur des études, ainsi que François Rachline, qui nous a permis de monter cette opération.

Je voudrais saluer nos partenaires, en premier lieu Le Monde, notamment M. Roger-Pol Droit et Érik Izraelewicz, la société KPMG, la Poste, la Macif, la Caisse des dépôts, dont le directeur général, M. Augustin de Romanet nous rejoindra demain et l'ensemble des équipes du CESE qui ont mis sur pied sur le plan technique et de la communication, tout ce qu'il faut pour vous accueillir le mieux possible.

Je veux également mentionner le sondage CESE/KPMG, réalisé par IPSOS qui fait déjà débat au vu de l'article qui est paru dans le 4 pages du Monde et qui vous sera présenté tout à l'heure par ?. Ce sondage met l'accent sur les évolutions et sur les éventuelles ruptures que nous pouvons engager.

Lors de son dernier séminaire, le CESE a intégré l'idée que nous pourrions être la « maison du temps long ». Aujourd'hui, les décisions économiques ou politiques sont prises souvent sous le poids de l'urgence et de l'émotion. Il est très compliqué de vouloir analyser les effets comportementaux et sociétaux des forces qui se mettent en place. De ce fait, comme l'indiquait Roger-Pol Droit, le « Vivre ensemble » qui paraissait naturel et même un peu protecteur sur un plan collectif, apparaît aujourd'hui comme quelque chose qui peut être source d'inquiétudes, de violences, de tensions et de rapports de force

dominants/dominés où la révolte des faibles montrera leur refus de cette domination dans laquelle chacun se sent broyé.

Nous aimerions avoir votre avis car les chantiers pluriannuels que je proposerai à notre assemblée devront permettre de s'interroger sur les évolutions qui sont en train de se mettre en place dans notre société et qui peuvent créer des phénomènes de rupture. La démographie crée des déséquilibres ; si nous n'y prenons pas garde, la rupture générationnelle des jeunes contre les personnes âgées, risque de mettre en échec notre pacte collectif et notre « Vivre ensemble ». Ce sera le choc des intérêts et de l'individualité.

La même difficulté se rencontre dans l'entreprise. En tant que médiateur de la République, j'avais commis un rapport sur « l'usure psychique des Français ». Aujourd'hui, nous allons probablement basculer dans la gestion physique avec la réparation de la fatigue alors que le plus important est sans doute la fatigue psychique. Il convient de s'occuper des âmes, de la fatigue des cerveaux. La notion de mal-être et donc de bien-être va reposer une série de questions sur les relations familiales, les relations entrepreneuriales et les risques de rupture ou au contraire de cohérence.

Sans nous en être rendu compte, au nom du « Vivre ensemble », notre société a bâti une société de normes qui est plus une société d'exclusion qu'une société d'inclusion. Notre culture du « Vivre ensemble » est en réalité une mécanique d'exclusion qui fait que la personne est mise devant ses échecs plutôt que devant ses potentialités. On le voit notamment dans le rapport sur *Les inégalités à l'école* ; l'étude de Gilles Kepel a montré dans une banlieue que le premier service public que critiquaient les jeunes n'était pas la police mais l'école.

Aujourd'hui, l'une de nos collègues, Mme Mesquida, est à Durban à l'occasion des négociations internationales sur le climat. Il y a une perception d'un « Vivre ensemble » obligatoire et un refus de fournir les efforts quelquefois en privilégiant le chacun pour soi. En 1995, j'avais été frappé par la résonance du thème de la « fracture sociale » et en 2002 par la résonance du thème de la « sécurité ». Mon analyse était à l'époque que nous avions changé de nature de société. En 1995, nous ressentions une responsabilité individuelle d'être solidaires et responsables vis-à-vis de l'autre, pour réduire la distance avec l'autre, avec une espèce d'empathie naturelle. En 2002, on demandait au collectif de nous protéger de l'autre car l'exigence de sécurité était plutôt l'inquiétude de l'autre. Ce fut le premier sujet de basculement d'une

société qui devenait plus consommatrice de la République plutôt que de se mobiliser pour être responsable d'un « Vivre ensemble » assurant la pérennité.

Aujourd'hui, la crise sociale et politique fragilise le champ des espérances, qui a tendance à nourrir l'aspiration d'un « Vivre ensemble » : l'espérance communiste avec la chute du Mur de Berlin, l'espérance libérale avec la chute de Lehman Brothers ; les espérances politiques apparaissent plus comme une stratégie de conquête de pouvoir qu'un pouvoir au service d'un projet de société. Lorsque les espérances ne sont plus nourries dans les têtes, l'exploitation des peurs et des humiliations surgit.

Si l'on n'a plus la capacité de nourrir des espérances collectives pour apporter une adhésion à un projet et donc à un « Vivre ensemble », on a tendance à exploiter les peurs et les humiliations qui sont la confrontation vis-à-vis de l'autre, de la diversité, de la différence. Nous revendiquons notre homogénéité contre la diversité. C'est sans doute l'un des sujets politiques les plus difficiles qu'aucun pays n'arrive à intégrer. L'Europe va avoir besoin de 50 millions d'étrangers pour équilibrer sa population active d'ici 2050 : comment aborder le problème de l'assimilation, de l'intégration,

de l'identité ? Quand l'identité est faible, elle se construit dans la conflictualité.

Ainsi, nous avons devant nous tous les risques de rupture ou tous les risques de mobilisation. Y aura-t-il des replis sur soi ? Des replis identitaires au moment où au contraire il faut penser collectif, partage, solidarité ?

Ce colloque me semble être pertinent dans le moment et important dans son enjeu. La crise de la dette pose le problème de la solidarité européenne mais aussi avec la croissance que l'on nous annonce (entre 0 et 1 % dans les dix ans qui viennent), l'incapacité à paramétrer équivalent de financer nos dépenses de solidarité (retraite et santé). Il faudra donc revisiter de nouvelles solidarités, de nouvelles redistributions, de nouvelles articulations entre le public et le privé. Ce « Vivre ensemble » va nécessiter des espaces nouveaux de partage, de contraintes, d'efforts, de considération. À l'évidence, c'est une conscience collective qu'il nous faut réveiller aujourd'hui ce qui ne pourra se faire que par une adhésion individuelle.

Bon colloque à tous !



La société française est-elle une société de défiance ?



Pascal Perrineau, directeur du Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof)

Pascal Perrineau est professeur des universités à Sciences Po Paris. Il dirige le Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF). Ses recherches portent principalement sur la sociologie électorale, l'analyse de l'extrême droite en France et en Europe ainsi que sur l'interprétation des nouveaux clivages à l'œuvre dans les sociétés européennes.

Il est l'auteur de nombreux livres dont : *Le dictionnaire du vote* (PUF, 2001) avec Dominique Reynié, *Le désenchantement démocratique* (Aube, 2003), *Le vote de rupture. Les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, (Presses de Sciences Po, 2008).

M. DROIT.- Nous allons à présent entrer dans la série de réflexions qui nous attend par deux approches convergentes, ou complémentaires, concernant ce que l'on peut savoir aujourd'hui de la confiance et de la défiance dans la société française. Confiance et défiance sont des représentations, des jugements, des idées que l'on se fait de la réalité. À partir de ce que l'on constate, on se défie, on cherche à prendre quelques distances ou, au contraire, on adhère et l'on espère.

En quoi, collectivement, avons-nous confiance ? De quoi, dans notre société, nous défions-nous aujourd'hui ? Quels sont les éventuels écarts entre nos représentations et les réalités ? Tel est le champ de ces premières réflexions.

Il se pourrait que les réponses à ces questions réservent des éléments de surprise, comme le montre le sondage IPSOS commandé par la société KPMG et publié par Le Monde dans le supplément de 4 pages paru hier au sujet de notre rencontre.

Nous allons écouter successivement M. Pascal Perrineau, puis M. Yves Zehr. Je présente chaque intervenant de manière succincte, car vous avez des notices biographiques et bibliographiques plus détaillées dans le dossier.

Pascal Perrineau est sans doute l'un des meilleurs connaisseurs du moral des Français, des variations de l'opinion et des images, en particulier des images des hommes ou des partis politiques. Il est directeur du Centre de recherches politiques de Sciences Po (le CEVIPOF). Il enseigne à Sciences Po et intervient fréquemment dans la presse par ses commentaires de l'actualité.



M. PERRINEAU.- Bonjour à toutes et à tous.

La question qui m'est posée est vaste et difficile, et la réponse ne peut être que nuancée. La société française est-elle une société de défiance ? Cette notion de « société de défiance » n'est pas complètement neuve. Dans un ouvrage paru en 2007, deux économistes, Yann Algan et Pierre Cahuc, avaient écrit un petit ouvrage très stimulant : *La société de défiance : comment le modèle social s'autodétruit ?* Nous sommes bien là au cœur de notre réflexion d'aujourd'hui.

La leur portait sur la longue période depuis l'immédiat après-guerre jusqu'au début des années 2000. Ces deux économistes constataient deux choses. D'abord, qu'en

France, le civisme et la confiance mutuelle s'étaient lentement dégradés depuis les années 1950 et que peu à peu s'était mis en place un cercle vicieux dont les coûts économiques et sociaux étaient considérables, d'où l'idée d'autodestruction de notre modèle. Mais la défiance n'a pas seulement un coût économique. Elle risque d'éroder inexorablement la capacité des Français à faire nation, à vivre ensemble. On est là au cœur du titre du colloque du CESE : « Vivre ensemble, entre confiance et défiance ».

Pour prendre la mesure de la confiance dont les Français font preuve, il faut être nuancé. C'est la confiance vis-à-vis de quoi ? De qui ? Vis-à-vis de quelles institutions ?

Au travers de l'enquête qui est parue dans Le Monde, mais également au travers d'un financement que le CESE a bien voulu apporter à un baromètre de confiance politique qui mesure depuis 3 ans les différents degrés de la confiance et que le Centre de recherches politiques de Sciences Po a mis en place, l'on peut en savoir un peu plus.

L'idée est de saisir la confiance du cercle de l'intime au cercle le plus lointain : d'abord le cercle de l'intime (la confiance dans ses proches, la famille, les amis), ensuite, les cercles intermédiaires (les voisins, les gens d'une autre religion, les étrangers, les gens que l'on rencontre), puis, si l'on accroît la distance, le cercle de l'économie (les entreprises, les banques, le système économique, la perception de la globalisation), vient enfin le monde relativement lointain, mais qui se rapproche au moment des échéances électorales : le monde de la politique, les partis, les institutions, les élus.

On s'efforce depuis 3 ans de mesurer les attitudes, les « représentations » disait tout à l'heure Roger-Pol Droit des Français vis-à-vis de ces différents « objets » de la confiance ou peut-être de la défiance. Les vagues que nous avons faites de ce baromètre depuis décembre 2009 montrent une très profonde dégradation de la confiance politique ; un véritable esprit de défiance tend aujourd'hui à réorganiser les perceptions, les relations, les représentations, les revendications, le tout en rupture très profonde avec notre tradition politique et constitutionnelle depuis la Révolution Française. La notion de confiance est en effet fondatrice de la démocratie représentative depuis la fin du XVIII^{ème}.

À Montesquieu qui se demandait quelles étaient les vertus les plus appropriées à tel ou tel type de régime, je dirais qu'une démocratie

représentative ne peut pas fonctionner sans confiance. C'est la vertu essentielle du régime de la démocratie représentative. D'ailleurs, les pères fondateurs de cette démocratie représentative l'avaient pressenti dès la fin du XVIII^{ème}. Si l'on regarde les débats, les interventions extrêmement intéressantes quand en 1789, 1790, 1791 l'on réfléchit aux institutions qui feront fonctionner concrètement cette démocratie représentative, l'Abbé Sieyès disait déjà : « Si le pouvoir vient d'en haut, la confiance, elle, doit venir d'en bas ».

Cette notion d'un pouvoir démocratique qui ne peut fonctionner que s'il y a une confiance qui vient d'en bas me semble tout à fait décisive pour comprendre la situation aujourd'hui.

Revenons sur ces différents étages de la confiance. Partons d'en haut, du monde politique. Les trois vagues du baromètre de confiance politique témoignent d'un niveau extrêmement élevé de défiance. Le sondage que nous avons opéré avec le CESE en octobre 2011, à quelques mois de l'échéance présidentielle majeure qui s'annonce, donne le résultat suivant : aujourd'hui, une majorité absolue de Français, 52 % nous disent n'avoir confiance ni dans la droite ni dans la gauche pour gouverner le pays.

Cette défiance est particulièrement élevée chez les femmes où l'on atteint presque les deux tiers, chez les agriculteurs, dans les couches populaires (presque 60 % des ouvriers, 60 % des employés partagent ce sentiment), chez les électeurs du Centre qui sont certainement à la recherche d'autre chose, d'une troisième voie et puis chez ceux, de plus en plus nombreux en France, qui ne se situent ni à gauche ni à droite. Cette forte défiance qui fait son retour sur la scène française se traduit par un niveau record de fracture dans les représentations entre les responsables politiques et les Français.

Une question est posée depuis des décennies : considérez-vous que les responsables politiques se préoccupent peu ou pas du tout, beaucoup ou assez de ce que pensent les gens comme vous ? En 30 ans de mesure des attitudes recensées par cette question, jamais l'on n'avait eu une situation aussi déplorable : 83 % des personnes interrogées considèrent que les responsables politiques ne se préoccupent que peu ou pas du tout de ce que pensent « les gens comme nous ».

Ce sentiment de distance des responsables politiques vis-à-vis des préoccupations des citoyens de base est encore plus haut et quasi unanime dans les couches populaires, chez

les sympathisants du Front national où là, on se situe au-dessus de 90 %.

Si on lit en détail ces chiffres, il existe une véritable fracture sociale. Vous parliez, Monsieur le Président, du débat tel qu'il s'était structuré en 1995 autour de la notion de « fracture sociale » ; aujourd'hui, la fracture sociale amplifie et renforce une fracture politique qui est certes présente dans tous les milieux, du bas en haut de la société, mais qui atteint un niveau vertigineux dans les couches populaires et dans certains milieux politiques qui sont plus que d'autres le symptôme de ce qui ne va pas dans la société française. Je pense ici à ces électeurs qui se sentent proches du Front national.

L'on pourrait se dire que cette situation est catastrophique et très préoccupante. Or certains signes montrent que cette défiance ne se rencontre pas « tous azimuts ». En dépit de son niveau élevé, certains responsables et institutions politiques tirent leur épingle du jeu. Les élus locaux continuent de faire l'objet d'une confiance plus large, en particulier l'institution de proximité qu'est le maire. C'est aussi le cas du conseiller général et à un moindre degré du conseiller régional alors que tous les acteurs politiques nationaux, quels qu'ils soient, font l'objet d'une confiance qui est toujours très faible, qu'il s'agisse des députés, des députés européens, du Président de la République, du Premier ministre (les partis politiques battent le record de l'impopularité), mais aussi - et c'est peut-être plus préoccupant de tous les nouveaux instruments de gouvernance et en particulier de gouvernance supranationale : on peut citer l'OMC, les grandes conférences internationales comme le G20, le G8 avec une confiance de 25 à 28 %.

Ce qui existe fait l'objet d'une sanction, ce qui s'invente fait l'objet d'une sanction !

Cette forte culture de la défiance engendre maintenant de véritables interrogations, ce qui est très préoccupant, sur la qualité du fonctionnement de la démocratie. Dans l'enquête que nous avons réalisée, 60 % des personnes considèrent que la démocratie ne fonctionne pas bien aujourd'hui (elles étaient 48 % en décembre 2009). Ce n'est pas négligeable. Le moins que l'on puisse dire est que le processus n'est pas très vertueux !

Le deuxième niveau, et Dieu sait s'il est important dans cette assemblée, est constitué par les acteurs, les responsables économiques. La défiance politique va de pair avec un profond pessimisme économique. Pessimisme, quand les Français se projettent dans l'avenir, ce qui

peut être inquiétant pour un pays qui se pose la question de son redémarrage : 69 % des Français pensent que les jeunes d'aujourd'hui auront moins de chance de réussir que leurs parents dans la société française de demain. C'est énorme. C'est pour moi le chiffre le plus terrible. 75 % des ouvriers partagent ce sentiment pour leurs enfants, 63 % des cadres supérieurs et des professions libérales. De haut en bas de la société, un ressort devient de plus en plus rigide, rouillé, crispé. Est-il cassé ? Je ne le sais pas.

En Europe, quand nous comparons - on comprend toujours mieux dans la comparaison - l'opinion publique française sur ces items à dimension sociale et économique aux opinions des 26 autres pays de l'Union européenne, l'opinion française est très souvent l'une des plus pessimistes. Ce pessimisme économique et social n'a cessé de progresser depuis 10 ans. Il installe un climat général de défiance vis-à-vis des acteurs économiques essentiels que sont les grandes entreprises, qu'elles soient du privé ou du public (c'est encore pire pour le privé) ; les entreprises publiques font également l'objet d'une défiance très élevée qui atteint 71% chez les banques, étant donné la situation qui découle de la crise financière actuelle.

L'on ne peut ainsi s'étonner que dans ce contexte le souhait de réforme du système soit majoritaire. La crise a ouvert un espace non négligeable de contestation assez radicale du système économique et social, très sensible parmi les électeurs de gauche, mais aussi parmi ceux du Front national. Il y a un système de double espace de la contestation vis-à-vis des règles qui font fonctionner le système économique.

À cet égard, la France reste une exception parmi les grands pays développés dans la mesure où elle est le pays où la minorité demandeuse d'un autre système que celui du capitalisme de libre-échange est la plus forte. La contestation ne vient pas seulement de l'espace de la gauche mais aussi de l'espace de la droite de la droite.

En troisième lieu, il faut souligner que cette forte potentialité de contestation ne va pas sans un certain légalisme de l'opinion publique en France. Ce légalisme est très sensible dans la forte confiance que les Français continuent d'avoir vis-à-vis des grandes institutions publiques, que ce soit sous le versant de l'État régalien ou celui de l'État providence. Dans la culture française, la sensibilité étatique reste forte. La confiance est aussi forte dans le régalien que dans les mécanismes de

l'État providence dans la mesure où l'État et les services publics apparaissent comme protecteurs et légitimes. Il y a même une demande vigoureuse du renforcement du contrôle de l'État sur les acteurs économiques : 58 % des personnes interrogées disent qu'il faut que l'État contrôle et réglemente plus étroitement les entreprises.

La phase de libéralisation des préférences économiques des Français, qui avait été ouverte au début des années 1980, semble pour l'instant, dans la situation qui est la nôtre, se refermer depuis le milieu des années 2000. Ce sentiment de confiance vis-à-vis de la puissance publique tutélaire se retrouve dans la sphère privée (cf. le sondage IPSOS publié dans Le Monde d'hier soir). En effet, l'on voit comment les Français ont une perception positive et même très positive des relations entre les différents membres de la famille, entre les hommes et les femmes, entre générations. 70 à 80 % d'entre eux considèrent que ces relations sont bonnes. Dans la sphère du privé ou du privé élargi, les Français sont positifs. D'ailleurs, le sentiment de bonheur que l'on mesure régulièrement dans toutes ces enquêtes est énorme en France : 81 % des Français disent qu'ils sont heureux. C'est important ce sentiment de bonheur !

Ce sentiment de bonheur s'enracine dans une perception positive que les Français ont de leur propre vie : 77 % d'entre eux disent être responsables de ce qui leur arrive, 90 % ont confiance dans la famille et 90 % dans les gens qu'ils connaissent personnellement.

Ce sentiment de confiance propre au cercle intime trouve quelques prolongements sur le terrain social, qui nous intéresse aujourd'hui. Dans les sondages, si vous demandez aux Français comment ils jugent les relations entre les personnes au sein de l'entreprise, une majorité de 54 % vous dit qu'elles sont bonnes. Une forte minorité n'est pas d'accord, et l'on pourrait se dire qu'avec le discours un peu apocalyptique développé dans certains médias, la perception va être très négative. Et bien, non. Les Français disent que leurs relations sont plutôt bonnes au sein de l'entreprise. Une grande majorité de nos compatriotes ont confiance dans leurs voisins (la fameuse fête des voisins en est le symptôme).

Cependant, cette confiance forte dans les cercles de l'intimité, forte dans les cercles que l'on pourrait appeler les « cercles sociétaux » commence à connaître des problèmes quand elle se heurte à une altérité claire et affichée, l'altérité de l'origine ethnique, l'altérité des choix

originaux. On s'aperçoit alors que la France est divisée à peu près en deux parts égales. Il y a à peu près autant de Français qui disent que les relations sont bonnes entre les personnes d'origine ethnique différente que de Français qui disent qu'elles sont mauvaises.

On rencontre à peu près la même situation s'agissant des communautés religieuses : 44 %, et même 51 %, disent qu'elles sont mauvaises. Une défiance diffuse peut-être du monde d'en haut vers le monde d'en bas, vers le « vivre ensemble » au quotidien parce que la confrontation à l'altérité ethnique et culturelle ou à l'altérité religieuse est quotidienne. Elle définit un type fondamental d'attitude par rapport à l'autre.

La société française n'est pas perçue par les Français comme un environnement de tous les dangers et de toutes les menaces ; cependant, certaines tendances sont préoccupantes. La forte défiance politique, qui est avérée, n'est pas le reflet immédiat d'un sentiment de défiance généralisé qui toucherait tous les étages de la société. Cette lecture est fautive, totalement fautive. Il y a dans la société une appétence pour l'autre, pour la chose publique : 60 % des Français disent s'intéresser à la politique,

une immense majorité participe à la montée de l'intérêt pour l'élection présidentielle et dit qu'elle «ira dire son mot», qu'elle ira voter. 57 % des Français se déclarent prêts à participer à une manifestation pour défendre leurs idées et 46 % disent dans le sondage IPSOS qu'il faut promouvoir les valeurs de la tolérance et du respect.

Il existe dans la société des ressorts grâce auxquels le monde des gens d'en haut, les politiques, les responsables économiques, syndicaux, associatifs, les hommes et les femmes des médias peuvent transformer positivement le mouvement de défiance qui s'exprime à leur égard et activer les ressorts de la confiance qu'il y a en bas dans la société. Et le moment d'une grande élection comme l'élection présidentielle est un moment décisif. C'est un grand rendez-vous. Si ce rendez-vous est manqué, des évolutions plus préoccupantes de repli, comme vous le laissez pressentir, peuvent se développer. Aujourd'hui, de très nombreux pays européens nous montrent que ces forces de repli sont à l'œuvre !



Le moral des Français en berne : ressenti ou réalité ?



Yves Zehr, PDG du groupe Coop Alsace et président de la FNCC, membre du CESE

Yves Zehr a été désigné par la Fédération nationale des coopératives de consommateurs (FNCC). Il est secrétaire du Bureau du CESE et vice président de la section de l'économie et des finances. Il ouvre le premier hypermarché du groupe Coop à Colmar en 1976 et en sera en 1994 le directeur général ; administrateur du groupe en 1995, il devient en 1999 le président directeur général.

Au CESE, il est rapporteur des publications suivantes : *Les politiques financières conduites en faveur des Français rapatriés* (2007) ; *La crise bancaire et la régulation financière* (co-rapporteur avec Monique Bourven), 2009 ; *Construire l'avenir par une France plus forte et plus solidaire* (co-rapporteur), 2010.

M. DROIT.- Merci, Pascal Perrineau, pour cet éclairage pertinent et particulièrement clair, contrasté aussi. En vous écoutant parler des ressorts, je me disais que des ressorts rouillés peuvent casser, ou bien peuvent de nouveau fonctionner. Notre vivre ensemble est-il comme un ressort rouillé - qui se remettra en marche ou se grippera ?

Je pensais également à l'expression « homme de confiance » que tout le monde connaît. Mais son contraire existe aussi. Dans un roman de Georges Duhamel, qu'on ne lit plus, *Les Maîtres*, publié en 1937, on rencontre en effet cette curieuse expression : un personnage en présente un autre, nommé Joseph, en disant de lui : « *C'est mon homme de défiance* ». On peut se demander ce que cela signifie. Est-ce qu'un homme de défiance est celui dont on se défie ? Ou celui qui a le mérite de vous rappeler que la défiance existe ? Si ce dernier sens est le bon, alors Pascal Perrineau vient d'être pour nous, de manière constructive, un « homme de défiance ».

Ce contraste entre défiance et confiance, nous allons le retrouver, par d'autres biais et sous d'autres lumières, dans l'exposé de M. Yves Zehr, président directeur général du groupe Coop Alsace, président de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs, membre du CESE, secrétaire du Bureau, et rapporteur de nombreux rapports du CESE. Le dernier est le *Rapport annuel sur l'état de la France*, dans lequel la question du moral des Français tient une place très importante.



M. ZEHR.- Merci d'être là. Je suis un peu gêné pour trois raisons.

D'abord parce que le rapport sur l'état général de la France aujourd'hui n'existe pas encore. Il sera voté, en tout cas j'espère qu'il le sera, le 14 décembre prochain dans cet hémicycle.

Ensuite, il y a tellement de gens brillants dans cette assemblée que je tiens à souligner que le rapporteur de l'avis de sa section au CESE n'est pas un spécialiste mais un curieux qui écoute, qui entend et qui essaie de synthétiser les choses.

Enfin, je vais probablement répéter ce qu'a dit M. Perrineau, mais c'est tellement important que le fait de le répéter ne peut pas faire de mal.

Mais au fond, au moins la première raison ne me gêne pas vraiment. Même si l'avis n'est pas encore voté, cela me donne une vraie liberté de parole.

Mon propos se divise en deux chapitres.

Le premier est un constat et beaucoup de données vont se recouper avec ce qui a été dit et ce qui va être dit aujourd'hui.

Les Français sont peu confiants dans l'avenir collectif. La crise économique et financière a encore aggravé ce ressenti. Pour autant, ils ne sont pas déprimés. Ils restent confiants dans leur vie personnelle et font preuve d'un formidable dynamisme dans leur sphère privée. Ils ont besoin de définir un cap pour inscrire leur vie et leur pays dans un monde en pleine mutation. Certes nier les difficultés serait absurde, s'y complaire sans voir aussi les aspects positifs de la situation présente serait sûrement une erreur.

Il faut s'efforcer de porter un diagnostic réaliste et sur cette base envisager l'avenir et le préparer.

Les Français attendent des responsables politiques à la fois qu'ils agissent sur les problèmes économiques et sociaux les plus urgents, et qu'ils préparent aussi l'avenir. Le long terme est aujourd'hui trop souvent négligé, j'y reviendrai un peu plus tard.

La société française est de plus en plus fragmentée et de plus en plus diversifiée. Le concept de Français, associé à une idée d'uniformité, a vécu. La mixité sociale, la mixité générationnelle, la mixité ethnique sont des faits qui l'ont beaucoup changée. Le Président l'a également dit, le nombre de nouveaux entrants à l'horizon 2050 est tout à fait impressionnant. Cela ne se change pas, ce qui est, est.

Néanmoins les valeurs républicaines qui s'incarnent dans le triptyque « liberté, égalité, fraternité » ne sont pas remises en cause par nos concitoyens, même si nombreux sont ceux qui s'interrogent sur les conditions de leur réalisation, de leur réalité effective.

Les Français sont plus inquiets que la moyenne des citoyens du monde à l'égard de l'avenir de leur pays. Ils affichent en grande majorité un manque de confiance dans les institutions, la politique, le collectif. L'importance de l'abstentionnisme dans les récentes élections conforte ce propos. Quand je parle d'élections, je crois que M. Perrineau l'a dit, plus elles sont loin du quotidien de l'individu moins cela l'intéresse.

Les Français vivent mal les bouleversements liés à la mondialisation, ils sont méfiants vis-à-vis d'elle (risque de perte d'emploi, de concurrence accrue poussant à la détérioration des conditions de travail et à la baisse ou à la stagnation des salaires).

Pourtant, ce n'est pas tout à fait vrai. La France a perdu beaucoup d'emplois industriels. Certaines régions, certaines catégories professionnelles

ont lourdement souffert. Cependant, les délocalisations, essentiellement opérées dans de grands groupes, ne sont pas responsables ou ne sont responsables que d'une faible partie des destructions d'emploi.

Pour 61 % des Français, la crise est une menace de régression. La prise de conscience des atteintes et des menaces qui pèsent sur l'environnement contribue certainement aussi à ce manque de confiance dans l'avenir et je suis ravi qu'un membre de notre assemblée soit aujourd'hui à Durban.

La crise financière qui s'ajoute à une grave crise économique accentue les peurs collectives et individuelles. L'appartenance à l'Union européenne est diversement appréciée. La France et la plupart des pays européens constituent des lieux de démocratie, de bien-être, de protection et de liberté sans équivalent dans le monde - on ne le dit pas assez. L'appartenance à l'Union européenne permet précisément de mieux vivre dans ce monde compétitif. Elle nous protège dans une certaine mesure des chocs extérieurs et nous garantit la stabilité à l'intérieur de la zone euro, même s'il y a aujourd'hui des turbulences. Elle nous redonne une forme de puissance historique, elle nous offre un grand marché de 500 millions de consommateurs.

Si on ne connaît pas assez les bénéfices tirés de l'Union, son élargissement s'est fait au détriment d'un approfondissement et d'une harmonisation indispensables dans les domaines fiscaux, sociaux et économiques.

La méfiance des Français vis-à-vis des institutions s'accroît. Le nombre de Français qui ont le sentiment que les institutions traditionnelles (politiques, administrations) vivent loin de leurs préoccupations s'est accru depuis dix ans et leur proportion est désormais majoritaire. La défiance est maximale à l'égard du gouvernement et des institutions européennes (68 %). Elle est également très importante vis-à-vis des grandes entreprises (72 %) et des partis politiques (80 %). Elle touche aussi les syndicats et la télévision (65 %), un peu moins Internet (59 %), la presse (56 %) et l'administration (52 %).

Le rôle de l'État a changé. Les citoyens estiment que de protecteur il est devenu dérégulateur. Il serait par ailleurs limité dans son action par la mondialisation et l'appartenance à l'Union européenne. Ce sont là des ressentis.

De plus, la complexité de l'organisation administrative de la France est perçue comme une source de difficultés. Les Français souffrent de « la mal information », selon Denis Muzet, directeur de l'Institut Médiascopie. Les médias,

eux aussi, ont tendance à traiter surtout des sujets hexagonaux ou à aborder de façon émotionnelle des questions plus globales.

La crise a accentué les logiques de méfiance à l'égard des institutions financières et des grandes entreprises. La logique de rémunération maximale cumulée au versement de stocks options ont semé le doute dans les esprits.

Dans ce contexte, les solidarités collectives, placées au cœur du pacte social auquel les Français restent attachés, ont perdu leur caractère d'évidence d'autrefois. 74 % des Français craignent que la Sécurité sociale fasse faillite mais 76 % d'entre eux refusent d'envisager une baisse des remboursements, preuve de leur attachement à un système universel.

Les systèmes fiscaux et sociaux sont opaques, voire inégalitaires. Ce sentiment d'injustice est fortement ressenti mais il est stable depuis dix ans et la crise ne semble pas l'avoir exacerbé. Cependant, les faits précis tels que les inégalités criantes de revenus, relayés par la presse, alimentent les rancœurs.

Plus généralement, les Français perçoivent que la société est à un moment de rupture.

En revanche, le dynamisme se déploie dans la sphère privée. Les Français le ressentent dans l'environnement immédiat. Un paradoxe ! D'une part un puissant mouvement d'individualisme semble se profiler, d'autre part des segments importants de la population s'engagent dans des actions collectives autour des enjeux qui leur paraissent fondamentaux. L'affirmation de soi, l'autonomie, le besoin de s'en tirer par soi-même sont présents. 64 % des Français s'estiment capables d'entreprendre et 65 % ont confiance dans leurs capacités à créer.

Le taux de natalité français est désormais le plus élevé dans l'Union européenne. Autre signe des temps, les jeunes indiquent qu'ils ne sont pas prêts à sacrifier leur vie familiale et sociale à leur carrière. C'est aussi une forme de repli sur soi.

Le nombre d'adhérents dans les associations locales est en hausse constante. Le nombre de bénévoles augmente considérablement dans le monde associatif. L'attachement au plaisir : « dès que je peux, là où je me trouve ».

Et puis les liens de proximité favorisent une meilleure appréciation. S'il y a défiance d'un côté, les Français expriment leur confiance dans les PME et les TPE à 52 %, à 66 % dans leurs élus locaux, à 95 % à l'égard de l'artisanat et du commerce de proximité.

Lors des auditions, une phrase m'a marquée : c'était l'audition de Sociovision et la personne

disait : « *La société française semble en voie d'archipélisation* ». En conséquence, les solidarités collectives sont remises en question : stratégies d'évitement fiscal, économie souterraine - il faut appeler un chat un chat - pour 76 % des Français il serait utile que notre société ait un but commun auquel il vaudrait la peine de se consacrer.

C'est à ce titre que les Français s'engagent de plus en plus dans les associations et quand on regarde cet engagement, ce sont les jeunes qui le prennent.

Justement, les jeunes. Ils expriment de réelles inquiétudes. La jeunesse française, face à une crise, se distingue en considérant la mondialisation comme une menace. Seulement 29 % des jeunes estiment satisfaisante la situation de leur pays.

Les jeunes Français se positionnent en haut du classement mondial lorsqu'on les interroge sur leur vie personnelle. 53 % d'entre eux jugent que leur avenir personnel est prometteur pour une moyenne européenne de 61 %. 68 % des jeunes Français souhaitent acquérir une maison dans les quinze années à venir et 58 % d'entre eux ont le projet d'avoir des enfants.

83 % des jeunes Français sont satisfaits de leur cocon personnel alors que la moyenne européenne est à 78 %. On retrouve à chaque fois ce repli sur la sphère proche.

Le système scolaire français - là aussi il ne faut pas se cacher les choses - exclut certains jeunes. 17 % d'entre eux quittent le secondaire sans diplôme ni formation. Ce pourcentage s'élève à 30 % dans les collectivités du travail. Ces jeunes sans formation constituent l'embryon des personnes qui demeureront très probablement en difficulté d'insertion tout au long de leur vie. C'est là une situation intolérable qui mène notre modèle de société dans le mur.

Le système de formation et d'orientation n'est pas suffisamment en phase avec les réalités économiques et les besoins des entreprises. Mais tout n'est pas aussi négatif que cela. Le système éducatif français produit aussi 600 000 jeunes diplômés par an. La part des diplômés d'enseignement supérieur a doublé en une génération.

Il faut donc sans nier les difficultés, garder confiance dans notre système éducatif.

L'entrée des jeunes dans la vie active est de plus en plus laborieuse. Le taux de chômage des 15 à 24 ans est passé de 17,7 % en début 2008 à 24,2 au troisième trimestre 2010. 30 % des jeunes trouvent un CDI après cinq ans de galère.

50 % des emplois précaires sont occupés par des jeunes de moins de 29 ans. Ces emplois ne répondent pas toujours à leur attente : lorsqu'ils ont un emploi, les jeunes déplorent sa mauvaise adéquation avec leur qualification.

En revanche, l'apprentissage, véritable porte d'entrée du marché du travail, et les contrats professionnels débouchent plus souvent sur un emploi pérenne.

Enfin, le mal logement dans la jeunesse. Les jeunes sont principalement victimes de la flambée des prix de l'immobilier. Les jeunes de moins de 30 ans sont les plus touchés par la pauvreté, avec un taux de l'ordre de 10 % contre 7 % ailleurs. Une partie des jeunes adultes ne disposent pas du soutien familial et se trouvent en grande difficulté car écartés des minimaux sociaux.

Quelles sont les pistes de réflexion ? Je crois qu'il faut avoir confiance en nos atouts. Les faiblesses sont conjoncturelles et du fait d'un certain nombre de choix politiques, sont devenues structurelles. Pourtant la France a de précieux atouts. Peut-être plus que d'autres, elle dispose d'une richesse culturelle, de talent, de créativité et d'imagination.

Il faut rééquilibrer les finances publiques sans sacrifier l'essentiel de l'action de l'État, miser sur l'avenir en favorisant la recherche, l'innovation, les pôles de compétitivité. Il serait opportun que les banques soient moins frileuses dans leur politique de crédit aux PME.

Il faut aussi permettre l'accès à la culture politique au plus grand nombre. Pourquoi les jeunes se désintéressent-ils de la vie politique ? Tout simplement parce qu'on ne leur a pas laissé leur place légitime. Ici, dans cet hémicycle, nous avons deux mandats maximum et nous avons fait rentrer les jeunes et toutes les sensibilités nouvelles de la société. Ce n'est pas le cas de quelques assemblées. À titre personnel - je n'engage que moi - je milite pour deux mandats nationaux. Il faut laisser rentrer les jeunes, il faut les laisser venir aux affaires. Et puis si on pouvait éviter d'être toujours en campagne électorale, si on pouvait synchroniser toutes les élections en même temps pour travailler après, je crois que ce ne serait pas mal.

Il faut aussi donner confiance dans les fondamentaux, donner confiance aux jeunes, en leur avenir professionnel, en récréant des liens dans cette société fragmentée et en redéfinissant la participation des salariés dans l'entreprise.

Pour conclure, je crois que les Français sont en quête de sens collectif. Très dynamiques dans la sphère privée, confiants dans leurs

relations de proximité, ils sont à la recherche d'une vision à long terme qui leur permette de prévoir l'avenir et de s'y projeter. La France ne manque pas d'atouts, encore faut-il clairement les analyser, sortir des visions et des discours à court terme, investir dans nos capacités et plus particulièrement donner toutes ses chances à notre jeunesse.

Conclusion de la conclusion : nous avons auditionné tellement de spécialistes, de sociologues, de politologues, d'analystes dans notre section que j'aurais eu des dizaines de citations à utiliser. Je ne vais pas le faire. Je vais juste prendre un propos que j'ai relevé dans un courrier des lecteurs dans un magazine où une dame écrivait : « Drôle de monde où l'on gère les enfants et où l'on rassure les marchés ». Je crois que le temps est venu d'améliorer un tout petit peu ce monde ensemble.



M. DROIT.- Merci, Monsieur Yves Zehr pour cet exposé dont chacun a bien compris qu'il était si riche d'informations et de réflexions qu'il était difficile de le faire tenir dans le temps imparti.

J'en retiens l'existence dans la société française d'un fort contraste, et même d'une forte tension entre sérénité et angoisse, et le risque de voir croître le nombre des laissés pour compte.

Nous allons maintenant consacrer la suite de nos réflexions à la question des systèmes de santé, un des aspects révélateurs du rapport entre les différents membres de la société.

Car vivre ensemble, ce n'est pas seulement coexister, juxtaposer les existences pour les voir se dérouler en parallèle, les unes à côté des autres. C'est être en relation avec un autre - qui peut être pauvre, vieux, dépendant, handicapé, incapable de subvenir à ses besoins mais qui n'en est pas pour autant moins humain ni moins inclus dans la communauté humaine.

Cette forme de solidarité passe par l'acceptation des différences et par le droit de l'autre à être lui-même, indépendamment de ce que je suis. C'est de cela, du rapport de cette reconnaissance de la liberté de l'autre aux questions de santé, de politique hospitalière, de gestion médicale, que va nous parler Jean-Claude Ameisen avec, si j'ai bien saisi le sens de son propos, cette idée que toutes ces questions ne peuvent pas être seulement budgétaires ou relatives à des problèmes d'équipement. Si budgets et équipements sont évidemment cruciaux, ils découlent eux-mêmes d'autre chose de plus fondamental.

Jean-Claude Ameisen est professeur d'immunologie à l'Université Paris VII Diderot, président du Comité d'éthique de l'INSERM et auteur notamment d'un livre très important, *La structure du vivant. Le suicide cellulaire ou la mort créatrice*, paru au Seuil. Vous pouvez le retrouver sur France Inter dans son émission « Sur les épaules de Darwin ».

Il en est descendu, ce matin, pour nous dire ce que signifie la volonté que la liberté de l'autre soit.



La volonté que la liberté de l'autre soit



Jean Claude Ameisen, professeur d'immunologie à l'Université Paris VII Diderot, président du Comité d'éthique de l'Inserm

Jean-Claude Ameisen est médecin-chercheur et professeur d'immunologie à l'Université Paris-Diderot. Ses recherches concernent le rôle de la mort cellulaire programmée dans le développement des maladies, et l'origine de ces phénomènes d'autodestruction au cours de l'évolution du vivant. Elles ont été distinguées notamment par le prix Inserm/Académie des sciences.

Il est l'auteur notamment de : *La Sculpture du vivant - Le suicide cellulaire ou la mort créatrice* (Points-Seuil 2003) ; *Dans la lumière et les ombres. Darwin et le bouleversement du monde* (Points-Seuil 2011). Il est également l'auteur, depuis septembre 2010, de l'émission de radio *Sur les épaules de Darwin* (France Inter).

M. AMEISEN .- Merci beaucoup pour cette invitation. Le titre que j'ai choisi, « La volonté que la liberté de l'autre soit », est extrait d'une phrase de Paul Ricœur : « *On entre en éthique quand, à l'affirmation par soi de sa liberté, on ajoute l'affirmation de la volonté que la liberté de l'autre soit. Je veux que ta liberté soit.* ».

Ricœur pose comme valeur universelle non pas une simple juxtaposition des libertés, mais la liberté au cœur de la relation. Il inscrit la liberté au cœur de la solidarité. Il fait de la liberté de chacun un enjeu collectif. Et ce souci de l'autonomie de l'autre prend non seulement la forme d'une affirmation, mais aussi d'une écoute. Car si je veux t'aider à être libre, il me faut aussi apprendre ce qu'est pour toi ta liberté.

La liberté émerge alors à la fois d'un élan et d'un retrait. D'une distance et d'une proximité. D'une parole et d'un silence. D'un échange fait de respect et d'attente.

Une confiance profonde dans ce que chacun peut apporter à l'autre, et une humilité.

Ce n'est pas la vision habituelle de la liberté, cette vision d'une liberté de l'un qui s'arrêterait là où commence la liberté de l'autre. C'est une vision plus riche, plus complexe, plus ouverte.

À mon sens, cette vision de la liberté que propose Ricœur pourrait, à elle seule, se substituer à la devise de notre République : « Liberté, égalité, fraternité. » Penser que la liberté de l'autre est aussi importante que la mienne, c'est reconnaître l'égalité de chacun. Et avoir le souci de la liberté de l'autre, c'est faire preuve de fraternité.

Ce que dit Ricœur, c'est que l'on peut - que l'on doit - penser la liberté comme complémentaire et consubstantielle de la solidarité. Et il dépasse ainsi cette vision dualiste si fréquente aujourd'hui qui tend à séparer et à opposer une solidarité qui aurait obligatoirement pour prix l'étouffement de l'autonomie et de la liberté, et une autonomie et une liberté qui auraient obligatoirement pour prix le risque de la solitude et de l'abandon.

L'éthique naît d'un regard vers l'autre, d'un geste vers l'autre, d'un mouvement vers l'autre. Ma liberté a besoin de la tienne pour se construire et ta liberté a besoin de la mienne pour se construire. Elles se construisent ensemble. Elles sont, pour reprendre les mots de Pascal, « choses à la fois causantes et causées ». Elles co-évoluent. Elles s'influencent réciproquement.

Refuser de le reconnaître, c'est continuer à tracer ces frontières toujours nouvelles qui se déplacent sans cesse sans jamais s'effacer depuis l'aube de l'humanité : les frontières entre nous et les autres. Ces frontières qui séparent les territoires

où se déploient la dignité, la liberté, l'égalité et la solidarité de ceux qui disent nous, et les immenses zones d'ombre qui engloutissent les autres dans le silence, l'indifférence et l'oubli. Ces frontières qui retranchent les autres de notre commune humanité, qui font sans cesse disparaître notre commune humanité.

L'éthique, dit encore Ricœur, consiste à se penser « soi-même comme un autre » Pas se contenter de penser l'autre comme s'il était nous-même, mais avoir l'humilité de devoir s'imaginer « soi-même comme un autre », que l'on ne connaît pas, et qu'il va falloir découvrir en allant à sa rencontre. L'autre, toujours à découvrir, toujours à reconnaître, toujours à réinventer. Comme un manque, en nous, de la part de nous qui est dans tous les autres. Comme un manque, dans tous les autres, de leur part qui est en nous.

« La personne humaine apparaît quand elle entre en relation avec d'autres personnes humaines », écrit Martin Buber. Et à mesure que se nouent les échanges et les dialogues, la personne n'en finit pas, elle n'en aura jamais fini d'apparaître.

Dans son avant-dernier livre, *Identité et violence*, l'illusion d'une destinée, le prix Nobel d'économie Amartya Sen a développé une idée complémentaire. Son sujet de réflexions et d'inquiétudes est le risque d'enfermement des personnes dans une de leurs « identités ». Nous avons tous, dit Sen, des identités multiples et changeantes au cours de notre existence et en fonction de nos relations – des identités familiales, professionnelles, culturelles, biologiques, philosophiques, nationales, régionales, religieuses... La tentation d'enfermer des personnes, ou de les laisser s'enfermer dans l'une de ces multiples identités, comme si c'était leur seule identité, constitue pour Sen la source majeure de discrimination et de violence actuelles dans le monde. Le sous-titre de son livre, *l'illusion d'une destinée*, traduit la tentation, une fois que l'on a réduit une personne à l'une de ses multiples identités, de croire que l'on connaît aussi son avenir, de considérer que son avenir est déjà écrit. Qu'elle ne peut pas changer, évoluer. Une personne, dit Sen, est toujours plus, toujours autre, que ce qu'on peut - et que ce qu'elle peut elle-même - appréhender.

Ce qui fonde la notion d'égalité, c'est la reconnaissance que - quelles que soient les innombrables différences qui existent entre nous, et qui font la singularité, l'unicité de chacun d'entre nous - ce qu'il y a d'essentiel dans chaque personne dépasse tout ce qu'on peut en mesurer, en décrire, en connaître. Et c'est cette part essentielle, qui échappe à toute description,

qui fait de chaque personne l'égal de toutes les personnes.

Vivre ensemble... Chaque collectivité, chaque société, se construit à partir de relations et de processus de reconnaissance mutuelle, à partir de phénomènes d'appartenance et d'inclusion, qu'elles soient imposées, comme cela a longtemps été le cas, et l'est toujours dans de nombreuses régions du monde, ou qu'elles soient choisies, dans le cadre de processus de cooptation. Mais ces phénomènes d'inclusion ont aussi comme corollaire, si l'on n'y veille pas attentivement, le risque intrinsèque d'entraîner des phénomènes d'exclusion. Inclure certains, c'est exclure d'autres. Parfois explicitement. Très souvent implicitement, comme si cela allait de soi, sans avoir même besoin de le dire.

Le combat pour la liberté, l'égalité et la solidarité a été et demeure un long combat inachevé, à travers le temps, et à travers l'espace, à des degrés très divers, partout dans le monde.

Si nous plongeons dans l'histoire, la première démocratie de l'histoire occidentale qui proclame la liberté et l'égalité est Athènes. Mais cette liberté et cette égalité ne s'appliquent ni aux femmes, ni aux étrangers, ni aux esclaves.

En 1776, la Déclaration d'indépendance des États-Unis proclame la liberté et l'égalité de chacun. Mais l'esclavage est maintenu. En 1789, la Révolution française proclame que la liberté de chacun s'arrête où commence la liberté de l'autre, puis abolit les privilèges. Mais l'esclavage est maintenu. Il sera aboli pendant la Terreur, rapidement rétabli par Napoléon, et il faudra attendre près d'un demi-siècle avant qu'il ne soit définitivement aboli dans notre pays.

Il faudra encore attendre le milieu du XX^{ème} siècle avant que la moitié de la population, les femmes, n'obtiennent le droit de vote en France.

Et ainsi, pendant très longtemps, ce qu'on a appelé les droits de l'homme a été la reconnaissance des droits de certains hommes : de nombreux hommes, et toutes les femmes, en étaient exclus. Et aujourd'hui encore, notre pays semble considérer comme une évidence difficile à modifier qu'à travail égal, la moitié de la population, c'est-à-dire les femmes, aient un salaire inférieur.

Il y a donc une très grande difficulté à faire vivre la phrase de Ricœur dans la réalité même lorsque c'est explicitement souhaité.

Je pense que la médecine est l'une des manifestations les plus anciennes d'une volonté de solidarité dans les sociétés humaines. Fondée sur le refus d'abandon et la volonté de

soulager la souffrance humaine, la médecine est probablement l'un des modes d'affirmation implicite les plus anciens de la notion de droits de l'homme, longtemps avant qu'ils n'aient fait l'objet d'une formulation explicite : droit de chacun à la vie, au bien-être, et à la solidarité.

Et si la démarche éthique est, selon les mots d'Emmanuel Levinas « *l'expression de la vocation médicale de l'homme* », ce que Levinas suggère, c'est que la médecine est par nature une démarche éthique : une mise en pratique de l'accompagnement et du respect de la personne souffrante.

Mais la médecine, comme toutes les activités humaines, se développe dans des sociétés, et reflète pour partie la manière dont une société élabore ses valeurs et ses conduites, et articule ses conduites avec ses valeurs.

La démarche éthique biomédicale moderne n'est pas née, comme on le croit très souvent, d'une volonté d'améliorer le respect des personnes dans la relation entre médecin et patient. Elle est née d'une sidération, d'une révolte contre un désastre, et d'un refus de ce désastre. La démarche éthique médicale moderne naît avec le code Nuremberg, en 1947, lors du procès des médecins nazis à Nuremberg, un an avant la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Et le « consentement libre et informé » s'inscrit, comme une réponse au désastre, au cœur de cette démarche : consentement libre et informé à la participation à la recherche. Puis plus tard, consentement libre et informé dans le cadre même de la relation entre patient et médecin.

C'est cette horreur rétrospective devant cette indifférence au cœur de la recherche et de la médecine, cette indifférence à la négation même et à la destruction de la personne par la négation de son pouvoir de dire non qui hantera toute la démarche éthique à partir du milieu du XX^{ème} siècle.

Ce qu'on appellera le processus de consentement libre et informé est, avant tout, le droit reconnu de pouvoir dire non. L'éthique biomédicale moderne sera fondée sur la reconnaissance non seulement du droit au refus, mais du temps qui permet de penser le refus. Consentir, c'est avoir considéré la possibilité du refus, puis avoir refusé de refuser. C'est donner au oui l'épaisseur du non qu'il a nié, et l'information qui a permis de la nier, et la liberté de le faire, et la temporalité que nécessite cette négation. Tout véritable oui contient la négation de son contraire. La confiance qu'exprime un véritable oui n'est pas une alternative au non : c'est un oui qui fait

retour sur le non, qui le submerge, qui le prend en compte et le dépasse.

Mais il y avait encore quelque chose d'un peu paternaliste, qui reflétait l'état d'esprit des années quarante dans ce terme de « consentement libre et informé ». On aurait pu l'appeler « processus de refus libre et informé ». Et ainsi, d'une certaine façon, les mots utilisés préjugeaient implicitement une réponse positive de la personne...

Mais il ne s'agit pas tant de consentement ou de refus que de permettre à chacun d'exercer un choix. Avant même de préjuger de l'accord ou du refus, ce que l'éthique biomédicale moderne reconnaît comme un droit, c'est la possibilité donnée à l'autre de s'approprier la connaissance et d'exercer librement un choix. Et l'expression « consentement libre et informé » est de plus en plus remplacé aujourd'hui par l'expression « processus de choix libre et informé. »

Ce que l'éthique biomédicale moderne reconnaît comme un droit, c'est la possibilité donnée à chacun de s'approprier la connaissance nécessaire à l'exercice d'un libre choix. La personne a le droit - à condition d'avoir été informée le plus honnêtement et le plus clairement possible, et d'avoir la capacité et le temps de réfléchir - de choisir librement - de refuser ou d'accepter - de prendre des risques pour un éventuel bénéfice collectif d'avancée des connaissances. De là viendra l'article de la déclaration d'Helsinki de l'Association médicale mondiale : « Les intérêts de la science et de la société ne peuvent prévaloir sur le respect des intérêts de la personne ».

La naissance de la démarche éthique biomédicale moderne aura plusieurs implications importantes.

La première est qu'elle indiquera une hiérarchie entre la science, la recherche, la connaissance, d'une part, et le respect de l'autonomie de la personne, d'autre part. La connaissance, dans le cadre du processus de choix libre et informé, est mise à la disposition de la liberté de la personne. Ainsi, avant que la personne ne décide ou non de participer à la recherche de connaissances nouvelles, la connaissance est mise au service de ce qui la dépasse, c'est-à-dire la liberté et le respect de la personne. Ce n'est pas la personne qui est mise au service de l'avancée des connaissances.

Une deuxième implication est la notion que la solidarité collective doit être le garant de l'autonomie et de la liberté individuelle : la proposition de créer des comités d'éthique de la

recherche traduira l'engagement de la collectivité à veiller à ne pas mettre en péril la personne.

Une troisième implication est qu'un comité d'éthique ne sera considéré comme légitime au niveau international que s'il est indépendant et transdisciplinaire : réfléchir à des questions qui concernent le respect de la personne, impose de dépasser la seule dimension de l'expertise scientifique et médicale, et de s'engager dans une véritable démarche de réflexion démocratique.

Mais le temps est long entre la proclamation de principes éthiques universels et leur inscription dans la pratique et dans la loi.

Il s'écoulera plus de quarante ans entre le Code de Nuremberg et la loi Huriot-Serusclat qui, dans notre pays, en 1988, inscrira dans la loi la création des comités d'éthique de la recherche qu'on appellera des comités de protection de la personne.

La plupart des grandes révolutions en éthique biomédicale sont nées de désastres. La Croix Rouge est née d'un désastre, la bataille de Solferino à la fin du XIX^{ème} siècle, et d'un retour à cette occasion à la vocation originelle de la médecine : soigner tous les autres. Même l'ennemi blessé, même le civil blessé par hasard dans une guerre doivent être soignés.

Puis d'autres drames conduiront à étendre cette démarche éthique. Il y aura, à la fin des années 1960, la notion du droit - du devoir - du médecin de choisir de ne pas garder le silence en soignant quand c'est l'homme qui cause la souffrance et la mort. Contre ce qui était devenu la norme de la Croix Rouge - le devoir de soigner en silence et de détourner le regard pendant les génocides - Médecins Sans Frontières inventera au Biafra le devoir d'ingérence humanitaire. Le choix de soigner tout en en disant non à ce qui détruit la vie et la dignité humaine. Le choix d'en appeler aux autres. De témoigner. De combattre l'indifférence et l'oubli. De résister. Comme une réponse, trente ans plus tard, aux mots de Primo Lévi dans Si c'est un homme : « il nous reste encore une ressource et nous devons la défendre jusqu'au bout parce que c'est la dernière : refuser notre consentement ».

Puis, durant les années 1980, le drame du Sida conduira à l'émergence de plusieurs révolutions dans la démarche éthique médicale moderne.

Il y aura la reconnaissance des associations de patients, la reconnaissance progressive des patients comme partenaires et experts - reconnaissance qui s'étendra rapidement bien au delà du Sida, aux personnes atteintes d'autres maladies ou de handicaps, et à leurs familles.

Il y aura la demande de modification des réglementations internationales en matière de brevets afin que les habitants des pays pauvres puissent avoir accès aux médicaments antirétroviraux sous forme de médicaments génériques - la première remise en question du caractère automatique et inéluctable du brevet et de la propriété intellectuelle quand il s'agit de questions de vie, de mort et de pauvreté.

Il y aura, notamment grâce à l'action de Jonathan Mann, l'émergence de la notion que le respect des droits de l'Homme n'est pas seulement un pré requis éthique dans la démarche de soin et de prévention, mais qu'il peut aussi être une condition même de l'efficacité de l'approche médicale et de santé publique.

Jonathan Mann dira que le respect des droits de l'homme, et notamment des droits de la femme, sont, dans le domaine du Sida, des éléments essentiels de la prévention puis, plus tard, de l'accès au traitement, et de l'efficacité thérapeutique.

Et il y aura encore une autre avancée: le processus de choix libre et informé deviendra un principe essentiel de la démarche éthique médicale. Et ce ne sera plus désormais uniquement quand on va proposer à une personne de participer à une recherche, c'est-à-dire de prendre des risques au bénéfice éventuel de la collectivité, qu'aura lieu au préalable un processus de choix libre et informé, mais aussi quand on va proposer à la personne une démarche médicale qui pourrait lui sauver la vie.

La loi du 4 mars 2002 donnera dans notre pays le droit à une personne de refuser un traitement qui pourrait lui sauver la vie, à condition qu'il n'y ait pas d'urgence, que la personne soit clairement informée, qu'elle soit capable de réfléchir, et qu'elle puisse prendre le temps de réfléchir.

En d'autres termes, même si un médecin pense qu'un acte diagnostique ou thérapeutique est à l'évidence au bénéfice de la personne, on ne peut forcer la personne à faire ce qu'elle ne considère pas comme étant son bien. La notion du bien de la personne cesse d'être définie uniquement de l'extérieur, par la médecine, mais requiert de demander à la personne ce qu'elle en pense, et de lui donner la possibilité de décider librement.

Ainsi, la démarche éthique médicale moderne aboutira à la notion que la médecine ne peut pas faire le bien d'une personne sans lui avoir demandé ce qu'elle en pense. Renvoyant ainsi à la définition de la santé qu'avait donnée l'OMS en 1948, un an après le code Nuremberg : non pas uniquement une absence de maladie, mais « un état de bien-être physique, mental et social ».

Cette définition suggérerait qu'on ne peut pas décider uniquement de l'extérieur du bien-être d'une personne. Elle suggérerait aussi que la médecine ne pouvait pas toujours être l'unique acteur de préservation de la santé, lorsque, par exemple, la cause du mal-être est sociale...

Et si, comme le pensaient les fondateurs de MSF, et Jonathan Mann, la santé dépend aussi du respect des droits de l'Homme, la médecine peut alerter, témoigner, proposer, et intervenir, mais elle ne peut pas, le plus souvent, à elle seule, en tant que telle, faire en sorte que les droits de l'homme, de la femme, et de l'enfant soient respectés où et quand ils ne le sont pas.

Je vous ai dit qu'il s'était écoulé quarante ans avant que l'obligation d'un examen des recherches biomédicales impliquant des personnes par des comités d'éthique de la recherche biomédicale soit inscrite dans notre pays dans la loi. Mais les frontières entre ceux qui disent « nous » et ceux qu'on considère comme « les autres », et qu'implicitement ou explicitement on retranche de la collectivité, se dessinent et se redessinent sous des formes toujours nouvelles. Il y a une quinzaine d'années, le Comité consultatif national d'éthique a demandé, sans effet à ce jour, que cet examen éthique soit rendu obligatoire non seulement, comme c'est le cas, pour toutes les recherches réalisées dans notre pays, mais aussi pour les recherches que des équipes françaises mènent dans d'autres pays, notamment dans des pays pauvres de l'hémisphère Sud, et qui sont encore trop souvent dépourvus d'instances éthiques indépendantes. Et ainsi, à ce jour, le respect que nous exprimons collectivement à une personne qui participe à des recherches n'est pas le même selon que cette personne fait partie de notre collectivité nationale ou qu'elle n'en fait pas partie.

De quelles personnes parlons-nous lorsque nous parlons du respect de la personne ? De quelle humanité parlons-nous quand nous parlons de la santé humaine ? De qui parlons-nous quand nous parlons de nous ?

Malgré les grandes avancées dans le domaine de la médecine et de l'éthique biomédicale modernes, les disparités en matière de santé et de durée de vie persistent, ou ont continué à se creuser entre pays riches et pays pauvres, et à l'intérieur même de nos pays riches, entre les personnes les plus favorisées d'un point de vue socio-économique et culturel et les personnes les plus défavorisées.

Nous refusons trop souvent de reconnaître que ces catastrophes révèlent le plus souvent, brutalement, des vulnérabilités préexistantes que nous nous sommes habitués à ne pas voir.

Les victimes de l'ouragan Katrina à la Nouvelle Orléans, de la canicule dans notre pays, les victimes du tremblement de terre d'Haïti, les victimes des crises économiques et écologiques, sont avant tout celles et ceux qui étaient auparavant déjà les plus vulnérables, les plus pauvres, les plus fragiles, les plus abandonnés.

Et par-delà ces catastrophes brutales, les principales catastrophes médicales d'aujourd'hui à travers le monde sont des tragédies quotidiennes invisibles qui frappent les plus vulnérables. Pour preuve, les deux millions d'enfants de moins de 5 ans qui sont morts l'année dernière de pneumonies dont l'OMS nous dit que nous avons les vaccins et les traitements qui auraient permis de les sauver, les deux millions de personnes mortes l'année dernière d'une autre maladie curable, le Sida, alors que nous avons les médicaments qui auraient permis de les sauver, les deux millions de personnes qui meurent chaque année de tuberculose, les deux cent millions d'enfants de moins de 5 ans dont le développement mental sera altéré par la pauvreté et la sous-alimentation, le milliard de personnes exposées aux maladies provoquées par l'absence d'accès à l'eau potable, le milliard de personnes malades de la faim et de la dénutrition.

Et il ne s'agit pas que d'un problème de ressources naturelles : Amartya Sen a montré depuis longtemps que les famines ont le plus souvent pour cause, non pas une insuffisance de production de nourriture, mais une absence de partage, une absence de respect des droits de la personne, une absence de démocratie...

Quelle est la signification éthique d'un développement durable s'il consiste à faire durer ces tragédies ? La notion de développement durable n'aura de signification véritablement humaine que lorsque nous aurons fait en sorte qu'il s'agisse enfin d'un développement équitable.

Les problèmes de santé majeurs aujourd'hui dans le monde sont dus à la pauvreté, la sous-alimentation, la famine, les maladies infectieuses, les guerres, les massacres, les tortures, et, plus de soixante ans après la Déclaration universelle des droits de l'Homme, à la violation des droits de très nombreux hommes, femmes et enfants dans le monde...

Dans nos pays riches, les pouvoirs et les succès techniques nouveaux de la médecine moderne ont eu pour effet de modifier, sans qu'au début la médecine n'en prenne véritablement conscience, ou du moins l'exprime, la conception même qu'elle se faisait de sa vocation et de son rôle.

De manière apparemment paradoxale, la médecine a commencé à se désintéresser, à

se détourner des personnes malades qu'elle ne pouvait pas guérir, pour lesquelles elle se révélait impuissante, pour lesquelles ses pouvoirs rencontraient leurs limites - étaient en échec.

L'illustration la plus spectaculaire de cet abandon a été révélée, par défaut, durant les années 1970, en Angleterre, par le développement d'une approche médicale qui apparut alors comme radicalement nouvelle - les soins palliatifs. Refusant tout à la fois l'acharnement thérapeutique et l'abandon, les soins palliatifs avaient pour but de permettre à la personne de vivre dans les meilleures conditions possibles sa fin de vie, de vivre jusqu'à la fin, avec les autres, parmi les autres.

Soulager la douleur et la souffrance de la personne dont on ne peut pas prolonger la vie, ne pas l'abandonner, l'accompagner semblait soudain être une démarche révolutionnaire. Et révélait alors, comme un manque, une profonde évolution, jusque là invisible de la médecine. D'une démarche emplie d'humanité mais incapable de sauver la vie, la médecine était devenue une démarche scientifique et technique capable de sauver la vie, mais incapable de soulager la souffrance lorsqu'il n'y avait pas de possibilité de guérir. La lenteur du développement de l'accès aux soins palliatifs dans notre pays, aujourd'hui - douze ans après la loi du 9 juin 1999 qui donne le droit à chaque personne d'avoir accès aux soins palliatifs, et six ans après la loi du 22 avril 2005 sur la fin de vie - traduit la difficulté de la médecine moderne à retrouver sa vocation originelle.

Mais tout ce qui concerne la fin de vie ne doit peut-être pas être obligatoirement du domaine de la médecine. « Mourir accompagné, c'est mourir en société » disait la conférence consensus sur la fin de vie de 2004.

Et la médecine ne peut à elle seule tenir lieu de société.

La médecine peut et doit soulager la douleur et participer à l'accompagnement. Mais nous avons peut-être trop tendance à médicaliser et à institutionnaliser tout ce qui relève de la solidarité. 70 % des Français meurent à l'hôpital. Une proportion beaucoup plus faible dans d'autres pays européens.

Dans notre pays, les soins palliatifs à domicile sont encore trop peu développés. Tout se passe comme si la perspective d'une fin prochaine interdisait de demeurer parmi les autres, au domicile, parmi les proches ou des bénévoles, et imposait d'aller ailleurs : à l'hôpital, où pourtant, le développement des soins palliatifs - d'une médecine dont la finalité n'est plus de guérir mais

de soulager la souffrance - ne progresse encore que beaucoup trop lentement.

Et c'est peut-être cette angoisse de devoir partir, quitter son lieu de vie, d'être déjà « ailleurs » et vu comme « autre » avant d'avoir disparu, qui, autant que la peur de la douleur et de la perte d'autonomie, est à l'origine de cette demande, de plus en plus fréquente dans notre pays de pouvoir interrompre activement sa vie avant qu'elle ne s'achève.

Quel est le sens d'une démarche de soins palliatifs qui ne commence à accompagner et à soulager la douleur et la souffrance d'une personne qu'à partir seulement des trois dernières semaines de sa vie, comme c'est le cas actuellement dans notre pays ? Que se passe-t-il, que s'est-il passé, durant les semaines, les mois précédents, si la personne était déjà en fin de vie, ou très malade, ou en situation de profond handicap ? La simple idée de ne permettre d'accéder à des soins palliatifs qu'à la toute fin - quand il est possible d'y accéder, ce qui n'est malheureusement pas si souvent le cas - révèle, par défaut, dans une situation extrême, une difficulté beaucoup plus générale à penser la notion de soin et d'accompagnement.

« *La fin est l'endroit d'où nous partons* » disait le poète TS Eliot. Peut-être devrions-nous considérer l'accompagnement de la fin de vie non pas uniquement comme un devoir ultime et particulier, mais aussi comme le point de départ d'une réflexion beaucoup plus large sur notre façon de vivre ensemble.

Ce qui est en question, c'est la manière dont nous entourons les personnes les plus vulnérables. Notre manière d'accompagner les personnes en situation de handicap physique ou mental, les personnes atteintes de maladies mentales, les personnes âgées, qui cumulent souvent les facteurs de vulnérabilité et les personnes en situation de précarité...

Dans la langue anglaise, soigner se dit *to care* et signifie à la fois le fait de soigner et le fait d'attacher de l'importance à la personne. La médecine est l'une des manières, essentielles, d'attacher de l'importance à la personne : elle ne peut être la seule. Soigner n'est pas forcément guérir. Permettre à la personne de vivre avec sa maladie, de vivre avec son handicap, le mieux possible, le plus pleinement possible, le plus humainement possible, avec le moins de souffrance possible, est devenu, quand la guérison ne peut être atteinte, l'une des missions essentielles de la médecine moderne. La définition que l'OMS donne, je le rappelais, de la santé est « un état de bien-être physique, mental et social ». Et dans un tel contexte, apporter du

bien-être, c'est apporter de la santé à celle ou celui qui en manque. Ne pas couper les liens avec la personne vulnérable. Ne pas appauvrir son environnement. Lui permettre de vivre au mieux parmi les autres, avec les autres.

La société française ne parvient toujours pas à traduire dans les faits les notions de liberté, d'égalité et de solidarité - à donner à chacun un accès réel aux droits les plus fondamentaux. Le drame vécu dans notre pays par la plupart des personnes en situation de handicap en est l'une des manifestations.

Nous avons trop souvent tendance à isoler, abandonner, exclure les personnes en situation de handicap. À leur dénier, quel que soit leur âge et quel que soit leur handicap, le droit fondamental de vivre avec les autres, parmi les autres.

Il y a dans notre société un préjugé ancien qui conduit à enfermer la personne dans son handicap, à réduire la personne à son handicap.

La France a été condamnée par le Conseil de l'Europe, en 2004 - et nous sommes à ma connaissance le seul pays à avoir été condamné pour une telle raison par le Conseil de l'Europe - pour non respect du droit à la scolarisation des enfants atteints d'autisme.

La loi de février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap a reconnu le droit à la scolarisation adaptée de tous les enfants en situation de handicap. Malheureusement, faute d'auxiliaires de vie scolaires formées, et d'enseignants formés, ce droit est encore trop souvent virtuel : l'enfant est inscrit à l'école, mais n'est pas scolarisé.

Quand des familles portent plainte, le jugement du tribunal leur accorde une indemnisation, mais l'enfant n'est pas scolarisé : en d'autres termes, notre pays admet que la loi ne soit pas appliquée.

Pourtant, dans d'autres pays, en Italie ou en Suède, par exemple, la situation est radicalement différente : tous les enfants en situation de handicap sont scolarisés. Et en Italie et en Suède, cette éducation se fait dans les écoles habituelles, avec les autres enfants.

Tout enfant a droit à une éducation. Tout enfant en situation de handicap a droit à une éducation adaptée.

En ce qui concerne les personnes adultes, nous avons tendance soit à ne rien faire (à laisser la famille, quand elle existe, et qu'elle le peut, prendre seule en charge la personne adulte), soit à envoyer la personne dans des institutions (y compris, parce que nous manquons de places dans les institutions, à « délocaliser » des enfants

ou des adultes atteints de handicap mental en Belgique !)

D'autres pays ont une politique radicalement différente. L'expérience récente de la Suède dans ce domaine est exemplaire.

C'est en commençant par développer un changement culturel, une approche globale, centrée sur le respect des droits fondamentaux et de la dignité de chaque personne souffrant d'un handicap mental, intellectuel ou affectant les capacités relationnelles ou les comportements, quelle que soit l'origine du handicap et quel que soit l'âge de la personne, qu'a pu être mis en place en Suède un accompagnement adapté aux spécificités de chaque handicap.

Dans les années 1990, la Suède a développé une politique intitulée « Inclus dans la société ».

Cette politique a consisté en particulier à considérer que placer une personne atteinte de handicap dans une institution, c'était l'exclure de la société et lui dénier ses droits civiques fondamentaux. Et la Suède a décidé de fermer toutes les institutions. Aujourd'hui, toutes les personnes adultes en situation de handicap mental - qu'il s'agisse d'autisme, de trisomie 21, de maladie d'Alzheimer, de traumatisme crânien... - vivent soit dans leur domicile, soit à quatre ou six personnes dans des appartements ou de petites maisons, dans leur ville ou leur village, près de leurs proches. Elles sont aidées chez elles par des accompagnants formés et des soignants, qui leur permettent aussi de se promener, de faire leurs courses, d'aller à la piscine...

On a souvent tendance à considérer qu'une telle attitude, si elle est beaucoup plus humaine, est certainement aussi plus coûteuse et que c'est pour des raisons économiques que notre pays n'a pas les moyens de s'engager sur cette voie.

Mais c'est inexact.

Des études comparatives réalisées en Suède, en Belgique, en Grande Bretagne ou au Canada indiquent que le coût économique de cette forme d'accompagnement au cœur de la société n'est pas plus important, pour des personnes atteintes de syndrome autistique que le coût d'un placement en institution et qu'il est même moins élevé pour des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer.

Il ne s'agit donc pas d'un choix fondé sur des contraintes économiques, mais d'un véritable choix de société. Et si nous ne le faisons pas, c'est avant tout, pour des raisons culturelles.

Nous ne manquons pourtant pas de réponses généreuses, sous la forme de l'affirmation d'un droit et de son inscription dans la loi : loi sur

l'accès aux soins palliatifs ; loi sur la fin de vie ; loi sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap ; loi sur le droit au logement..., mais sans se préoccuper de l'essentiel : l'inscription de ce droit dans la réalité, ce qu'Amartya Sen appelle « l'accès au droit », sans lequel il n'y a pas de véritable droit. Nous ne manquons pas non plus d'initiatives d'envergure, impliquant des mobilisations importantes, mais toujours focalisées et 'ciblées' sur une seule composante de la vulnérabilité : le Téléthon pour les personnes atteintes de myopathies et de maladies d'origine génétique, le Plan canicule pour préserver les personnes âgées des grandes chaleurs en été, les plans Autisme, les trois Plans Alzheimer durant les huit dernières années...

Pourtant, aussi louables et essentielles que soient ces initiatives, elles traduisent chacune par défaut ce qui leur manque : une vision, une approche et une volonté globales d'accompagnement et d'insertion des personnes les plus vulnérables au cœur de notre société.

Chacune de ces initiatives a pour inconvénient de se heurter à des blocages culturels généraux qui en réduisent la portée, de laisser toujours dans l'ombre des formes de souffrance dramatiques qui n'ont pas été définies comme prioritaires, et de conduire à une compétition entre différentes formes de souffrances qui veulent chacune à juste titre être reconnues comme prioritaires.

Je crois que l'une des raisons majeures de la défiance de notre société est la perception d'un décalage, d'une dissociation croissante entre la proclamation d'un droit et l'accès réel au droit, entre le discours collectif et la réalité.

Je vous ai parlé du processus de choix libre et informé qui est l'un des piliers de la démarche éthique biomédicale depuis maintenant un demi-siècle, mais l'exercice de ce droit traduit actuellement de façon inquiétante des inégalités profondes dans notre pays.

En effet, pour une partie des personnes, le choix libre et informé peut s'exercer pleinement, allant jusqu'au droit de refuser un traitement, même quand il pourrait lui sauver la vie si la personne pense que ce n'est pas ce qu'elle souhaite. Mais pour une autre partie de la population qui vit dans des conditions de précarité, il y a un problème majeur d'accès aux soins. Il ne s'agit pas d'envisager la possibilité de refuser un traitement, il s'agit de pouvoir y accéder.

On retrouve une inégalité d'un même ordre dans le contexte des urgences hospitalières. Pour les personnes qui ont la possibilité et les moyens de bénéficier d'un réseau de santé de

ville, les urgences sont le dernier recours en cas de maladie. Pour les personnes qui ne peuvent pas bénéficier d'un réseau de santé en ville, les urgences sont le premier recours, en général trop tardif car c'est seulement au moment où la maladie se manifeste dans sa forme la plus extrême que les premiers soins vont être donnés.

« *Qu'est-ce qui devrait nous tenir éveillés la nuit* » demande Amartya Sen ? Qu'est-ce qui devrait nous empêcher de dormir ? « *Les tragédies que nous pouvons empêcher. Les injustices que nous pouvons réparer* ».

De par le monde. Et tout près de nous, dans notre pays.

Les deux millions d'enfants qui vivent sous le seuil de la pauvreté. Les enfants atteints de handicap mental, si souvent privés d'un accès à l'éducation et d'un véritable accompagnement dans des lieux proches de leur famille...

Le manque cruel d'accès aux soins palliatifs en fin de vie, et longtemps avant la fin de vie, notre tendance à isoler ou à abandonner les personnes les plus vulnérables au lieu de leur permettre de vivre parmi les autres, avec les autres. Les personnes âgées, dont le drame de la canicule a révélé le dénuement.

Les personnes atteintes de handicap mental, envoyées dans des institutions ou accompagnées par leur seule famille qui s'épuise.

Les personnes atteintes de maladies psychiatriques graves abandonnées dans la rue ou enfermées dans nos prisons. Les personnes atteintes de handicap physique dont la vie est bornée par le manque d'accès aux lieux publics et aux transports. Les personnes sans domicile au milieu de nos villes que Médecins du Monde puis « Les enfants de Don Quichotte » ont soudain rendus visibles et tirées de l'oubli en leur distribuant des tentes en plein hiver...

Et nous refusons trop souvent de reconnaître que la manière dont nous construisons notre façon de vivre ensemble se traduit aussi, dans nos pays, en termes de maladies, de souffrance, et de mort. Nous refusons de prendre en compte qu'un ouvrier âgé de 35 ans dans notre pays a une espérance moyenne de vie de sept ans inférieure à celle d'un cadre. Nous refusons de prendre en compte les travaux épidémiologiques de Michael Marmot, en Angleterre, qui indiquent que l'espérance moyenne de vie des personnes qui travaillent diminue, de haut en bas, au long de l'échelle hiérarchique. Que, pour les personnes âgées, il existe en fonction de facteurs socio-économiques et culturels datant de leur jeunesse, une différence de quinze ans dans l'âge auquel surviennent l'invalidité et la perte des fonctions

cognitives. Nous refusons de prendre en compte le rapport que l'OMS a publié en 2008 sur les déterminants sociaux de la santé.

Un mot sur les « mots » car les mots que l'on utilise dans une société non seulement traduisent des idées implicites, mais impriment aussi des idées.

Je suis très frappé par les mots qui semblent traduire un clivage entre ceux qui disent « nous » et les autres.

Pour désigner les personnes en situation de handicap ayant dépassées l'âge de 65 ans, un terme nouveau est apparu : celui de « dépendance ». La société serait constituée de personnes indépendantes (nous) et de personnes qui dépendent de nous, que l'on appelle « dépendantes ». Ce n'est pas le fait d'avoir un handicap, c'est le fait d'avoir un handicap et d'avoir plus de 65 ans. Considérer qu'une personne en situation de handicap (quelque soit son âge) puisse être définie comme « dépendante » vis-à-vis des autres s'oppose à - et constitue une régression majeure en termes de droits - par rapport à la Convention de l'ONU de décembre 2006 et la loi de février 2005.

Que cette régression soit opérée sélectivement pour les personnes âgées en situation de handicap en dit long sur le respect affiché pour leurs droits fondamentaux.

Ce terme de « dépendance » est une déclinaison, dans un contexte particulier, d'un autre terme de plus en plus utilisé, qui est celui d'« assisté ».

On est « dépendant » ou « assisté ». On est « assisté » quand la solidarité s'exprime de manière économique, on est « dépendant » quand la solidarité se manifeste en termes de santé...

Il y a une tendance, dans notre pays, à nommer, à désigner, à catégoriser qui, même à partir de la meilleure intention du monde, peut créer une discrimination. Car désigner spécifiquement une catégorie de personnes vulnérables, même pour pouvoir les aider, les isole. La Couverture maladie universelle (la CMU) a été créée à la fin des années 1990 quand on s'est aperçu que les plus démunis n'étaient, paradoxalement pas couverts par l'assurance-maladie. Mais au lieu de dire « tout le monde va être couvert par l'assurance maladie », on a dit « si vous êtes trop pauvres ou trop précaires pour être couvert par l'assurance maladie, vous aurez une assurance maladie spéciale, qu'on appellera la CMU ».

Cette démarche généreuse s'accompagnait d'une « étiquette » qui a permis paradoxalement à certains médecins d'opérer une discrimination en refusant de recevoir des patients dont le

statut précaire était attesté par le fait qu'ils étaient assurés par la CMU. Si tous les assurés étaient à l'assurance maladie, il n'y aurait pas cette possibilité de discrimination à partir de l'assurance. Même avec la meilleure intention, isoler par les termes que l'on utilise les personnes vulnérables auxquelles on veut porter aide, c'est faciliter la possibilité ultérieure d'une discrimination ou d'une exclusion.

En parlant du « Vivre ensemble » et de solidarité, l'expression de « bouclier fiscal » m'a toujours surpris. En utilisant ce terme, une partie de la société semble considérer que la solidarité, c'est-à-dire le fait de payer des impôts, est une arme contre laquelle il faut se protéger. Un « bouclier » est un moyen de protection qui permet de survivre aux coups qu'un ennemi vous porte avec son arme. Il est difficile dans un tel contexte de penser la solidarité autrement que comme un ennemi.

Le lien entre santé et économie, médecine et économie est important. Mais la dimension économique de la santé est le plus souvent abordée de manière très étrange.

La Banque mondiale évalue régulièrement le coût que représente en termes économiques, pour de nombreux pays dans le monde, le fait de ne pas avoir de système de santé performant. Ne pas avoir de système de santé performant ne se traduit pas seulement en termes de souffrance humaine, mais aussi en termes économiques, par un coût.

Mais pour les pays qui ont un système de santé développé, comme le nôtre, ce système de santé est aussi considéré uniquement comme un coût. Je trouve cela très étonnant. Un système de santé est la seule entreprise humaine que je connaisse qui coûte quand on ne l'a pas, et qui ne coûte pas quand on l'a !

Je ne comprends pas où disparaissent les bénéfiques, en simples termes économiques.

Cela me paraît une façon étrange, surréaliste et décourageante d'envisager les systèmes de santé. (Et cela indépendamment de l'idée développée par les économistes Amartya Sen et Robert Stiglitz dans le rapport qu'ils avaient remis au Président de la République, à sa demande voici 2 ans, à savoir que la santé humaine devrait, en tant que telle, être considérée comme une richesse que sur le plan économique).

Le droit à la préservation de la santé est constitutif du respect de la dignité humaine. Mais il y a plus encore dans les relations entre santé et dignité. Jonathan Mann a été le pionnier d'un mouvement qui a lié le développement de la recherche, de la prévention et de l'accès aux

soins, au respect des droits de l'homme et de la femme dans le monde.

Il y a douze ans, un an avant sa disparition, il a écrit un article intitulé « Médecine et éthique, santé publique et droits de l'homme ». Il disait dans cet article que si l'éthique médicale avait été une démarche appropriée dans le cadre du dialogue singulier entre médecin et malade, au niveau de la santé d'une population, la démarche essentielle devait être une démarche de respect des droits de l'homme.

Et il ajoutait : « une exploration de la signification de la dignité humaine et des différentes formes de violation de cette dignité - et des conséquences de ces violations sur le bien-être physique, mental et social - devrait permettre de découvrir un nouvel univers de souffrances humaines, vis-à-vis duquel le langage biomédical pourrait se révéler inapte à toute description, voire inepte ».

Faut-il avoir confiance ?

Martin Buber disait « la seule chose qui puisse être fatale à l'humanité, c'est de croire à la fatalité ». Une cinquantaine d'années plus tard, François Jacob le disait à son tour, sous une autre forme : « c'est l'espoir qui donne son sens à la vie ».

Il faut avoir l'espoir qu'il soit possible de construire une société dans laquelle la diversité, y compris dans sa dimension la plus extrême de vulnérabilité, soit considérée comme une source de richesse pour tous et non pas comme une justification à la discrimination, à l'exclusion ou à l'abandon. (*Applaudissements*)



M. DROIT. - Merci, Jean Claude Ameisen pour cet exposé qui nous a fait comprendre autrement le rapport entre représentation et réalité dans la question du « Vivre ensemble ».

La parole est à la salle, pour débattre durant une vingtaine de minutes.

M. ABDEL FATTAH. - Je suis président de l'Amitié Franco-Egyptienne, professeur de médecine au Caire. Je suis très admiratif de ce qu'a dit Jean Claude Ameisen sur les droits de l'homme, mais une question se pose sur le pouvoir judiciaire et le pouvoir biomédical. Je ne parle pas de l'éthique biomédicale, mais vous avez dit que les malades mentaux en psychiatrie sont incarcérés suite à une injonction de soins par exemple. La décision est prise par un juge, peut-être avec l'avis d'un expert. En Suède, vous dites que les malades d'Alzheimer, plutôt que de les soigner en hôpital psychiatrique ou dans les maisons de retraite médicalisées, sont soignés en famille, c'est ce que

l'on fait ici en France dans les familles d'accueil par exemple.

Soigner doit être vu comme « attirer l'attention », « s'intéresser à quelqu'un ». J'avais participé à un colloque en 1994, à l'hôpital Sainte-Anne à Paris, Robert Badinter y animait un débat sur « Soigner et punir »; Dans cette société diversifiée, avec les différences qui nous séparent sur le plan linguistique, culturel, économique, etc., et compte tenu de notre vulnérabilité à toutes et tous, ne faut-il pas réviser ce concept de « soigner et punir » à l'origine de la maltraitance ?

Les prisons sont remplies de malades mentaux dites-vous, qui ne reçoivent pas un traitement adéquat. Il n'y a ni respect des droits de l'homme ni respect de la diversité. On est stigmatisé parce que l'on est différent, que l'on a un diagnostic psychiatrique, que l'on est autiste, schizophrène, maniaco-dépressif. Il faut peut-être diminuer l'aspect répressif et disciplinaire en parallèle avec les soins. Je critique ce concept de « soigner et punir » qui était à l'origine d'une injonction de soins en France. En Italie, des malades mentaux ont été libérés à Milan.

M. AMEISEN. - Je n'ai pas parlé d'injonction de soins ni de décision de justice visant à imposer à une personne de se soigner. Ce sont des questions importantes et complexes.

J'ai parlé des décisions de justice de plus en plus nombreuses, depuis une vingtaine d'années, dans lesquelles des personnes atteintes de maladies psychiatriques graves, de schizophrénie et qui ont enfreint la loi ne sont pas considérées avant tout comme des patients, qu'il convient de soigner et d'accompagner, mais sont condamnées à la prison, dans les conditions d'emprisonnement actuels qui sont lamentables. Nous en avons été extrêmement surpris et choqués lorsque nous avons rédigé, au Comité consultatif national d'éthique, l'avis sur la santé et la médecine en prison.

Je rappelais que notre société a tendance à abandonner les personnes ayant un handicap intellectuel, cognitif, relationnel, ce qui aboutit à leur isolement en institution ou à laisser s'épuiser leur famille qui s'en occupe seule, sans aide, et qu'à cette indifférence s'ajoute la peur des personnes atteintes de maladies psychiatriques, ce qui conduit à les emprisonner.

Ce qui m'inquiète, c'est que notre société tend à devenir une société de plus en plus restreinte, de moins en moins inclusive et égalitaire. Une société où ceux qui disent « nous », ne sont ni trop jeunes - on l'a vu pour l'emploi tout à l'heure - ni trop vieux, ni trop pauvres ni trop malades ni trop handicapés, et de couleur de peau relativement

claire... Et tous les « autres » sont repoussés à la périphérie de notre société.

Cela ne date pas d'aujourd'hui, même si je pense que le phénomène s'est considérablement accru. Durant les années 1960, les sanatoriums tuberculeux ont été convertis en hôpitaux gériatriques. Ces sanatoriums avaient été construits à l'écart des villes pour éviter la contagion. Une fois qu'ils ont été fermés, quand la tuberculose est devenue une maladie curable, pourquoi a-t-on pensé que les patients qui devaient le plus bénéficier de cet éloignement et de cet isolement étaient les personnes âgées ?

M. DEVEZE (Pacte civique).- Vos problèmes de vocabulaire sont intéressants. Pour les malades, les patients, pourquoi ne pas employer le terme « se soignant » comme les Québécois qui emploient le terme « s'éduquant » pour les élèves ? Derrière, l'on retrouve la question qui fait le lien avec le débat de départ, plus politique sur comment le citoyen peut être responsable ? Comment articuler les responsabilités des citoyens, des organisations et des politiques ? C'est l'un des messages du Pacte civique.

M. AMEISEN.- Je vais vous donner un exemple qui va dans le sens de ce que vous dites. Je parlais tout à l'heure de l'importance du processus de choix libre et informé dans la démarche éthique biomédicale moderne. De plus en plus souvent, ce processus de choix libre et informé, qui procède normalement d'un dialogue dans lequel le droit de savoir comme le droit de ne pas savoir sont tous deux essentiels, est remplacé par un formulaire écrit dans lequel le droit de ne pas savoir est totalement illusoire puisque vous devez tout lire avant de signer. Le document écrit, qui devrait simplement porter témoignage du fait qu'un processus de choix libre et informé a eu lieu est devenu le substitut à ce processus.

Quelle en est la raison ? Très souvent, c'est une volonté de la part du corps médical de se protéger à titre juridique contre une plainte éventuelle concernant une mauvaise information. D'une certaine façon, le processus a gagné en force juridique ce qu'il a perdu en signification. Il y a là quelque chose qui est de l'ordre de la défiance. Et le problème devient celui de pouvoir renouer des relations entre soignants et soignés qui permettent de développer une confiance réciproque fondée sur une véritable démarche éthique, au lieu de réduire cette démarche, en la dénaturant, à une tentative de se protéger d'une plainte éventuelle du soigné contre le soignant.

La transformation de certains processus et leur inscription dans une dimension de plus en plus juridique traduit parfois implicitement des phénomènes de défiance. Il est profondément

paradoxal, et regrettable, que des processus qui visent à fonder la confiance, comme le choix libre et informé, puissent se transformer petit à petit en des conduites de défiance.

M. PABOEUF (président du CESER, région Aquitaine).- Vous avez cité Martin Buber, il nous a appris que l'important de l'humain, c'est le dialogique. C'est la relation entre « je » et « tu ». Le dialogique pour prolonger votre réflexion au-delà de la question de la santé et de la médecine m'amène à la question du politique.

Hannah Arendt disait que le « monde devenait humain dès lors que les choses du monde devenaient l'objet de dialogue » ; la question du dialogue est dans une relation à l'autre, d'une vraie rencontre qui nous renvoie aussi à Paul Ricoeur et « l'intention éthique » ou à Emmanuel Lévinas et la question de « l'expérience du visage ».

Ne sommes-nous pas tout simplement victimes de ce qu'Albert Ogien, sociologue, appelait « l'esprit gestionnaire » où l'autre se voit de plus en plus réduit à une unité de compte, qu'il s'agisse de la médecine, mais aussi des questions d'exclusion ? Je suis toujours bouleversé par le terme de « stock » de la demande d'emploi et des demandeurs d'emploi en fin de mois. L'autre est une unité de compte sur des questions financières, statistiques, etc., la question économique est réduite à une approche économétrique qui oublie d'interroger le sens et la pertinence de ces instruments comme le font brillamment Joseph Stiglitz et Mark Cassell.

Ne sommes-nous pas au-delà de la seule question du rapport à l'autre dans la médecine, dans un monde qui a oublié que la réalité était aussi une construction sociale, que les instruments ne devaient jamais être sacralisés au risque de nier ce qu'ils sont censés mesurer, notamment la question humaine si essentielle et si mal traitée aujourd'hui ?

M. AMEISEN.- Merci pour votre remarque. Martin Buber prenait comme métaphore la science, mais on peut l'étendre à toutes les démarches que vous évoquiez. Dans son livre « Je et Tu », il y a plus de 80 ans, Martin Buber disait que la science, quand elle nous parle de nous, en parle comme d'un Il ou d'une Elle vu de l'extérieur. Mais nous nous vivons comme Je qui dit Tu et attend qu'on lui dise Tu pour construire un Nous.

Et pour Buber, la question éthique majeure était : comment réintégrer ce que la science nous apprend sur nous en tant que Il ou Elle dans ces relations essentielles entre Je, Tu et Nous ? Comment réconcilier le récit que les sciences font de nous à la troisième personne avec le

récit que nous vivons à la première personne ? Comment faire en sorte que ce que nous apporte la connaissance scientifique soit mis au profit de chacun sans nous rendre étranger à nous-mêmes et aux autres ?

Le risque de coupure entre « nous » et « les autres » est toujours présent, car quoi que nous dise la science sur nous, « nous » savons que nous nous vivons avant tout comme sujet. Mais « les autres » ? Ne seraient-ils pas uniquement ce que la science en décrit de l'extérieur ?

Il faut veiller en permanence au risque de réifier les « autres ». Vous parliez des « stocks » de demandeurs d'emplois... on parle également de « flux migratoires »... Ces termes sont dangereux, car le risque de déshumanisation est grand.

Mme GONGORA.- Je suis présidente d'une association de parents d'enfants polyhandicapés et mère d'une jeune fille polyhandicapée de 25 ans. Je veux rappeler que la racine latine du mot « vulnérable » vient de vulnerare, qui veut dire « blesser ». Les personnes vulnérables sont des personnes blessées. Il y a un glissement de la langue chez les politiques. On ne parle plus de « grande dépendance » mais de « perte d'autonomie », là encore on veut cacher une réalité qui fait mal.

En tant que parents d'enfants polyhandicapés, nous tentons dans notre responsabilité de mères, qui est un état permanent, de penser autrement la prise en charge de nos jeunes polyhandicapés. Nous sommes obligés de confier nos enfants à des établissements médico-sociaux qui exercent et fabriquent une certaine contrainte sociale en déresponsabilisant les parents. Nous assistons à une déparentalisation.

Je rappelle que 6000 personnes françaises se trouvent en Belgique. Cet éloignement géographique ne peut que provoquer cette déparentalisation. Les parents n'arrivent plus à parler de leur jeune ni à émettre un projet de vie. C'est consternant.

En France, comme vous en avez témoigné, la scolarisation des enfants autistes dans les écoles dites de l'Éducation nationale est problématique. 200 000 enfants handicapés arrivent dans les écoles mais ce chiffre ne veut rien dire si l'on ne parle pas du nombre d'heures qui sont consacrées aux apprentissages et si l'on ne met pas ce chiffre à côté du nombre d'étudiants. 200 000 enfants, collégiens et lycéens sont dans les établissements d'Éducation nationale, mais seuls 10 000 étudiants handicapés sont à la faculté, à l'université. L'Éducation nationale intègre énormément mais en cours de route elle

« désintègre » car les pathologies apparaissent de plus en plus fortes.

Chez les autistes, au moment de l'adolescence, les troubles du comportement peuvent arriver beaucoup plus vite. À partir de 20 ans, le jeune polyhandicapé doit être pris en charge dans des maisons d'accueil spécialisées ou des foyers d'accueil médicalisés (MAS ou FAM). À l'intérieur, la liberté d'aller et venir du jeune polyhandicapé n'est pas respectée. Si les parents veulent sortir leur enfant pour un week-end ou pour des vacances et le remettre dans l'environnement familial, on nous répond sans cesse : « Cela va faire un déséquilibre financier ». L'important pour cette société n'est pas ce qui compte, mais ce que cela coûte.

Il y a 48 heures sur France 5, sans doute avez-vous vu un documentaire filmé par Nils Tavernier sur les familles face à la maladie. On a entendu un père, que je rejoins quelque part, qui demandait si l'on vivait dans une société décente quand des parents souhaitent la mort de leur enfant avant la leur !

M. DROIT.- Merci, Madame pour votre intervention. La réflexion sur le handicap va se poursuivre dans un instant avec la communication de Julia Kristeva, intitulée « Vivre le handicap ».

M. MARTELIN.- Je suis doctorant à l'université de Luxembourg. Un point a retenu mon attention : celui de la solidarité qui ne doit pas passer par une stigmatisation de certaines catégories de la société. Vous avez donné à ce titre l'exemple de la CMU. Or, si l'on se réfère aux travaux de recherche sur l'économie du bonheur, il se trouve qu'il existe un lien de corrélation assez fort entre la richesse individuelle et le niveau de bonheur. Dans une société, on ne peut progresser en termes de bonheur que parce qu'il existe des catégories stigmatisées dans la population.

Est-il possible de conjuguer le bonheur individuel et une véritable solidarité sans stigmatisation ?

M. AMEISEN.- C'est une excellente question. La sensation de bonheur individuel a une dimension culturelle, et nous commençons par hériter de la culture de nos sociétés, avant d'essayer de la transformer du mieux que nous pouvons. Si notre héritage culturel nous dit que notre sensation de bonheur est proportionnelle au malheur de ceux qui nous entourent, alors, en effet, l'exercice de la liberté à la recherche du bonheur apparaît inconciliable avec une véritable solidarité.

Spinoza disait que la joie est, avec la connaissance, une des rares richesses qui ne diminue pas quand on la partage, au contraire...

Dans la *Théorie des sentiments moraux*, qui a beaucoup influencé Darwin, et qu'il a écrit avant *La Richesse des nations*, le philosophe Adam Smith disait « Aussi égoïste que l'on considère l'homme, il y a à l'évidence des principes dans sa nature qui le conduisent à s'intéresser au devenir des autres, et qui lui rendent leur bonheur nécessaire, bien qu'il n'en dérive rien, excepté le plaisir de voir le bonheur des autres. ».

C'était pour lui, comme ce le sera plus tard pour Darwin, ce qu'il y a de plus riche et de plus exceptionnel dans notre nature humaine.

Si nous parvenons à faire fructifier la joie en la partageant, alors je crois qu'il y a de l'espoir pour la construction de sociétés où la recherche du bonheur peut être pleinement compatible avec la liberté, l'égalité et la solidarité.

M. DROIT.- En écoutant les débats et les analyses de Jean-Claude Ameisen, je pensais au décalage entre les approches philosophiques de ces questions, qui sont souvent statiques, et ce que nous découvrons au contraire de leur réalité, qui ne cesse de bouger. Je pensais en particulier à cette histoire de hérissons, que vous connaissez sans doute. C'est une fable assez cruelle qui servait à Schopenhauer pour décrire les relations des humains. L'hiver, les hérissons ont froid. Ils se rapprochent donc les uns des autres pour se réchauffer. Mais alors ils s'enfoncent leurs épines dans la chair. Alors ils s'éloignent, mais ils ont froid de nouveau, se rapprochent, se blessent, se rééloignent... Ils sont pris dans ce mouvement perpétuel. Voilà une manière noire de décrire le caractère à la fois sociable et insociable des hommes. Mais cette conception du « Vivre ensemble » est statique par rapport à ce que nous entrevoyons à présent de sa construction nécessaire, pas à pas. Et nous allons poursuivre, avec Julia Kristeva, la mise en lumière de cette élaboration collective.

Il est difficile de présenter Julia Kristeva, car il y a tant à dire : linguiste, sémioticienne, psychanalyste, romancière, essayiste, elle a été membre du CESE, a reçu en 2004 le prix Holberg, l'équivalent du Prix Nobel pour les sciences humaines. Elle a aussi été chargée par le Président Jacques Chirac d'une mission sur le handicap. C'est de ce thème qu'elle va nous parler à présent. Nous pensons généralement le rapport aux handicapés en termes d'intégration. Julia Kristeva va nous en parler en termes d'interaction, en pensant les personnes handicapées comme des sujets politiques. Ce changement d'approche mérite d'être entendu puis débattu.



Vivre avec le handicap



Julia Kristeva, psychanalyste, écrivain, prix Holberg

Julia Kristeva est écrivain, psychanalyste, professeur émérite à l'Université Paris 7 - Diderot et membre titulaire de la Société psychanalytique de Paris. Docteur *Honoris Causa* de nombreuses universités aux États-Unis, au Canada et en Europe où elle enseigne régulièrement, elle est la première lauréate en décembre 2004 du Prix Holberg, et a obtenu le Prix Hannah Arendt en décembre 2006 et le Prix Vaclav Havel en 2008.

Auteur d'une trentaine d'ouvrages, parmi lesquels : *La Haine et le Pardon*, (Fayard, 2005) ; *Cet incroyable besoin de croire*, (Bayard, 2007) ; *Leur regard perce nos ombres*, avec Jean Vanier, (Fayard, 2011).

Mme KRISTEVA.- Merci Roger-Pol Droit et merci, chers amis, de votre présence, merci au Conseil économique, social et environnemental, que je connais bien, d'avoir pris cette initiative. Je suis heureuse de retrouver ces lieux !

À l'heure de la globalisation, le Bien ayant perdu ses repères, on lui oppose le Mal, ou plutôt l'axe du Mal contre lequel l'humanité terrifiée est sommée de se mobiliser. Je soutiens pourtant que l'humanité n'a jamais eu d'ambition aussi rebelle, aussi libre et aussi humaine qu'aujourd'hui. Et c'est dans ce contexte qu'émergent de nouveaux sujets politiques tels que le troisième âge avec la grande dépendance ou les personnes en situation de handicap. Une même terminologie politiquement correcte tend à les englober dans la catégorie de la « fragilité » ou de la « vulnérabilité ». Cette préoccupation ne relève pas seulement d'un souci financier, aggravé par la crise économique : il s'agit ni plus ni moins que d'une volonté de refonder l'humanisme. Mais le pari sur les personnes handicapées comme sujets politiques d'un humanisme à réinventer n'est pas non plus une nouvelle mythologie de l'amour ; j'y verrais plutôt un défi à la nature et au tragique, ainsi que le désir des hommes et des femmes de vaincre la plus insurmontable des peurs - celle qui nous confronte à nos limites d'êtres vivants.

Comment inscrire dans la conception même de l'humain - et par conséquent dans la philosophie et la pratique politique - la part de destructivité et de vulnérabilité constitutive de l'identité humaine ? En vous parlant du handicap, c'est donc au destin moderne de l'humanisme que je voudrais que nous réfléchissions aujourd'hui.

I. QU'EST-CE QUE LE HANDICAP ?

1) Fragilités et singularités.

Depuis les Lumières et jusqu'à la Déclaration des droits de l'Homme de 1948, les démocraties ont appris, avec le succès mais aussi avec les crimes que nous connaissons, à intégrer tant bien que mal, les exclusions sociales, religieuses, ethniques et raciales. Mais face au handicap, le pacte social se trouve confronté à quelque chose d'encore impensé : la peur du déficit, la blessure narcissique ou la castration (divers termes techniques viennent à la rescousse mais échouent pourtant à chaque fois à spécifier l'exclusion dont il s'agit). Car, à travers ces irrémédiables, le handicap nous confronte à la mort physique et psychique, ou pour le dire autrement, à la mortalité à l'œuvre en nous. D'où la terrible angoisse qu'il éveille en nous, et qui entraîne des réactions de rejet, d'indifférence, ou d'arrogance.

Avant d'assurer à l'Unesco en 2005 l'organisation des États généraux sur le handicap, j'avais rédigé

en 2003 une « Lettre ouverte au Président de la République sur les citoyens en situation de handicap - à l'usage de ceux qui le sont et de ceux qui ne le sont pas » en réponse au chantier « Handicap » lancé par le Président Jacques Chirac. Depuis, la Loi de 2005 et les décrets d'application qui instaurent la « compensation personnalisée du handicap » ont marqué une nouvelle étape ; toutefois les défaillances persistent et l'on assiste à une certaine démobilité de l'opinion dont le corollaire est la colère des intéressés. Pourtant la terminologie de la « fragilité » et de la « vulnérabilité » ne manque pas de se généraliser. Je voudrais l'aborder au regard de la personne handicapée, pour éclairer le nouvel humanisme qui se cherche dans ce contexte.

Permettez-moi d'abord de revenir sur cette exclusion si particulière qui frappe les personnes handicapées. Les handicaps sont multiples et singuliers : ils peuvent être moteurs, sensoriels, psychiques et mentaux. Chaque handicapé vit sa situation de manière spécifique, différente, unique. Si la science cerne peu à peu les différentes formes de handicap et les manières de les prévenir et de les accompagner pour un meilleur épanouissement de la personne handicapée, il lui manque encore d'être sous-tendue à la fois par une philosophie spécifique de la vie handicapée et par une fraternité adaptée à la singularité des personnes en situation de handicap. En effet, et bien que l'accompagnement personnalisé commence par l'empathie, comment garantir la meilleure interaction avec la personne handicapée, favorisant la créativité des deux parties, sans s'épargner ni la connaissance incommensurable du mal-être du handicapé, ni le combat pour la reconnaissance et la compensation de ses droits à l'intérieur du pacte social visant à le désenclaver de la marge compassionnelle où l'on a tendance à l'isoler, fut-ce avec amour ? La formation des personnes accompagnantes - des aides soignants en passant par l'école et l'entreprise jusqu'aux divers spécialistes - reste le maillon faible de la chaîne de la « compensation » voulue par la loi. Or c'est dans la famille que commence cet accompagnement, et par conséquent l'humanisme à refonder sur lequel je voudrais que nous réfléchissions.

2) Quel accompagnement maternel ?

Parmi les acteurs principaux des fragilités, il faut d'abord s'interroger sur les mères en général, et sur les mères d'enfants handicapés en particulier. Dans le « désir naturel » d'avoir un enfant comme tous les autres, je décèle l'idéologie naturaliste de l'« instinct maternel », qui suppose non seulement que « la femme » est naturellement une génitrice,

mais que son désir est celui du « sens commun », de la « norme ». Productiviste, consumériste et hédoniste, cette idéologie enferme les mères dans le rôle de gardiennes de la norme, et dénie ce que j'appelle, le sens maternel de la fragilité.

Lors du forum du CESE pour la Journée des femmes battues, j'ai ainsi pu constater que les intervenantes, pourtant révoltées et meurtries, avaient intériorisé ce que LA société (en réalité : une société imaginaire, calquée sur la norme de la performance et de la réussite) demande aux parents, et plus encore aux mères : que leurs enfants gagnent la meilleure place dans un système compétitif, et cela au détriment de leur singularité. Alors que, pour ma part, j'aurais eu tendance à dire : « *J'aime mon enfant tel qu'il est, je voudrais l'aider à découvrir ses désirs et à les réaliser selon ses possibilités* ».

Je le dis souvent : la sécularisation que le siècle des Lumières nous a léguée avec tous les bénéfices de la liberté et du respect des droits de l'homme, est pourtant la seule civilisation à laquelle manque un discours sur la maternité. Nous avons le « modèle » maternel du consumérisme (les enfants consommateurs) ; celui de la pédiatrie (la réparation du corps remplaçant la vie intérieure) ou, à la limite, celui de la pédopsychiatrie (quand cette vie intérieure s'avère trop douloureuse et gênante). On doit à la psychanalyse la formule de la « suffisamment bonne mère » (cette chimère inventée non sans humour par le meilleur psychanalyste en la matière, l'Anglais Donald Woods Winnicott), autrement dit celle qui est capable de jouer avec l'enfant. Il n'est toutefois pas sûr que celle-ci soit capable de « dépassionner » la passion maternelle - c'est-à-dire de se déprendre de l'emprise possessive qu'une mère a tendance à exercer sur « son » enfant imaginaire (qu'il soit enfant-objet ou enfant-roi) - afin de penser du point de vue de l'autre.

Fallait-il être une sainte, comme Thérèse d'Avila, pour construire une autre maternité, qu'elle définit ainsi : « *ne pas seulement jouir de soi et pour soi* », mais « *penser du point de vue de l'autre* » et « *ne jamais se lier les mains* » ? Cette maternité « symbolique » des mères, sur laquelle médite Thérèse, et qui est la maternité des soignantes, des enseignantes, des assistantes sociales etc., exige qu'une femme puisse envisager que l'enfant n'est ni « Moi » ni « mon objet » qui réussit là où j'ai échoué, mais le premier sujet de l'humanisation, au sens fort d'un pacte entre personnes différentes.

La maternité symbolique est un processus constant d'adoption d'étrangetés, mais aussi de re-naissances permanentes, avec la capacité de

susciter et d'encourager la séparation optimale entre la mère et l'enfant et la créativité de ce « nouvel autre » qu'est l'enfant. L'École des parents- qui paraît-il existe - devrait apprendre cette philosophie de la parentalité à tous, à commencer par les parents d'enfants valides.

Pour la mère d'un enfant handicapé, le processus est le même. À cette différence près, et elle est éprouvante, qu'il lui faut accompagner, traverser et traduire la rencontre avec cette irrémédiable différence qu'est la déficience.

Il nous manque un véritable accompagnement de la parentalité (père et mère), et ce manque est encore plus cruel face à la détresse des mères d'enfants handicapés. Coupables et chargées de honte, meurtries à jamais, certaines mères s'écroulent ; d'autres - rarement, mais cela arrive - abandonnent l'enfant. Trois possibilités existent : soit la mère n'admet pas, au fond d'elle-même, la déficience neurologique, sensorielle, motrice, etc., de son enfant, et s'enferme dans un hors-monde à deux, monade imaginaire et idéalisée qui se transforme vite en guerre sans issue avec l'intraitable réalité sociale ; soit la mère glorifie ce déni jusqu'à considérer le handicap comme un signe d'élection (rejoignant ainsi certaines croyances religieuses) et essaie de trouver ou de créer une communauté protégée ; ou bien encore, cette déficience confronte les deux parents à leur propre vulnérabilité, et à sa profondeur jusque-là ignorée, et donc à leur propre mort, ce qui entraîne dépression et désocialisation.

3) Penser la mortalité.

Ici, je ne parle pas de la mort abstraite dont traite la philosophie, ni même des soins de l'extrême vieillesse, mais du contact symbolique, imaginaire et réel, qu'un être humain est capable d'éprouver avec sa propre mortalité en cours, et ce, tout au long de la vie. La psychanalyse nous a appris que l'inconscient est une mise en acte non seulement des désirs, mais aussi de la destruction de soi et d'autrui. Certains traumas et désordres psychosomatiques exhibent la place centrale de la mortalité dans le psychisme de l'être parlant, ainsi que son rôle majeur dans les activités créatrices, comme par exemple l'art et la littérature.

Élucider cette « mise à mort » en soi, traverser ces abîmes en éclairant leurs logiques, c'est se rendre capable - et à ce prix seulement - de cet « exil de soi » qui permet à un homme, à une femme, de penser du point de vue d'un autre - autrement désirant et éphémère. En ce sens, la formation de tous les intervenants dans la chaîne du handicap et de sa compensation ne saurait éviter cette problématique centrale.

4) Définir la personne handicapée comme « sujet politique ».

La sexualité des personnes handicapées est devenue un problème parlementaire : je pense au projet de loi de M. Chossy demandant au Parlement de légaliser un statut d'assistantat sexuel et à la réponse de Mme Bachelot qui semblait être une fin de non recevoir. On peut hésiter à légaliser les « assistant(e)s sexuel(le)s » (je préfère parler d'un « accompagnement psycho-sexuel ») pour les personnes handicapées, mais si « le sexe, c'est le corps pensé par le sujet », selon les mots de Simone de Beauvoir traduisant Freud, il est nécessaire que l'accompagnement personnalisé du handicap, voulu par la loi de 2005, affronte ce tabou de la sexualité.

Je voudrais ajouter quelques autres états limites du corps social qui nous invitent à prendre en compte la fragilisation de la condition humaine. Parmi ces états limites, la crise de l'adolescence - de l'anorexie et la toxicomanie, en passant par le vandalisme, les tournantes et les crimes sexuels - signale ce que j'appelle une « maladie d'idéalité » dont souffre cette classe d'âge et dont les risques s'aggravent en période de crise générale des idéaux (bien plus que des idéologies). Sur un autre registre enfin, les désastres écologiques, avec tsunami, épidémies et autres catastrophes nucléaires imposent un climat apocalyptique où le nihilisme côtoie le catastrophisme et la dépression nationale. Mais ces situations ont fait apparaître aussi de forts élans de solidarité des peuples qui se mobilisent pour des causes humanitaires. Je n'ai signalé que quelques unes de ces nouvelles expériences modernes du tragique, qui demandent à l'humanité de donner un sens à son être même, à la naissance, à la mort, à la reproduction, mais aussi aux limites de l'espèce humaine elle-même ainsi que des conditions de notre existence.

Dans ce contexte de fragilité/vulnérabilité, je reviens à la personne handicapée. En prêtant une écoute complice à la singularité de cette exclusion dont souffrent les personnes handicapées, il nous paraît alors évident qu'elle nous concerne dans la mesure où, quand nos résistances s'effritent et que se fissure le « château intérieur », ce manque à être s'avère être aussi le nôtre. Reconnaître ce manque en moi m'aidera à découvrir l'incommensurable sujet dans le corps déficient, afin de construire un projet de vie commune ; projet dans lequel ma peur de la castration, de la blessure narcissique, de la tare, de la mort, jusque-là refoulée, se transformera en attention, en patience, en solidarité susceptible d'affiner mon être au monde. En partageant, dans cette rencontre, l'exclusion du sujet handicapé, celui-ci

pourrait peut-être devenir non pas mon analyste, mais mon analyseur ? Et partager signifierait alors : prendre part à la particularité, par-delà la séparation que nous imposent nos destins ; participer, sans gommer le fait que chacun est « à part », et tout en reconnaissant « sa part » impartageable, la part de l'irréductible auquel le sujet handicapé est confronté. Et si c'était cela la face intime du nouvel humanisme ?

Vous l'avez compris, tout en cohabitant avec la fragilité qui nous assaille aujourd'hui, j'essaie de vous confier une expérience qui ne se résume pas à cette catégorie trop large et qui, sous prétexte d'intégrer toutes les « exclusions » ou « anomalies », risque d'en effacer les singularités. Les fragilités, au pluriel, nous invitent à construire non pas un « humanisme de tous fragiles » (comme on a pu dire : « tous juifs » ou « tous gays »), mais un « humanisme des singularités partageables ».

Mais cet humanisme des fragilités au pluriel, à la refondation duquel m'invite le handicap, se heurte à un certain discrédit aujourd'hui : combien de crimes au nom de l'humanisme ? Combien d'oublis, de négligences, de corruptions aussi, qui ont perverti ses « valeurs », quand ils ne les ont pas fait s'échouer dans le sectarisme et le dogmatisme ? Nombre de philosophes modernes discréditent ainsi l'humanisme, en le présentant comme une utopie idéaliste et occidentaliste ; tandis que l'opinion, cernée pas le mal-être et la crise, semble lui substituer soit la ruée vers le « gagner plus » hyperconnecté et immédiat, soit le désespoir d'une amère indignation. Aussi ai-je intitulé « Oser l'humanisme » la conférence que j'ai prononcée en avril dernier à la rencontre organisée entre croyants et non-croyants à la Sorbonne.

UN NOUVEL HUMANISME.

Pourquoi le handicap touche-t-il au cœur de l'humanisme et de la possibilité, voire de la nécessité de le refonder ?

L'humanisme de la Renaissance et des Lumières se détache de l'humanisme chrétien, mais il en porte plus ou moins implicitement et consciemment la logique profonde. Pour cette raison, mais aussi face aux faiblesses, mollesse, compromissions et, je l'ai dit, aux crimes commis en son nom, beaucoup se plaisent à le caricaturer.

1) La double métaphysique de l'humanolâtrie.

En effet, inspirée par Nietzsche et son « crépuscule des dieux », la philosophie contemporaine qui mène une critique de l'humanisme, brocarde en lui une « métaphysique de l'humanolâtrie ». Il y aurait, d'un côté, un humanisme misérabiliste et « bionégatif », désastreux succédané du

christianisme expiatoire ; de l'autre, l'humanisme du Surhomme qui se tourne vers l'Antiquité, et ne connaît que le pathos de l'enthousiasme. Pris dans cette alternative qui piège l'inavouable « humanolâtrie », l'homme de l'humanisme post-chrétien ne serait ainsi rien d'autre, selon ces critiques, qu'un... « homme handicapé ».

2) Les Lumières françaises.

La réduction de l'humanisme à ces deux extrêmes (victime plus ou moins indignée d'un côté, héros plus ou moins médiatisé de l'autre) méconnaît l'expérience spécifique et complexe des personnes en situation de handicap, et oublie une composante essentielle de l'humanisme des Lumières, notamment celle de Diderot se penchant sur le handicap. Sa « *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient* » de 1749, ouvre la voie à la transformation de l'invalidé en sujet politique. Au cœur même de la norme sociale, Diderot introduit l'obligation politique de garantir le droit à l'altérité. Mais au respect de la différence spécifique de la personne infirme que pratique l'humanisme religieux, il ajoute la responsabilité du groupe vis-à-vis de l'irréparable. La notion du sujet politique comme un sujet co-opératif s'esquisse alors, au titre de partenariat, dans l'espace politique compris, non comme une « intégration » (de quelqu'un qui serait à l'origine étranger au pacte social), mais comme une interaction d'éléments différents. C'est ainsi une nouvelle humanité politique interactive qui est appelée à se consolider. Plus encore, Diderot dépasse cette dimension « horizontale » du nouvel humanisme politique (au sens d'un partenariat à la surface de la chaîne humaine) avec sa « *Lettre sur les sourds et les muets* » de 1751, qui procède par glissements de sens pour s'adresser, par-delà les handicapés, à tous ceux qui « ne savent plus ni écouter ni entendre ». De la sorte l'encyclopédiste ne fait pas que s'attaquer à l'obscurantisme et en appeler à la liberté de pensée sous la monarchie, il s'adresse à l'espace intérieur de chacun, à la représentation psychique, à l'expérience subjective de ce que « écouter » et « entendre » veulent dire. Dans le nouvel humanisme des Lumières que Diderot esquisse sur le terrain du handicap, la solidarité politique et économique s'accompagne d'emblée d'une complicité psycho-pratique avec le « tout autre » : un « corpus mysticum », dira Kant (*Critique de la raison pure*, 1781) en amplifiant l'appel participatif du philosophe français. Mais le mot « mystique » dérange ? Il rappelle qu'il n'y pas de « sens » sans « union » avec l'autre. Faisons alors un pas de plus.

3) Hyperconnectivité et technologie, ou espaces intérieurs et langages amoureux.

Que devient cet humanisme qui revendique si fortement l'ambition éthique de son interaction politique lorsque dans le contexte du troisième millénaire un nouveau paramètre s'impose : « Il y a toujours de l'information » (ce qui équivaut à : « Notre Dieu l'information, la « com ») ? Assistons-nous à la disparition de l'espace intérieur, que Diderot cherchait déjà à réhabiliter en faisant un détour par les sourds et muets ? Ou, au contraire, verrons-nous le surgissement de surprenantes complexités de situations, de sensations et de sens, qui nécessiteront une continuelle créativité de la part de chacun, de chacune ?

La justesse de l'humanisme ne réside pas tant dans le fait d'avoir mis en valeur le souci pour la vulnérabilité essentielle des humains afin de la « prendre en charge », souci que la société du spectacle et de la crise permanente a tendance à oublier ou interdire ; elle réside dans la découverte que le désir et l'élan amoureux étant co-substantiels aux vulnérabilités, ces vulnérabilités sont autant de potentialités créatives qui parlent des langages amoureux. Tel pourrait être le ressort intime de l'humanisme politique.

L'instituteur de la République se distinguait par un investissement amoureux de son lien pédagogique : et sur lui s'est fondée la République comme « corpus mysticum ». Or c'est bien cet « investissement » affectif, j'ose même dire, passionné, amoureux, qu'il nous revient de construire. Et le moins que l'on puisse dire est qu'il manque aussi bien à l'école qu'aux personnes accompagnants les singularités vulnérables. Serait-ce la faute de la science, de la technique qui recouvrent et résorbent la proximité ? Pas seulement. Bien qu'aujourd'hui resurgissent encore les vieilles phobies contre la technique supposée dénaturer la sacro-sainte « nature humaine » : ainsi l'intervention de la science *in utero* ou sur l'ADN pour remédier aux malformations ou aux maladies, provoque le laisser-faire des uns et les résistances effrayées des autres. Pourtant, l'« automanipulation de l'être humain » (selon la formule du jésuite Karl Rahner) n'a pas débuté à l'ère atomique, ni à celle des cellules souches, mais semble coextensive à Homo Sapiens dès qu'il a été capable de langage et de diverses techniques.

Certains prétendent aussi qu'il suffirait de donner libre cours à la « com », à la finance, à l'entreprise et aux technologies intelligentes qui engendreraient la version « troisième millénaire » de l'humanisme, pour que naisse un sujet nouveau, « affiné et coopératif, jouant avec lui-même », même s'il est conscient que « des conflits intenses » l'attendent entre-temps.

Pour quand, pour qui, et où, une telle humanité aussi coopérative que sur « Facebook » ? Nous venons de le constater avec ce que l'on appelle le « printemps arabe » : le chemin est long entre le désir d'en découdre, allumé par SMS, et la mise en oeuvre d'une véritable liberté démocratique.

Cette attitude qui se veut moderne néglige un aspect important de la séduction religieuse qui s'exerce partout dans la globalisation, malgré la peur que suscitent les heurts entre religions. Sous l'engouement vers les « spiritualités », une autre vision de l'humain se dessine aujourd'hui qui, en contrepoint à l'âge de la biotechnique, découvre et développe l'intelligence de la spécificité intime. Je cherche, je découvre, j'entends, je partage le langage singulier de cet homme-ci, de cette femme-là : c'est l'haecceitas de Duns Scot, le « ceci » - qui n'est pas nécessairement l'infirmes, bien qu'il puisse l'être. J'INVESTIS une nouvelle singularité, son monde inconnu, et non plus « manquant », « anormal » ou « obstiné » dans sa tension vers la « norme universelle », mais simplement et non moins radicalement spécifique et libre. Rappelons-nous qu'« investir » vient du sanscrit +sradh, +kred, en latin CREDO. J'investis le différent, le singulier, le vulnérable, le déficient : je lui fais confiance, et lui aussi. Réciprocité des confiances : RELIANCE, fondement du lien inter-psychique, approfondissement de l'intra-psychique.

L'attrait qu'exercent les spiritualités traditionnelles réside dans cette prise en compte de l'espace intérieur et dans son dépassement dans un mouvement d'ascèse, de purification et de transcendance. Pour être verticale (ascension vers le haut et la pureté), cette dimension de l'*Homo sapiens* et sa doublure qu'est l'*Homo religiosus* n'est pas exclusivement ascétique, mais comporte son enfer comme son paradis. Elle a ouvert la voie à la complexité psychosexuelle, voire à la liberté de l'expérience intérieure. « *Ego Affectus est* » et « *Credo Experto* » (avait dit saint Bernard, moine guerrier et homme amoureux, croisé, contemporain des troubadours et précurseur de la Renaissance) ; « Je demande à Dieu de me laisser libre de Dieu » (avait insisté Maître Eckhart, légua son vocabulaire mystique à la philosophie allemande) ; « Jouez, mes sœurs, aux échecs, oui, pour faire échec et mat au Seigneur » (avait suggéré Thérèse d'Avila).

Parmi les accompagnements de ce dépassement de soi avec l'autre, tels que nous les proposent les sciences de l'homme, issues des Lumières, la psychanalyse est peut-être la plus apte à aborder ce territoire que revendiquent les « spiritualités ». En effet ce n'est pas un Soi idéal, hanté par le souci de dominer sa « matière » que nous lègue

la percée freudienne, mais une subjectivation déjà « dialogique » et « en chemin », « en procès », foncièrement hétérogène, innovante lorsque nos vulnérabilités essentielles sont investies par celles des autres. En reconnaissant cette hétérogénéité (moi-autre, biologie-sens, etc.), ce déséquilibre, cette position frontalière de l'être parlant, nous reconnaissons qu'autrui est tout autant source de fragilité que de créativité. Dans cette perspective, la psychanalyse participe à la refondation du nouvel humanisme.

En disant que les êtres parlants sont des « singularités instables et innovantes », plutôt que « vulnérables » ou « fragiles », nous mettons l'accent sur la singularité qui se partage dans la chaîne politique plurielle, si, et seulement si, cette dernière ajoute à la solidarité du groupe envers chacun de ses membres la profondeur de l'espace intérieur.

En ce sens, l'expérience psychanalytique invite l'humanisme contemporain à se vivre comme un érotisme, au sens étymologique du terme : comme désir et plaisir de vivre ensemble, l'érotisme dont il s'agit est la face solaire de la fragilité, aux antipodes de la domination par le sexe. Je l'entends dans l'élan du lien, du contact et de la liaison que la personne la plus handicapée éprouve et manifeste, par sa subjectivité, si nous sommes capables de la déchiffrer.

Nous pouvons dire alors que l'humanisme est une politique si et seulement s'il est un érotisme.

4) La diversité serait-elle une vulnérabilité ? Chinois et Européens.

La rencontre des cultures est certainement l'autre défi à l'humanisme, auquel nous confronte aujourd'hui la globalisation. L'exemple du monde arabe et ses conséquences sont un événement et une épreuve majeurs de cet universalisme dans la diversité qui se cherche.

Prenons-en un autre, des plus significatifs : la rencontre de la tradition chinoise avec celle du monothéisme juif et chrétien. Contemporain de la mission jésuite en Chine, Leibniz considère, avec ces Pères, que les Chinois non seulement ne connaissent pas « notre Dieu », mais qu'ils comprennent la matière elle-même comme pourvue d'une sorte d'intelligence, de Loi, « LI », « substance subtile accompagnée de perception ». Cette « pensée chinoise » induirait une manière d'être qui n'opère pas avec notre sens de la « vérité », mais implique que « vie, savoir, autorité en chinois, sont pris anthropopatos ». Il y aurait, en somme, un « humanisme chinois plus à l'aise dans une adaptation à la logique de l'entreprise et de la connexion, où le Soi se réduit à un point d'impact des infinis replis cosmiques

et sociaux, aujourd'hui clairement nationaux, qui parviennent à l'annuler.

En revanche, héritée des monothéismes judéo-chrétien, la permanente déconstruction/construction qui distingue l'humanisme européen dans son aspiration universelle serait-elle un handicap qui risque d'empêcher notre compétitivité ? Un vestige du vieux monde, à balayer par ces avancées techniques supposées engendrer « en elles-mêmes » les sujets « pacifiés » et « coopératifs » d'un avenir angélique post-apocalyptique ?

Je soutiens au contraire que l'humanité globalisée cherche une rencontre entre, d'une part, l'adaptabilité chinoise aux intelligences cosmiques et sociales et, de l'autre, l'interaction politique entre les complexités psycho-somatiques dont Proust résume ainsi l'humanisme post-chrétien : « *Les malades se sentent plus près de leur âme* » (Proust, *Les Plaisirs et les Jours*, Pl., 1871, p. 6).

La refondation de l'humanisme dépend aussi de cette rencontre. Mais avons-nous encore une âme ?

5) De l'univers au multivers.

Je n'ai esquissé que quelques uns des mondes qui constituent cette humanité universelle qui nous apparaît désormais, non plus comme un univers, mais comme un « multivers ». Jusqu'à récemment, la philosophie métaphysique précédait la physique. Désormais, c'est la physique et notamment l'astrophysique qui remodelent la compréhension de l'humain. J'emprunterai donc à la théorie des « supercordes » de la physique quantique (qui fait proliférer les univers possibles, et l'inflation qui les pousse à exister) la métaphore du MULTIVERS. Une méta-loi gouverne l'ensemble : il y a une humanité universelle. Mais chacune de ses composantes est d'une finesse si singulière dans sa vulnérabilité, que la loi générale revêt des modalités différentes. Si l'humanité universelle est un multivers, c'est l'humanité politique qui doit lui donner les conditions de réalisation sur cette Terre. L'image la plus simple, la plus fragile aussi évidemment (celle que cherche à exprimer mon titre : « *Vivre le handicap* »), et pour cela même la plus joyeuse, serait celle du champagne dont chacun de nous dans sa singularité représenterait une bulle pétillante et éphémère.

Le handicap nous confronte à une fragilité irréparable et le but de cette réflexion est précisément de nous conduire à mieux interagir avec les personnes qui « vivent le handicap ». En ce sens l'universalisme des Lumières nous apparaît aujourd'hui comme étant le seul permettant

d'envisager des passerelles nécessaires pour relier les îlots du tragique moderne, ces laissés - pour - compte de l'irréparable ou encore de la « dette » ; et non seulement de les envisager, mais peut être aussi de les créer, afin de dessiner les grandes lignes d'un humanisme du multivers.



M. DROIT.- Merci pour cet exposé qui nous a fait comprendre que la question du vivre avec le handicap n'est pas simplement un problème de moyens, une question de fait. Elle engage aussi une multitude de perspectives à la fois théoriques, philosophiques, culturelles et spirituelles.

Je propose une séquence de questions.

M. FATTAH.- J'ai eu beaucoup de plaisir à écouter Mme Kristeva. J'ai compris qu'il y a une créativité dans les vulnérabilités et c'est très important. Je profite de lancer devant madame la secrétaire d'État l'idée de modifier le mot handicapé, qui est un mot anglais qui a perdu son sens, pour le remplacer par le mot vulnérable. Ce sera plus créatif pour le patient handicapé quel que soit son handicap.

Ma propre définition de base, en tant qu'auteur de la vulnérabilité en France (1995) quand je l'ai définie consistait en une prédisposition à une anomalie et non pas en une maladie. Ce mot, quelqu'un l'a repris en France dans les facultés de psychologie à Bordeaux, à Dijon, à Paris.

Je reviens vers vous, madame, pour dire que je suis tout à fait en accord avec vous mais il faut, après le mot handicap, trouver un nouveau mot pour ni stigmatiser, ni exclure. Je sais que c'est difficile à faire mais cela sert à quoi de changer les maisons des handicapés et la COTOREP pour les transformer en maison départementale du handicap ? Il faut plutôt les appeler les maisons départementales des vulnérables, par exemple, ou un mot plus poétique.

M. DROIT.- Merci. Madame Kristeva, que pensez-vous de cette suggestion ?

Mme KRISTEVA.- Je suis très sensible à ce que dit Monsieur. J'écoute depuis ce matin ces interventions qui m'intéressent beaucoup. Je sais qu'il y a toute une campagne menée par un certain nombre de personnes handicapées qui s'insurgent contre ce mot et je comprends cet agacement. Il est vrai que son étymologie anglaise, qui a trait aux courses de chevaux et à l'obligation pour certains chevaux de porter un poids plus lourd pour égaliser les chances, ne correspond à rien de réel. Mais il reste difficile de trouver un terme adéquat pour remplacer celui de « handicap ».

Ce que vous proposez consiste à englober cette particularité qu'est l'exclusion du handicap dans une vulnérabilité qui peut concerner aussi bien la santé que des problèmes sociaux, toutes sortes d'exclusion de type racial, etc. Or nous sommes devant la nécessité de montrer combien ce qu'on appelle handicap présente des particularités puissantes et suscite des exclusions drastiques de la part d'une opinion non préparée. Il ne nous faut donc pas perdre de vue la spécificité et les limites que la vie nous donne, et en même temps - et c'était le sens de mon intervention - ne pas mettre toutes ces personnes dans une seule catégorie. Il s'agit au contraire de créer - et la loi va dans ce sens - un accompagnement personnalisé et le plus personnalisé possible. J'ajouterais même que l'accompagnement ne doit pas seulement être personnalisé en ce sens que l'on va trouver telle somme d'argent pour l'un et telle somme pour l'autre, que l'on va trouver telle école pour l'un et telle école pour l'autre, mais qu'il doit s'agir d'un accueil à la vie psychique de chaque citoyen, et cela afin de se confronter au handicap et de trouver sa propre vulnérabilité, ses propres handicaps et de rendre ainsi le lien social plus humain.

Il s'agit donc d'une espèce de tremplin pour plus de spiritualité, si ce terme ne fait pas peur. En termes laïcs, j'appelle cela les « psycho pratiques ». Je passe ainsi de la question du temps de l'accompagnement à une question éthique qui nous interpelle en tant qu'humanistes : comment faire face à l'empiètement du religieux dans ce domaine ?

Vous parliez, Monsieur, du monde arabe. Pourquoi les Frères musulmans ont-ils tellement de succès ? En grande partie parce que ce sont eux qui se sont occupés des malades et des handicapés, - bien qu'ils aient fait plein d'autres choses moins avouables. En tous les cas, l'impact sur les populations vient du fait que nous n'arrivons plus à créer cette empathie avec la souffrance.

M. BOUTHORS.- En vous écoutant, Julia Kristeva, j'avais en mémoire un certain nombre d'images du film que je suis allé voir hier soir parce que cela me paraissait un film phénomène social qu'il fallait bien essayer de comprendre, même si je ne m'étais pas précipité pour le voir au début, c'est le film *Intouchables*.

Dans ce film, il y a des scènes qui correspondent par moments, pièce pour pièce, avec des éléments de ce que vous avez dit, des situations que vous avez évoquées et entre autres le fait que le personnage, le seul à même d'établir une relation avec le personnage du handicapé tétraplégique,

c'est celui qui a déjà vécu l'expérience de l'exclusion, de ne pas avoir de père, de mère, etc.

Je voudrais simplement vous demander - on ne peut pas faire une théorie là-dessus - comment vous regardez le fait qu'aujourd'hui, en quelques semaines, ce film a été plébiscité par pratiquement dix millions de Français ? Cela change, c'est tout à fait inattendu parce que d'habitude on n'a pas ce genre de chose sur l'écran pour attirer le monde.

Mme KRISTEVA.- La question que vous posez comporte sa réponse et rejoint ce que nous venons de dire et ce que j'essaie de dire depuis tout à l'heure, à savoir que nous sommes dans un moment de crise de l'humanisme dont nous ne mesurons pas tout à fait la portée, dont nous percevons un certain nombre de failles mais en surface, sans aller en profondeur. Or si l'on va plus en profondeur, on s'aperçoit qu'il nous manque une prise en compte de l'expérience intérieure des fragilités, ou plus exactement des particularités fragiles. Ces expériences ont été arraisonnées, capitalisées, voire parfois manipulées par l'histoire des religions. Tous les ordres caritatifs ont été fondés pour faire face à cette situation mais très souvent cette compassion a dégénéré, nous le savons, en abus.

Comment répondre à ces différentes problématiques ? Est-ce que le fait de créer la MDPH suffit ? C'est en effet formidable, on fait beaucoup, mais pour que cela réponde à ce que le film montre, il faudrait que les personnels intervenants aient non seulement une compétence scientifique (qu'ils n'ont pas), mais aussi une compétence humaine qui passe par une formation en psychologie (qui n'est pas du tout prise en compte dans la formation actuelle) et, plus globalement, par une prise en compte par la population tout entière de cette dimension de l'humain.

Comment cela se passe-t-il en effet dans l'éducation générale ? Je reprends une idée du Président Sarkozy sur la « nouvelle laïcité » ; ce terme qui nous a beaucoup choqués, moi la première, parce que je pensais qu'il s'agissait toujours de la même laïcité, celle à laquelle j'avais toujours moi-même pensé. Pourquoi l'appeler nouvelle ? Cette laïcité compassionnelle et complice, entrant en osmose avec les souffrances de l'autre pour l'accompagner, j'ai toujours pensé que c'était la même et la vraie laïcité. Oui, je le pense, mais tout le monde n'est pas de cet avis comme en témoigne la technocratisation croissante des esprits.

Donc réhabilitons cette « nouvelle laïcité » et instaurons un nouveau lien avec les religions qu'il ne faut pas prendre telles quelles, mais qu'il faut

savoir « transvaluer » afin de prendre le bien et de critiquer le mal. Mais tout cela suppose qu'il y ait des passerelles entre les différents ordres de spiritualité et la création des nouvelles. C'est tout un chantier qui est devant nous et il est absolument insensé de vouloir faire face à la crise économique en oubliant cette dimension-là.

Un INTERVENANT.- Madame Kristeva, j'aurais aimé vous parler du drame que nous vivons nous dans nos pays riches où il existe encore des milliers de maisons de retraite. En Occident, tant que nous mettrons nos parents dans des maisons de retraite, dans des prisons, alors la cellule familiale explosera.

Dans le monde arabe, c'est la cellule familiale qui est très forte. Les vieux, les vieilles sont dans les maisons. Je regrette que l'on ne l'entende pas assez. Les maisons de retraite, c'est quelque chose d'ignoble pour nous, hommes et femmes et j'aurais aimé qu'il y ait un débat là-dessus.

Aujourd'hui, on parle de logements inaccessibles aux jeunes, mais si nous donnions aujourd'hui à un couple la possibilité d'avoir une pièce de plus dans un appartement, croyez-moi il ne mettrait pas ses parents en prison, à savoir dans une maison de retraite.

Mme KRISTEVA.- Je veux juste répondre au sujet de la famille arabe qui serait le paradis, alors que la question du statut des femmes dans ces familles pose un réel problème. Je tenais à le dire.

M. DROIT .- Je vais donner la parole à Mme Montchamp, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la cohésion sociale

Mme Marie-Anne MONTCHAMP - Monsieur le président du CESE, Cher Jean-Paul Delevoye, Mesdames et Messieurs les intervenants, Mesdames et Messieurs,

Je veux d'abord saluer cette initiative particulièrement heureuse du Conseil économique, social et environnemental.

Organiser un colloque international et pluridisciplinaire sur le vivre-ensemble, notion à la fois omniprésente dans le débat public et encore trop souvent mal définie, c'est être fidèle à la vocation profonde de votre institution.

L'idée même qui a sous-tendu la fondation du CESE, à la Libération, c'est en effet la nécessité d'une restauration de l'espace délibératif, de l'instauration d'un lieu de débat associant toutes les forces vives de notre pays.

Ces forces vives, elles sont l'image même de notre société, le reflet de la confiance qu'elle a en elle-même, le réceptacle des germes de défiance

qu'elle porte en elle, le thermomètre de la crise de notre vivre-ensemble.

Cette crise, vous l'avez disséquée avec une précision chirurgicale, Cher Jean-Paul Delevoye, dans votre ultime rapport comme médiateur de la République en 2010.

Dans celui-ci, vous montriez combien nos compatriotes sont sous tension, au travail, dans leur vie privée, dans la société en général.

Ces tensions, elles produisent de l'éloignement, de la solitude et du conflit.

Ces conflits, ils dégénèrent trop souvent en des situations extrêmement graves, qui auraient pu être évitées si la notion de vivre-ensemble avait été privilégiée.

C'était votre conviction alors, ça l'est encore aujourd'hui.

Cette conviction, je la partage.

Face à l'anomie, aux égoïsmes, aux peurs, aux humiliations vécues ou ressenties qui minent la notion même de vivre-ensemble, c'est une politique de reconstruction du lien social qu'il faut conduire.

Pour que ceux qui contribuent à la solidarité nationale ne ressentent pas cela comme une spoliation, pour que ceux qui en bénéficient ne s'enferment pas dans un assistanat émoullent, notre politique doit contribuer à « faire société ».

Cette politique, elle ne peut pas être imposée d'en haut, elle se nourrit au contraire de la multiplicité des initiatives de la société civile qui, toutes ensemble, recréent du lien.

Cette politique, elle entend conjuguer l'unité de la société et la singularité des parcours individuels.

Cette politique, elle ne réduit pas le social au guichet, l'Etat à un distributeur automatique d'aides sociales.

Cette politique de cohésion sociale est la clef de la confiance de nos compatriotes dans leurs capacités, de la confiance de notre société dans son avenir, confiance qui est seule à même de redonner du sens à la solidarité publique.

Cette confiance, elle n'est pas affaire de situation, mais d'acteurs.

Ce sont en effet toutes les initiatives de la multitude d'acteurs du champ social qui explorent, innovent et expérimentent, que les pouvoirs publics doivent soutenir.

Le temps d'une puissance publique pratiquant la seule verticale du pouvoir est définitivement révolu.

Définitivement et heureusement révolu, tant l'étatisme et la centralisation ont eu tendance à opposer l'action publique et le dynamisme de la société civile, sans toutefois, j'en suis convaincue, réussir à l'étouffer. Entretenir une telle opposition, c'est nous priver collectivement de la capacité de chacun, d'une « envie de faire » décuplée, dont nous avons tant besoin pour faire face aux défis contemporains. Cela peut également entretenir un esprit de défiance insidieux et démobilisateur. Pierre Cahuc et Yann Algan ont parfaitement démonté ces mécanismes de déresponsabilisation, dans *La société de défiance : comment le modèle social français s'autodétruit*.

Cela ne signifie évidemment pas que l'Etat soit condamné à dépérir. Non, il est tout simplement obligé de changer de logiciel.

Il doit désormais, plus que jamais, chercher des appuis dans la société civile, même s'il n'a pas toujours à faire à des partenaires faciles, vous êtes bien placés pour le savoir ! Car le vivre ensemble ne se décrète pas, il se vit ; il se construit dans le quotidien, dans la proximité.

1/ C'est ce nouveau partenariat social que le Président de la République appelait justement de ses vœux, lors de son discours au CESE, le 8 février 2011.

Cet État, qui accompagne sans se substituer aux acteurs de la société civile, cet État qui leur fait confiance, il doit donc :

Valoriser, libérer et accompagner les initiatives de nos collectivités locales d'abord. Elles ont des responsabilités en matière de politique sociale : nos régions en matière d'emploi et de formation professionnelle, nos départements déjà tournés vers les politiques de solidarité et d'insertion, nos communes qui sont le cadre de la plus grande proximité. Mais de manière plus importante encore, elles ont à traduire le vivre ensemble dans les territoires. Je veux insister sur les dernières, sur le rôle de ces villes, petites et grandes, qui créent, maintiennent, restaurent les conditions de vie ensemble. Les tensions nombreuses qui s'expriment dans notre société sont à nu au niveau des communes et des quartiers : entre les générations, entre les milieux sociaux, entre les origines culturelles, que sais-je encore. Ne nous trompons pas d'enjeu : Il s'agit moins de faire la place à chacun dans une démarche de répartition de l'espace ségrégative que de permettre la participation de tous à la vie de la communauté.

Valoriser, libérer et accompagner les initiatives de nos associations ensuite. Elles aussi jouent déjà un tel rôle essentiel dans nos politiques de solidarité. Tout le monde connaît l'action des

Restos du cœur, des Petits frères des pauvres. Mais n'oublions pas non plus que 90% des établissements pour personnes handicapées sont gérés par le monde associatif. Cette action efficace à destination de publics fragiles est essentielle.

Leur rôle en matière de renforcement de la solidarité est au moins aussi essentiel du point de vue des compétences volontaires qu'elles mobilisent. 32% des Français de plus de 18 ans sont engagés dans une activité bénévole. Les incitations fiscales attachées aux dons aux associations sont ainsi un outil indispensable d'une politique du soutien à l'engagement. Son « effet levier » en termes de renforcement du lien social justifie pleinement son maintien.

Valoriser, libérer et accompagner les solidarités interpersonnelles dans le cadre familial enfin. Jean Bodin disait que la France est une famille de familles. Ce sont elles qui sont le premier cercle de la socialisation, le fondement de notre organisation sociale, le lieu privilégié de la solidarité intergénérationnelle. Pour ne prendre qu'un exemple, le débat sur la dépendance a montré combien le rôle des aidants familiaux est fondamental. Nos politiques familiales devront sans doute évoluer pour intégrer pleinement cette dimension complémentaire.

Mesdames et Messieurs, il est en effet plus que temps de faire tomber les murs, si l'on veut reconstruire des réseaux de solidarité de proximité, indispensables mailles d'un système social qui doit tendre la main à nos compatriotes fragilisés, pouvoir les aider à se reconstruire et à retrouver une place dans notre société.

2/ Car cette politique exigeante et réformatrice du lien social est la seule à pouvoir porter une véritable politique de prévention des risques sociaux.

Tel est l'enjeu : intervenir avant que le besoin d'aide et de solidarité ne s'exprime de la manière la plus vive, éviter le gâchis humain, et souvent financier, qu'accompagnent trop souvent nos logiques d'intervention curative.

Le grand débat sur la dépendance que le Président de la République a confié à Roselyne Bachelot et moi-même m'a conforté dans l'urgence de revoir notre approche de la question du vieillissement.

Certes les conséquences en matière de dépendance et d'accompagnement sanitaire attaché au vieillissement ne doivent pas être négligées. Toutefois, nous n'avons pas le droit de renoncer à vouloir repousser la dépendance grâce à une politique ambitieuse de prévention. Si je vous en parle ce matin, c'est qu'en matière de perte d'autonomie, c'est la participation

sociale et le renforcement du lien social autour des personnes âgées qui constituent le véritable ralentisseur du phénomène de glissement. Intégrons les personnes âgées à nos communautés de vie locales, favorisons leur participation sociale, imaginons ensemble la place de nos compatriotes trop rapidement déclarés « inactifs », et nous permettrons à la France de faire face au pic du vieillissement qui nous attend vers 2025-2030 !

Sur un autre champ, celui de la santé mentale qui constitue un des défis montants de nos systèmes de santé, favoriser la participation sociale des personnes vivant avec des troubles psychiques, c'est prévenir l'exclusion sociale attachée à ces maladies et handicaps, mais c'est aussi réduire les risques de rechute. Telle est l'ambition du futur plan de santé mentale, dont je copilote l'élaboration avec Xavier Bertrand et Nora Berra.

Le vivre ensemble est une exigence éthique et politique, bien sûr. Mais c'est aussi l'antidote à nombre de nos fléaux sociaux, et parfois même sanitaires. S'ils viennent dénoncer notre négligence à entretenir la vie ensemble, soyons plus déterminés que jamais à répondre au défi.

La politique de solidarité et de cohésion sociale n'a de sens que si elle contribue à reconstruire la responsabilité et l'autonomie de l'individu, c'est ce que j'appelle souvent le rétablissement social de l'individu. C'est un autre nom pour la confiance retrouvée.

C'est cette confiance qui permettra à chacun d'avoir la capacité de s'assumer comme un acteur autonome, comme l'auteur véritable de son projet de vie, le rendant ainsi capable de participer à la société dans laquelle il vit.

Pour vivre-ensemble, il faut en effet se faire confiance et faire confiance aux autres.

N'est-ce pas le premier pas vers cette fraternité qui fait notre devise républicaine ?

N'est-elle pas cette fraternité au cœur du projet démocratique qui est l'horizon de notre République ?

Je vous remercie.



Table ronde

La République et les religions



Henri Peña-Ruiz, philosophe, maître de conférences à Sciences Po

Danièle Hervieu-Léger, sociologue, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

Antoine Sfeir, sociologue, directeur des Cahiers de l'Orient

Shmuel Trigano, philosophe et sociologue, professeur à l'université Paris X Nanterre, directeur de l'Observatoire du monde juif



Henri Peña-Ruiz

Agrégé de l'université et docteur en philosophie, Henri Peña-Ruiz est professeur en khâgne classique au lycée Fénélon, et maître de conférence à l'Institut d'études politiques de Paris. Ancien membre de la commission Stasi sur l'application du principe de laïcité dans la République.

Essayiste, parmi ses derniers ouvrages : *Un poète en politique. Les combats de Victor Hugo* (en coll., 2002) ; *Qu'est-ce que la laïcité ?* (2003), *Histoire de la Laïcité : genèse d'un idéal et grandes légendes de la pensée* (2005).



Danièle Hervieu-Léger

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et docteur en sociologie, Danièle Hervieu-Léger fut la présidente de l'EHESS de mars 2004 à mars 2009. Membre de la Commission du Livre blanc de la Défense et de la Sécurité nationale (2007-2008) et présidente du Comité de pilotage de la Stratégie nationale de recherche et d'innovation (2008-2009), elle préside le conseil d'administration de l'INED depuis 2009.

Elle a notamment publié récemment : *La religion en miettes ou la question des sectes* (2001) ; *Catholicisme, la fin d'un monde* ((2003) ; *Qu'est-ce que mourir ?* ((en coll., 2003) ; *La modernité rituelle* (co-dir., 2005).



Antoine Sfeir,

De 1968 à 1976, Antoine Sfeir est coresponsable du service étranger du quotidien francophone libanais L'Orient-Le Jour et victime, en 1976, d'un enlèvement pendant la guerre du Liban. Jusqu'en 1989, il est journaliste à La Croix et au Pèlerin et collabore également au journal Le Point, le Quotidien de Paris, L'Événement du jeudi, ainsi qu'aux revues Études, Esprit, Afrique et Asie Moderne et Politique Internationale. Il est consultant de diverses émissions radio (Europe 1) ou télévisées (iTélé) sur les thèmes relatifs à l'islam et au monde arabe.

A notamment publié : *Brève histoire de l'islam à l'usage de tous* (Bayard, 2007) ; *Les islamismes d'hier à aujourd'hui* (Éditions Lignes de repères, 2007) ; *Al-Qaïda menace la France* (Le Cherche Midi , 2007) ; *Vers l'Orient compliqué* (Grasset - Le Livre de Poche , 2008) ; *Dictionnaire géopolitique de l'islamisme* (Bayard Centurion, 2009).



Shmuel Trigano

Professeur des Universités (sociologie de la religion et de la politique), et président de l'Observatoire du monde juif, Shmuel Trigano est l'auteur de 18 ouvrages dans le domaine de la philosophie politique, de l'identité juive, du judaïsme français, de l'histoire et de la religion.

Parmi ses ouvrages en rapport avec le sujet : *Le monothéisme est un humanisme* (Paris, Odile Jacob, 2000) ; *La démission de la République, Juifs et musulmans en France* (PUF, 2003) ; *L'avenir des Juifs de France* (Grasset, 2006) ; *Qu'est-ce que la religion ?* (Paris, Flammarion, 2001) ; *Le monothéisme, un Dieu, trois religions* (Fides, 2003) ; *Le judaïsme et l'esprit du monde* (Grasset 2011).



M. DROIT.- Nous reprenons nos débats. Cet après-midi sera entièrement consacré à la question de la confiance et de la défiance entre croyances mais aussi entre cultures. Il va être question de la République, des religions mais aussi des exclusions, et du racisme ordinaire.

La table ronde qui commence porte sur la République et les religions, question sensible, objet de mille discussions et polémiques. Le fait est que le « vivre ensemble » des religions est nécessairement problématique, car toutes sont traversées par le conflit entre des fanatiques et des tolérants. D'un autre côté, et de manière tout aussi nécessaire, chacune réclame pour elle seule le privilège d'être vraie. Il n'est pas de religion qui se dise inférieure aux autres en authenticité, en force salvatrice ou en puissance de compréhension.

Cet antagonisme premier et irréductible, qui peut être surmonté par les hommes de bonne volonté, se trouve reconfiguré et aiguisé par la montée de courants radicaux ou la tentation de replis communautaristes. L'on ne sait plus très bien, par moment, qui se méfie de qui : la République doit-elle se méfier des religions ou des communautarismes ? La laïcité doit-elle les dépasser ou au contraire est-elle elle-même dépassée, et pourquoi ? Quel peut être le rôle de l'État dans le « Vivre ensemble » des croyances et des attachements religieux ? Est-ce affaire de lois, de relations personnelles, ou des deux ? Autant de questions que je ne fais qu'énumérer.

Le principe de cette table ronde est le suivant : chacun des intervenants disposera de 10 minutes pour exposer son angle de vue et les principales lignes de force de son analyse, puis, durant un quart d'heure environ, les participants pourront débattre entre eux de leurs éventuelles divergences d'approche avant de répondre à quelques questions de la salle.

Pour débattre, nous ont rejoints :

- M. Henri Peña-Ruiz, philosophe, maître de conférences à Sciences Po. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur la laïcité, notamment « Qu'est-ce que la laïcité ? » en 2003, « Une histoire de la laïcité » en 2005. Il vient de faire paraître un livre qui est au cœur de nos réflexions de ces deux journées « Qu'est-ce que la solidarité ? » sous-titré « Le cœur qui pense » aux Éditions Abeille et Castor.
- Mme Danielle Hervieu-Léger est sociologue, ses travaux portent notamment sur les évolutions du catholicisme dans la modernité actuelle. Elle est directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.

- M. Antoine Sfeir est sociologue et directeur des Cahiers de l'Orient. Il a lui aussi de nombreuses publications à son actif : « Une Brève histoire de l'islam à l'usage de tous » chez Bayard ; « Les islamismes d'hier à aujourd'hui », « Al-Qaïda menace la France », etc. Vous le connaissez aussi pour ses nombreuses interventions dans l'actualité.
- M. Shmuel Trigano est philosophe et sociologue, professeur à l'université de Paris X Nanterre, directeur de l'Observatoire du monde juif. Il a lui aussi publié de nombreux ouvrages parmi lesquels « La démission de la République, Juifs et musulmans en France » en 2003 (PUF), « L'avenir des Juifs de France » (Grasset) en 2006 ; « Le judaïsme et l'esprit du monde ».

Henri Peña-Ruiz va ouvrir les débats.



M. PEÑA-RUIZ.- Merci aux organisateurs de me faire l'honneur d'intervenir ici. Je vais tenter de répondre à la question qui m'est posée.

Introduction. La question du cadre du vivre ensemble.

La tâche de la laïcité est d'organiser l'unité du « vivre ensemble », à partir d'une diversité. Il est clair que les hommes sont divers, mais il est clair aussi qu'ils ont à partager un monde commun de sens. Comment concilier l'unité du cadre politique et juridique qui accueille une diversité et cette diversité elle-même ? Telle est me semble-t-il la question majeure à laquelle répond la laïcité.

À cette question de philosophie politique, il existe deux mauvaises réponses : celle du cléricalisme traditionnel qui croit pouvoir imposer l'unité en construisant cette unité à partir de l'absolutisation d'un particularisme, et celle du communautarisme, qui absolutise les communautés particulières au point de rendre impossible tout cadre commun aux hommes qui relèvent d'elles.

On peut rappeler d'abord la mauvaise réponse du cléricalisme traditionnel.

La France, dite fille aînée de l'église, se met à persécuter les hérésies, c'est-à-dire les dissidences. Vient le tour des Protestants, qui inventent une nouvelle religion chrétienne, puis de tous ceux qui ne souscrivent pas à la foi jugée conforme.

L'Espagne pour sa part radicalise cette répression de toute hétérodoxie. Isabelle la Catholique envoie devant l'Inquisition les Juifs

et les Musulmans supposés mal convertis (ce fut la « tragedia de los conversos »). Isabelle la Catholique définit ? donc pour l'Espagne qui se fait oppressive pour les citoyens juifs, obligés de s'exiler, et pour les citoyens musulmans. Définir une unité oppressive, ce n'est pas permettre à la diversité d'exister. D'où la haine ou la défiance, le manque total de confiance.

À la longue, contre ces violences multiformes, advient l'idée que pour construire le « vivre ensemble », il ne faut pas qu'un particularisme dicte la loi de tous. S'esquisse alors une solution, la solution laïque, qui ne consiste pas à dire que le « vivre ensemble » doit exclure les religions ni leur faire la guerre, mais que pour accueillir une diversité, il importe que la loi commune à tous soit indépendante de tout particularisme. L'indépendance de la puissance publique par rapport aux religions ne signifie donc pas son hostilité à l'égard des religions mais leur réassignation au statut d'options particulières, privées, qui n'engagent que leurs adeptes. La religion ne dérange personne tant qu'elle reste l'option spirituelle de ceux qui croient et qu'elle ne prétend pas s'imposer comme référence commune à tous.

À partir de ce raisonnement simple, de bon sens, se construit l'idée laïque. L'idée laïque est l'idée selon laquelle la loi commune à tous ne doit se fonder en aucun cas sur un particularisme parce que le propre du particularisme est d'inclure en excluant. Si l'on dit que l'Europe est chrétienne, on en exclut les non chrétiens, ou du moins on leur donne un statut de seconde zone. Ce n'est pas le rôle d'une Constitution européenne que de dénombrer les racines du territoire auquel elle va s'appliquer ; si on dénombre les racines, il faut toutes les dénombrer. Si l'on veut faire un livre d'histoire, il n'aura pas qu'un seul chapitre. En amont du christianisme, il y a l'humanisme antique, en aval il y a sans doute l'humanisme des Lumières ou de la Renaissance, etc.

La première mauvaise réponse apportée par l'Histoire consiste donc à unir la diversité en l'opprimant. L'unité est oppressive quand elle s'ordonne à un particularisme.

Voyons maintenant la deuxième mauvaise réponse, qui est celle du communautarisme exclusif.

Si sous prétexte d'affirmer la diversité, on affirme des lois propres aux diverses communautés particulières, exclusives les unes des autres, on consacre le conflit. On perd en effet l'unité d'un cadre commun à tous. L'individu A ne reconnaît que la loi de la communauté A, l'individu B ne reconnaît que la loi de la communauté B et ainsi de suite. Dès lors comment A et B vont-ils régler

leurs rapports quand ils se rencontrent ? S'ils ne disposent pas d'une loi qui leur est commune et qui justement pour leur être commune ne peut ni ne doit être imposée ni par A ni par B, quelle sera leur règle ? Bref il s'agit de concevoir une loi qui transcende les particularismes en étant rigoureusement indépendante de chacun d'entre eux. Une telle loi peut constituer une référence universelle, dont la nature ne peut se concevoir sur le modèle des particularismes coutumiers et des usages traditionnels, mais sur celui des règles de droit qui au contraire s'affranchissent de tels particularismes et usages. Une telle réponse, c'est la réponse laïque.

De ce fait, la laïcité suppose la reconnaissance et la mise en œuvre de la distinction du privé et du public, caractéristique de l'état de droit en ce qu'elle procède d'une limitation de la norme commune à ce qui est requis pour fonder de façon juste le vivre ensemble. Il y a ce que les hommes, en privé, croient ou ne croient pas et il y a ce qu'ils sont publiquement. Ne confondons pas public et collectif, ni privé et individuel. Une messe, c'est une affaire collective privée, au sens où elle n'engage que les catholiques qui prient. Une réunion de libres penseurs athées est une affaire collective privée, qui n'engage que les libres penseurs. L'idée est simple : la religion n'engage que les croyants, l'athéisme n'engage que les athées. Si l'on ne veut pas un enfermement communautariste, il faut une sphère publique riche, qui ne soit pas vide. Les droits communs reconnus à tous la remplissent en partie, la justice sociale et le bien commun parachèvent ce remplissage. Pour coexister fraternellement il ne faut pas exalter la différence de telle façon que la coexistence des différences devienne impossible. Respecter les communautarismes par « tolérance » ou par volonté de compensation historique à l'égard de certains groupes opprimés du fait du racisme, de l'ethnocentrisme, du colonialisme est pour le moins ambigu et même dangereux. C'est détruire le monde commun de sens que tous peuvent avoir. La pureté de l'intention qui anime une démarche souvent compassionnelle débouche en l'occurrence sur le risque d'une « guerre des dieux » qu'évoquait Max Weber.

Les fondements de la solution laïque

Une référence à John Rawls dans « *Théorie de la justice* » est ici possible. Il dit : « *Imaginez quelqu'un qui veut définir des règles de justice pour tous. Pour le faire équitablement, il ne doit pas savoir a priori quelle place il occupera dans le dispositif social : un voile d'ignorance lui permet ainsi de s'abstraire de toute considération d'intérêt particulier* ». Traduisons la théorie du voile

d'ignorance : quelqu'un qui définirait les règles du « vivre ensemble » doit être impartial. Il doit, comme dirait Rousseau, être animé par la volonté générale, faculté de vouloir ce qui vaut pour tous. Si j'ignore si je serai croyant, athée ou agnostique dans la distribution des options spirituelles, je n'ai pas intérêt à doter les uns ou les autres de privilèges publics. La neutralité laïque, l'égalité de statut des options spirituelles, découlent logiquement d'une telle approche. Bref pour définir les règles du « vivre ensemble » des divers croyants, des athées et des agnostiques, il est nécessaire de faire abstraction des préférences particulières. Ce qui est universel car commun à la religion et à l'athéisme, ce n'est évidemment pas la religion ou l'athéisme, mais la liberté de les adopter et de les exprimer librement. C'est aussi l'égalité de traitement des convictions en jeu, sans privilège d'aucune sorte pour l'une ou l'autre.

On peut formuler maintenant les principes de la laïcité. Si je transpose le thème de l'ignorance nécessaire de la position que j'occupe dans le dispositif social, je ne sais pas si je vais être croyant, athée ou agnostique. Quelle règle vais-je définir ? Il me semble que la règle que je vais définir consiste à dire : liberté de conscience pour tous les croyants, pour tous les athées, pour tous les agnostiques et stricte égalité de traitement par la puissance publique des croyants, des athées et des agnostiques. Cela interdit de donner plus à la religion dans l'espace public ou de donner plus à l'athéisme.

L'Union Soviétique stalinienne qui érigeait l'athéisme en doctrine de référence bafoue autant la laïcité que la Pologne catholique qui impose la prière publique dans toutes les écoles. Alors, pour éviter le double écueil historique de l'écrasement de la diversité au nom de l'unité, et donc de la définition d'une unité oppressive, et de l'éclatement du cadre commun du fait de l'enfermement communautariste, il faut assigner à la sphère privée le choix de toute option spirituelle.

La traduction juridique des principes de la laïcité.

La solution laïque consiste donc à dire que ce qui est public est public et que ce qui est privé, qu'il soit du privé individuel ou du privé collectif, ne saurait s'imposer à la sphère publique. D'où par exemple l'article 2 de la loi de 1905 : la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. Cela veut dire que l'argent public dont l'origine est universelle doit avoir une destination universelle. C'est le rôle de la République de construire des hôpitaux de proximité, de développer des grands services publics. Ce n'est pas son rôle de financer des

lieux de culte, alors que c'est son rôle de financer les services publics communs à tous. La santé, l'instruction et la culture sont des biens qui relèvent de tels services, car ils sont universels. La religion en revanche est particulière. Elle ne peut donc faire l'objet d'un service public. Selon le principe des vases communicants, les croyants retrouvent grâce au service public ce qu'ils « perdent » le jour où la République supprime le budget des cultes afin de mieux se consacrer au bien commun à tous. Par exemple, le citoyen de confession musulmane qui est hospitalisé pendant 10 jours économise 6 000 € (si l'on compte la journée d'hôpital à 600 € en médecine générale) s'il y a un grand service public de santé gratuit et commun à tous. Dès lors, s'il le veut, il peut se cotiser plus aisément avec ses coreligionnaires pour financer un lieu de culte.

Je considère donc que la République, pour assurer la fraternité de tous, pour définir un espace commun de tous, se doit de viser le bien commun (la res publica), l'égalité républicaine. Ce n'est pas seulement l'égalité des religions entre elles, c'est l'égalité de toutes les options spirituelles. On ne finance pas sur fonds publics des temples maçonniques ou des maisons de la libre pensée. On ne doit donc pas financer des lieux de culte car alors on commettrait une discrimination à l'égard des athées.

Conclusion : la laïcité, principe d'émancipation et de fraternité.

Telle est, me semble-t-il, la réponse laïque résumée de façon très schématique. Pour moi, la laïcité permet d'échapper aussi bien au cléricisme que par l'oppression de la diversité et au communautarisme qui enferme dangereusement les êtres humains dans des communautés particulières avec le risque de ce que Max Weber appelle « la guerre des dieux ». En sachant préserver une sphère commune, qui est la sphère du service public de santé, d'éducation, de culture, l'on permet de donner un contenu fort à l'idée de fraternité entre les êtres humains mais l'on s'interdit évidemment de privilégier quiconque. La laïcité n'est pas le refus de la religion, c'est le refus de tout privilège donné à la religion comme de tout privilège donné à l'athéisme. Voilà en peu de mots l'idée que je veux soutenir devant vous sur la façon dont la laïcité peut assurer la fraternité dans les rapports entre les êtres humains. (*Applaudissements*)

M. DROIT.- Merci pour ce rappel, schématique certes, mais extrêmement clair et précis de ce que sont les principes même de la laïcité républicaine. S'applique-t-elle, comment et avec quelles

difficultés dans la réalité d'aujourd'hui ? Nous allons le savoir avec Mme Danielle Hervieu-Léger.



Mme HERVIEU-LEGER.- À la suite du propos qui vient d'être tenu, je voudrais justement proposer quelques réflexions sur l'état de cette réalité du religieux en m'en tenant au cas de la France (mais beaucoup de remarques que je vais faire pourraient trouver une confirmation sur d'autres scènes religieuses).

Je partirai de la manière, courante dans les médias et dans le débat public, de présenter la scène religieuse française comme une scène polarisée entre d'un côté, un religieux hard, menaçant et potentiellement dangereux pour notre vivre ensemble, et de l'autre un religieux soft qui y contribue, ou au moins qui ne le met pas en cause.

D'un côté donc des courants religieux défendant une identité communautaire qu'ils revendiquent d'affirmer dans l'espace public (au besoin en s'opposant aux lois de la République ou en mettant ces lois entre parenthèse) .Dans une problématique laïque - largement partagée même s'il peut y avoir des modulations dans la façon de la penser - cette religion attire la défiance et requiert de la part des autorités publiques sinon de placer ces courants sous contrôle, du moins d'exercer à leur endroit une vigilance sérieuse.

Face à ce religieux hard qui justifie la défiance, l'on décrit volontiers un religieux soft qui saurait au contraire incorporer les tendances majeures d'une société d'individus, en faisant sienne notamment l'idée d'accomplissement de soi, qui est au cœur de cette culture de l'individu : un religieux dans lequel l'authenticité de la quête personnelle subjective des individus l'emporte sur la conformité requise des vérités à croire ; une religiosité libérée, au moins pour l'essentiel, des carcans du dogme et des pressions institutionnelles, et apte, à ce titre, à composer avec la modernité.

Religieux hard, religieux soft, je force un peu le trait mais ce n'est pas très difficile de montrer à quel point cette polarisation est présente dans la présentation commune de la scène religieuse.

Force est de constater que si ces tendances religieuses hard et soft peuvent être aisément repérées dans toutes les confessions, cette polarisation est assez couramment rapportée, dans le discours commun, au couple islam/christianisme, comme si l'islam avait une propension plus particulière à la fermeture dogmatique et au rejet des valeurs de la

modernité, alors que les religions chrétiennes, supposées plus « naturellement » tolérantes et démocratico-compatibles, ne seraient pas justiciables du même type de défiance.

J'aimerais explorer cette description d'une religion qui en principe « ne pose pas de problèmes » pour montrer que le tableau qui oppose des religions qui seraient par nature « dangereuses » et d'autres qui par définition le seraient moins est plus complexe, en mettant l'accent sur trois tendances repérables sur la scène chrétienne - pas seulement catholique, mais également protestante .

L'une des raisons pour lesquelles la religion est souvent considérée comme socialement « anodine » ou en tout cas non menaçante, est sa capacité à accepter l'individualisation du croire, à reconnaître les requêtes spirituelles personnelles de l'individu, à autoriser chacun à se fabriquer son propre petit récit croyant sans que l'institution - qui demeure en charge d'exprimer la croyance officielle - intervienne activement pour poursuivre la dissidence et exclure le déviant. Cette acceptation interne d'un certain degré de pluralisme impliquerait du même coup une capacité des croyants eux-mêmes, reconnus comme des individus croyants, d'accepter la religion de l'autre. Cette double acculturation - interne et externe - au pluralisme serait ainsi une manifestation de la pleine acclimatation, désormais acquise des christianismes à la démocratie et à la laïcité.

Cette approche méconnaît cependant que cette tendance à l'individualisation religieuse est paradoxalement corrélée avec une tendance tout aussi puissante et dans les mêmes courants, avec une demande communautaire montante. Paradoxalement, plus l'individualisme religieux prévaut, plus chacun tend à fabriquer lui-même son petit récit croyant et à gérer de façon privée ses intérêts spirituels et sa vérité, et plus surgit, chez les mêmes individus, la requête de retrouver des lieux dans lesquels leurs petits récits personnels du sens pourraient trouver leur validation auprès d'autres partageant les mêmes expériences et dispositions, les mêmes intérêts et les mêmes aspirations.

L'individualisation religieuse qui est généralement soulignée par les sociologues comme l'un des grands traits de la sphère chrétienne contemporaine dans nos pays occidentaux, en Europe en particulier, va ainsi de pair avec le développement d'une forme de sociabilité communautaire en réseau, une communalisation affinitaire de l'entre-soi, dans laquelle les individus retrouvent les bénéfices du croire partagé en commun. Et l'on découvre alors

que les logiques de l'entre-soi peuvent produire la fixation croissante des vérités partagées, ainsi rendues insidieusement et insensiblement de plus en plus opposables les unes aux autres.

Autrement dit, l'individualisation n'est pas forcément la garantie que l'on croit contre les crispations communautaires. Elle peut paradoxalement les renforcer, au moins potentiellement, en rendant les individus plus désireux de se retrouver avec d'autres qui pensent exactement la même chose qu'eux. Cette tendance est largement attestée empiriquement, notamment dans le monde catholique et protestant des communautés dites « nouvelles ».

Ce qui ne signifie pas qu'elle soit une tendance fatale. Mais elle a cependant des chances plus grandes de s'actualiser si elle croise une autre tendance, également observable de la patrimonialisation identitaire de l'appartenance chrétienne dans des sociétés très sécularisées. Il est intéressant d'observer, justement dans un pays comme la France qui est probablement l'un des pays les plus sécularisés d'Europe, la manière dont l'appartenance culturelle à une tradition chrétienne peut être aujourd'hui mobilisée par des individus et des groupes qui - quel que soit par ailleurs leur niveau d'adhésion croyante aux propositions du christianisme - éprouvent un fort besoin de retrouver quelque part un grand récit de l'appartenance. Cette pente est d'autant plus nette que nos sociétés disposent aujourd'hui de très peu de grands récits permettant de se représenter collectivement notre propre continuité. Or cette capacité de signifier et de raconter cette continuité du « nous » est une des ressources symboliques majeures offertes par les religions en général, et par le christianisme en l'occurrence. Cette confrontation entre les grands récits religieux de la continuité et l'expérience commune de l'incapacité de la société dans laquelle nous vivons de produire des récits mobilisateurs permettant à tous de se donner un avenir commun, est un facteur majeur d'activation des logiques de l'identification religieuse (non nécessairement confondues avec les logiques de l'identification croyante) dans les sociétés très sécularisées d'Europe, et en France en particulier.

Là encore rien de fatal, mais on peut penser que cette tendance tend particulièrement à s'aiguiser lorsqu'une religion longtemps majoritaire, comme c'est le cas du catholicisme en France, éprouve un vif sentiment de devenir une minorité parmi d'autres : le sentiment de disqualification peut alors favoriser, comme un choc en retour, l'affirmation offensive - voire exclusive - d'une identité, vécue comme menacée.

Rien de mécanique à tout cela, je le répète. Il ne s'agit pas d'une pente fatale, mais de potentialités dont les circonstances sociales peuvent ou non favoriser l'activation. Remarquons cependant que la dérégulation institutionnelle du religieux, c'est-à-dire le peu de prises que les institutions ont sur cette communalisation soft, renforce ce risque d'actualisation : plus le contrôle sur ces petits récits dispersés de l'identité est faible, et plus des appropriations identitaires exclusives et combatives, autodéfinies par des entrepreneurs religieux agissant pour le compte de tel ou tel courant idéologique, peuvent paradoxalement fleurir au cœur même du terreau apparemment le plus pacifié qui soit. La scène catholique française n'est pas exempte de tels phénomènes.

Conclusion : le religieux soft n'est pas si soft que l'on croit, ou plus exactement il faut se défaire de l'idée d'une partition de la sphère religieuse entre religion hard et religion soft. En fait, le religieux - y compris le plus « intégré » qui soit en apparence - est toujours une matière inflammable. Il l'est d'autant plus dans un monde incertain, doutant de lui-même, et incapable de se doter d'un projet commun et d'un récit partagé fondant un sens collectif de la solidarité. Le déficit du social et du politique, voilà ce qui fait le lit de la dangerosité du religieux, et ceci traverse toutes les confessions. (*Applaudissements*)

M. DROIT.- Merci de cette mise en lumière non seulement des évolutions actuelles mais de l'arrière plan, « inflammable », comme vous dites, des religions.

Je passe la parole pour dix minutes également à Antoine Sfeir pour qu'il nous expose son éclairage propre.



M. SFEIR.- Qu'en des termes intelligents ces choses-là ont été dites, que ce soit à ma gauche comme à ma droite !

Je voudrais vous raconter mon histoire... Je suis né citoyen communautaire. Je ne pouvais pas exister si je n'avais été ou baptisé ou adoubé par le Cadi, c'est-à-dire le juge en islam ou le rabbin de la synagogue du quartier.

À vingt ans, en bon élève des Jésuites, j'étais trotskiste et, en même temps, je suis devenu père. Fier comme Artaban, j'ai voulu inscrire ma fille à l'état civil d'un État qui était censé exister. J'ai été renvoyé par le préposé à l'état-civil qui me disait très justement : « *Ce n'est pas moi qui fais les lois. Moi, je les applique* ». Il a donc fallu attendre que je baptise ma fille, puisque je devenais non seulement citoyen communautaire, mais, pour

revenir à la laïcité, ethniquement chrétien. On ne tenait pas compte de ce que je pouvais penser.

Et puis j'ai rêvé d'une citoyenneté laïque, nationale. C'est pour cela que j'ai choisi de venir en France. Mais, je relis le titre de notre table ronde : la République et les religions.

À vingt ans, je pensais que l'on pouvait être démocrate, c'est vrai, mais en me basant sur une définition grecque : « *le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple* ». C'est d'ailleurs pour cela que j'étais trotskiste après tout. Depuis, j'ai évolué intellectuellement, et je me suis aperçu, avec sans doute l'âge et quelques événements, que cela n'était pas possible et que la démocratie en fait n'était que la loi du nombre.

Donc je m'en suis méfié. Lorsque j'ai quitté mon Liban natal, j'avais ma carte verte, la green card américaine qui m'aurait permis de vivre outre-Atlantique. Je me suis assis sur ma valise dans cet aéroport français de Roissy 1 et je me suis dit : « Qu'est-ce que je vais faire là bas ? Démocrate, je ne peux pas l'être ». J'avais l'impression que l'on pouvait l'être en France. Ce n'était qu'une impression. J'ai choisi d'être français mais pas démocrate. Jusqu'à aujourd'hui je ne le suis pas, je suis républicain.

Pour moi, la chose publique, la « Res Publica » était essentielle. Tout d'un coup cette chose publique me rendait non pas citoyen communautaire mais citoyen national, co responsable de la cité. Vous imaginez, moi débarquant de mon village, du Mont Liban, à 1 200 mètres d'altitude, je devenais coresponsable de ma cité - c'était un rêve qui se réalisait -, avec d'autres à côté de moi, qui l'étaient aussi. Quel que soit leur rang social, c'étaient des coresponsables dont je me sentais naturellement et avec raison, égal et solidaire.

Tout d'un coup, cette responsabilité, cette coresponsabilité, cette solidarité me rendaient l'égal de l'autre, l'égal de ce que les journaux appellent les « Français de souche ». Ils ne sont que 17 % à pouvoir revendiquer, paraît-il, d'être français au-delà de 200 ans, mais quand même 200 ans c'était impressionnant pour un montagnard comme moi. Je me disais : c'est merveilleux, je suis à la fois coresponsable de ma cité, égal et solidaire. Que puis-je demander de plus ?

Il me manquait quelque chose, il me manquait ce trésor que nous ont légué nos pères, c'est la laïcité. Je suis fou furieux quand j'entends dire « cette laïcité à la française ». Il n'y a qu'une laïcité, c'est la française. La Turquie, pays musulman s'il en est, serait la preuve vivante que laïcité et islam peuvent coexister, cohabiter. Je dirais même plus, c'est qu'aujourd'hui je n'entends plus que : « Il

faudrait que l'on vive ensemble ». Pardonnez-moi, mais cela ne m'intéresse pas. On peut vivre soixante ans à côté de son voisin, on dira qu'on a vécu ensemble mais on ne se connaît pas.

Ce que je recherche, ce qui est important dans cette laïcité englobante, c'est qu'elle me donne le vouloir vivre ensemble parce que citoyen, parce que égal, parce que solidaire, et ce vouloir vivre ensemble je me suis rendu compte qu'il me vient de l'adolescence.

Au Liban, dans les années 1960, nous ne pouvions pas sortir avec une jeune fille à la terrasse d'un café, cela ne se faisait pas, à quelque confession que l'on appartienne. Si nous devions aller au cinéma, nous devions être plusieurs, et pas deux seulement. Donc on a inventé des lieux de rencontre qui n'existaient pas. J'ai donc eu la chance de pouvoir draguer le vendredi à la Mosquée, le samedi à la synagogue et le dimanche à l'église.

Mais au-delà de l'anecdote, cette chance m'obligeait à savoir à quoi croyait l'autre. L'autre n'était plus l'étranger, n'était plus dans l'altérité mais au contraire il était en moi. Alors c'est vrai, quand on me pose la question : Qui es-tu ? Tu es chrétien ? Chrétien d'Orient ? Là aussi, c'est merveilleux, j'ai envie de dire qu'il n'y a de chrétiens qu'en Orient... Les chrétiens d'Orient sont peut-être numériquement faibles mais ils sont nés là-bas.

Donc je suis un chrétien d'Orient, probablement islamisé aussi, puisque j'enseigne cette matière depuis maintenant 37 ans. Je suis également quelque peu judaïsé puisque je vivais dans le quartier juif de Beyrouth. Qui suis-je ? Merveilleux de dire je suis un citoyen.

Mais la laïcité, c'est autre chose aussi que ce qui a été dit. C'est tout cela bien entendu mais c'est aussi le droit de croire ou de ne pas croire, donc de reconnaître que l'agnosticisme et l'athéisme sont des démarches de foi, de recherche et de quête spirituelle. Cela veut dire que cette laïcité là, face à la chose publique, est englobante alors que les religions censées relier, dénie les liens sociaux parce que précisément elles deviennent identitaires, comme cela a été dit.

Mais pire que tout cela aujourd'hui, le communautarisme n'est plus seulement religieux et c'est là que la solidarité est devenue un élément fondamental. Je crois que cette laïcité englobante nous sauve dans notre citoyenneté nationale.

Cela dit, je vous en supplie, rayez de votre vocabulaire - et j'en termine avec cette remarque - ce terme qui pour moi qui viens de l'autre côté de la Méditerranée, m'apparaît comme étant franchement néocolonialiste, je veux parler de

la « tolérance ». Arrêtez de dire que vous êtes tolérants. Tolere en latin, c'est supporter, c'est accepter. Je vous demande tout juste de me respecter dans mon altérité, de me reconnaître dans cette altérité mais ne prétendez pas me reconnaître si vous ne me connaissez même pas. (Applaudissements)

M. DROIT.- Merci de nous avoir rappelé que finalement chacun est tissé des autres et particulièrement dans le domaine de l'interculturalisme religieux.

En ce qui concerne la tolérance dont vous venez de parler, il me semble qu'il faudrait peut-être distinguer une tolérance faible et une forte. La tolérance faible est floue. Quand on lit : « le stationnement des véhicules est toléré sur le trottoir », on comprend qu'il est permis de biais, qu'il n'est pas vraiment réprimé. Toutefois, si vous êtes seulement « toléré » dans une soirée ou chez des gens, vous n'êtes pas franchement invité ! La tolérance forte, au contraire, rejoindrait ce dont nous parlait Jean Claude Ameisen ce matin : vouloir que la liberté de l'autre soit. Dans notre propre démarche, il nous faut accepter pleinement quelque chose qui nous est éventuellement opposé ou désagréable.

Je passe à présent la parole au dernier orateur, Shmuel Trigano.



M. TRIGANO.- Être capable de vivre ensemble, c'est important, mais pouvoir être ensemble l'est encore plus. Il ne suffit pas, en effet de se tolérer les uns les autres, en vertu de la bonne volonté, encore faut-il se reconnaître, malgré nos différences, dans une même identité, une même grammaire de l'existence qui soit le cadre de la co-existence souhaitée. Une Cité - car c'est de cela qu'il est question - ne se résume pas à un ensemble de lois et de procédures mais aussi à une identité minimale commune qui puisse porter le spectre des identités dans toute sa variété. Pour être ensemble, il ne faut pas qu'un code de la route mais aussi une conscience commune. Or, l'observation de la réalité vécue en France du « vivre ensemble » inquiète. Le groupe parlementaire qui travaille sur les désacralisations des lieux de culte constate que, pour cette année (2011 ?), 509 profanations ont été commises, en léger recul par rapport à l'an dernier où 522 lieux de cultes chrétiens, 57 sites musulmans et 42 sites juifs avaient été profanés (il est très étonnant que les déprédations contre les lieux chrétiens soient restés totalement ignorés du public). Ces agressions sont

concentrées dans une zone délimitable (Nord/Pas-de-Calais, Picardie, Lorraine, Île-de-France).

L'histoire contemporaine de la France a montré que l'être ensemble a précédé et fondé le vivre ensemble. Le rapport des religions entre elles y est passé en effet par la médiation d'un double pacte. Le pacte laïc qui, en séparant l'État et les Églises a instauré la laïcité, a été précédé, un siècle plus tôt, par ce que j'ai défini (*in La démission de la République, Juifs et musulmans en France*, PUF 2006) comme un « pacte national ». Le terme de « pacte » - une expression de Jean Baubérot - exprime bien le fait qu'il s'est agi des deux cas d'un acte régalien, l'État prenant cette initiative et l'imposant aux Églises. Il ne s'agissait en effet aucunement d'un « contrat » passé d'un commun accord, sauf que le consentement formel des entités concernées fut requis et même lors d'un acte cérémoniel pompeux et théâtral. Je fais référence à la politique napoléonienne au lendemain de la Révolution imposant, en 1801, le Concordat au Vatican, et, en 1807, le Sanhédrin aux Juifs d'Europe, un épisode peu connu à l'occasion duquel Napoléon convoqua une assemblée de rabbins et de laïcs, sous la dénomination de l'ancienne cour de justice biblique et à laquelle il demanda de renoncer aux lois politiques du judaïsme pour n'en conserver que les lois culturelles et rituelles (et ce, dans la mesure où elles ne contreviennent pas au Code civil qui, dans tous les cas de figure, a la préséance sur elles).

Jusqu'alors, catholicisme comme protestantisme, et encore plus judaïsme, constituaient des corps à part, des corporations dans la société de l'Ancien Régime. Avec l'apparition de la nation révolutionnaire, ils durent se réformer pour entrer dans la nation née de la fin de la société de l'Ancien Régime où l'allégeance devait aller au seul Souverain, identique à toute la nation, c'est à dire à tous ses membres, les « citoyens ».

C'est de ces religions-là préalablement réformées et en fait nationalisées (car curés comme rabbins devenaient des fonctionnaires de l'État), que l'État se sépara en 1905 en les cantonnant au domaine privé.

La question du statut de la « religion », du « culte », fut donc posée après celle de l'adhésion à la nation, des croyants des religions concernées. Les membres de l'Église comme la communauté juive (la « nation juive ») rejoignaient la société nouvellement définie comme « corps » national, un concept que l'on retrouve dans la Déclaration universelle et Le Contrat social de Rousseau. Il n'y avait plus alors de « corps » (au pluriel), de « corporations » dans la société mais un seul « corps », la Nation. La question de la population

concernée par la religion (soulevant la question de la « Nation ») précéda ainsi la question de l'institution (du pouvoir) ecclésiastique (soulevant la question de « l'État »). La laïcité concerna originellement les rapports de l'État et des Églises et pas celui des « communautés » religieuses et de la nation. La nation précéda ainsi l'État laïque. Ce processus est très important à connaître pour démêler l'embrouillamini contemporain.

Il y a aujourd'hui, en France, un problème en rapport avec cette donne fondatrice: le fait que, pour les Français originaires de l'immigration et la religion dominante parmi eux, à savoir l'islam, ce processus n'a pu se produire. Le problème est d'autant plus grave que cette population est au départ de nationalité étrangère, ce que n'étaient ni les chrétiens, ni les juifs, à l'époque révolutionnaire et napoléonienne. La religion des nouveaux venus, pour des raisons historiques évidentes et naturelles, n'a pas été partie prenante aux deux pactes qui avaient fondé le cadre du rapport de l'État et des religions (« l'être ensemble ») et, par ricochet, des religions entre elles (« le vivre ensemble »).

On peut en évaluer les raisons. J'en retiendrai deux, en rapport avec les structures françaises et l'état des choses en islam. Le processus d'unification européenne, avec en arrière-plan les effets de la mondialisation, a fait que l'État s'est retrouvé ébranlé et que la nation a perdu ses repères historiques. Au même moment où se produisait cette grande immigration, l'islam était de surcroît, traversé de courants extrémistes aux ambitions mondiales.

Dans une période où la nation était tenue pour moribonde, on oublia tout simplement que la laïcité s'était fondée sur la base d'un pacte national, légitimant l'entrée d'une nouvelle population dans la nation avant d'organiser les rapports de sa religion avec l'État. Il y a bien eu un CFCM pour l'islam mais pas de réforme préalable de cette religion. Le gouvernement déclara s'inspirer du modèle du Consistoire israélite, or celui-ci était le produit direct de la réforme du judaïsme dans ses lois elles-mêmes, condition sine qua non de son institution nationale et étatique. Rien de tel ne fut demandé aux musulmans. Un déséquilibre s'ensuivit pour les religions concordataires, l'islam réclamant naturellement les mêmes droits que les autres religions concordataires mais sans être passé par la case de la réforme. De là s'ensuivit un imbroglio dans lequel la question de la religion a été confondue avec la question de la nation.

L'absence du stade national dans le processus d'intégration de la nouvelle population est

le meilleur indice de l'éclipse de la nation dans la France contemporaine. C'est une catastrophe pour l'existence et la coexistence pacifiques des religions, qui n'a été possible dans ce pays, et en vertu de son histoire, que par la médiation de l'État et une identité politico-culturelle de référence. Sans ce moyen terme rendant possible leur rencontre éventuelle, il ne peut que se produire une politisation des religions qui les voue à s'entrechoquer. Nous faisons face ici à une dimension irréductible de l'histoire. Chaque pays est différent, et la laïcité n'existe véritablement qu'en France, au point d'être devenue son identité nationale, sa spécificité, si l'on peut dire.

Or c'est exactement ce qui me semble être en question aujourd'hui. Il s'est produit une démission de l'État et une confusion du religieux et du politique. Je prendrai deux exemples récents.

Premier exemple, dans les années 1990, lors de la première guerre du Golfe, Marseille vivait sous la menace d'une descente en masse des banlieues à forte population immigrée qui s'identifiaient à la cause de Saddam Hussein et condamnaient la politique de coalition à laquelle la France était partie prenante. C'est alors que le maire socialiste Jean Vigouroux eut l'idée très symptomatique de réunir les représentants de toutes les religions, convoqués dans leur plus grand appareil vestimentaire pour impressionner, afin d'appeler à la paix entre les religions. Une association fut fondée, « Marseille Espérance », qui devint le modèle de nombreuses autres associations comme « Roubaix Espérance », dont la finalité était d'utiliser les religions pour assurer l'ordre public, dont la charge est pourtant le privilège absolument exclusif du ministère de l'Intérieur et de l'État.

Le dialogue des religions devint un paravent à la démission de l'État et se déclina dans toutes les arènes politiques : municipale, régionale, nationale. Il instrumentalisait particulièrement les religions concordataires qui n'avaient, quant à elles, aucun problème avec l'ordre public ou avec l'ordre de la République. Cette évolution sonna le glas d'un *modus vivendi*, né après la Deuxième Guerre mondiale, sur l'initiative de l'État, qu'on définit comme la « laïcité ouverte ». Il consistait à reconnaître aux religions de statut privé une relative surface publique. Ainsi, l'Église catholique se vit-elle reconnaître le monopole du culte contre les initiatives intempestives de ses prêtres. Le Consistoire se vit reconnaître le monopole de la viande cachère... Demain, c'est la possibilité même de la production de viande

cachère qui va faire problème, avec la campagne contre « l'abattage rituel » (étrange terme !).

La politisation de la religion, la confusion entre « religion » et « nation » ajoutaient une pénalisation supplémentaire pour les juifs, celle d'une dénationalisation symbolique. On se demanda alors, en effet - après 2 siècles d'histoire - si la communauté juive était « bien intégrée dans la République ». Un sommet fut atteint avec les félicitations que le Président Mitterrand envoya aux « deux communautés » pour être restées calmes durant cette guerre - sans préciser lesquelles, comme si tout le monde savait qu'il n'y avait que « deux communautés » en France.

Deuxième exemple dix ans plus tard, en 2001, à l'époque du gouvernement Jospin lorsqu'éclata la deuxième Intifada : durant plus d'une année, 500 agressions antisémites se produisirent dans un black out total des médias, des pouvoirs publics et des institutions juives. On apprit plus tard que le gouvernement Jospin en avait donné l'ordre pour éviter - je cite M. Vaillant - de jeter de l'huile sur le feu.

Durant cette période, qui se termina tard en 2002 avec la venue de Nicolas Sarkozy au ministère de l'Intérieur, la confiance des juifs français a été profondément ébranlée. Leurs appels au secours furent qualifiés de racistes et d'agressifs et plus tard, puisque rien ne s'était formellement passé, que « le journal » n'en avait pas parlé, on qualifia ces actes de « tensions intercommunautaires », c'est-à-dire impliquant la responsabilité des victimes dans l'agression qu'elles avaient subie. Ces actes furent manifestement inspirés par des motivations politico-religieuses puisque juifs et musulmans sont définis en France par le biais de la religion. Or l'État laïc et républicain ne les condamna pas, ni ne les réprima durant un temps beaucoup trop long. Le « nouvel antisémitisme » naissait et la voie était ouverte aux émeutes des banlieues de 2005. Plusieurs milliers de juifs quittèrent la France tandis qu'une grande partie de la communauté juive est restée profondément ébranlée par cette expérience, sur le plan de « l'être » et du « vivre » ensemble...

Je ne suis pas personnellement un zéléteur de l'État Nation et je crois que l'expression des identités religieuses et culturelles est profondément légitime, même si en France elle a été toujours difficile. Néanmoins, la France est le produit d'une histoire spécifique. Les conditions de la confiance mutuelle passent par la médiation de l'État et pas seulement de l'État mais aussi d'une culture nationale, ce qui constitue un modèle tout à fait opposé au multiculturalisme que l'Union européenne favorise sur le plan juridique. Le recul de l'État et de la culture

nationale ouvre la voie, je le crains, à des guerres identitaires sans fin.



M. DROIT.- Voilà quatre approches et points de vue qui, à la fois, convergent sur certains points et ne se ressemblent guère par d'autres, comme vous l'avez remarqué.

J'aimerais, avant de laisser la parole à la salle, que les intervenants aient quelques instants de débat entre eux. J'aimerais leur poser une question à la fois transversale et vaste : à vos yeux, va-t-on vers un accroissement ou une diminution des conflits interreligieux en France ? Est-ce que le vivre ensemble des religions se détériore ou est-ce qu'il s'améliore ? S'il se détériore, pourquoi, et comment l'améliorer ? Vous pouvez également vous répondre les uns aux autres, en fonction de ce que vous avez entendu.

M. PEÑA-RUIZ.- Je me permets de reprendre la parole. Je voudrais dire d'abord que je ne peux pas souscrire à l'idée que la phase concordataire ait été une médiation nécessaire. En effet, qu'est-ce qu'un Concordat ? C'est une liste d'avantages unilatéralement consentis à une religion. Le Concordat est incompatible avec l'égalité de traitement des croyants, des athées et des agnostiques puisqu'il consacre un privilège public pour les croyances religieuses. C'est, je crois, en dénonçant le Concordat en 1905 que la République a vraiment instauré la laïcité, stricte (déconnexion ?) de la puissance publique dévolue à l'universel par rapport aux croyances religieuses.

Je voudrais dire aussi que la notion de pacte laïque est impropre. Je sais qu'elle est utilisée par certains collègues, mais c'est inexact historiquement. La loi de 1905 n'est pas un pacte, c'est un acte unilatéral de la souveraineté nationale qui fait une loi au terme de laquelle, sans négociation avec l'Église de l'époque, il est dit que Marianne, allégorie de la République, n'a pas à donner plus aux croyants qu'aux athées et aux agnostiques, c'est-à-dire qu'elle respecte la stricte liberté de conscience de tous les croyants mais qu'elle doit aussi respecter la stricte égalité de traitement des croyants, des athées et des agnostiques. La non reconnaissance des cultes, stipulée par l'article deux, reconduit la religion au statut d'une option privée, désormais à égalité avec l'option privée de l'athéisme. Je rappelle que dans le dernier Monde des religions, il est établi d'après une enquête que la majorité des Français désormais est ou athée ou agnostique.

Quant au concept de laïcité ouverte il me paraît être un concept inacceptable. C'est une façon cachée, peu franche, de critiquer la laïcité. Parle-t-on de justice ouverte ? Dit-on « *je suis pour les Droits de l'Homme mais des Droits de l'Homme ouverts* » ? Non ! Si l'on dit : « *Je suis pour la laïcité ouverte* », cela veut dire que l'on considère que la laïcité sans adjectif serait fermée. C'est donc une critique à peine voilée.

Je suis d'ailleurs mal à l'aise quand on pose le problème de la laïcité uniquement en termes de rapport entre la République et les religions. Les religions n'engagent que les croyants, elles ne sont donc pas l'affaire de la République. L'athéisme n'engage que les athées, il n'est pas l'affaire de la République. La République se doit de traiter strictement à égalité les croyants divers, les athées et les agnostiques. Elle doit aussi éviter dans son vocabulaire de communautariser la religion. Il n'y a pas en France une juxtaposition d'une communauté juive, d'une communauté chrétienne, d'une communauté athée, il y a des citoyens dont l'extrême diversité d'appartenance doit être rappelée.

Il est très grave de faire de la religion une sorte d'identité. Je n'oublie pas que certains colons en Israël brandissent la Bible comme un titre de propriété pour expulser les Palestiniens de leurs terres et je trouve qu'effectivement dans ce cas-là, on communautarise la religion. (*Applaudissements*)

M. TRIGANO.- Il est devenu presque inévitable dans le débat public que le terme de « colon » soit évoqué chaque fois qu'il est question des Juifs ou du judaïsme. C'est un des traits de la diabolisation courante dont ils sont l'objet en Europe et une figure idéologique inacceptable. Nous pourrions parler du conflit du Moyen-Orient si vous le souhaitez, mais je croyais que nous évoquions ici une situation française. Pourquoi n'évoquez-vous pas l'islam plutôt ?

M. SFEIR.- Monsieur Trigano, c'est vous qui avez dit et répété que la laïcité n'existe qu'en France et constitue son identité nationale. Allez voir le combat des Turcs laïcs contre l'islamisme radical rampant. Je leur tire mon chapeau.

Si vous lisez la Bible sur le plan littéral, vous retrouvez également les mêmes extrêmes dans le Coran sur le plan littéraliste. Aujourd'hui, il y a des musulmans qui font le pas de renoncer à certains interdits ou à certaines injonctions du Coran, dans la tradition du prophète, pour se fondre et se laisser prendre par la République laïque citoyenne.

Sur ce qui s'est passé en 1990, s'il y a une minorité de gens qui se sont identifiés à Saddam Hussein,

c'est triste, vous avez raison de le souligner. J'aurais voulu simplement que vous souligniez le silence assourdissant de la communauté juive dans la guerre de Gaza en 2009. Je ne veux pas comparer ce qui s'est passé avec Saddam Hussein. Lorsque j'étais un des rares à applaudir quand Saddam Hussein est tombé, certaines personnes m'ont traité de traître, mais pas dans la communauté musulmane, dans d'autres communautés.

Je pense que transposer le conflit israélo-palestinien en France, fustiger les uns et les autres ou les autres est aussi d'une tristesse désolante. À 4 500 kilomètres du théâtre du conflit, notre rôle de citoyens républicains de la République étant devenus français n'est-il pas peut-être de dresser quelques passerelles, avec les quelques dénominateurs qu'on peut trouver ? On agirait sans angélisme ou sans méconnaître les murs psychologiques, tout en sachant que les passerelles peuvent être détruites par les extrêmes et que notre rôle est peut-être de les reconstruire indéfiniment.

Notre chance est précisément à la fois cet éloignement géographique mais également cette chose publique, cette res publica, ainsi que cette citoyenneté nationale, laïque qui nous permet de prendre la parole d'un côté comme de l'autre.

Je suis frappé, en l'espace de quelques décennies, de voir la religiosité affichée de manière identitaire, à la fois du côté musulman et du côté des juifs, notamment séfarades. Je suis frappé parce que j'ai vécu et j'ai travaillé, peut-être dans d'autres cercles ashkénazes, sur la laïcité.

Je crois que notre rôle serait beaucoup plus fructueux si nous-mêmes nous prenions la posture de passerelles. Bien entendu, aujourd'hui, nous assistons à un islamisme radical rampant et surtout très mouvant dans les pays dits « du printemps arabe » mais tel n'est pas notre propos. Aujourd'hui, il est certain que l'on assiste également à un terrorisme intellectuel permanent de la part de l'islam radical vis-à-vis de certains musulmans.

Je tiens à rappeler que les deux premiers livres après le 11 septembre 2011 ont été écrits par Abdelwahab Meddeb, franco-tunisien, *La maladie de l'Islam*, et par un magistrat égyptien francophone et francophile, Muhammad Saïd Al-Ashmawy en français, *l'Islamisme contre l'Islam*. Je pense que là, la responsabilité de la presse, des médias qui n'en ont pas assez rendu compte - et c'est aussi un journaliste qui parle - cette responsabilité qui n'accompagne jamais ou rarement la liberté, a fait qu'ils sont passés pratiquement inaperçus. Je vous invite à les lire, ce sont des livres fondateurs.

M. DROIT.- Shmuel Trigano, voulez-vous répondre ?

M. TRIGANO.- Je ne comprends pas de quoi vous parlez. S'il y a eu une transposition du conflit en France, c'est bien du fait de membres de la communauté musulmane. Aucun membre de la communauté juive ne s'est livré à des attaques contre qui que ce soit. J'ai créé en 2001 un centre de recherche sur le nouvel antisémitisme et je suis prêt à un débat documenté sur ce sujet. Sur le plan de la « transposition », je rappelle que le ministre des affaires étrangères socialiste de l'époque, M. Védrines, avait déclaré qu'il « comprenait » pourquoi des citoyens français (musulmans) attaquaient d'autres citoyens français (juifs) à la lumière de « ce qui se passait » en Israël... Quant à Gaza, nous avons dans la revue *Controverses* publié une contre expertise de 300 pages du rapport Goldstone qui ne recoupe pas votre appréciation. On pourrait retourner votre remarque : aucun officiel de l'islam français n'a condamné les innombrables actes terroristes depuis 12 ans ni les milliers de missiles tirés par Gaza sur Israël. Permettez-moi aussi d'être choqué par votre jugement sur les Juifs « séfarades », en somme les « mauvais » juifs. Je suis tout à fait critique de l'ultra-orthodoxie mais vous ne pouvez faire une telle généralisation d'un trait qui concerne une minorité.

Je ne pensais pas que cette table ronde avait pour but de faire l'apologie de valeurs morales, bien qu'il y ait une raison de le faire et un moment pour cela. J'ai pensé qu'il fallait aussi faire un bilan et j'en ai tenté une approche sociologico-politique. Il y a en France de graves problèmes qui mettent en danger le vivre ensemble. On ne peut continuer à les étouffer sous un discours irénique. La situation des Juifs de France confrontés à un nouvel antisémitisme est particulièrement significative de cet état de fait. J'ai eu bien des occasions de l'analyser et de l'écrire. Ce que j'ai pu entendre là me désole mais me confirme que le malentendu à leur propos est structurel en quelque sorte. Il ne peut pas y avoir d'écoute de ce que dit le monde juif aujourd'hui pour toutes sortes de raisons, et notamment ce gimmick qui les enferme dans « les colons », « Gaza », etc. On peut trouver une foule d'autres gimmicks pour l'autre côté dont on ne voit pas pourquoi il serait toujours innocent. Votre position, monsieur Peña-Ruiz, est tout à fait respectable, c'est une position philosophique. Mais relisez Rousseau dans *Le Contrat social*.

M. PEÑA-RUIZ.- Relisez Voltaire, s'il vous plaît.

M. TRIGANO.- Relisez Rousseau et vous verrez que Rousseau aboutit au besoin d'instaurer une religion civile, c'est-à-dire avec une forme de

foi qu'incarna le patriotisme, ce que Durkheim appela « le sacré laïque » pour que fonctionne l'État démocratique.

De même, quand il est question de la loi, Rousseau avance que le Souverain démocratique n'a pas la capacité de fonder l'ordre de la Loi, de produire les valeurs sur lesquelles la Loi se construira. La raison n'y suffit pas. Il imagine alors le mythe du législateur légendaire seul susceptible d'imposer un ordre moral en fonction d'une sorte de transcendance extra politique. L'histoire politique de la démocratie est marquée par un phénomène paradoxal, elle n'a pas pu se passer d'un phénomène national. Je n'y peux rien, c'est une donnée de la réalité.

Il faut assumer cette condition. Qu'y puis-je ? Les collectivités humaines ont des identités. Cela peut déplaire mais c'est une réalité. La laïcité française telle qu'elle s'est mise en place dans la Troisième République a fondé une culture et une identité nationales. Les livres d'histoire dans lesquels j'ai appris dans ma jeunesse commençaient avec Clovis et finissaient avec De Gaulle et cela a un sens. C'est respectable, c'est une donnée de la réalité, c'est le propre de toute collectivité humaine.

M. DROIT.- Merci de vos explications.

Mme HERVIEU-LEGER.- Puis-je risquer néanmoins une tentative modeste de sociologue pour répondre à la question que vous avez posée, à savoir : est-ce que le risque de voir émerger des conflits religieux tend à diminuer ou au contraire à augmenter ?

Je voudrais soulever un point. Dans le cadre régulateur qu'a constitué et que constitue toujours à mon sens la laïcité, il y a certes l'affirmation de la liberté de croyance des individus, il y a certes l'affirmation forte de la liberté pour ces mêmes individus d'exercer collectivement et à titre privé, dans les limites du respect de la loi, leurs pratiques et leur culte. Il y a aussi un élément très important qui est, dans le dispositif originel de la laïcité, la remise de la régulation de la sphère religieuse aux autorités légitimes des différentes confessions. Autrement dit, l'État ne se mêle pas de la police interne des différentes religions, sauf s'il y a des débordements concernant la sphère publique.

Ceci me paraît très important parce que précisément l'une des difficultés devant laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, c'est soit l'absence de régulation institutionnelle, soit la défaillance de cette régulation institutionnelle. Ce déficit de la régulation religieuse ne serait pas dramatique s'il ne favorisait pas, par ailleurs, la prolifération des petites appropriations diverses,

et concurrentes entre elles, des traditions dont les institutions sont en principe les garantes.

Évidemment, on ne va pas revenir en arrière. La régulation institutionnelle, telle qu'elle a fonctionné historiquement, est, pour des raisons qui tiennent à toutes sortes d'évolutions culturelles et politiques qu'on n'évoquera pas ici, très largement défaite. On peut dire que cette dérégulation institutionnelle a d'ailleurs définitivement coupé l'herbe sous le pied à tous les espoirs qu'une institution quelconque pourrait conserver de placer sous sa gouverne l'ensemble de la société. Le premier péril qu'évoquait Henri Peña-Ruiz, d'une certaine façon, s'affaisse du fait même de cette dérégulation. Mais en même temps, cette dérégulation, dans la mesure où elle laisse libre cours à de petites appropriations privées et éventuellement extrêmement offensives d'une identité revendiquée et autodéfinie, peut favoriser le développement de conflits.

Je voudrais prendre un tout petit exemple : les manifestations auxquelles on a assisté récemment dans le monde catholique à propos de pièce de théâtre ou d'exposition d'art sont extrêmement intéressantes au regard du point soulevé ici. La lutte a été menée, on l'a vu, par des groupes qui sont absolument hors du contrôle des institutions de l'Église romaine. Et on a mesuré l'extrême embarras avec lequel un certain nombre d'évêques ont réagi, d'une part en disant : « Nous ne sommes pour rien dans la manière dont ces gens se comportent ; la violence n'est pas admise et la liberté de l'expression culturelle est une réalité », d'autre part en évoquant la « blessure des plus vulnérables », qui justifierait de demander aux artistes de ne pas porter atteinte à des valeurs fondamentales aux yeux des chrétiens.

Paradoxalement, ce discours ambigu, cette politique d'eau tiède favorisent la montée en puissance de ces petites affirmations communautaires et les renforcent. À la limite, la seule position cohérente - et politique - était de dire : « Nous ne validons en aucune manière ce type de manifestation ». Point. Cette espèce de manière de dire : « oui mais... attention... » qui, en fin de compte, ne satisfait ni ceux que les manifestations intégristes scandalisent, ni ceux qui ont été effectivement blessés, voilà ce qui favorise la prise de pouvoir de fait de petites minorités dures, qui jouent la polarisation et peuvent en effet conduire à des conflits.

(Applaudissements)

M. DROIT.- Je propose de prendre à présent quelques questions de la salle, nous les

recueillons les unes après les autres et les participants qui le veulent y répondront.

M. FATTAH.- Je suis venu participer à un débat intitulé « Confiance et défiance entre les croyances et les cultures ». Je trouve ce que vous dites est intéressant mais vous avez beaucoup d'optimisme car on ne peut pas facilement changer les croyances ni les comportements.

Deuxième élément, la laïcité n'est pas la question du débat d'aujourd'hui. Vous en avez parlé parce que vous êtes spécialiste de la laïcité.

Maintenant on a des élections en Egypte et je posais une question aux Israéliens puisque c'étaient des juifs en Egypte. Avant l'État d'Israël, les juifs étaient en Egypte, à Alexandrie. Quelle est la situation actuelle ? Personnellement j'aimerais bien que l'Egypte, qui a toujours été un modérateur au Moyen-Orient, reste un facteur de paix et de tolérance. Si nous continuons un débat pareil, on n'arrivera jamais à avoir la paix, on aura la guerre.

Enfin, en réponse à Antoine Sfeir, je voudrais dire que quand je suis arrivé en France, je ne parlais pas français. On m'a dit « *Il faut parler français* ». Maintenant, je parle français mais il y a plus d'un an quand je suis arrivé en France j'étais plus heureux parce que je ne comprenais pas le français. Aujourd'hui, je suis malheureux parce que je comprends ce que vous dites et qui me choque énormément.

Étant citoyen franco-égyptien qui a vécu au Caire, qui a vu les synagogues, les mosquées, qui a vu les protestants, les catholiques, les musulmans aller les uns chez les autres, je me demande si l'islam est un handicap à ce point, je ne le crois pas. J'ai l'impression qu'il y a une méconnaissance énorme de l'islam et de la religion musulmane.

M. DROIT.- Je vous remercie.

M. FELLOUS.- Vous avez abordé la laïcité, je crains qu'aujourd'hui ce débat soit marqué par la confusion car prioritairement la laïcité, c'est du droit, vient ensuite le débat sociologique, philosophique. Je suis chagriné par le fait que vous avez parlé longuement de la laïcité, mais pas en droit. Je vous donne un exemple de la confusion dans laquelle nous nous trouvons et que vous avez peut-être alimenté à votre insu.

Le gouvernement vient de publier un Code de la « laïcité et des libertés religieuses ». Le titre même reflète bien la confusion dans laquelle nous nous trouvons. La laïcité, ce n'est pas la liberté des religions. La confusion est faite entre quels éléments ? Entre la liberté de conscience (et non pas la liberté de croyance, comme vous le disiez madame, qui est contenue dans la liberté

de conscience) d'une part, qui relève de la sphère privée, et d'autre part, la liberté de l'exercice des cultes. En France, l'exercice des cultes est encadré très strictement par 550 pages d'un Code de la laïcité et qui est du droit.

Il s'agit là d'un encadrement très strict. On peut gloser ensuite sur les tenants et aboutissants de la sociologie de l'affaire, de la philosophie si l'on veut, mais merci de nous rappeler, puisque vous êtes des spécialistes pour certains d'entre vous de la laïcité, qu'il s'agit d'un encadrement, d'une « limitation admissible » dit-on en droit international. C'est-à-dire que la liberté d'expression religieuse est encadrée dans la laïcité.

M. DROIT.- Merci de l'avoir rappelé !

Un Intervenant.- Monsieur Roger-Pol Droit posait la question de savoir si cela va mieux ou moins bien, l'on peut constater que depuis 1840, la décennie 2001-2010 a été la moins violente. Il y a eu moins de morts. Objectivement, cela va de mieux en mieux.

Pour quelles raisons ? Sans doute sont-elles multiples. C'est par exemple le fait que le CESE suscite ce type de débats, que le dialogue entre l'État et les religions s'est beaucoup densifié ces dernières années. On peut également citer la construction européenne, la globalisation, la présence de l'Otan en Asie

Je souhaite poser une question sur la famille. Beaucoup de personnes se sont exprimées ces derniers jours, Hervé Mariton, Nadine Morano, Pierre Lelouch qui commencent à s'inquiéter de la situation du droit familial en France car beaucoup de familles sont éclatées : 10 % de divorce voici 40 ans, 47 % aujourd'hui. Selon vous, y a-t-il une relation entre le droit familial et la politique d'éducation religieuse ?

M. SFEIR.- Il est vrai que la laïcité au départ est exclusivement et strictement juridique, mais elle a automatiquement des conséquences sociétales, philosophiques puisque, vous l'avez dit vous-même, il y a la liberté de conscience au milieu, dans le vécu quotidien. Il faut le souligner. Quant à la méconnaissance de l'islam, elle est patente. Il y a cinquante ans, les meilleurs islamologues étaient français, aujourd'hui ont-ils disparu ? Certainement pas, mais on ne les consulte plus. Ils n'ont plus droit aux tribunes en général.

Quant à vouloir donner des leçons de moralité, on n'est pas là pour cela. Si l'on commence à jouer à la martyrologie car soi-disant l'on ne se fait pas entendre, c'est que l'on n'est pas assez convaincant. Aujourd'hui, la République ne fait pas la différence entre la foi et la

religion ; la religion étant tout simplement une organisation temporelle d'une communauté, qui dit organisation temporelle dit communauté et implique pouvoir automatiquement, alors que la foi est une démarche individualiste, qu'elle soit agnostique, religieuse, spirituelle ou athée qui se contente de la sphère privée. Cette régulation à laquelle Danielle Hervieu-Léger faisait allusion tout à l'heure est fondamentale. Or, l'on s'aperçoit que la laïcité n'est pas le seul socle chancelant de la République aujourd'hui. Hélas, la citoyenneté l'est aussi, la solidarité l'est de plus en plus. Quant à l'égalité, n'en parlons pas ! *Applaudissements*)

M. PEÑA-RUIZ.- Je voudrais revenir sur deux ou trois points.

D'abord, je conteste à M. Trigano ce genre d'argumentation par principe d'autorité qui consiste à dire : « *Vous, vous êtes un philosophe, vous êtes donc dans l'éther des principes, et moi je suis un sociologue, je suis au contact des faibles* ». Cet argument d'autorité ne dit rien du fond. Je suis autant au contact des faibles que M. Trigano. Je suis autant dans le concret. D'ailleurs, je pense que le but des principes philosophiques est d'être appliqués dans le droit et donc de devenir concrets.

Sur le droit, monsieur, votre intervention était éclairante. Il est vrai qu'il y a trois moments dans la construction de la laïcité. Il y a l'histoire, qui est une démonstration par l'absurde, qui consiste à dire : vous voulez savoir ce qui se passe quand il n'y a pas laïcité ? Regardez toutes les violences dont l'histoire a été le théâtre.

Il y a la philosophie qui se réapproprie l'histoire en disant : à quel principe faut-il se référer pour rectifier les violences de l'histoire et les faire disparaître ? Liberté de conscience et pas seulement liberté religieuse, je suis entièrement d'accord avec vous. La liberté religieuse n'est pas un concept acceptable. On ne dit pas « liberté athée » ; la liberté n'est ni athée ni religieuse. C'est la liberté de conscience qui peut connaître des modalités pratiques. D'ailleurs, l'article 1 de la loi de 1905 dit que « la République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes ». Il est très important de s'élever aux principes permettant à tous les citoyens, qu'ils soient croyants divers, athées ou agnostiques, de s'unir sur des bases qui préservent une sphère publique aussi forte que possible parce que nous avons au-delà de nos différences, quelque chose qui nous réunit. L'hôpital public, la culture publique, l'école publique sont des institutions d'intérêt général ; la religion quant à elle n'est pas un service public.

Je sais que Mme Thatcher en détruisant l'état social de droit s'était tournée vers les religieux

pour rétablir la paix sociale dans les quartiers du fait de l'irresponsabilité d'un État qui se retirait de ses missions sociales. Aujourd'hui, il faut reconstruire ce que Jean Jaurès appelait « une république sociale et laïque ». Laïque c'est-à-dire non pas hostile à la religion mais favorable à la liberté de conscience des croyants, des athées, des agnostiques, et « sociale » car assumant par des services publics réenergisés, une mission d'intégration sociale. C'est ce qui est me semble-t-il le plus essentiel.

Je ne veux pas d'une laïcité à géométrie variable comme celle de Mme Le Pen qui se découvre un beau jour laïque quand il s'agit de stigmatiser une partie de la population alors qu'elle n'a rien dit contre les privilèges de l'école privée religieuse, contre les privilèges de certaines religions. Quand il s'agit de stigmatiser une partie de la population entre une infime minorité et l'énorme masse des citoyens de confession musulmane, elle fait un amalgame inacceptable. La laïcité n'est pas à géométrie variable, mais un idéal universaliste. Il y a de la place pour tout le monde dans une République laïque. *(Applaudissements)*

M. TRIGANO.- Je regrette que mon collègue Henri Peña-Ruiz ait mal reçu mon propos. J'enseigne toujours à mes étudiants que la perspective sociologique n'est pas une perspective éthique même si elle peut la fonder. On est dans deux registres de pensées et d'intentions différents. J'ai voulu vous faire entendre l'écho de la crise de la laïcité et de l'État laïc. Cette crise, le sociologue, le citoyen, la vit au quotidien. Cette dimension de crise remet en question une conception que nous avons. À écouter certains discours, je me retrouvais dans les années 1970 ou 1980, mais ce monde a disparu. Nous ne sommes plus dans l'État Nation à la française tel que nous l'avons connu dans notre jeunesse et qui nous a formés.

Ce que j'ai voulu montrer avec l'exemple de Marseille Espérance ou de la situation des années 2000, c'est justement que, dans la politique politicienne, on évoque sans cesse la laïcité mais sans la mettre en œuvre. On fait exactement le contraire de ce que l'on dit et cela passe comme si la chose était évidente. Regardons ce qu'est devenue la citoyenneté, jusqu'à l'usage de ce terme qui fait que l'on parle du « bus citoyen » ou de « l'école citoyenne ».

Cet usage du mot « citoyen » étonne quelqu'un de ma génération. La citoyenneté, c'est le corps des citoyens, dans une sphère politique délimitée. Or, aujourd'hui, les identités, les groupes, les individus demandent à être reconnus et institués dans la citoyenneté. Pourquoi le choix de l'orientation sexuelle, par exemple, devrait-il

être inscrit dans la citoyenneté ? C'était une idée impensable voici 30-40 ans...

Nous nous sommes formés dans des cadres institutionnels, théoriques, mentaux, aujourd'hui en porte-à-faux avec ce qu'est devenue la réalité. J'ai tenté à ce propos de faire écho à ce que fut l'expérience des juifs de France des quinze dernières années, comme il me l'avait été demandé. Il y a là comme une caisse de résonance, du fait que le signe juif, sans rapport avec l'importance numérique, est l'objet d'un surinvestissement symbolique. *(Applaudissements)*

Mme HERVIEU-LEGER.- On peut en effet constater le progrès de ce que l'on a appelé la « démocratie des identités » ou la « démocratie des singularités » et analyser la façon dont cette démocratie des singularités place en porte-à-faux une démocratie des citoyens, qui a été le fondement de notre ordre politique et juridique. Par rapport à ce constat, je pense que le langage de la déploration n'est pas le seul possible, l'enjeu est de se rappeler que le vrai déficit dont nous souffrons aujourd'hui est celui d'une conception partagée du bien commun.

Retrouver cette conception partagée du bien commun est très exactement l'enjeu qui est devant nous pour rénover à la fois notre pratique démocratique et le lien social. C'est dans cette rénovation que la juste place des religions peut être éventuellement pensée. *(Applaudissements)*

M. DROIT.- Merci à tous ! Les questions que nous allons aborder maintenant prolongent cette table ronde mais sur un autre registre. Ce dont vont nous parler Souleymane Bachir Diagne et pour finir Tahar Ben Jelloun, ce sont ces moments que l'on pourrait appeler « de racisme ordinaire », c'est-à-dire ces moments où, dans le « vivre ensemble » s'instaure une rupture très immédiate et très abrupte. Certains, soudain, posent sur les autres un regard qui met ces derniers à distance, les exclut, et brise la continuité du lien humain.

Toutes sortes de « phobies » - xéno, judéo, islamo - traversent notre société, où la religion des autres est transformée en race des autres, en exclusion des autres. Nul ne peut oublier, pourtant, que le « Vivre ensemble » est le fait de vivre avec les gens qui croient autrement que nous ou qui croient alors que nous ne croyons pas, ou qui croient à autre chose.

Une partie du texte de Souleymane Bachir Diagne a été publié dans le supplément spécial du Monde qui est paru hier. Il va nous parler d'un graffiti dans le métro, un graffiti disant « Regardez autour de vous »... tel est le titre de son intervention.

Souleymane Bachir Diagne est philosophe, professeur à l'université de Columbia à New-York. Il est venu spécialement pour ce colloque et je l'en remercie vivement ! Il est ancien élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, agrégé et docteur en philosophie. Certains de ses premiers travaux portent sur la logique et l'algèbre de Boole, si ma mémoire est bonne, mais ses travaux les plus récents ont été consacrés à la philosophie islamique, notamment à l'œuvre du poète et philosophe Muhammad Iqbal, sur lequel il a écrit plusieurs livres, dont le dernier, publié aux Éditions du CNRS, s'intitule : « *Bergson postcolonial. L'élan vital dans la pensée de Léopold Sédar Senghor et Muhammad Iqbal* ».



Regardez autour de vous



Souleymane Bachir Diagne, philosophe, professeur à l'université de Columbia (New York)

Souleymane Bachir Diagne est ancien élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, agrégé et docteur en philosophie. Ses travaux s'inscrivent dans les domaines de l'histoire, de la logique, de la philosophie, en particulier dans le monde islamique et en Afrique.

Dans le domaine de la philosophie islamique, il est l'auteur d'un livre d'introduction à l'œuvre du poète et philosophe Muhammad Iqbal : *Islam et société ouverte, la fidélité et le mouvement dans la pensée de Muhammad Iqbal* (Paris, Maisonneuve & Larose, 2001). Ses plus récents ouvrages sont *Comment philosopher en Islam ?* (Paris, Panama, 2008), et *Bergson postcolonial. L'élan vital dans la pensée de Léopold Sédar Senghor et de Mohamed Iqbal*. (Paris, Éditions du CNRS, 2011).

M. DIAGNE.- Je voudrais tout d'abord exprimer ma gratitude au Conseil économique, social et environnemental et à Roger-Pol Droit pour leur invitation à prendre part à cette réflexion sur la signification du « Vivre ensemble » dans le monde multiculturel où nous vivons. Puisque c'est de la France plus précisément dont il s'agit, il n'est peut-être pas inutile que je rappelle, comme l'on disait naguère, d'où je parle, c'est-à-dire à quel titre j'interviens dans ces débats n'ayant pas la nationalité de ce pays qui, à bien des égards, est le mien. J'ai toutes les raisons de me considérer un citoyen de cette France ouverte sur le monde qu'ont chanté aussi bien Jean Ferrat que Léopold Sédar Senghor, ce même Léopold Sédar Senghor qui priait Dieu de placer la France à la droite du Père !

J'ajoute que de vivre aux États-Unis depuis plus d'une dizaine d'années - que certaines rhétoriques présentent comme le modèle communautariste, c'est-à-dire l'autre versant du modèle républicain -, et de connaître les communautés issues de l'émigration ouest africaine vivant dans ce pays, en particulier à New York, peuvent me donner des éléments de comparaison sur la question dont nous débattons.

Mon propos sera tout entier un commentaire de cette parole lumineuse du poète philosophe Édouard Glissant qui nous a quittés récemment. Il constitue la conclusion de mon intervention publiée par Le Monde, mais en réalité il eut pu en être l'épigraphe.

Voici donc ce que dit Edouard Glissant : « L'intégration, où qu'on vive, ne vient pas de ce qu'on est rendu conforme à un modèle préétabli, mais de ce qu'on entre dans la liberté des transformations possibles d'une nation ». Cette citation tirée de son livre Mémoires d'esclavage oppose deux réponses à la question des conditions de possibilité d'un « Vivre ensemble » qui soit le plus harmonieux possible.

Premier type de réponse : celle qui dit homogénéité, conformité, identité statique.

Deuxième type de réponse : celle qui dit mouvement, transformation, accueil et hospitalité faits à l'hétérogène. Dans cette seconde réponse, « vivre ensemble », c'est faire mouvement ensemble dans une société qui ne cesse pas d'aller toujours vers sa propre jeunesse et non pas dans une société vieillie et crispée sur une identité dont beaucoup aujourd'hui croient politiquement expédient de faire une obsession.

À une époque où j'habitais près du métro Belleville et prenais régulièrement la ligne Châtelet - Mairie des Lilas, je me retrouvais souvent dans une voiture où l'on ne pouvait manquer un graffiti

qui disait : « Regardez autour de vous : Le Pen a raison ». On voit bien de quoi « Le Pen » était le nom et pourquoi il était dit avoir raison : nous étions un certain nombre dans le métro à être qui noir, qui arabe..., qui à avoir quelque chose d'islamique dans la mise... D'un mot, à être « visibles ». Le graffiti, dans son propos, était d'une redoutable efficacité. Il suffisait, disait-il, de regarder autour de soi pour que tout fût dit et que s'éclairât la position politique qu'il y avait lieu d'adopter. Mais attention : tout était dit à celui-là seul à qui ce message s'adressait. La première fois où il m'a sauté aux yeux, j'ai pensé à ce qu'avait écrit Jean Paul Sartre dans Orphée noir à propos de ceux qui ont tout naturellement le privilège de voir sans être vus. Ce message je le lisais, je le comprenais - ô combien ! - mais il ne s'adressait pas à moi. Le graffiti ne me regardait pas, j'en étais seulement l'objet.

C'est tout naturellement que revient, sous la plume de Kofi Yamgnane, ancien secrétaire d'État à l'intégration, ce même thème du regard lorsqu'il constate que l'état de la société d'aujourd'hui est celui d'une « France peu sûre d'elle-même, où certains Français, hélas trop nombreux, regardent de travers leurs concitoyens au motif qu'ils n'ont pas la même couleur de peau ou la même religion. » (« Cicatriser les blessures de la société », Médiapart, 15 Octobre 2011). Confiance et regard sont ici invités en quelque sorte à entrer dans une conjugaison que l'on traduira ainsi : une société a confiance, est sûre de soi, lorsque l'on s'y entrecroise de manière droite, c'est - à-dire ni dans la méfiance qui procède de biais ni dans un balayage circulaire autour de soi pour repérer l'hétérogène. Il faut aussi penser ici, bien entendu, à celles qui se retranchent dans une burqa d'où regarder sans donner à voir le visage qui regarde. (La seule fois où j'ai fait l'expérience de passer quelque temps avec une burqa au lieu de simplement la croiser dans la rue, c'était à Chicago où j'enseignais alors, au cours d'un entretien d'une vingtaine de minutes, dans mon bureau, avec l'épouse d'un chercheur en visite quelques mois dans mon université et qui, pour ne pas rester à la maison sans rien faire, souhaitait que je l'embauche comme mon assistante de recherche : se rendait-elle seulement compte, me suis-je alors demandé, de la contradiction de sa démarche, et du fait que la burqa était justement un moyen de continuer de « rester à la maison », même lorsque l'on était obligé de traverser, aussi vite que possible forcément, l'espace public ?)

En principe, c'est à cet entre-regard qui est la condition première du vivre ensemble, qu'éduque, de manière continue, la république. Or c'est la république elle-même qui semble

maintenant dire par la bouche de « certains, hélas trop nombreux » : « regardez autour de vous... ». Du moins est-ce ainsi qu'elle sonne trop souvent aux oreilles de ceux qui sont regardés : comment pourraient-ils alors avoir confiance dans les institutions où s'incarne cette république ? Ne pas croire qu'elles seraient, envers eux, malveillantes ? La police, le législatif qui leur apparaît bien trop préoccupé de légiférer ad hoc, à leur propos ? Ou même l'école ?

Un exemple de la tendance à légiférer ad hoc nous est donné par la manière dont a été évoquée la possibilité de mettre fin à la bi-nationalité dans le sillage des propos tenus par les leaders d'Europe (Madame Angela Merkel, Monsieur David Cameron et Monsieur Nicolas Sarkozy) proclamant la faillite du multiculturalisme sans que l'on sache très bien ce qu'a été la politique multiculturaliste qui aura ainsi échoué. On notera que les plus virulentes réactions à la tentation de mettre fin à la bi-nationalité ne sont pas venues des bénéficiaires « issus de la diversité ». Ainsi y eut-il une « lettre ouverte à mes enfants anglo-français » publiée par Denis MacShane, député travailliste et ancien ministre britannique des Affaires européennes ! Dans cette lettre (Libération Mardi 7 Juin 2011), l'auteur expliquait à ses enfants fiers de leur double nationalité française et anglaise, riches de leur double héritage (sinon triple car la mère, française, est à moitié vietnamienne) qu'une « nouvelle politique de populisme identitaire » se nourrissait du « rêve de vivre dans une nation sans différences culturelles ni ethniques. » Cette réaction est importante pour deux raisons : la première parce qu'elle dit vrai à propos de l'idéologie de l'homogène comme le contraire même du vouloir vivre ensemble. La seconde parce qu'au terme de la lecture de cette « lettre ouverte » on se prend à penser : « en réalité ce ne sont pas vos enfants, anglo-français, qui sont visés par ceux qui voudraient ainsi légiférer ; ce sont ces autres français à trait d'union dont l'autre culture est africaine, maghrébine, musulmane... » Mais bien évidemment une loi ne peut pas parler ainsi. Elle doit s'exprimer universellement et pour interdire la bi-nationalité franco-malienne, supprimer - dommage collatéral - le droit d'être anglais et français à la fois. On se souviendra cependant que la question a rebondi à l'occasion de la question relative à certains joueurs de football, d'Afrique du Nord et sub-saharienne, inéligibles en équipe de France parce qu'ils auront fait le choix de jouer pour l'autre équipe, celle de l'autre pays dont ils ont aussi la nationalité. Et on remarquera au passage encore une fois à quel point le sport reflète nos problèmes avec ce qu'il est convenu d'appeler le multiculturalisme : là

où les États-Unis ne voient aucun problème à s'identifier avec leur « Dream Team », ces dieux du basket-ball quasiment tous noirs, on a pu évoquer ici ou là, à propos de l'équipe de France, des possibilités de quotas ethniques.

Et justement, pour ne pas encore sembler vouloir légiférer à propos de certains seulement, il faut s'aviser que le sport est sans doute l'un des rares domaines où le choix de l'équipe nationale dont on portera les couleurs est exclusif alors que dans tous les autres, la possibilité d'être ceci et cela est une richesse. Dans le beau documentaire d'Emmanuelle Villard intitulé « Les enfants de Hampâté Bâ » on entend ainsi le « slammeur » Souleymane Diamanka, un enfant du quartier Les Aubiers à Bordeaux, célébrer la source de créativité que constitue pour lui ses cultures pulaar, sénégalaise et française. Et comment ne pas voir la valeur de la bi-nationalité de ce jeune poète amoureux de la langue française que l'on voit à un moment expliquer à une classe de très jeunes élèves de collège la nature du « slam », l'art poétique qui est le sien. La scène où le slammeur issu de la diversité et qui a abandonné ses études bien trop tôt mais sans jamais avoir perdu l'amour des mots et de la poésie explique à la classe qui se prend très vite au jeu l'art d'user des holorimes est un grand moment du film, un moment qui nous enseigne quelque chose d'essentiel sur le vivre ensemble. Deux citations de Souleymane Diamanka dans le documentaire expriment un aspect de cet enseignement : sa poésie, explique-t-il à ses jeunes interlocuteurs naît du passage permanent qu'il effectue entre ses langues, la française et la peule en particulier : « je n'écrirais pas de la même manière » constate-t-il simplement « si je n'avais pas une langue autre que le français. » Dans son domaine à lui, le slammeur des banlieues dit ainsi ce que disait aussi l'ancien ministre britannique : la richesse que représente pour le vivre ensemble, l'hétérogène.

Un mot de l'école, lieu par excellence de l'apprentissage du « Vivre ensemble ». Je sais que demain une table ronde est consacrée à l'école de la confiance à laquelle participera mon ami D. Kambouchner. Il me suffira ici d'évoquer un aspect qui me semble important : la difficulté des enseignants avec certains cours qui indirectement touchent aux identités. L'enseignement de l'islam est sûrement de cette nature. On sait que souvent les collègues qui abordent ce type de cours font face à une suspicion qui peut se transformer en hostilité de la part d'élèves qui sont en général tout à fait ignorants du sujet mais se braquent à l'idée qu'on leur parle d'eux, qu'on leur assigne de l'extérieur le sens de qui ils sont. D'un mot, qu'on les regarde encore.

Poser sérieusement la question de la confiance dans le discours de la république suppose de ne pas continuer à s'aveugler en se donnant comme allant de soi la prémisse d'une opposition tranchée entre un prétendu communautarisme à l'américaine qui serait condamné à juxtaposer des différences quand le modèle qu'incarne la France serait naturellement universaliste et aveugle à l'hétérogène.

Cette ritournelle entonnée par beaucoup dès que la question du vivre ensemble est posée manifeste, d'abord, une certaine ignorance du fonctionnement réel des mécanismes d'intégration aux États-Unis. Prenons ainsi, pour une comparaison utile avec l'intégration à l'américaine, le récent sondage qui a été mené aux États-Unis par le Abu Dhabi Gallup Center basé aux Emirats Arabes Unis. Je l'évoque ici parce que son objet est en grande partie celui-là même de notre rencontre : il s'agissait en effet dans ce sondage de mesurer les sentiments de confiance, d'assurance et d'espérance concernant les communautés musulmanes : en leur sein et aussi à leur propos. Et le résultat en est celui que le New York Times du 3 août 2011 a présenté sous le titre : « Les musulmans sont loyaux envers les États-Unis et sont optimistes ». Parmi les conclusions du sondage que ce titre ramasse on citera les suivantes : neuf musulmans américains sur dix sont d'avis que leur communauté ne saurait avoir aucune sympathie pour le terrorisme qui se proclame « islamiste », la proportion de musulmans qui disent s'identifier fortement à leur religion est précisément la même (deux tiers) que celle des musulmans qui déclarent s'identifier fortement à l'Amérique ; on notera aussi que les musulmans constituent le groupe religieux le plus susceptible d'avoir foi dans les élections et que le pourcentage de ceux d'entre eux qui ont confiance dans le FBI n'est pas plus de dix pour cent moindre que ce qu'il est dans les autres communautés, lors même qu'ils ont le sentiment d'être tenus sous une surveillance particulière de la part de la police fédérale. D'un mot, les musulmans aux États-Unis voient l'avenir avec un optimisme qu'ils partagent avec l'Amérique en général. (Il faut rappeler que les communautés musulmanes en Amérique, à la différence de celles vivant en France, ont généralement un statut social et un niveau d'instruction au-dessus de la moyenne nationale : cela explique pour une grande part que le langage de la participation dans le « rêve américain » qui est l'expression de l'intégration, vienne naturellement à beaucoup.) Certes, qu'elles puissent être stigmatisées par certains est avéré. Et sur ce plan on peut lire le sondage comme disant aussi bien, pour reprendre les

mots de Kofi Yamgnane, ou que sont hélas trop nombreux ceux qui les « regardent de travers » ou que, malgré le 11 septembre, malgré certaines vociférations islamophobiques souvent orchestrées, dans toutes les autres communautés, la grande majorité est d'accord pour dire que les musulmans ne sympathisent pas avec le terrorisme.

Les exemples de cette nature permettent au fond de relativiser l'affirmation d'un universalisme républicain qui serait à l'opposé du repoussoir anglo-saxon, même s'il est vrai, et il faut le rappeler, que le discours du multiculturel peut parfaitement être également celui de l'exclusion. Car, par ailleurs, une idéologie de l'homogène se dissimule aussi parfaitement dans le langage de la défense d'une idée laïque et républicaine. Danielle Hervieu-Léger le disait tout à l'heure : on peut être à un moment donné laïc tout en se disant d'une religion particulière alors qu'on ne l'est pas toujours. Que le républicanisme puisse aisément se dévoyer en un « autochtonisme » est aussi un fait dont ceux qui croient au vivre ensemble en République doivent tenir compte. Raymond Aubrac a ainsi rappelé le 14 Juillet dernier à la Bastille pourquoi il fallait retrouver la vraie République derrière celle qui regarde et « stigmatise » certains.

Ce républicanisme autochtoniste croit ainsi savoir que la nouvelle immigration, celle issue du monde anciennement colonial n'est pas soluble dans la société ouverte, pour l'essentiel parce qu'elle est fortement islamisée. Or cela est une mauvaise réponse à une question qui n'a elle-même pas grand sens. Poser la question de savoir si une religion donnée est compatible avec une société ouverte, avec la démocratie, c'est le type même de la question absolument indiscutable. On pourrait prendre le bouddhisme ou le catholicisme ou l'islam, ce serait la même chose. Si on pose la question de savoir si le catholicisme est compatible avec la démocratie, la société ouverte, il serait tout à fait normal de dire « absolument pas ».

Il serait également tout à fait possible aussi de dire « mais enfin, bien sûr, quelle question ! » et à ce moment là invoquer ce que Danielle Hervieu-Léger appelait tout à l'heure le côté soft de cette religion qui semble effectivement aujourd'hui avoir achevé de s'accommoder de la démocratie, de la tolérance et de la société ouverte.

Autrement dit, si on regarde les évolutions historiques, la question de la compatibilité se règle d'elle-même. Si en revanche on pose les choses de manière totalement essentialiste et statique, cette question est une question dont on ne peut décider.

Plutôt donc que de bloquer la réflexion sur une République statique face à un islam statique, la pensée du vivre ensemble sera attentive aux évolutions qui ont effectivement cours, au fait qu'un « euro-islam » se développe bel et bien ainsi que le montre, entre autres exemples, l'excellente enquête que lui a consacrée Jette Klausen (*The Islamic Challenge. Politics and Religion in Western Europe*, Oxford University Press, 2005).

Être attentif aux évolutions c'est aussi se rappeler qu'une société ouverte ce n'est pas un état mais une dynamique, c'est une société qui est toujours dans le mouvement, prête à s'ouvrir à la différence pour l'intégrer. Jette Klausen rappelle ainsi que l'intégration est à deux voies et que si les musulmans qui font partie de l'Europe ont à inventer une manière de vivre qui soit en phase avec les valeurs européennes, il est également vrai que les démocraties se jugent à la capacité d'intégrer de nouveaux groupes sociaux en sachant répondre aux demandes et besoins qu'ils expriment.

On peut penser que dans l'évocation du « rêve américain », il n'y a que rhétorique creuse, il n'en demeure pas moins que le discours de l'intégration a raison de se dire ainsi, en termes de « rêve », c'est-à-dire de mouvement et non dans l'immobilité d'une conformité à l'homogène. Car que veut dire ultimement ce mot de rêve ? Il signifie poser une identité dans le futur. Il demande à ceux qui vont s'intégrer de regarder devant eux, de regarder le mouvement d'une société et de dessiner leur propre mouvement, leur propre trajectoire, à l'intérieur d'une société qui est elle-même toujours en route vers un rêve. Cela change totalement la nature de la question dès lors que l'intégration et l'identité se disent en termes de rêve et pas en termes de conformation.

Or - et c'est ce qui sera mon point de conclusion - il est regrettable qu'ici, l'obsession de l'identité nationale soit également une obsession de questions qui sont elles-mêmes des questions statiques. À quoi doit-on ressembler si on doit être intégré n'est pas une bonne question. Vers quoi doit-on aller avec une société qui elle-même est en mouvement, avec une république qui est ouverte, c'est-à-dire accueillante et hospitalière à ce qui est hétérogène, me semble être en revanche, selon le mot d'Édouard Glissant que je rappelais, une question prospective, une question en mouvement et la meilleure manière possible de poser notre problème du vivre en commun. (Applaudissements)



M. DROIT.- Merci, Souleymane Bachir Diagne, de nous avoir fait comprendre comment le vivre ensemble est une affaire de mouvement. L'identité est un concept finalement très pauvre. En logique, c'est « A égale A » : une chose est elle-même, elle ne décolle pas de ce qu'elle est, elle est close dans son état statique. Au contraire, vous avez montré comment le vivre ensemble est une affaire de façonnement réciproque en mouvement.

Je connais Souleymane Bachir Diagne depuis très longtemps et à mes yeux, sa modestie dût-elle en souffrir, il est une des plus fines intelligences que je connaisse. Si je ne l'ai pas dit, c'est parce que je souhaitais que vous le découvriez vous-mêmes.

Dans une vie antérieure, il a été conseiller du président Abdou Diouf tout en étant professeur à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Je laisse à présent la parole aux auditeurs pour vingt minutes. Les questions que vous souhaitez formuler, ou les remarques, sont toutes les bienvenues.

Un INTERVENANT.- Je suis très impressionné par la démonstration du professeur Diagne et j'ai été fasciné par ce qu'il a dit : contrairement à la diversité telle que nous l'intégrons ici, c'est cette part de rêve lorsque l'on reçoit l'autre et qu'on l'invite à rejoindre une communauté et à faire ce chemin de rêve ensemble qui m'a interpellé. Je me suis enrichi cet après-midi de ce qu'il a partagé avec nous.

Deuxième point, nous avons parlé tout à l'heure de choses et d'autres, nous qui sommes des acteurs de la diversité et du vivre ensemble. Nombre d'entre nous sont des acteurs sociaux. J'aurais bien aimé que l'on mette en perspective ce que nous entendons par vivre ensemble dans le sens où sur le terrain beaucoup ont le sentiment que cette République que nous célébrons tous les jours les oublie ou bien les marginalise, qu'ils n'y ont pas leur place.

C'est vrai que la religion a sa part là-dedans. Cela dit, on a parlé ce matin de confiance verticale, c'est-à-dire cette confiance qui va des élus vers la base et j'aurais aimé que l'on parle de cette confiance horizontale, c'est-à-dire celle qui rassure, celle qui fait reculer les peurs.

En gros, quels sont les ressorts d'une société comme la société française pour aller vers une sorte d'harmonie, vers une sorte de cohésion ?

Pour terminer, qu'est-ce qui d'après vous est de nature à éviter le repli identitaire ? Est-ce que d'après vous le fait de dire « pas de communautarisme » peut éviter le fait que des communautés existent ? Les communautés sont

des faits. Donc pensez-vous sincèrement que le fait que des communautés existent soit de nature à enrichir la République, à enrichir notre société et à faire en sorte que nous vivions davantage ensemble ?

Enfin, vous qui avez l'expérience des États - Unis, vous qui avez ce triple regard : Afrique-États-Unis-Europe. J'aimerais que vous nous disiez, au vu de l'actualité, à la veille d'une échéance électorale très importante, comment vous voyez des États-Unis cette diversité à la française, cette quête de tous ceux qui arrivent, de tous ceux qui ont envie de vivre la République telle qu'elle est, tous ceux qui ont envie d'assimilation, d'intégration ou simplement de s'identifier à la République française et de partager ses valeurs ? Comment voyez-vous la France de demain eu égard à toutes ces communautés ?

M. DIAGNE.- Je vais commencer par la dernière partie de votre question sur le communautarisme. Quand on dit que la société américaine est une société communautariste, qu'est-ce que cela veut dire ? Je ne prétends pas avoir une connaissance de l'Amérique en général mais de la communauté ouest africaine vivant aux États-Unis, oui, j'ai quelque expérience maintenant. Mes compatriotes sénégalais en particulier me font confiance pour être un peu leur porte-parole en certaines circonstances.

Personne ne choisit de dire « étant communautariste et étant sénégalais je vais aller plutôt habiter à Little Senegal ». Il se trouve que si vous êtes un émigré sénégalais - non universitaire, il faut le préciser car nous autres universitaires sommes naturellement cosmopolites, donc nous ne comptons pas - vous ne pouvez pratiquement habiter en arrivant qu'Harlem ou Brooklyn, ne serait-ce que pour des questions de moyens d'habitat mais aussi d'accueil et de soutien : celui que vous trouverez par exemple auprès de l'Association des Sénégalais en Amérique du Nord (ASA).

Quand il s'agit de leur religion, ces émigrés se retrouvent dans un lieu qui leur convient. Ainsi à Little Senegal existe une mosquée dont l'imam est ivoirien et puisque ses ouailles viennent toutes d'Afrique de l'Ouest, tout naturellement la langue de son sermon du vendredi est le français. Cela veut dire que le français est devenu le ciment pour les activités culturelles et pour les activités quotidiennes de cette communauté ouest africaine installée à Little Senegal. Sans aucune pression pour parler français, ce dont on fait ici maintenant une exigence de l'intégration, ces communautés s'approprient d'elles mêmes ce qui est aussi leur langue : la langue française.

Une conséquence en est aujourd'hui qu'une excellente charter school bilingue français - anglais - les charter schools sont des écoles d'excellence qui viennent remplacer des structures publiques qui ne fonctionnent plus très bien - est venue s'installer au sein de cette communauté ouest africaine qui va donc bénéficier d'un type d'enseignement de meilleure qualité que l'école publique qu'elle avait jusque là et voir ses enfants profiter enfin d'une biculturalité en anglais et en français.

Voilà le genre d'expérience concrète qu'il faut examiner avant de parler de manière générale et abstraite du communautarisme à l'américaine. Il n'est pas vrai que l'on ait affaire à des communautés qui seraient juxtaposées, simplement les unes à côté des autres, sans aucune réelle communication entre elles, à la différence du modèle républicain qui brasserait tout le monde, qui intégrerait ainsi. On le sait : ce modèle n'intègre plus très bien. Dans l'exemple que je viens de vous donner, il me semble que l'installation dans ce lieu de Harlem devenu Little Senegal permet une forme d'intégration que j'ai essayé de vous décrire.

Sur les ressorts de la société française... Des séjours périodiques à Paris me font dire qu'en définitive l'intégration est en train de se faire. Je suis frappé par le fait que les visages issus de la diversité, des jeunes surtout sont aujourd'hui assez nombreux dans un certain nombre de domaines, à la télévision, dans les rues .

On a dit que Barack Obama avait changé la société et avait fait advenir enfin la société post-raciale. Ce qui est vrai plutôt c'est qu'il a été le révélateur du fait que les États-Unis avaient glissé tout doucement vers une société post-raciale. Autrement dit, il a révélé à l'Amérique un visage que cette même Amérique ne se savait pas avoir lorsque des jeunes qui ont massivement voté pour lui se sont fichus royalement qu'il fût noir ou à moitié noir. Ces jeunes avaient grandi dans la diversité, celle des écoles en particulier, et donc dans des conditions telles qu'ils ne se « prennent plus la tête avec cela ».

M. BOULTE.- Je suis un co-auteur d'un livre intitulé *Se contrôler soi-même pour mieux vivre ensemble*, je suis donc intéressé par la façon dont les individus se construisent.

Vous avez parlé de personnes qui passent des frontières et vous dites « regardez autour de vous ». Mais quelle est la place qui est réservée à regarder en soi, c'est-à-dire à tourner l'attention de la personne vers sa propre intériorité et vers son pôle de stabilité ? Ne faudrait-il pas prendre aussi en considération cela ? Est-ce que la capacité de traverser les frontières ne

tient pas aussi au fait que les personnes font quelque part l'expérience de leur propre solidité, indépendamment des événements auxquels elles sont confrontées ou des univers dans lesquels elles vivent ?

M. DIAGNE.- Je n'avais pas pensé à cet aspect des choses mais en vous écoutant j'ai envie d'être d'accord avec vous. C'est vrai que passer les frontières aussi facilement n'est pas simplement avoir les multiples identités qui le permettent. Je peux me targuer d'avoir cette identité triangulaire parce que je parle les trois langues du triangle où je vis - le wolof, le français et l'anglais - mais il faut bien mesurer à quel point pouvoir ainsi traverser les frontières est un privilège. Souvent ceux qui sont en mesure de passer les frontières sont plutôt des gens comme vous et moi, c'est-à-dire des universitaires, des gens qui voyagent dans le monde académique, d'un campus à un autre, donc j'ai l'impression aussi d'avoir un privilège qui tient au statut qui est le mien.

Ce n'est pas indifférent de le préciser parce qu'il faut aujourd'hui, dans la mondialisation que nous vivons et qui n'est pas une mondialisation pour tout le monde, quand on voyage, prendre bien conscience du fait que passer les frontières facilement c'est avoir un certain type de passeport. Quand vous avez un passeport sénégalais, vous réalisez qu'il ne vaut pas grand-chose lorsque vous arrivez à une frontière et qu'il est examiné à la fois avec suspicion et hostilité.

Traverser les frontières cela exprime une certaine poésie mais quel type de passeport a-t-on quand on passe ainsi les frontières ?

Un INTERVENANT.- Je suis surpris par un certain nombre d'expressions que l'on a entendu aujourd'hui : communautarisme, culturalisme, identité, etc. tous ces mots qui sont dans le même registre.

Je me dis qu'en ce qui concerne mon identité, c'est celle de ma carte d'identité, avec mon nom, mon prénom et mes empreintes digitales - pas encore mes empreintes génétiques. Cela n'appartient qu'à moi. J'ai aussi de multiples appartenances : communauté de pensées, parti politique éventuellement, terroir - le sud-ouest en ce qui me concerne - et bien d'autres encore. Mon identité est à la rencontre de ces différentes appartenances.

Lorsque j'en suis réduit, pour des raisons diverses et variées, à ne construire mon identité que sur une seule appartenance, peut-être alors est-on dans le communautarisme.

J'ai bien entendu, quand vous avez parlé de votre identité, vous vous êtes repris tout de suite en disant « mes identités » ou lorsque vous avez

parlé de l'enseignant devant ses élèves dont certains se sentent agressés non pas à cause de ce qu'il va dire mais parce qu'il va parler d'eux. Ceci montre bien qu'il y a eu un court-circuit entre ce qui n'est qu'une appartenance et ce qui est une identité propre.

Je me demande si en fait la confiance ce n'est pas de s'obliger à permettre à chacun d'avoir plusieurs appartenances, de croiser ces appartenances, de les choisir le cas échéant pour qu'il construise son identité et que la grande difficulté est peut-être justement dans cette capacité qu'a une société de permettre de multiples appartenances.

J'aimerais votre avis là-dessus.

M. DIAGNE.- Je suis tout à fait d'accord avec vous. Vous venez de dire d'une manière très éloquente quelque chose que j'ai essayé de dire aussi, cette idée que l'ouverture d'une société se mesure précisément à sa capacité de s'ouvrir à ces appartenances multiples qui sont notre lot. Non seulement nous avons des identités multiples mais en plus, vous l'avez dit, « nous pouvons choisir ». Nous choisissons pratiquement naturellement, c'est-à-dire que dans un cadre comme celui-ci, c'est tout naturellement mon identité de francophone et mon identité d'intellectuel qui réfléchit à cette question du vivre ensemble, de la tolérance, du pluralisme etc. qui va émerger parce que c'est l'identité dans laquelle nous nous rencontrons et que nous vivons en commun, dans une langue commune, des approches communes, l'espace d'une conférence comme la nôtre. Nous pouvons alors tous nous comprendre et aussi avoir des oppositions très fortes.

Au fond, une rencontre sélectionne toujours les identités qui se rencontrent. C'est dans cette mesure là que nous sommes toujours nous-mêmes plusieurs identités et que, sans nous diviser, nous sommes également à 100 %, à chaque fois, chacune de ces identités là.

Mme PICARD.- On a parlé de vulnérabilité, d'intégration, de confiance, de santé, d'éducation, plus récemment d'identité. Quand je pense au vivre ensemble, je pense à une population à laquelle je suis très sensible parce j'habite la province et le monde rural, une population qui n'est même pas identifiée en tant que telle, qui habite dans des quartiers qui n'existent pas : ce sont les gens du voyage, les manouches, les Roms... qu'on les appelle comme on veut.

On les perçoit toujours à travers des problèmes, des problèmes qui sont souvent importés puisque ce sont généralement les problèmes des Roms d'Europe de l'Est. On oublie complètement

que cette population est plus française que les Bretons, plus française que certaines populations du sud de la France puisque depuis le XVI^{ème} siècle les Roms sont présents sur le territoire.

J'ai été présidente d'une association s'occupant de ce type de populations. Mes parents qui étaient enseignants sont allés en Afrique et quand je vois l'éducation des Africains, je suis extrêmement fière parce que je me dis que pour le coup ils parlent mieux le français que les Français. Mais nous avons des populations à la porte de nos villes et qui sont illettrées, et ce depuis plusieurs générations, qui sont sans emploi, à qui on a retiré les moyens économiques de vivre et ceux-là, il faut quand même vivre avec eux et surtout eux, doivent vivre avec nous. Un jour, ils m'ont dit : « nous sommes plus mal vus que les Arabes ». Cela voulait tout dire.

Je me dis que finalement d'avoir une communauté à laquelle on peut se référer, d'avoir une religion à laquelle on peut participer et à cette occasion fréquenter des gens qui vous apportent une éducation, même si ce n'est pas celle que souhaiterait le voisin, c'est aussi une façon de se faire reconnaître. Finalement, je comprends bien les gens qui défendent leur communauté de cette façon là parce que je connais trop de populations incapables de se référer à une culture aujourd'hui, qui en souffrent terriblement, une situation dont la société n'a pas fini de souffrir .

M. DROIT.- Merci, je pense que c'était plus un témoignage qu'une question. Probablement y a-t-il derrière cela un très archaïque mais important antagonisme entre les sédentaires et les derniers nomades. Historiquement, la sédentarisation générale de la civilisation s'est imposée et les nomades n'entrent pas dans la trame de cette civilisation. Merci de les avoir évoqués.

Je remercie Souleymane Bachir Diagne. J'ajoute un mot. Demain, Gérard Berry nous parlera des inversions mentales de l'informatique et des paradoxes qu'il y a entre nos attitudes présentes et l'expansion du monde numérique. Nous avons là une bonne illustration. Nous sommes nombreux dans cette salle mais nous sommes encore plus nombreux en ligne, plus de 1 800 connexions sur la vidéo de cette manifestation. Autrement dit la salle explose...

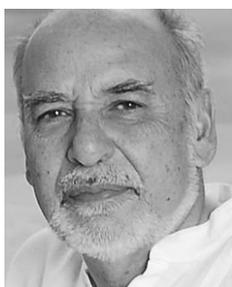
En accueillant à présent Tahar Ben Jelloun, nous allons poursuivre dans la même veine, avec la particularité de son regard et de sa parole. Je crois peu utile de présenter Tahar Ben Jelloun, un des plus grands écrivains francophones actuels. Il a construit au fil des dernières décennies une œuvre romanesque considérable, ouverte en 1985 par l'Enfant de sable, roman qui l'a fait connaître, puis il a été Prix Goncourt en 1987 pour La nuit sacrée. Il est aujourd'hui membre de l'Académie Goncourt.

Il est aussi l'auteur d'un petit livre à l'usage des enfants et des plus grands Le racisme expliqué à ma fille, best-seller qui a ouvert la voie à la collection « Expliqué à » des éditions du Seuil, où il a également publié L'Islam expliqué aux enfants, qui va faire l'objet d'une édition nouvelle début 2012.

Ces questions du racisme quotidien, du racisme lié à l'exclusion religieuse, à la méfiance envers la religion de l'autre qui traversent la réflexion et l'écriture de Tahar Ben Jelloun me conduisent à lui demander comment apprendre à vivre ensemble. Est-ce la littérature qui peut l'enseigner, ou les relations avec les gens ? Des gestes ou des livres, qui permet le mieux de vivre ensemble ?



Apprendre à vivre ensemble



Tahar Ben Jelloun, écrivain (prix Goncourt 1987), membre de l'académie Goncourt

Né à Fès, Tahar Ben Jelloun étudie la philosophie et la psychologie à Rabat, où il écrit ses premiers poèmes. Il enseigne ensuite la philosophie au Maroc mais suite à l'arabisation de l'enseignement de la philosophie, il s'installe à Paris pour poursuivre ses études de psychologie. À partir de 1972, il écrit de nombreux articles pour le quotidien *Le Monde*. En 1975, il soutient une thèse en psychiatrie sociale à la faculté de Jussieu sur le sujet : « Problèmes affectifs et sexuels de travailleurs nord-africains en France ».

En 1985, il publie le roman *L'Enfant de sable* qui le rend célèbre. Il obtient le prix Goncourt en 1987 pour *La Nuit sacrée*, une suite à *L'Enfant de sable*. Il a publié depuis de nombreux romans et essais.

M. BEN JELLOUN.- Cette question appelle une réponse très simple. On apprend cela à l'école. Depuis 1998, date de la publication du petit livre sur le racisme, j'ai découvert quelque chose de passionnant, ce sont les visites dans les écoles, en primaire et au maximum en sixième. On peut y faire du bon travail.

Pour les adultes, c'est plus difficile. Comme disait Spinoza, « *Peut-être le temps a passé dans son être* ». Il est très difficile de demander à quelqu'un qui a déjà tracé son chemin de changer de route, alors qu'avec les enfants, l'expérience m'a démontré qu'on peut leur faire prendre un autre chemin.

C'est là où d'ailleurs tout se passe. Vivre ensemble n'est pas quelque chose de naturel, cela ne va pas de soi. Quand je vais dans les écoles, je prends des exemples sur le vif, dans la cour de récréation, dans la classe et je commence d'abord par démontrer une chose banale mais essentielle, à savoir que tous les élèves se ressemblent et qu'ils sont pourtant tous différents. C'est quelque chose qu'on oublie de leur dire.

Ce que l'enfant apprend de fondamental, c'est cette différence. Il apprend que chaque visage est unique et que chaque visage est un miracle. Il faut juste le lui faire remarquer. Parfois, il met du temps à le découvrir, il se fâche, s'énerve, pleure, crie, se dispute avec les autres enfants puis se rend à l'évidence. Donc pour éviter de faire de l'école un enfer, il faut apprendre à composer, à jouer avec les autres, condition pour que soi-même soit reconnu et accepté.

Accepter l'autre n'est pas une démarche naturelle ni facile et cette difficulté est pratiquement universelle. On hésite, on se méfie, on soupçonne l'autre en face. On pense qu'il va nous tromper, nous trahir. La pédagogie est là justement pour établir cette confiance, ce sentiment de sécurité, prémisses d'une paix essentielle.

Donc je fais confiance à l'enfance qui peut être dure, qui peut même être méchante, difficile, injuste mais qui a l'avantage de recevoir encore les choses parce qu'on va à l'école pour apprendre. C'est parce qu'enfant l'on aura été confronté au vivre ensemble qu'une fois adulte, on peut peut-être se débrouiller avec cette situation.

Comme le prévient La Rochefoucauld dans une maxime, la confiance plaît toujours à celui qui la reçoit. C'est un tribut que nous payons à son mérite, c'est un dépôt que l'on commet à sa foi, ce sont des gages qui lui donnent un droit sur nous et une sorte de dépendance où nous nous assujettissons volontairement.

Quand cet esprit de sécurité pédagogique manque, on est perturbé. Rien ne va, on est dans la défiance, c'est-à-dire dans la méfiance, dans la crainte, dans la suspicion. C'est fatigant. L'esprit de défiance nous fait croire que tout le monde est capable de nous tromper. La trahison n'est pas loin. J'aime citer cette petite phrase de Proust qui dit que la défiance autorise la tromperie.

Lorsque le problème va au-delà de l'individu et concerne une société, le vivre ensemble devient problématique et induit des conséquences concrètes rendant la vie conflictuelle, le voisinage impossible et ouvrant toutes les portes sur le racisme.

La France aurait évité tant de conflits si la lecture de son histoire avait été faite sans complexe et sans honte.

Ainsi, le passé colonial continue d'être là, présent, camouflé. Il continue d'empoisonner ses rapports avec les descendants des anciens colonisés.

Pour vivre ensemble, il faut établir la confiance. Cela devrait être fait dans la transparence, le dialogue et l'analyse. Or comme beaucoup d'anciennes puissances coloniales, la France n'a pas défini la fonction de sa mémoire. Sans remonter jusqu'à l'Occupation et la Résistance, je m'arrêterai à l'époque de la guerre d'Algérie, ce pays dont les pages ont du mal à se tourner. La main destinée à les tourner résiste, les yeux qui devraient les lire se détournent ou font semblant de les parcourir.

Il est intéressant de remarquer qu'un demi-siècle après la fin de la guerre d'Algérie, chaque année, deux ou trois livres en parlent. Cette année, *L'ombre d'un frère* qui est malheureusement passé inaperçu raconte l'histoire de cette guerre vécue par le frère du narrateur et qui va ravager toute la famille.

Il y a aussi le livre de Brahim Sasal qui relate les atrocités de cette guerre et enfin ce livre d'Alexis Jenny, *L'Art français de la guerre*. Je vous assure que j'ai beaucoup milité pour que ce livre ait le Goncourt non seulement parce qu'il est très bien écrit mais aussi pour une raison fondamentale : j'aimerais que le plus grand nombre de Français, jeunes ou pas, lisent ce livre pour apprendre ce que leur pays a fait en Indochine, en Algérie et en France.

C'est donc petit à petit que l'on arrive, par la littérature, à tourner ces pages de la guerre d'Algérie qui ne l'ont jamais été.

Le malaise grandit entre la France officielle et ses émigrés en grande partie à cause de cette relation pathologique qu'elle entretient avec son passé récent. Entre nous, quand on parle d'immigration,

surtout dans la bouche des hommes politiques dont le métier est de brouiller les relations humaines, on pense aux Algériens en particuliers, aux Maghrébins en général. Il arrive même que l'on confonde l'immigré, celui qui a fait le voyage, avec sa progéniture qui est née en France, qui est française. Souvenez-vous, durant les émeutes d'octobre et novembre 2005, dans les médias on parlait d'immigration alors que c'étaient des enfants français, non reconnus, non acceptés, qui se révoltaient en brûlant des voitures y compris d'ailleurs celles de leurs parents et voisins.

L'assainissement n'a pas été fait sur le plan officiel entre les deux pays et la mémoire reste vive, meurtrie, les blessures, ouvertes. Rien de positif ne sortira de cette politique psychorigide. Pire, la France se sent obligée - c'est un point de vue très personnel - d'accepter un régime militaire qui maintient l'Algérie dans une pauvreté scandaleuse. On se tait, on ne fait rien. Il est presque normal que le printemps arabe ait fait l'impasse sur ce pays qui a été saccagé par de longues et horribles guerres civiles en 1991 et 2005. Les Algériens sont fatigués mais c'est un peuple formidable qui, tôt ou tard, se réveillera et mettra hors d'état de nuire la junte militaire qui tire les ficelles.

La France est prudente. Elle a peut-être raison, mais elle se voile la face car les millions d'Algériens qui sont sur son sol ainsi que leurs enfants qui sont des Français non reconnus, non considérés, vivent très mal cette attitude.

Je veux m'arrêter sur un point essentiel, qui va rendre le « Vivre ensemble » difficile en dehors de ce problème politique. Les émigrés qui arrivent ici, qui s'installent, qui font des enfants, découvrent quelque chose d'important, à laquelle ils n'étaient pas habitués dans leur pays, dans leur culture : c'est l'émergence de l'individu. Dans la société, il a des droits, des devoirs. Il a une voix qu'il exprime, il a des libertés. C'est quelque chose qu'ils reçoivent en pleine figure, qu'ils doivent accepter et avec laquelle ils doivent vivre car dans la société maghrébine, arabe en général, l'émergence de l'individu tarde à exister. Peut-être qu'avec les révoltes en Tunisie, en Egypte, en Libye et dans d'autres pays, l'individu va-t-il émerger, mais pour le moment, cette émergence est très timide. Nous assistons aujourd'hui, au Maroc, en Tunisie, en Egypte (peut-être en Libye) à la confrontation entre ceux qui ont repéré cet individu, qui seraient des laïcs et les autres qui s'attachent au clan, à la tribu, et qui seraient des religieux. Dans les prochaines décennies, il y aura un conflit majeur entre les laïcs et les religieux. Pour le moment, on est au début de quelque chose et on ne sait pas comment l'évolution va se

dessiner. Pour en revenir à la France, n'oublions pas que ces maghrébins qui sont ici découvrent cet individu, en perçoivent les qualités et les vertus qu'ils aimeraient bien épouser et même importer chez eux.

Je reviens à l'émergence du racisme. Le racisme a toujours existé. Il n'a épargné aucune société au monde. Le racisme, c'est comme une saison en trop, la saison qui traîne dans l'année, qui est toujours dans les parages. Le racisme qui est entretenu dans ce pays par un parti politique, le Front national, mais aussi par certains hommes politiques de droite, est un obstacle permanent pour le « Vivre ensemble ». Même quand les sociétés maghrébines s'installent ici, font l'effort de rejoindre la France dans ses valeurs, ses vertus, ses qualités, elles sont de temps en temps repoussées ou empêchées de rejoindre cette France. Dernièrement, il y a eu une déclaration scandaleuse d'un individu particulièrement odieux. Il travaille dans l'équipe de Sarkozy et s'occupe de l'Office Français de l'immigration. Il a déclaré que tous ces émigrés sont des fondamentalistes... la preuve : ils ont tous voté pour les listes des fondamentalistes en Tunisie. Il serait donc préférable de les renvoyer chez eux ! Pourquoi ne pas envisager d'utiliser un immense charter pendant 2 ou 3 mois et renvoyer tous ces émigrés dans leur pays d'origine ? Ainsi le problème du « Vivre ensemble » ne se poserait pas.

Enfin... soyons sérieux ! Ce raccourci est une insinuation désignant les émigrés comme d'éternels étrangers, ennemis de la France. Je parle des émigrés légalement installés, je ne parle pas des clandestins, des sans-papiers qui eux, souffrent d'autres problèmes. On est loin du « Vivre ensemble », qui veut dire s'accepter et se respecter. Mais à voir ce qui se passe dans les banlieues, c'est presque un problème insoluble car depuis le temps que l'on en parle, que les sociologues font des rapports, que les journalistes font des enquêtes... on sait tout sur les banlieues ! Il y a de quoi remplir un ministère avec tous les rapports qui ont été faits sur la pathologie de l'habitat, l'urbanisme responsable, sur la manière dont la délinquance est suscitée, sur le retard scolaire, l'isolement, la pauvreté. Bref, tout a été dit et redit, pourtant rien n'a été fait. Il n'y a pas réellement de volonté politique pour transformer d'une manière radicale ces banlieues non pas en terrains pathologiques qui génèrent de la délinquance, du racisme et du mal-être, mais en lieu de vie acceptable et qui serait un lieu de partage. Ni la gauche ni la droite n'ont su faire ce qu'il faut.

Il existe presque une résistance à reconnaître ces jeunes Français d'origine émigrée. À leur propos, on parle d'intégration, mais on n'intègre pas des Français. On les aide peut-être à mieux se loger, on leur trouve du travail, mais on ne les intègre pas.

Au début des années 1980 (en 1982), la marche des Beurs a eu lieu. Je me souviens moi aussi d'y avoir participé. Je ne suis pas allé partout, mais les jeunes ont fait le tour de la France pour parler un peu partout, se présenter, dire « nous sommes de jeunes français, issus de l'immigration ». C'était sympathique. La marche s'était terminée en décembre. Nous avions été reçus par Georgina Dufoix, des promesses avaient été faites. Ensuite, je me suis occupé d'une association « Banlieuscopie », qui a travaillé sur ces banlieues dans l'espoir d'une ouverture, d'une possibilité de créer les conditions favorables d'un « Vivre ensemble », mais chaque fois tout a été abandonné ou raté.

Je me suis replongé dans certains textes de Germaine Tillion, femme exceptionnelle, qui connaissait parfaitement le Maghreb. Elle a écrit des choses remarquables sur l'Algérie et sur la famille, *Le Harem du cousin* est magnifique. En 1960, elle a écrit *Les ennemis complémentaires* s'intéressant aux notions de « nous » et « les autres ». Elle écrivait : « *Nous, entité que l'on ne juge pas, que l'on ne voit pas, dans laquelle chaque individu se fond comme un morceau de sucre dans le café bouillant* ». Aujourd'hui, on dit « se dissoudre dans la société » ; certains parlent « d'assimilation », qui est un renoncement à son identité d'origine. Germaine Tillion définissait « les autres » ainsi : « *monstre inconnu qui ne parle pas comme tout le monde, qui mange des nourritures répugnantes, qui prie de travers, qui s'habille de façon ridicule, fait des choses que l'on ne saurait prévoir* », cette vision datant de l'après-guerre n'a pas totalement disparu. Elle s'est adaptée au langage nouveau. Mais à entendre certains partis politiques parler des autres, on retrouve ces images caricaturales et xénophobes.

Face au « nous » des Français, il y a aussi la notion « des autres », concept imaginé pour les étrangers, les émigrés. Le grand sociologue et historien magrébin, Ibn Khaldoun parle de « l'Asabiyya », que l'on traduit souvent par l'« esprit de corps ». C'est une solidarité naturelle mais c'est un peu plus que l'esprit de corps : l'individu est rassuré quand il se retrouve dans une communauté et se sent chez lui. Il se sent engagé par cette communauté où règne un esprit de solidarité qui n'exclut pas les conflits. Quand les émigrés sont déplacés et face à d'autres « Asabiya », ils sont désemparés. On peut dire

que les émigrés en France se retrouvent entre eux, mais face à eux ils trouvent parfois des résistances, voire même une sorte de rejet, d'exclusion, qui met en crise cet esprit de corps.

S'ils perçoivent une main tendue, le « Vivre ensemble » est rendu possible et est très aisé. Mais quand c'est la méfiance, la défiance, voire le rejet et la suspicion qui les accueillent, alors ils se replient sur eux-mêmes et il n'est plus question de vivre-ensemble, de faire des choses ensemble, d'être « *ce morceau de sucre qui fond dans le café bouillant* ».

Dernier point, à propos du paysage humain de la France. Il est coloré, épicé ; il est différent. C'est un fait qu'il vaut mieux accepter et intégrer dans notre imaginaire. Avant l'été, dans une émission sur France Culture, un écrivain de talent, Richard Millet, déclarait que lorsqu'il prenait le RER, « il se sentait dans l'apartheid, il n'était plus chez lui », que « cette France n'est plus sa France ». Malheureusement, cette vision spéciale de la France est souvent reprise par les intellectuels et lors de cette émission, Alain Finkielkraut, qui était présent, ne l'a pas contredit. Petit à petit, on glisse vers une vision que je qualifie de choquante. Quelqu'un d'autre a parlé de « race noire », ce qui est encore un plus grand scandale.

Lorsque je vais à l'école, j'apprends aux enfants que les races n'existent pas, qu'il y a une race humaine. Il y a 7 milliards d'êtres humains, chacun est différent de l'autre, mais il n'y a pas de race humaine (une race noire, blanche, jaune). Scientifiquement, c'est une aberration. En revanche, chez les animaux ou les plantes, il y a des races car il y a une telle différence entre un serpent et un éléphant ! Mais chez un être humain, qu'il soit asiatique, noir d'Afrique, indien d'Amérique latine, new-yorkais ou suédois, c'est un être humain, une personne. Le sang qui coule dans ses veines est le même. Les enfants l'intègrent très bien. En revanche, certains intellectuels ou journalistes continuent de maintenir cette notion de race. On ouvre des petites portes sur la légitimité du racisme.

Je disais que la chance de la France est d'avoir un paysage humain très coloré. D'ailleurs, pour montrer que le racisme ne fait pas beaucoup de progrès même si l'on en parle beaucoup, le pourcentage de mariages entre de jeunes français d'origine étrangère et de jeunes français de souche ne cesse de se développer. Chez les maghrébins, l'endogamie est en régression (26 % des mariages sont exogamiques). C'est très important.

Se marier veut dire accepter l'autre, aller vers lui. C'est un acte d'acceptation de la société. Alors que dans les sociétés britannique ou allemande,

qui sont différentielistes, en Allemagne, moins de 1 % de Turcs se mélange avec des non Turcs. Mais l'immigration allemande n'a rien à voir avec l'immigration maghrébine ici. Les Turcs vivent entre eux. Il n'est pas question pour eux de devenir de petits allemands alors que les maghrébins sont très heureux de devenir des petits français. C'est ce qu'ils demandent d'ailleurs. Ils réclament d'être comme les autres.

Il faut admettre que le tissu de ce paysage, résultat de plus d'un siècle d'émigration, d'asile - la France a été une excellente patrie d'asile pour beaucoup de gens qui ont souffert de systèmes politiques odieux -, est en train de changer. La France est en train de revenir sur ce droit d'asile. Nous assistons aujourd'hui à un repli, mais peut-être est-ce à cause de la campagne électorale. On est en train de ressortir toutes les caricatures, toutes les notions nauséabondes pour susciter la méfiance et le racisme et rendre ce « Vivre ensemble » difficile.

La vie est mouvement, tout bouge, la France n'y échappe pas et heureusement. Ceux qui ne veulent pas le croire, qui nient l'évidence, devraient sortir un peu de leurs bureaux et circuler parmi ces populations confiantes dans une France dont le destin n'est pas et n'a jamais été dans la pureté de la race. La France a toujours été dans le métissage. Il n'y a jamais eu de loi d'apartheid comme aux États-unis jusqu'en 1963. Ne l'oublions pas. Le racisme est là bien sûr, mais souvent c'est le rideau que l'on jette pour des raisons politiques, nauséabondes et mesquines. Je me dis souvent que sans ces 5 ou 6 millions d'émigrés dans ce pays, le Front national serait très embêté car il ne trouverait pas de sujet de conversation ! (*Applaudissements*)



M. DESJARDINS.- J'ai, comme des centaines de milliers de jeunes, participé à la guerre d'Algérie. Pour m'éloigner de mon père, maraîcher en Picardie, j'ai choisi de partir. J'ai été dégradé deux fois pour avoir dénoncé des viols collectifs et refusé d'être chef de peloton d'exécution en février 1957 du côté de Colomb-Béchar.

Grâce au concours d'un séminariste qui a été refusé pour exercer en Chine, nous avons réfléchi sur le sens des mots des chants para et avons refusé de chanter devant trois Généraux, ce qui a valu de courir le risque de revenir pour un certain nombre d'entre nous, non pas avec une balle tirée en face mais dans le dos. Ceci nous a été rapporté par un capitaine.

Ceci m'a conduit à militer une fois revenu dans le nord. Quant à ce que vous disiez des logements, j'ai un point de vue particulier, pour avoir vécu dans une cité de 4 400 logements sur la manière dont la ségrégation sociale s'est faite en 1971 par le départ des classes moyennes, dont s'est organisée l'accession à la propriété, et comment par la désindustrialisation de Roubaix, on a vu s'organiser des ségrégations.

C'est à partir d'un certain nombre de ces luttes que j'ai été sollicité pour organiser le premier rassemblement du Larzac.

Sur le Larzac, court aujourd'hui la rumeur de la fermeture du camp militaire contre lequel on s'est battu pendant dix ans. Il s'agissait, comme le montre le film *Tous au Larzac*, de tenter une reconversion en parallèle avec notre action pendant dix ans contre la militarisation de la société pour trouver une alternative qui corresponde à la demande de la jeunesse à l'exemple des écoles de la paix ou des écoles d'alternatives économiques, etc.

J'ai pour cela organisé sur ma ferme deux débats avec d'anciens ministres algériens, ministre du commerce et Mme Chitour, présidente d'Amnesty, sur la question des prisonniers dans les camps militaires en France et sur le camp du Larzac.

Aujourd'hui, la population qui s'est opposée à l'extension du camp militaire est invitée à une conversion - et là le vivre ensemble est au cœur de ce qui m'intéresse dans cet échange - et à rencontrer ceux qui y étaient favorables, ont vendu à l'armée, réalisé des profits importants et avec lesquels les rapports sont toujours difficiles. La question qui nous est posée est la suivante : saura-t-on interpeller l'ensemble de ces populations si le camp ferme ? C'est un débat que nous avons commencé à engager et pour lequel cinquante personnes commencent à travailler sur les alternatives à la militarisation.

M. DROIT.- Merci. C'est plus un témoignage que vous venez de porter qu'une question.

Un INTERVENANT.- J'ai entendu le témoignage de Tahar Ben Jelloun ; je m'attendais beaucoup plus à des réponses concernant le vivre ensemble, sur l'état des lieux et le contexte. Naturellement, qui mieux que lui pouvait parler du vivre ensemble, lui qui sans doute a le même parcours que nous mais qui a réussi.

Deuxième point, j'ai découvert aussi l'homme politique engagé. Je pense simplement qu'il faut relativiser tout ce qu'il a dit parce que chacun a ses propres difficultés.

Il a parlé aussi de circulation et d'intégration . Je m'attendais à ce que Tahar nous livre ses recettes, ses solutions. Quelles sont-elles ?

Le dernier point, et sans doute celui qui va l'aider à mieux comprendre ma question, c'est que grâce à son intervention , j'ai compris que s'il y a des problèmes d'intégration c'est que les autres n'ouvrent pas assez les bras.

J'aimerais raconter mon parcours. Je suis arrivé il y a quarante ans sans papiers. Une fois mes papiers en poche, j'ai demandé la nationalité française, je me suis intéressé à la vie de ma cité, à la République, à tout ce que je vivais, à l'école de mes enfants et j'avoue que si je m'attendais à ce que les autres me reçoivent, j'ai néanmoins fait la démarche inverse pour aller vers eux. C'est peut-être cela la clé de l'intégration et du vivre ensemble.

M. BEN JELLOUN.- Je n'ai pas de recettes. J'essaie d'expliquer pourquoi cela se passe ainsi. Bien sûr qu'il y a des solutions, c'est évident. La première que je vois et qui est inévitable, c'est la lutte politique parce que c'est une question de volonté politique.

À propos de la guerre d'Algérie, je rappelle que François Mitterrand quand il était ministre de la Justice avait voté pour l'exécution des Fellagas, alors que Mendès France et Gaston Defferre avaient voté contre. Quand on arrive au pouvoir, on a déjà derrière soi tout un bagage.

La lutte politique que l'on cite aujourd'hui a arraché ces droits pour rappeler aux hommes politiques que la France d'aujourd'hui est faite de cette diversité, de ces différences, et qu'elles constituent un enrichissement. Il faut être positif et non pas suspicieux et méfiant.

Le deuxième travail qu'il y a à faire, c'est le travail auprès de la jeunesse de cette communauté marginalisée. Mais comment lutter contre toutes ces autres forces qui s'emparent de ces jeunes ? Comment lutter contre les recruteurs dans les mosquées qui leur racontent n'importe quoi ? Ces jeunes Français glissent parfois vers l'islam parce qu'ils y retrouvent une sécurité.

Il y a donc beaucoup de travail à faire dans les deux camps, aussi bien dans le domaine politique que dans le domaine sociologique.

M. SMAHI.- Monsieur Ben Jelloun, je vous écoute, je vous ai lu, je crois avoir lu tous vos ouvrages. Nous sommes au XXI^{ème} siècle. Vous avez dans la bouche le mot « Français de souche », « Français d'origine immigrée ». Lorsqu'on remporte la Coupe du monde, c'est une victoire « black, blanc, beur ». On rappelle tout de suite les origines algériennes de Zidane. Lorsque Rachida Dati

est nommée, la presse relaye surtout qu'elle est d'origine algérienne. Mais quand Dominique Strauss Kahn est nommé ministre, on ne dit pas qu'il est d'origine israélienne ou juive, ni quand Julien Dray est élu député , qu'il est d'origine algérienne.

Pourquoi, au XXI^{ème} siècle, alors que nos parents ont versé leur sang pour combattre ce nazisme, pourquoi aujourd'hui lorsque l'on réussit, on rajoute « d'origine ». Vous-même vous le faites.

On a parlé d'intégration, cela fait des années que j'entends ce mot, mais intégration à quoi ? Est-ce qu'un politique, un gouvernement nous a dit à quoi nous intégrer ? A la patrie ?

Le vrai problème - et je pèse mes mots - vous avez dit, monsieur Ben Jelloun, qu'il y a cinq ou six millions de Français colorés. J'en ai ras le bol. Moi aussi quand je rentre dans le métro je vois des blacks, des beurs, de tout et je ne suis plus en France parce qu'il y a des gens qui participent loyalement à l'édification de la patrie française et je suis un de ceux-là.

En fait, la réalité c'est qu'aucun gouvernement dans notre pays n'a eu le courage de s'attaquer à la vraie raison qui nous rend suspicieux à l'égard des Français... comme vous dites... de souche, c'est-à-dire la binationalité.

Quand on pense au ramdam autour de ce pauvre soldat Chalit en Israël, il a été arrêté en tant que quoi ? Israélien ou Français ? Quant au battage médiatique autour de Betancourt qui s'est présentée à l'élection suprême à Bogota, c'était bien à cause de sa nationalité colombienne et pas en tant que française !

Il faudrait donc que l'on s'attaque à la racine du mal, à ce cancer qui a balancé des métastases, à la binationalité. Il faut être français et uniquement français. Je crois que j'ai raison et tant que l'on ne s'attaquera pas à cette hérésie juridique que constitue la binationalité, nous serons toujours « d'origine ». Il y aura toujours de la suspicion.

Si demain on a un conflit avec l'Algérie, les cinq millions de français à binationalité algérienne vont se mettre de quel côté ? De même pour les Israéliens, pour les Asiatiques.

Voilà le vrai problème et j'attends qu'un homme politique, qu'un écrivain comme vous, que des hommes solides et courageux s'attaquent à la binationalité.

M. BEN JELLOUN.- Quand j'utilise les mots « de souche » et « d'origine », évidemment c'est péjoratif dans la mesure où je me suis toujours refusé à accepter cette notion. Là-dessus nous sommes d'accord.

Vous avez parlé de Rachida Dati qui malheureusement a trahi un peu sa mission. Elle a eu une chance extraordinaire de pouvoir changer l'image que l'on avait des Maghrébins et puis - je ne rentre pas dans les détails - cela a été une très grosse déception.

Je ne fais que constater un certain nombre de choses qui vous mettent en colère et qui me mettent en colère depuis très longtemps et à propos desquelles il n'y a pas d'avancées, pas de progrès.

Dans la campagne électorale, on retrouve encore une fois les mêmes phrases, on agite les mêmes peurs. C'est tout un ensemble de choses qui ne vont pas changer si les hommes politiques ne changent pas eux-mêmes.

Nous manquons dans ce pays d'hommes politiques de valeur, de gens qui ont une éthique, des gens comme Mendès-France. Aujourd'hui, les hommes politiques sont d'une très grande médiocrité.

M. BOYER.- Je suis sensible à ce que monsieur a évoqué des questions liées à la binationalité. Je ne poursuivrai pas mais je trouve que c'est une bonne piste sur laquelle il faut travailler.

Je voudrais prolonger la proposition qui nous a été faite sur le fait qu'aujourd'hui, on vit dans une société française bloquée en raison du fait colonial. Tant qu'on n'a pas dépassé cette question-là, tant qu'on n'est pas en capacité de se regarder en face, ce que vous dites nous polluera et ce, de plus en plus.

Ce que j'attends c'est que des intellectuels se réunissent pour dire que l'intolérable ne doit pas être toléré et que l'on organise pour lutter contre, la mobilisation d'une société qui n'attend que cela. On ne nous aide pas à franchir ce cap et à changer de lunettes mais nous n'attendons que cela pour le faire, que vous y alliez et nous vous accompagnerons.

Un INTERVENANT.- Je suis fondateur d'un think-tank qui s'appelle l'Institut de confiance et qui travaille sur la restauration de la confiance dans la société.

Monsieur Ben Jelloun, vous avez évoqué vos expériences dans les établissements scolaires auprès d'enfants et je voudrais vous demander ce que vous pensez de la pédagogie. Est-ce que cette pédagogie favorise le vivre ensemble, la confiance que l'on peut espérer trouver et pour le coup s'il y a des éléments à faire évoluer, quelles évolutions préconiserez-vous de ce point de vue ?

M. DROIT.- Je signale que demain il est prévu une table ronde sur l'école de la confiance.

M. BEN JELLOUN.- Je constate que tout dépend de la personne qui enseigne. Or la situation des enseignants est dramatique. Ceux qui font le meilleur boulot sont des militants qui donnent de leur temps, qui s'investissent pour faire un travail que l'Éducation nationale n'a pas prévu de faire. Par exemple, pour l'enseignement des trois religions monothéistes, ce n'est pas un petit cours d'une demi-heure qui permettra d'avancer.

Une réforme devrait être faite pour préparer les enfants à cette société. Je parie beaucoup plus sur l'école que sur les partis politiques.

Je reviens sur la binationalité et la mobilisation de la société. D'abord, il n'y a plus de grands intellectuels aujourd'hui ni de maîtres à penser. Avant, Sartre, Camus, Foucault, Genet descendaient dans la rue. Aujourd'hui, vous avez des intellectuels individuels comme Bernard-Henri Lévy qui va en Libye, qui fait ce qu'il peut. Il n'y a plus de conscience collective pour changer cette société. Il y a des égoïsmes de plus en plus ancrés eux aussi et les médias jouent un rôle beaucoup plus déterminant qu'avant. Ils ont même un rôle essentiel.

Le discours de Dakar est scandaleux. M. Guéant a écrit ce texte scandaleux et M. Sarkozy l'a lu sans se rendre compte qu'il disait une bêtise. On le leur a dit, ils ne l'ont pas reconnu.

Ce sont des choses qui arrivent mais nous sommes dans un monde politique de plus en plus décevant.

M. DROIT.- Merci à Tahar Ben Jelloun et à vous tous. Nos débats reflètent la diversité, parfois les tensions ou les frictions qui existent à l'intérieur de la société française, tensions et frictions qui peuvent nous opposer ou nous diviser à l'intérieur du vivre ensemble, en tout cas faire que nous ayons des regards et des points de vue différents.

Une question importante a été au centre de toutes les discussions : le vivre ensemble n'est pas simplement une question d'équipement, de technique, de gestion, d'administration, de financement, mais plutôt d'interaction constante. Cela est vrai qu'il s'agisse de la maladie, du handicap, des religions, de la diversité, du rapport entre les Français eux-mêmes.

Nos débats ne sont pas finis. Certaines questions abordées à l'instant vont se retrouver autrement au programme de nos débats de demain, notamment l'école et l'urbanisme.



Table ronde

Un État, des territoires



Gilles Kepel, professeur des universités à Sciences Po et membre de l'Institut universitaire de France

Guillaume Pepy, président de la SNCF

Jean-Paul Bailly, président directeur général du groupe La Poste, membre du CESE

Jacques Donzelot, sociologue de l'urbain, Université Paris X (Nanterre)

Jacqueline Doneddu, cadre de la fonction publique territoriale, membre du CESE



Gilles Kepel

Gilles Kepel est professeur des universités et directeur de la chaire « Moyen-Orient Méditerranée » à Sciences Po. Par ailleurs, il est directeur scientifique du premier cycle Moyen-Orient Méditerranée de l'IEP à Menton. Il a aussi enseigné à New York University en 1994, à Columbia University, également à New York, en 1995 et 1996.

Parmi ses ouvrages : *Expansion et déclin de l'islamisme* (Gallimard, 2000) ; *Fitna. Guerre au cœur de l'Islam* (Gallimard, 2004) ; *Al-Qaida dans le texte* (sous la direction de Gilles Kepel et Jean-Pierre Milelli, PUF, 2005) ; *Terreur et martyre* (Flammarion, 2008).



Guillaume Pepy



Diplômé de Sciences Po après des études au sein de l'École alsacienne de Paris, Guillaume Pepy se tourne vers l'ENA dont il sortira diplômé en 1984, Promotion Louise Michel. En 1987, il exerce la fonction de maître des requêtes au Conseil d'Etat et travaillera ainsi sous les ordres de Gérard Longuet, Michel Charasse ou encore Martine Aubry. La SNCF l'appelle en 1993, il dirige alors le département des investissements, de l'économie et de la stratégie de la SNCF. Directeur des grandes lignes en 1997, il prend la tête de l'ensemble des activités voyageurs en 1998. En 2003, il est nommé directeur général exécutif du groupe par Louis Gallois alors président de la SNCF. Il est président de la SNCF depuis février 2008.



Jean-Paul Bailly

En 2002, Jean-Paul Bailly est nommé à la tête du groupe La Poste et devient en parallèle président du conseil de surveillance de la Banque postale. Il engage la transformation de La Poste, la dotant d'une structure bancaire spécifique et développant le chiffre d'affaires du groupe. Nommé 2010 président du Conseil d'administration de La Poste SA, il est confirmé dans ses fonctions de PDG du groupe La Poste en avril 2011. Également administrateur du groupe GDF-SUEZ depuis 2008 et du groupe Accor depuis 2009, il est aussi président de l'association Entreprise & personnel depuis 2010.

Il est l'auteur notamment de : *Nouveaux rythmes urbains : quels transports ?* avec Édith Heurgon (Aube, 2001) ; *Les enjeux du transport public dans les villes européennes* avec Nikolas Stathopoulos (Presses de l'École nationale des ponts et chaussées, 2000).



Jacques Donzelot



Historien du social et sociologue de l'urbain, Jacques Donzelot est assistant puis maître de conférences à l'université de Nanterre depuis 1970, il a été de 1990 à 1993 évaluateur de la politique de la ville. Conseiller scientifique du Plan, urbanisme, construction et architecture (PUCA) depuis 1999, il dirige aux PUF une collection intitulée « La ville en débat » depuis janvier 2008.

Il a notamment publié : *L'invention du social : essai sur le déclin des passions politiques* (Fayard, Éditions du Seuil, 1984) ; *Quand la ville se défait : quelle politique face à la crise des banlieues ?* (Seuil, 2006) ; *Vers une citoyenneté urbaine : la ville et l'égalité des chances* (Éditions de la rue d'Ulm, 2009) ; *La ville à trois vitesses* (Éditions de la Villette, 2009).



Jacqueline Doneddu

Désignée au Conseil économique, social et environnemental par le groupe de la confédération générale du travail, elle est membre de la section de l'aménagement durable des territoires et membre suppléant de la délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques.

Elle est actuellement le rapporteur, au nom de la section de l'aménagement durable des territoires, d'un avis en cours d'élaboration intitulé *Quelles missions et organisations de l'Etat dans les territoires ?*



M. DROIT. - Bonjour. En attendant que la salle continue à se remplir, et avant de laisser la parole à Luc Bronner, rédacteur en chef du *Monde*, qui va animer la première table ronde, je voudrais souligner que cette seconde journée du colloque « Vivre ensemble, entre confiance et défiance » va être diversifiée.

Elle s'ouvre par la table ronde « Un État, des territoires », se poursuivra par une réflexion de Gérard Berry sur les inversions mentales que requiert le monde numérique. Parmi ces inversions, il y a le fait que nous sommes encore plus nombreux sur Internet, plus de 3 000 connexions hier. Nous sommes heureux de constater que ce colloque rencontre une audience importante.

Je remercie tous les participants et cède la parole à Luc Bronner.

M. BRONNER.- Bonjour à tous. Merci de votre présence. Merci aussi aux internautes qui vont nous suivre en *streaming* sur le site de Vivre ensemble. J'ai le plaisir de vous accueillir pour cette table ronde sur la thématique « Un État, des territoires », sujet vieux comme la République, et même au-delà si l'on remonte dans l'Histoire de France ; mais sujet renouvelé par une série de facteurs et de pistes de réflexion que nous évoquerons au cours de nos discussions :

À la mondialisation, évidemment, qui rebat les cartes des territoires à l'échelle mondiale, qui rebat aussi les cartes des territoires à l'échelle nationale et dans l'espace local, avec des dimensions économiques, des dimensions culturelles, et la question évidemment centrale des échanges entre territoires.

Le triomphe de l'individualisme, autre sujet évoqué au cours de la rencontre hier et dans le supplément que nous avons publié ; triomphe de l'individualisme qui modifie les comportements, qui fait évoluer les rapports sociaux. C'est évidemment aussi un des points-clés pour comprendre les rapports de confiance et de défiance entre les citoyens et les institutions locales ou nationales.

Les politiques publiques qui, on le sait, évoluent avec la RGPP, avec toutes les politiques de modernisation, et avec, dans certains cas aussi, l'ouverture à la concurrence.

Ces thématiques seront abordées à travers La Poste et la SNCF. Ce sont des sujets historiques et d'actualité, avec une actualité croissante pour les mois qui viennent puisqu'en période de campagne présidentielle, puis législative, la problématique des inégalités de territoire fera débat.

Sur ces sujets passionnants, je vous propose quatre regards, quatre points de vue, quatre expériences, considérant que sur cette question complexe du rapport entre un État et ses territoires, la pluralité des points de vue était un élément essentiel.

Jean-Paul Bailly, pour commencer, vous êtes président du groupe La Poste, membre également du Conseil économique, social et environnemental. La Poste, vous nous le direz tout à l'heure, c'est plus de 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires, c'est aussi 17 000 « points de contact », selon un jargon classique dans la Fonction publique et les services publics. La problématique de la proximité et de la confiance est donc évidemment au cœur de vos réflexions.

Gilles Kepel, vous êtes professeur à Sciences-Po, membre de l'Institut universitaire de France, auteur de nombreux travaux sur l'islam, dont les derniers ont fait beaucoup de bruit, y compris à la une du *Monde*, avec une enquête pour l'Institut Montaigne, passionnante, sur la situation de deux villes-symboles de la crise des banlieues : Clichy-sous-Bois et Montfermeil. Vous nous en parlerez évidemment tout à l'heure en insistant sur la question de l'enclavement et du désenclavement, question qui vaut pour le monde rural, mais aussi parfois pour des villes à moins de 15 km du centre de Paris.

Jacqueline Doneddu, vous êtes cadre de la fonction publique territoriale, également membre du Conseil économique, social et environnemental. Vous avez été rapporteur pour le Conseil d'un avis rendu public il y a quelques jours sur la thématique qui colle parfaitement à nos discussions de ce matin : *quelle mission et quelle organisation de l'État dans les territoires ?*

Guillaume Pepy, enfin, vous êtes président de la SNCF. La SNCF, c'est plus de 30 milliards d'euros de chiffre d'affaires, mais c'est surtout, 30 000 km de réseau, et donc une position en première ligne sur les changements de comportement. Juste deux chiffres et je vous donnerai ensuite la parole puisque vous m'avez dit que vous étiez appelé à une réunion importante et que vous deviez partir à 9 h 15 :

- la fréquentation du Transilien : + 27 % en 10 ans ;
- la fréquentation des TER : + 40 % sur la même période.

On est bien là sur la problématique des évolutions des comportements sociaux. Vous nous direz notamment comment s'articulent la vision de l'État, si l'État a une vision en termes d'aménagement du territoire, et la gestion d'un grand service public comme la SNCF.

Merci à tous pour votre présence. Les internautes peuvent poser des questions à travers Twitter, et notamment le Hashtag VE 2011 et nous nous ferons un plaisir de les relayer à la tribune. Nous aurons un temps d'échange et de discussion avec les auditeurs en deuxième partie.

Guillaume Pepy, vous avez la parole.



M. PEPY.- Merci beaucoup. Je vais d'abord remercier le président Delevoye de cette initiative et vous prier également d'excuser mon départ : le vice-Premier ministre russe, notamment chargé de l'énergie et des transports est à Paris, et nous avons des discussions avec lui sur les projets de TGV entre Moscou et Saint-Pétersbourg, dans lesquels Français et Allemands sont dans l'état d'esprit que vous imaginez pour séduire nos amis russes !

Je voulais simplement, avant de faire trois remarques sur le sujet qui est le nôtre aujourd'hui, donner un témoignage de la pertinence du thème retenu pour cette journée.

Au fond, le secteur des transports manifeste deux choses éclatantes :

- le risque d'exclusion, et Gilles Kepel y reviendra plus tard. L'exemple désormais symbolique est celui que donne le maire de Clichy-Montfermeil, qui fait observer qu'en dépit des 15 km qui séparent Clichy-Montfermeil de Paris, il est plus long, dans la France du XXI^{ème} siècle, de venir de Clichy-Montfermeil à Paris que de faire Lille-Paris. Et ce n'est pas près de changer. C'est un cas d'exclusion absolument majeur que l'on a laissé se créer et auquel l'on mettra du temps à porter remède.
- le fait que les transports restent un des rares lieux ouverts à tous dans la société, et tant mieux, mais qu'ils concentrent, donc catalysent un nombre de tensions incroyables, et ce n'est pas Jean-Paul Bailly qui nous contredira. Qu'aujourd'hui, les bus du service public, qui sont les seuls liens entre les quartiers et l'autre « vie », soient pris pour cible est une sorte de paradoxe absolument insupportable, et c'est quand même la réalité. On s'attaque à ce qui reste de service public dans les quartiers parce que c'est un des seuls endroits dans lesquels les uns et les autres peuvent se trouver.

Mes trois remarques sont les suivantes.

Premièrement, je constate que le rôle des différents acteurs dans notre secteur de la mobilité s'est brouillé et qu'aujourd'hui, il y a des risques d'incohérence énormes.

Au fond, il y a quelques années, dès que l'on parlait de la mobilité, l'État décidait de tout, il avait tous les pouvoirs d'autorité organisatrice, les entreprises publiques, son propre réseau dans les territoires, et que cela plaise ou non, il y avait au moins une ligne directrice bonne ou mauvaise, et, au fond, tout cela était bien exécuté. Cette situation perdure jusqu'au début des années quatre-vingts. Puis le paysage évolue et se brouille ; il y a la création d'autorités organisatrices, tant mieux, puis les collectivités locales émergent et elles sont, en France, très nombreuses et interpénétrées, et des régulateurs viennent ajouter à la complexité.

Dans notre cas, on a distingué en plus les rails des trains, et même peut-être un jour les gares, c'est-à-dire que le système est en voie d'éclatement. Si vous voyez les gares d'un côté (3 000 en France), les rails (33 000 km), plus les trains (15.000 par jour en circulation sur le réseau), vous vous apercevez que, plus vous émiettez, plus les risques d'incohérence sont nombreux, ou au moins, chacun fonctionnant suivant son tuyau d'orgue, il y a peu de chances que tout cela débouche sur une stratégie cohérente.

Aujourd'hui, nous avons vraiment le sentiment qu'évidemment, la démocratie y a gagné de même que le débat public. Anecdotiquement, il faut voir aujourd'hui que le moindre projet de transport quel qu'il soit donne lieu à un débat public incroyable, d'une richesse formidable, dans lequel les points de vue s'entrechoquent, mais au total, les projets publics mettent maintenant non plus 5 à 10 ans mais 10 à 15 ans, et certains mettront 20 ans à aboutir tant le choc des avis, finalement, aboutit à retarder leur émergence.

Pour terminer sur cette première remarque, deux points m'ennuient : ce système-là n'a pas permis d'arriver aux bonnes priorités entre la très grande vitesse et les trains de la vie quotidienne. Hier, on était en Franche-Comté avec beaucoup d'élus du Grand Est. On n'arrive pas, dans ce pays, à sortir notre collectif de la magie de la très grande vitesse. On sait ce que l'on doit au TGV, mais à 20 M€ du kilomètre, on ne va pas pouvoir recouvrir la France de TGV, au moins dans les années qui viennent. Pour autant, cela reste une préoccupation permanente et assez vindicative de l'ensemble des élus, gauche et droite réunies, pendant que les trains de la vie quotidienne... On en parle, mais on n'est pas prêt à faire les bons arbitrages.

Enfin, pour prendre un dernier exemple là-dessus, où est-on le plus mal transporté en France ? En Île-de-France, c'est incontestable. En Île-de-France, notre organisation est devenue d'une complexité absolument incroyable. Il y a

la région et ses différents démembrements, les départements, l'État, la Ville de Paris. Au fond, les grandes priorités que sont le Grand Paris, le schéma directeur des infrastructures, le plan de mobilisation, tout cela prend un temps extraordinaire à être élaboré et une fois que c'est fait, on est comme épuisé et on se dit qu'il faudra encore dix ou quinze ans de mise en œuvre alors qu'il y a une formidable urgence.

Deuxième remarque : un mot sur la méthode que nous proposons pour essayer d'avancer sur ce sujet et qui consiste à tenter de concilier des principes d'efficacité et de rentabilité.

Évidemment, principe de rentabilité parce qu'une entreprise publique, si elle n'atteint pas des objectifs de rentabilité, qu'on le veuille ou non, sera un jour ou l'autre éclatée ou privatisée. Sa rentabilité est donc un critère d'évaluation de son activité, de même que son efficacité globale qui doit elle aussi être prise en considération.

Pour nos activités dites « conventionnées », c'est-à-dire les activités de service public, nous devons faire prévaloir dans notre pays, l'idée qu'il faut plus de service public, c'est sûr, mais à un coût raisonnable pour la collectivité. On ne peut plus parler des services publics comme d'une sorte de mot magique sans mettre en regard les coûts qu'ils engendrent pour la collectivité. Dans les transports régionaux (TER), il faut savoir que les contribuables paient 60 % et les usagers, 40 % du service.

Deuxième considération pour nous : le train, c'est formidable, c'est une colonne vertébrale, mais il n'y a pas que le train dans la vie et il faut que l'on arrive à faire prévaloir d'autres modes de transport collectif plus économes : taxi à la demande, bus écologique, train-tram, tramway, etc. Bref, il faut que l'on ait toute la gamme des modes de transport sinon, on engendre des coûts complètement déraisonnables pour la collectivité.

Disons un dernier mot des activités en concurrence, par exemple le TGV, dont je parlais il y a un instant. Si l'on veut mieux tenir compte des territoires, il n'y a qu'un type de méthode : ce que nous avons appelé la « co-construction ». Autrement dit, accepter même si nous sommes les décideurs en dernier ressort, de remettre une partie de notre pouvoir pour co-construire avec les corps sociaux, les réponses aux questions suivantes : quel type de TGV, pour quel trajet, avec quelle tarification, quelle politique de desserte ?.

C'est ce que nous essayons de pratiquer tout en soulignant que les réussites ne sont pas totales. Je donne un exemple de nos échecs : nous essayons de sauver les trains classiques dans notre pays,

les fameux « Corail » de notre jeunesse. Le Corail est l'intermédiaire entre le train régional et le TGV, mais nous sommes, dans beaucoup de cas en échec parce que, pour qu'un train Corail survive à l'autoroute, il faut essayer de le faire accélérer et de le rendre compétitif avec une vitesse de 130 km/h. Malheureusement, notre pays vit sur l'idée que le droit aux arrêts est imprescriptible ; de ce fait les « Corail » roulent de plus en plus lentement. En roulant lentement, ils satisfont l'exigence collective de s'arrêter, mais c'est un système de mort lente parce qu'ils décrochent par rapport à l'autoroute.

Dernière remarque : sur l'État. Vous demandiez : « Comment peut-on envisager le rôle de l'État à l'avenir ? ». À l'évidence dans notre secteur, l'État doit être l'aménageur, l'architecte en chef. Ce n'est pas un rôle facile. Je prends un exemple dont le Conseil économique, social et environnemental vient d'être saisi : le schéma national des infrastructures de transport.

La version d'origine était destinée à donner satisfaction absolument à tout le monde avec un programme impressionnant, gigantesque, qui suscite l'admiration et l'envie collectives, mais qui reflétait une incapacité à choisir parce que tout le monde avait conscience, en ouvrant ce document, qu'il était strictement impossible qu'une proportion raisonnable de ce schéma national soit réalisée. On arrive maintenant à un système dans lequel la sélectivité, les choix d'arbitrage vont être devant nous, de même que va être posée la question de la contrainte énergétique.

Pour ce qui me concerne, il faut absolument que l'État accepte, dans ces domaines-là, d'effectuer des arbitrages dont il a seul la légitimité.

Dans notre secteur, on assiste depuis plusieurs années à un retrait de l'État de la décision, comme si la décision, comme si l'arbitrage faisaient peur. Si j'étais cruel, je dirais que pendant des années, l'État n'a pas su arbitrer entre la RATP et la SNCF, entre RFF et la SNCF.

C'est pourtant son rôle de dire un jour à l'un : « Vous avez raison » et l'autre jour, peut-être, à l'autre : « Vous avez raison », mais en tout cas, d'arbitrer de façon qu'il puisse réellement anticiper les besoins et corriger les effets du marché dans les transports. Par conséquent, nous souhaiterons toujours, dans le secteur de la mobilité, qu'il y ait véritablement, dans notre pays, en dépit de l'éclatement, quelqu'un qui se sente en charge *in fine* - cela ne peut être que le politique - de prendre les décisions, de réellement arbitrer. Car si l'on veut refaire une société de la mobilité, il va bien falloir, dans notre

pays, que quelqu'un dise avec quelle architecture et quelles finalités.

Je vous remercie. *(Applaudissements)*

M. BRONNER.- Merci pour votre exposé. Je vous propose un échange avec la salle pour que, si certains d'entre vous ont des questions, vous puissiez y répondre avant de partir.

Je commencerai par une question posée sur *Twitter* et relative à la politique du Vivre ensemble, aux moyens, de votre point de vue, pour lutter contre la ghettoïsation des banlieues.

Comment, en tant qu'opérateur et acteur important du territoire régional notamment en Île-de-France, la SNCF peut-elle agir pour faire face au phénomène, que vous expliquez vous-même, de ghettoïsation ?

M. PEPY.- Le principal levier est, hélas, d'une tristesse, mais aussi d'une trivialité totale : il faut plus d'argent et s'il faut plus d'argent pour lutter contre la ghettoïsation, cela veut dire qu'il faut en mettre moins ailleurs.

Je reviens à ma petite marotte ; je sais ce que la SNCF doit au TGV, je sais ce dont notre pays peut être fier, nous sommes l'un des champions mondiaux de la grande vitesse ! Mais encore une fois, un kilomètre de TGV coûte 20 M€, alors qu'un kilomètre de rénovation d'une ligne existante revient à 1 M€ ! Donc le rapport entre rénover et faire du neuf n'est pas de 1 à 2 ou 1 à 3, mais de 1 à 20 ! À un moment donné, il faut que le choix collectif puisse s'exprimer. En Île-de-France, il manque de l'argent.

Nathalie Kosciusko-Morizet a réussi, l'année dernière ou cette année, à dégager 1 milliard d'euros pour les RER. Formidable ! Pendant ce temps et en parallèle, nous conduisons, dans notre pays, quatre projets à grande vitesse. Ainsi, encore une fois la question qui devra être posée dans les mois et années à venir est la suivante : quel est le point d'équilibre entre ce que l'on veut faire pour construire de nouveaux réseaux de transport, qu'ils soient ferroviaires, fluviaux, etc. - on pourrait parler du canal Seine-Nord - d'une part et ce que l'on veut faire, d'autre part, pour améliorer les dessertes existantes, notamment dans les grandes agglomérations ?

M. BRONNER.- Une autre question sur la confiance, qui est au cœur des rapports entre l'État et ses territoires, puisque vous devez régulièrement faire face à des situations de crise. Vous devez aussi - vous l'évoquiez sur la question des RER en particulier - lutter contre une dégradation du service public ressentie par les usagers ; comment rétablir la confiance entre votre institution et ces derniers ?

M. PEPY.- Je n'ai pas de recette miracle sur la question de la confiance, si j'en avais une, je serais Président de la République !

En Île-de-France, les voyageurs sont des héros du quotidien parce que 3,5 millions de personnes voyagent tous les jours dans des systèmes de transports saturés ; et quelles que soient les qualités des opérateurs et leur expertise, quand le RER A, que connaît bien Jean-Paul Bailly, draine 1,1 million de voyageurs par jour et qu'il n'arrive même plus, compte tenu de la foule, à tenir les fréquences, cela montre bien que le système explose. Il s'agit donc bien d'un défaut d'anticipation.

Heureusement, la décision a été prise il y a 2 ans par François Fillon de doubler le RER A par un RER E, mais cette décision, il eût fallu la prendre il y a cinq, dix ou quinze ans ; la solution pour la confiance consisterait à réellement dire ce que l'on va faire, et faire ce que l'on a dit, en étant suffisamment sélectif pour recréer entre les voyageurs et les systèmes de transports un réel espoir d'amélioration, et pas seulement, encore une fois, sur le réseau à grande vitesse.

Enfin, un petit problème est souvent posé, celui de la transparence dans les très grandes entreprises publiques vis-à-vis des autorités organisatrices. D'une façon ou d'une autre, il faudra que nos grands établissements publics s'organisent davantage en filiales. Ce n'est pas un problème d'ouverture du capital, ce n'est pas une question de faire de la place au privé, mais d'avoir des entités juridiques qui témoignent du fait qu'il y a une gouvernance particulière, une transparence des comptes, des leviers et une baisse du centre de gravité dans nos très grandes entreprises publiques, en tout cas dans celle que je dirige.

M. BRONNER.- Avez-vous des questions ?

M. PABOEUF.- Merci de ces deux jours et de ce débat important sur la question des transports et des territoires. Je suis Luc Paboeuf, président du Conseil économique, social et environnemental de la région Aquitaine.

Il a été question de l'Île-de-France, mais je voulais apporter un témoignage et poser une question concernant un événement qui est beaucoup discuté aujourd'hui : le bouleversement des horaires 85 % de changements au mois de décembre. Cette question porte sur la co-construction de la conduite du changement.

Dès lors que 85 % de la grille des horaires doivent changer, nous sommes dans un contexte tout à fait extraordinaire et ce, pour de bonnes raisons, puisqu'il s'agit de faire un certain nombre de travaux qui satisfont les utilisateurs, notamment

des TER, et des transports d'une manière générale. Mais mon sentiment est que cette situation exceptionnelle n'a pas donné lieu à une préparation exceptionnelle pour préparer ces changements. Je rappellerai simplement que les premières préconisations du rapport de l'école Polytechnique de Lausanne datent d'au moins 5 ou 6 années et qu'elles avaient mis en évidence la nécessité de réaliser des travaux très importants.

Si on a sollicité les usagers au mois de juillet, on était déjà dans une prémaquette pratiquement ficelée.

J'ai conscience que c'est un mode de fonctionnement habituel. Généralement, c'est au mois d'avril qu'il y a les premières réflexions sur le changement des horaires et, en juillet, les choses se mettent en place. Cette année, dans un contexte tout à fait extraordinaire, je n'ai pas vu un dispositif extraordinaire, même si une communication a été faite un peu tardivement.

Les temps sociaux doivent être une construction, une co-construction, et il est difficile de concevoir qu'un seul chef d'orchestre, en l'occurrence la SNCF, contrainte par RFF et d'autres enjeux, puisse dire que, pour tous ces usagers, 85 % de leurs horaires soient bouleversés. J'aimerais en connaître les raisons, et vous avez évoqué la nécessité de l'arbitrage de l'État ; j'ai cru savoir qu'il avait peut-être arbitré tardivement certaines décisions. Du point de vue de cette co-construction que vous avez souhaitée, les modalités, cette année, n'ont pas été satisfaisantes et il faudra faire mieux par la suite.

M. PEPY.- Je suis assez d'accord avec vous. Une rectification : je me plains qu'il n'y ait pas de chef d'orchestre. Il se trouve que je suis aujourd'hui, devant l'opinion, les usagers, les élus, à défendre des décisions de façon solidaire, mais ce n'est pas la SNCF qui fixe les horaires. On est dans un pays où celui qui fixe les horaires n'a à faire face ni aux élus, ni aux usagers. Ce n'est pas le moment de se désolidariser, cela n'aurait aucun sens à dix jours de l'événement, donc on assume, mais je me permets quand même d'apporter cette petite rectification.

Je suis d'accord avec vous sur le fait qu'un programme de travaux de l'ampleur de celui que notre pays va connaître dans les trois ou quatre ans qui viennent aurait dû être anticipé depuis trois, quatre ou cinq ans, en l'occurrence, depuis les constats faits par l'école Polytechnique de Lausanne ; cela n'a pas été complètement le cas.

Résultat, il y a urgence ! Et Réseau Ferré de France a raison de dire que si les travaux n'étaient

pas effectués en urgence, il faudrait fermer des lignes ou ralentir la vitesse à un point tel que le transport ferroviaire n'aurait plus de sens. On en revient donc au défaut d'anticipation. Mais l'objectif est bien celui que vous indiquez : on ne peut plus mener aujourd'hui des transformations de cette nature sans une co-construction.

M. BRONNER.- Une dernière question rapide pour Monsieur Pepy puisqu'il doit partir dans quelques minutes.

UN INTERVENANT.- Je constate qu'au-delà du fait que vous nous transportez, vous reliez aussi les hommes entre eux. Dans le cadre du Vivre ensemble, quels sont les retours que vous avez en termes de satisfaction ou d'insuffisance concernant la SNCF ?

M. PEPY.- Les retours d'opinion sont, comme sans doute dans les entreprises dirigées par Jean-Paul Bailly, une sorte de paradoxe français. À partir du moment où vous appartenez à la collectivité, et surtout si vous êtes un monopole, l'exigence est absolue et ne connaît aucune limite.

C'est souvent la raison pour laquelle l'arrivée de la concurrence permet de revaloriser la performance des entreprises publiques. Quand elles sont seules, on les trouve généralement médiocres, voire mauvaises ; quand elles sont mises en concurrence, on réapprécie leur travail, leur fiabilité, leur robustesse, la performance industrielle qui est derrière le service.

Autre élément de réflexion : dans le cadre des Assises du ferroviaire, Nathalie Kosciusko-Morizet a fait réaliser une enquête en profondeur sur l'image du ferroviaire dans le pays. Le résultat a été assez surprenant : 72 % des personnes interrogées se déclaraient très satisfaites ou satisfaites des services de la SNCF, ce qui est, comme le disait le commentateur, contre-intuitif. Et quand on creusait le pourquoi des 72 %, les personnes interrogées témoignaient du fait que - je cite la phrase du qualitatif qui vient avec - : « *Ils nous ont tout pris, il reste La Poste, il reste la SNCF, par conséquent, nous allons témoigner au travers du " très satisfait " et du " satisfait " du fait que l'on ne veut pas qu'"ils" nous prennent aussi cela* ».

Il y a donc un réflexe de défense de ce qui constitue un patrimoine commun de notre pays, et qui se traduit par une affirmation forte qu'il ne faudra pas compter sur une appréciation négative des clients ou des usagers pour « détruire » ce que des dizaines d'années ont permis de construire. Ce sont des sentiments intéressants en profondeur, pas toujours faciles à comprendre, mais, au fond, plutôt encourageants.

M. BRONNER.- Merci pour votre intervention. Nous vous « libérons ».

M. PEPY.- Je vous prie de m'excuser, et je vous remercie de votre compréhension. *(Applaudissements)*



M. BRONNER.- Jacqueline Doneddu, vous êtes membres du Conseil économique, social et environnemental et à ce titre, vous avez été rapporteur d'un avis sur cette thématique ; alors deux questions :

Quel est le constat que vous avez formulé sur les missions et l'organisation de l'État dans les territoires ?

Quelles propositions avez-vous soumises pour améliorer la situation ?

Mme DONEDDU.- Je vais essayer, en moins de dix minutes, de résumer un rapport qui porte un constat de 158 pages et un avis, d'une quarantaine de pages, qui formule 29 préconisations. J'ai donc fait des choix correspondant à la thématique de ces 2 journées en optant pour une présentation de la philosophie générale et du sens qui ont prévalu à l'élaboration de ces 29 préconisations, dans un avis tout à fait d'actualité puisqu'il porte sur « les missions et l'organisation de l'État dans les territoires ».

L'une des ambitions vise à régénérer le Vivre ensemble. Cela suppose notamment, de restaurer la confiance - aujourd'hui perdue - j'y reviendrai, des citoyens et des salariés à l'égard de l'action publique, mais également de reconstruire des relations de confiance entre l'État et les collectivités locales. On en parle peu, mais cette confiance est aussi fragilisée ; de plus en plus d'élus font part de leur méfiance à l'égard de l'État.

D'autre part, l'avis appelle à une reconnaissance, parmi les acteurs de gouvernance territoriale, du rôle et de la place des organisations syndicales de salariés ainsi que des associations.

Restaurer la confiance des citoyens, j'insiste sur ce point et l'avis y insiste beaucoup - signifie que celle-ci n'existe plus. Une défiance s'est installée à l'égard de l'action publique, de ses institutions, de certains services publics, comme l'a souligné Monsieur Pepy, et du monde politique en général.

Le constat que nous avons dressé est plus en termes d'alarme. C'est un danger pour le Vivre ensemble à la fois à l'échelle planétaire, européenne, et évidemment à l'échelle de la France et des territoires. C'est un danger pour le respect de valeurs et de règles partagées - qui

sont d'ailleurs au cœur du sondage commandité pour ces deux jours - *in fine*, nous avons estimé que cette défiance pouvait constituer un danger pour la démocratie.

Tout cela est écrit de façon moins péremptoire, mais ce sont les fondements de l'avis et de ses recommandations.

Dans le sondage réalisé par IPSOS sur « Les Français et le Vivre ensemble », j'ai relevé que les principales menaces au Vivre ensemble mises en avant sont d'ordre économique et social. Sont notamment cités : l'accroissement des inégalités sociales et la crise économique et financière. Au travers de ce sondage, les Français font preuve d'une très grande perspicacité. Ils pointent en fait les vrais défis à relever pour préserver les cohésions sociales et territoriales, lesquelles sont aujourd'hui extrêmement fragilisées par la crise.

La première étape a été de définir ce qu'était un État - un État n'est pas un gouvernement, mais l'ensemble des institutions publiques -, ce qu'était un territoire et ce que recouvrait le terme puissance publique. Nous avons ensuite identifié l'interaction entre ces trois éléments puis nous nous sommes interrogés sur les finalités d'un aménagement durable d'un territoire.

Un aménagement durable d'un territoire traduit un projet de société où les hommes et les femmes qui y vivent et les entreprises qui créent de la richesse, peuvent harmonieusement vivre ensemble.

C'est donc un projet qui, soit porte l'égalité, la solidarité et l'effectivité des droits fondamentaux, soit concourt, au contraire, au renforcement des inégalités, au chacun-pour-soi et à un accès inégalitaire aux droits fondamentaux.

À partir de ces constats et définitions partagés, rapidement brossés, nous nous sommes interrogés sur les finalités des politiques publiques, avons cherché à déterminer qui devait cimenter les cohésions sociales et territoriales, et enfin, comment procéder et avec quels acteurs.

Cela paraît évident de le dire, mais en ce qui concerne les finalités des politiques publiques, il nous a paru essentiel d'une part de rappeler que l'intérêt général devait prévaloir, d'autre part de confirmer l'intérêt de s'affranchir de la prégnance des marchés financiers et donc de reconquérir une souveraineté sur les leviers économiques, et enfin, d'appeler le déploiement de politiques publiques répondant aux défis d'aujourd'hui, mais également de demain : conjuguer présent et futur.

Je reviendrai sur la question de l'État stratège.

Alors qui ? En premier lieu, l'État. L'État doit intervenir mais pas seul. Ce n'est pas le chef d'orchestre, c'est le garant de l'intérêt général et, dans ce cadre, les collectivités locales participent aussi à la construction de l'intérêt général.

Cela nous a conduits à réaffirmer que l'État devait redevenir un État stratège, et donc, un État qui anticipe. La question de l'anticipation des politiques publiques, et notamment des investissements, a été abordée par M. Pepy ; nous l'avons également pointée dans l'avis en estimant que l'État devait conforter les services publics. L'intervention précédente a soulevé plusieurs questions intéressantes : est-ce que le service public a un coût ? Est-ce un investissement ? Que signifie le binôme efficacité-rentabilité ? L'avis que j'ai présenté n'aborde pas directement ces questions - d'autres l'ont fait - mais sous entend que le service public est une clé du progrès social, du développement économique et donc du « Vivre ensemble ».

L'avis affirme et confirme que les services publics, aujourd'hui comme hier et pour demain, constituent le socle des cohésions sociales et territoriales et sont facteurs de développement économique. Nous avons considéré que les fondements du service public - qualité, égalité, continuité, adaptabilité, gratuité, péréquation, etc.- devaient être renforcés, et aussi qu'il fallait anticiper les investissements nécessaires à leur développement. Et tout cela, en prenant en compte le fait que nous sommes dans une économie mondialisée. Cela n'a pas été une vue de l'esprit. Oui, il y a une économie mondialisée, mais oui, il y a besoin de régulation. Oui, il y a besoin de services publics qui consolident l'accès de tous aux droits fondamentaux et intègrent les questions environnementales.

S'agissant des inégalités, dont l'INSEE témoigne l'aggravation, nous avançons l'idée qu'il convient bien évidemment que l'égalité reste le socle des politiques publiques. Mais la résorption des inégalités existant aujourd'hui dans les territoires, demande une adaptation dans la mise en œuvre du principe d'égalité, adaptation prenant en compte les réalités sociales et territoriales. Par exemple, pour éclairer mon propos, l'égalité d'accès au savoir, à l'éducation, à la formation, demande aujourd'hui plus de moyens dans certains quartiers de Seine-Saint-Denis, qu'à Nice, à Neuilly ou dans d'autres villes ou départements.

Comment procéder ? Très rapidement, plusieurs leviers.

Premier levier : refonder le lien solidarité-responsabilité, essentiel pour le Vivre ensemble.

Nous l'avons décliné au travers du prisme de la refonte de la fiscalité ; une fiscalité qui est aujourd'hui complètement injuste, qui mine d'ailleurs un certain nombre de droits énumérés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme et du citoyen. Nous préconisons donc une réforme fiscale globale organisée autour des valeurs d'égalité, de citoyenneté, de solidarité.

Deuxième levier : la démocratie. Faire de la démocratie le levier de l'élaboration des politiques publiques à l'échelle européenne ou du pays, c'est-à-dire des territoires. En effet, pour nous, reconquérir la confiance suppose que les citoyens participent à l'élaboration des politiques publiques - les citoyens, mais également les collectivités locales -. Nous préconisons d'innover dans le processus décisionnel.

Ce n'est pas une idée nouvelle. Nous l'avons réaffirmée ; le Conseil d'État va également dans ce sens pour éviter toute forme d'autoritarisme.

Nous avons donc lancé le concept de « démocratie élaboratrice » en estimant que la démocratie représentative était évidemment à confirmer - c'est l'expression des citoyens -, mais que cela ne suffisait pas et qu'il fallait donc mettre en synergie toutes les formes de démocratie, représentative, participative et sociale.

En effet, nous avons jugé que la participation et l'adhésion, donc une co-construction, à l'élaboration d'un projet de société évitent les tensions, les conflits, favorisent le Vivre ensemble et, évidemment, ensuite, la mise en œuvre des politiques publiques.

Cela nous a conduits à nous poser la question de savoir sur quoi reposent, se bâtissent les politiques publiques. Nous en avons déduit qu'une place tout à fait nouvelle devait être accordée à leur évaluation ; évaluation elle aussi co-conduite par l'ensemble des acteurs économiques et sociaux, par les collectivités locales et les institutions à l'instar du Parlement, dont le rôle a été renforcé par les dernières modifications constitutionnelles.

Dans ce cadre, à travers une préconisation - phare, médiatisée mais, je l'ai dit, je le répète, je ne fais pas de hiérarchisation entre les 29 préconisations de cet avis, nous avons été conduits à évaluer ce qui est appelé la Révision générale des politiques publiques (RGPP.) Le rapport contient une partie explicite sur cette évaluation partagée.

Pas d'ambiguïté sur le sens de cette préconisation : une révision des politiques publiques est nécessaire et ce, de façon perpétuelle (permanente ?) ; c'est d'ailleurs l'un des fondements de notre système en France. Cela

s'appelle la mutabilité, l'adaptabilité, donc nous n'y sommes pas opposés, bien au contraire.

En revanche, la conduite et les objectifs assignés de la RGPP, essentiellement la baisse de la dépense publique, posent d'énormes problèmes dans les territoires, aggravent les inégalités au lieu de les résorber, et souffrent d'un grave déficit démocratique.

Nous avons donc considéré que cette révision générale des politiques publiques demandait à être suspendue de façon à conduire une évaluation qu'il convenait de mener de façon très approfondie avant de réorienter cette révision.

Je terminerai sur une observation tout à fait personnelle : il se trouve que l'avis a été voté à la veille d'un séminaire gouvernemental consacré à la révision générale des politiques publiques.

Je pensais, peut-être un peu naïvement, que la succession d'avis très critiques - commissions parlementaires, Cour des comptes, Conseil économique, social et environnemental, etc., conduirait à une inflexion, voire une réflexion, du gouvernement. Eh bien non. La réponse, à l'issue de ce séminaire gouvernemental, est l'annonce d'une volonté de poursuivre, y compris en avertissant que la révision générale des politiques publiques, donc ce qui, aujourd'hui, en fait le fil conducteur, devrait très rapidement affecter l'ensemble des collectivités locales. Personnellement, je pense que ce positionnement dogmatique ne participe ni à construire le Vivre ensemble, ni à tenter d'œuvrer à réduire la distanciation entre les citoyens et l'action publique, bien au contraire. Il contribue aussi au déficit démocratique. *(Applaudissements)*

M. BRONNER.- La question des inégalités et celle de l'évaluation des politiques publiques sont au cœur du travail mené par Gilles Kepel ces derniers mois sur Clichy-sous-Bois-Montfermeil. Vous avez montré comment, en s'effaçant, la République laissait la place à d'autres formes de rapports sociaux, en abordant notamment les questions du communautarisme ou de la place de l'islam dans certains quartiers, de l'enclavement et du désenclavement. Nous sommes là au cœur des rapports entre l'État et les territoires.



M. KEPÉL.- Toutes mes excuses pour mon retard, je faisais un exercice d'application de la théorie sur les transports. Mais j'ai pu me permettre un métro de retard car Guillaume Pepy a toujours un train d'avance. Son exposé très brillant nous l'a montré tout à l'heure.

Je commencerai par m'adresser à Jean-Paul Bailly puisque l'un de mes premiers rendez-vous à Montfermeil, quand l'enquête a commencé l'année dernière, était prévu devant La Poste de la cité des Bosquets, au pied de la tour Utrillo. Je suis arrivé à 10 heures du matin à cause des retards imputables aux transports et La Poste était fermée, à ma grande stupéfaction. J'ai demandé pourquoi ; on m'a dit qu'elle venait d'être braquée.

Elle a été rouverte le lendemain, mais c'est un signe de ce que Guillaume Pepy nous a rappelé tout à l'heure, les services publics sont aujourd'hui le lieu principal du vivre ensemble : ils sont le premier sismographe, la première membrane sensible sur lesquels s'expriment les tensions sociales.

En même temps, pour essayer de rendre le paradoxe fécond, dans la communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois-Montfermeil, l'enclavement est un problème particulièrement saillant, sans doute celui qui rend difficile à la fois l'accès au marché de l'emploi et à l'éducation, en particulier aux universités, même celles de la Seine-Saint-Denis (Villetaneuse ou Paris VIII). Mais le désenclavement ne doit pas forcément être conçu comme la panacée si l'environnement de ces déplacements plus harmonieux n'est pas lui-même l'objet d'une grande attention. J'en veux pour preuve l'exemple inverse de Sevrans.

Sevrans est à quelques encablures de Clichy-Montfermeil et pas du tout enclavé. Il y a deux stations de RER, une gare routière, l'autoroute, etc. Sevrans est sans doute aujourd'hui le cancer sécuritaire de la Seine-Saint-Denis puisqu'il constitue, du fait de sa parfaite géolocalisation, le centre du trafic de drogue dans l'Île-de-France et peut-être même en France, voire en Europe occidentale. Les *go fast*, les trains et les avions permettent la délivrance rapide du kief essentiellement. Il y a aussi sur place une population originaire du Rif qui a un accès privilégié aux zones de production. C'est là que le maire, Stéphane Gatignon, ex-rouge, désormais Vert, avait demandé que l'armée viennoise s'installe pour rétablir l'ordre.

Quand nous menions les enquêtes à Sevrans et que les travailleurs sociaux nous priaient de changer de trottoir parce que les dealers, s'ils nous voyaient dans les parages, se vengeraient en brûlant la médiathèque à proximité, nous trouvions à notre retour à Clichy-sous-Bois-Montfermeil que tout n'était que luxe et beauté, ordre et calme. Pour la volupté, c'est une autre affaire. Mais en tout cas, nous étions bien

contents de revenir dans notre Cythère face à cette Babylone qu'était devenu Sevran.

L'enclavement, c'est très important, mais ce n'est pas tout. La fluidité, quand elle se produit dans un environnement dégradé, peut malheureusement accroître les effets pervers plutôt que les compenser, ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas améliorer la desserte par transports et autres.

C'est pourquoi, pour en revenir à la remarque de Luc Bronner pour introduire mon intervention, j'ai intitulé cette enquête « Banlieue de la République ». Elle a été commanditée par l'Institut Montaigne dont je salue l'ancien directeur ici présent, François Rachline. Le terme lui-même est une sorte d'oxymore puisque la République, comme sa robe latine l'indique, est l'objet de tous, la chose publique ; elle devrait donc être un élément de l'égalité. La notion de banlieue aujourd'hui, même s'il peut y avoir des banlieues résidentielles, Neuilly-sur-Seine par exemple, est précisément l'expression de ce qui n'est pas la République : c'est ce qui se situe à la marge, au-delà du périphérique et des murs antibruit de l'autoroute.

Comment faire en sorte de rétablir ce qui apparaît paradoxalement aujourd'hui comme une sorte de déni de citoyenneté ? Comme vous le savez, les grands ensembles qui constituent l'habitat dégradé par excellence en banlieue sont appelés des cités. Les cités sont précisément le lieu où le déni de citoyenneté est généralement le plus important. C'est un autre paradoxe.

Imaginez quelqu'un qui a appris le français dans son enfance à l'époque des trains corail et qui revient aujourd'hui après avoir été complètement coupé de la société française . En lisant dans un journal du soir un article signé par exemple par Luc Bronner intitulé « Les jeunes dans les cités », il pourrait penser qu'il s'agit des gens qui ont moins de 25 ans et habitent dans un environnement urbain. Bien évidemment, ce n'est pas du tout le sens que vous auriez donné à ce titre, vous ne l'auriez pas compris ainsi !.

Une autre question que l'on n'aborde pas directement ce matin, mais qui est très importante est celle de la rénovation urbaine. J'y pense car tout à l'heure, avec la grande acuité dont il fait preuve et que j'admire, Guillaume Pepy a comparé le coût de la construction d'un kilomètre de TGV avec celui de la rénovation d'un kilomètre de TER.

Le même type d'arbitrage a dû être fait dans la rénovation urbaine pour savoir si l'on casse tout pour faire autre chose ou si l'on transforme, rénove, remet aux normes. Les enjeux sont

assez différents car les uns sont des enjeux de chirurgie radicale qui posent la question du déplacement des populations concernées et de leur renouvellement, de la tentative d'administrer par le haut la mixité sociale, ce qui ne marche pas. Ou bien, au contraire, on choisit d'aider les habitants à transformer leur habitat .

Cette question est fondamentale. L'un des enjeux du passage du PRUS 1 (Programme de rénovation urbaine 1) qui s'achève en 2012 au plan de rénovation urbaine 2 qui va commencer en 2013, est de voir dans quelle mesure, autour du concept de la rénovation urbaine, l'on peut greffer, réorganiser, restructurer l'ensemble des dispositifs qui concernent le rapport entre l'État et les territoires.

Je veux dire par là que la rénovation urbaine a été au départ un enjeu de béton tout à fait nécessaire. En particulier dans des zones comme Clichy-sous-Bois-Montfermeil, l'enjeu n'est pas tant l'habitat social lui-même que la copropriété dégradée. Les propriétés ne sont plus entretenues parce que les copropriétaires ne payent pas les charges ; elles se dégradent de plus en plus, sont vendues, achetées par des marchands de sommeil qui y installent des populations d'autant plus paupérisées. Tout cela aboutit, comme *Le Monde* l'a signalé récemment, à ce que dans la cité du Chêne Pointu à Clichy-sous-Bois, qui n'est pas touchée par la rénovation urbaine, la tuberculose s'est déclarée en octobre, ce qui est une tache sur le poumon de la France, si vous me permettez cette image.

Reste-t-on fixé sur le béton et le considère-t-on comme le nec plus ultra ou analyse-t-on le phénomène de la rénovation urbaine pour essayer d'en tirer les leçons et d'agréger autour d'elle un mouvement qui prolonge ce qui s'est déroulé dans son devenir, sans peut-être que cela ait été planifié à l'avance, à savoir essayer de réorganiser la cité en passant à l'humain ? Passer à l'humain signifie d'abord et avant tout organiser les équipements autour de la rénovation urbaine qui n'est pas seulement de l'habitat. Cela signifie au Chêne Pointu , la reconstruction de La Poste au cœur de la cité. Elle en était l'élément de rénovation, même si elle n'était pas concernée par le PRUS. La Poste du Chêne Pointu n'est plus braquée autant que celle de Montfermeil.

L'autre facteur est de savoir dans quelle mesure l'éducation peut bénéficier de la logique de la rénovation urbaine, non seulement parce que l'on installe des écoles nouvelles et de bonne qualité dans les quartiers réhabilités ou reconstruits, mais aussi parce que la question de l'enseignement n'est pas seulement celle du cœur du métier d'enseignant. Ce n'est pas

seulement la transmission des savoirs et de leur contenu, mais aussi l'accompagnement de l'école qui permet que celle-ci ne soit pas coupée de son environnement social, mais qu'il y ait une véritable fluidité sociale.

Je m'adresse à la représentante de la CGT ici présente puisque, avant la désindustrialisation de la Seine-Saint-Denis, avant les années 1970, l'un des éléments clés du tissu social dans ce département était la culture ouvrière, le mouvement syndical, ou communiste éventuellement, s'adressant à des populations immigrées qui venaient de plus en plus d'Afrique du Nord et d'Afrique noire, mais qui auparavant arrivaient d'Italie, de Pologne et d'ailleurs dans des conditions souvent particulièrement difficiles. En rétrospective, on a tendance à dire aujourd'hui que c'était des Européens chrétiens, que ce n'est pas comme les musulmans qui viennent du sud de la Méditerranée, qui sont vraiment plus étrangers qu'eux. Il faut relativiser tout cela puisque les conditions de vie des immigrés dans les années 1930 ou même 1950 étaient beaucoup plus difficiles, avec une sécurité sociale déficiente, la vétusté des équipements, une dureté des rapports sociaux beaucoup plus grande qu'aujourd'hui.

Or, le tissu syndical avait permis, par les camps de vacances, les cours du soir, l'encadrement social, d'assurer cette espèce de lien entre les institutions, l'école, mais aussi La Poste, les trains, etc. et la vie familiale, le système de repères culturels issu de l'enseignement.

Or, c'est là, selon les conclusions de l'enquête menée avec l'Institut Montaigne, l'un des principaux chaînons manquants. Ce n'est donc pas simplement la dichotomie entre l'État d'un côté et les territoires, mais la toile d'araignée, le Web dans tous les sens du terme, entre les deux, qui me semble aujourd'hui déficiente.

Vous avez évoqué, Luc, le fait que l'enquête pointait l'émergence de l'encadrement de type religieux, essentiellement islamique, mais qui se manifeste aussi dans une moindre mesure parmi les populations originaires d'Afrique noire avec le développement extrêmement rapide du protestantisme évangélique effervescent. Il est moins important en nombre, mais il est intéressant à comparer parce qu'il participe de la même logique. Ce n'est pas simplement l'islam (par l'essence de l' islam ?), mais aussi parce qu'il se trouve être la religion de la majorité de la population à Clichy-sous-Bois par exemple.

On est là dans une situation intéressante car l'on peut considérer que jusque dans la République laïque, la dimension de religion, c'est-à-dire de lien social garanti par la transcendance

du religieux, a sa place. La loi de 1905 dite de séparation de l'église et de l'État sépare l'église et l'État, mais garantit également le libre exercice du culte, considérant qu'il est l'un des facteurs du lien social.

La situation aujourd'hui est de savoir dans quelle mesure l'émergence du religieux peut être un facteur de l'intégration dans la société ou, au contraire, fournit des modèles alternatifs qui considèrent qu'il y a une telle déshérence du lien social républicain traditionnel que c'est en cherchant des valeurs à l'extérieur, parfois en opposition avec celui-ci, que s'effectue la structuration de la société au niveau des territoires.

Ce débat extrêmement important évolue et paradoxalement pas seulement dans la société française. Vous suivez l'actualité et l'une des raisons de mon retard ce matin était mon interview à la BBC sur ce sujet. Que signifie l'émergence de Nada en Tunisie, du PJ au Maroc et des Frères musulmans en Egypte, majoritaires dans les parlements issus des révolutions arabes, les premiers où les élections soient libres depuis les indépendances? Leur représentation au pouvoir signifie aussi qu'à l'intérieur de la mouvance islamiste contemporaine qui se développe également en France, l'on est aujourd'hui pris dans un principe de réalité. Ces mouvements sont aujourd'hui contraints d'accepter les transformations de la vie démocratique et cela suscite des tensions très importantes en leur sein.

Pour finir, la France n'est pas particulièrement prise au dépourvu par la victoire de Nahdha en Tunisie ou celle du PJD au Maroc puisque l'UOIF, la principale organisation islamique en France à travers le CFCM a été l'objet d'un coup d'état de Nahdha et que c'est Nahdha qui la contrôle déjà. Quant au Conseil français du culte musulman, il est contrôlé par des Marocains qui sont très proches du PJD. La France avait déjà anticipé sur son territoire les transformations politiques en Afrique du Nord.

J'ai essayé d'inscrire ces quelques éléments de réflexion basés sur cette enquête à Clichy-Montfermeil dans le cadre que vous aviez proposé ce matin. (*Applaudissements*)

M. BRONNER.- Merci pour votre brillante intervention, Gilles Kepel. Jean-Paul Bailly, si j'en juge au nombre de questions qui sont posées par Internet, votre intervention est aussi très attendue, en particulier sur la question de la proximité, de la confiance, mais aussi de la fermeture des services publics. Plusieurs questions abordent cette thématique sur l'interrogation de la rentabilité des entreprises

ou des services publics qui ont un rôle sur l'ensemble du territoire.



M. BAILLY.- Je voulais d'abord remercier Jean-Paul Delevoye d'avoir choisi ce thème du vivre ensemble et de son articulation avec la confiance. Je vais traiter le thème d'aujourd'hui « Entre confiance et défiance, un état, des territoires », non seulement sous l'angle d'un état, des territoires, mais aussi sous celui de la relation de confiance entre l'institutionnel et le local et, dans une entreprise, entre l'entreprise, son terrain et ses établissements.

Je suis d'autant plus heureux d'échanger avec vous sur ce sujet que j'ai essayé pratiquement pendant toute ma carrière dans la gestion des entreprises, de créer de la confiance à tous les niveaux et entre tous les niveaux.

Aujourd'hui, je vais moins essayer de comprendre les raisons de la défiance que de partager avec vous un témoignage sur ce qui peut aider à faire progresser la confiance.

Tout d'abord, la confiance est au cœur de tous les métiers de La Poste. Depuis toujours, le cachet de la poste fait foi. La confidentialité de la correspondance est un élément central de la confiance et du métier du facteur. Sachez que chaque facteur prête serment sur la confidentialité du courrier qu'il transporte. D'ailleurs, le facteur est l'un des acteurs, lorsqu'il y a des enquêtes, en qui les Français ont la plus grande confiance. Dans tous les sondages, La Poste est sur le podium des entreprises en qui les Français ont le plus confiance.

Nous avons construit toute notre stratégie autour du développement de la confiance. D'ailleurs, notre plan d'entreprise établi en 2008 s'appelle performance et confiance montre le caractère essentiel du cycle vertueux qui peut s'engager entre la performance et la confiance. On voit très bien comment un sportif, un élève, peut rentrer dans des cycles vertueux de la performance et de la confiance. Quand j'entends opposer performance à confiance, c'est juste le contraire. La *baseline* (le fil directeur ?) de notre communication institutionnelle est « *la confiance donne de l'avance* ». Elle est vraiment au cœur de nos métiers et de notre politique.

Notre philosophie du management est également fondée sur la confiance. Nous l'appelons les 3S (sens, soutien, suivi) en ce sens que la manière de manager qui me semble créer de la confiance, c'est :

- d'abord de donner du sens au travail des gens en leur disant où l'on va, pourquoi l'on y va et, dans ce contexte, ce que l'on attend d'eux ;
- ensuite, par le soutien, de créer les conditions de la réussite (la compétence, l'organisation, la qualité des outils, l'efficacité du système de management) ;
- enfin, par le suivi, être exigeant en termes de résultats.

Si ces métiers sont autant au cœur de la confiance, c'est parce que La Poste a deux caractéristiques auxquelles nous tenons beaucoup et que nous essayons de renforcer.

La première est que La Poste est un vrai facteur d'inclusion, de cohésion sociale, facteur favorable à la création de la confiance.

Nous pouvons donner des exemples de cette inclusion : les livrets A de La Poste. Des centaines de milliers de Français très modestes viennent tous les jours dans les bureaux de poste pour sortir de leur livret A 15 euros, faire leurs courses dans la journée et revenir le soir rapporter et déposer les 3,50 euros restants .

Il faut savoir que dans les zones urbaines sensibles, nous sommes avec les transports en commun, le dernier service public présent ! Nous essayons d'y jouer un rôle, non seulement de services, mais aussi un rôle éducatif. Par exemple, nous travaillons dans toutes les zones urbaines sensibles avec des associations de quartier pour favoriser cette inclusion et notamment l'inclusion bancaire en permettant aux gens d'avoir un compte, puis peut-être un jour, suprême succès, d'avoir une carte de crédit.

C'est aussi le travail de rénovation urbaine qui est mené dans ces zones urbaines sensibles. Aujourd'hui, pratiquement tous les bureaux de poste des zones urbaines sensibles sont rénovés ou en cours de rénovation et s'inscrivent dans les travaux souhaités par les maires pour essayer de revitaliser les centres de ces zones.

Nous faisons aussi dans ce domaine un très gros travail sur les incivilités. Nous essayons de voir comment nous pouvons les réduire , en sachant d'ailleurs que nous y avons notre part de responsabilité . Nous nous sommes rendu compte en effet qu'une partie des incivilités était liée à nos propres défaillances. Nous travaillons sur le cadre général, mais aussi sur nos défaillances et nous constatons que, quand nous améliorons significativement le service, quand nous réduisons très significativement les temps d'attente comme cela s'est produit dans la quasi totalité des bureaux de poste, les incivilités diminuent, la confiance se crée et la relation se développe.

Le deuxième facteur spécifique de La Poste est, à mon avis, la proximité. Celle-ci est un facteur de confiance. Il faut donc la développer. Nous voyons aujourd'hui, et c'est très caractéristique au moment des enquêtes, en qui les gens ont confiance. Ils n'ont globalement pas confiance dans les institutions ni dans les élites, mais ils ont confiance dans leurs proches, leur cercle d'amis. L'opinion générale est que « *l'hôpital, ce n'est pas terrible, mais l'infirmière qui s'occupe de ma mère est formidable. La Poste pourrait mieux faire, mais mon facteur est un type extraordinaire, etc.* »

Ces dimensions de cohésion sociale, d'inclusion et de proximité qui sont des caractéristiques de La Poste sont des éléments tout à fait importants.

J'en viens maintenant à trois idées rapides que j'aimerais développer.

La première est la suivante : La Poste est dans un univers en pleine mutation : émergence de la concurrence, société numérique qui a pour elle des effets très importants, à la fois des possibilités d'innovation considérables, mais un impact très significatif sur nos deux métiers que sont le courrier dont les volumes classiques diminuent de 3 à 5 % par an et la demande de guichet qui diminue dans les mêmes proportions. Ces impacts sur l'activité sont très significatifs. Il y a la crise, le vieillissement, le contexte général avec la crise alimentaire, les épidémies, le terrorisme, les catastrophes climatiques, nucléaires, etc.

Ce contexte crée une vraie perte de repères dans les entreprises et une véritable inquiétude pour l'avenir.

Mon premier message d'une expérience dans l'entreprise, c'est que par rapport à cette situation, deux réponses sont possibles. La première est l'isolement, le repli sur soi, le statu quo. Or, ce sont le déclin et la mort assurés. La deuxième est, dans ce contexte, d'avoir des projets, si possible partagés, fondés sur un diagnostic authentique et qui soient le plus possible déclinés par établissement ou par territoire. C'est la dynamique de projets et pas n'importe lesquels qui permet de faire face au climat de défiance généralisé et qui recrée véritablement de la confiance. Dans le contexte d'aujourd'hui, il faut des projets équilibrés. Dans un projet, qu'est-ce qui ne change pas ? Ce sont les valeurs, certains aspects de notre modèle social. C'est, dans le cas de La Poste, l'exécution parfaite de ses missions de service public, des fondamentaux qui ne changent pas. À côté de cela, il y a des impératifs d'adaptation dans ces projets car l'adaptation est simplement la nécessité vitale de s'ajuster au présent. Ce sont les opérations que nous avons faites quand nous avons complètement rénové l'outil logistique

du courrier qui en a fait, aujourd'hui, l'outil le plus moderne d'Europe. Nous avons opéré une mutation assez extraordinaire des bureaux de poste en accompagnant les hommes et les femmes qui vivent de ces changements.

La réalité est que dans les zones rurales, non seulement il y a des transformations de bureaux de poste en agences postales communales ou en relais de poste commerçants, mais l'essentiel est aussi que le service postal garde le même niveau de qualité et offre souvent une plus grande accessibilité puisque les horaires sont bien plus favorables dans les agences postales communales et les relais de poste commerçants qu'ils ne le sont dans les bureaux de poste des tout petits villages.

Le troisième point dans ces projets est la nécessité de l'innovation. Il n'y a pas d'autre manière de créer de la confiance que d'être tourné vers l'avenir et l'innovation, ce que nous essayons de faire à travers le développement de la gamme de courriers (considérer le courrier comme un média avec beaucoup de potentiel), le développement de l'Internet de la confiance, la création d'une banque, le développement de nos activités de téléphonie mobile, notre engagement dans les véhicules électriques, etc.

L'innovation est absolument centrale et, au bout du compte, je pourrais illustrer ce propos par le changement de statut. La loi a fait peur, alors qu'elle était destinée à une augmentation de capital public qui nous a donné plus de ressources et qui aujourd'hui est plus que la bienvenue car elle nous permet de faire des investissements, d'innover, de renforcer le capital de notre banque ce que nous n'aurions pas pu réaliser sans elle. Mais ce qui est très intéressant est que cette loi a deux aspects : d'une part, le changement de statut et, d'autre part, elle commence par la réaffirmation des missions de service public. Cela montre que d'une certaine manière, le fondement de ces projets qui génèrent de la confiance est qu'il faut changer, s'adapter. On dit souvent qu'il faut changer tout en restant soi-même. Je vais plus loin : il faut changer pour rester soi-même. C'est exactement ce que nous essayons de faire.

Le deuxième point est la conduite du changement. À mes yeux, pour être attentif à cette création de confiance, il faut qu'elle soit menée de manière parfaitement équilibrée avec toutes les parties prenantes. Chaque décision doit être attentive :

- aux clients par la qualité de service, les engagements que l'on prend à leur égard, par le fait que l'on arrive à co-construire avec eux comme avec les salariés, les modèles commerciaux, les services ou la manière dont l'entreprise est gérée ;

- à l'encadrement avec la responsabilité. Et il faut lui donner les moyens de sa réussite.
- aux organisations syndicales et aux salariés par la qualité de vie au travail et le respect des engagements ;
- aux élus par le dialogue et la prise en compte de leur territoire et, là aussi, avec systématiquement une co-construction des solutions ;
- à l'actionnaire, en l'occurrence la Caisse des dépôts et l'État, ce qui nous ramène au débat de la relation avec l'État où la création de la confiance est fondée exclusivement sur le respect des engagements ;
- aux citoyens sur les politiques de développement durable.

La construction se fait dans l'équilibre entre les parties prenantes et avec deux caractéristiques qui génèrent la confiance, d'une part, la co-construction et, d'autre part, le respect des engagements.

Le troisième et dernier point que je voudrais évoquer est que la confiance se crée par le dialogue permanent avec l'État dont le rôle numéro 1, comme toute puissance publique, est de définir les contours ; ce que l'État a fait en ce qui concerne La Poste car les missions de service public sont intégralement définies, précisées, évaluées et décrites dans leurs modalités de financement dans les lois ou dans les contrats avec lui.

Pour illustrer ce point, j'ai dit que notre deuxième plan stratégique s'appelait performance et confiance. Le premier s'appelait performance et convergence. C'était un dialogue entre l'État et La Poste dans lequel La Poste s'engageait à plus de performance et l'État à plus de convergence, ce qui voulait dire faire progressivement disparaître les désavantages compétitifs de La Poste pour la préparer à un monde qui allait être concurrentiel et faire en sorte qu'elle soit à armes égales avec tous ses concurrents.

Nous avons organisé un dialogue, d'un côté en interne, de l'autre avec les élus. La caractéristique de ce dialogue est qu'il doit être continu, se faire à froid et à tous les niveaux, aussi bien local que national. Je pourrais donner des exemples de débat avec les parlementaires à travers un dialogue continu une à deux fois par mois à mon niveau, mais aussi d'une discussion très régulière au niveau des départements sur les enjeux de la présence territoriale.

Je suis un vrai passionné de la confiance et de son développement car je crois vraiment que sans la confiance, on ne peut pas faire grand-chose. Sans la confiance en soi, il n'y a pas de prise de

responsabilité ni d'initiatives. Sans la confiance dans l'entreprise, il n'y a pas de performance. Sans la confiance dans l'autre, il n'y a pas d'esprit d'équipe. Sans la confiance dans l'avenir, il n'y a pas d'innovation ni de développement. La confiance est vraiment fondamentale et il n'est qu'un seul comportement, c'est d'essayer de rentrer, quand on est une entreprise, mais aussi pour chacun d'entre nous, dans le cycle vertueux de la performance et de la confiance. *(Applaudissements)* :



M. BRONNER.- Jean-Paul Bailly, merci. Il nous reste une petite dizaine de minutes pour échanger afin de ne pas déborder sur la conférence suivante. Je vous propose des questions et des réponses synthétiques.

M. GAUTIER.- Merci de donner la parole aux citoyens.

J'aimerais profiter de la qualité des orateurs pour évoquer un sujet qui n'est pas dans la table ronde, alors qu'il me semble essentiel dans le titre « *Un état, des territoires* », c'est celui de l'aménagement du territoire administratif et la cascade de structures que vous connaissez tous entre les communes, les communautés de communes, l'État et les départements. Cette question est vraiment au cœur du sujet de cette table ronde ou en tout cas, elle devrait l'être.

Aussi, aimerais-je profiter de l'expérience des orateurs pour savoir si à leurs yeux, l'organisation actuelle du territoire administratif dans le contexte de l'eupéanisation et de la mondialisation est un facteur qui doit être adapté et rénové pour peut-être renforcer l'efficacité et la confiance auprès du citoyen.

M. BRONNER.- Je complète par une question posée sur Internet sur une proposition de fusion des communes, des départements, des régions, qui fait beaucoup de bruit.

M. BAILLY.- Je vais répondre avec méthode. Les environnements changent avec la mondialisation. Il faut donc s'adapter. Je pense que l'organisation territoriale est un élément décisif de l'efficacité.

Je prends l'exemple de La Poste. La poste a été très longtemps organisée de manière napoléonienne avec une structure départementale et une poste nationale qui était la juxtaposition de 100 postes départementales. Cette organisation ne peut pas fonctionner quand on a les missions de La Poste et son environnement. Nous avons été amenés à la fois à l'organiser par grands types d'activités et à définir une organisation territoriale propre

à chaque activité en recherchant chaque fois la maille la plus efficace.

Je n'ai pas la réponse, mais je suis sûr que c'est une bonne question.

Mme DONEDDU.- On ne peut pas comparer les institutions telles que les collectivités locales à un service public comme La Poste. Il doit donc y avoir des réponses différentes.

En fait, le thème que vous abordez comporte deux questions. La première porte sur l'organisation administrative de la France, État Nation et non Europe Nation, dans le cadre d'une construction européenne. Aujourd'hui, d'ores et déjà, de nombreuses collectivités ont un réseau de structures intercommunales, sont organisées en établissements publics de coopération intercommunale. L'intercommunalité, la mutualisation sont des organisations anciennes.

Deuxièmement, je crois qu'avant d'aborder la question d'éventuelles fusions, regroupements, il convient de poser celle, essentielle, de la démocratie et singulièrement celle de la démocratie représentative. Le millefeuille institutionnel est souvent invoqué mais n'est-ce pas l'arbre qui cache la forêt ? Une des raisons pour lesquelles il y a autant de tensions autour des tentatives de réforme des collectivités est que la question de la démocratie et donc de l'intervention citoyenne est posée au travers de ces réformes.

M.KEPEL.- De l'expérience à Clichy-sous-Bois Montfermeil, la perspective de la fusion des différentes strates qui a été évoquée par la question que vous avez relayée, Luc, me semble complètement aberrante.

Le maire est, dans les communes défavorisées, l'élément clé qui sert de relais aux populations qui se sentent complètement décalées par rapport à l'État. Il est absolument indispensable. Il est perçu comme le symbole des institutions publiques, surinvesti de fonctions qu'il ne peut pas assurer généralement. Mais il est absolument indispensable que nous renforçons aujourd'hui la capacité des mairies dans ces zones à jouer un rôle majeur dans l'intégration.

Les maires dans les communes favorisées sont finalement des gens que l'on voit relativement moins, car les institutions y sont plus fluides. Mais dans les territoires difficiles, caractérisés par une plus grande opacité institutionnelle, leur rôle est cardinal.

M. BRONNER.- Nous arrivons à la fin de ce débat. Il est 10 h 10 et on m'a signalé qu'il ne fallait surtout pas dépasser ce temps. Il restait encore beaucoup de questions à aborder, c'est un

indice de l'intérêt des débats. Je vous propose de remercier nos différents intervenants.

M. DROIT.- J'apporte une précision concernant la table ronde qui vient de se tenir. M. Jacques Donzelot était inscrit au programme et serait intervenu sur la question de l'aménagement du territoire. Mais il a été hospitalisé, et je tiens à lui exprimer nos vœux de prompt rétablissement.

Qu'est-ce qui unit les individus aussi bien que les régions, les territoires, les citoyens ? Plus instantanément que les trains, les avions ou les postes, c'est aujourd'hui Internet. On parlait naguère de « postes et télécommunication », aujourd'hui la télécommunication est devenue un univers autonome. Le vivre ensemble dépend grandement de nos connexions et de tout l'univers numérique.

3 000 connexions sur le site de Vivre ensemble ont été enregistrées hier pour visionner nos débats en vidéo, peut-être plus aujourd'hui, alors que nous sommes évidemment moins nombreux dans la salle. Le monde virtuel vient à présent doubler le réel et ne cesse plus d'interférer avec lui.

Pour nous parler des inversions mentales que ce monde nouveau introduit dans notre vie, mais aussi dans le vivre ensemble, notre invité est Gérard Berry, directeur de recherches à l'INRIA, qui a enseigné au Collège de France à une chaire consacrée à l'univers numérique. Si nos avions voyagent de façon sécurisée, c'est en partie grâce à lui, puisque - comme les trains et mille autres choses dont les vies humaines dépendent -, ils sont pilotés par des systèmes informatiques, donc par des logiciels. Ces logiciels comportent des *bugs* et des erreurs, et pour les chasser, il existe des programmes conçus par Gérard Berry et des ingénieurs comme lui.

Il est aussi l'un de ceux qui ont réfléchi sur le rapport entre nos habitudes mentales anciennes ou habituelles et les nouveautés que le Web nous impose.

Je vous signale deux de ses publications : dans la collection Collège de France des éditions Fayard, un petit livre extrêmement éclairant *Pourquoi et comment le monde devient numérique ?* ; pour ceux qui préfèrent écouter plutôt que lire, dans la collection « De vive voix », un livre audio sur « *La numérisation du monde* ».

Je lui laisse la parole pour 40 minutes, qui seront suivies d'un quart d'heure de débat.



Les inversions mentales de l'informatique, clefs de la révolution numérique



Gérard Berry, directeur de recherches à l'INRIA

Gérard Berry est un élève de l'École polytechnique et ingénieur général des Mines. À partir de 1980, son principal axe de recherche est le développement du langage Esterel qui permet d'exprimer la synchronisation temporelle de tâches et de prouver leur bon déroulement. De 2001 à 2009, il est directeur scientifique d'Esterel Technologies. Il est actuellement directeur de recherches à l'Institut national de recherche en informatique et automatique (INRIA), où il préside la commission d'évaluation de la recherche.

Il a publié notamment : *Pourquoi et comment le monde devient numérique* (Fayard, Collection Collège de France, 2008) ; *Penser, modéliser et maîtriser le calcul informatique* (Fayard, Collection Collège de France, 2008) ; *La numérisation du monde* (De Vive Voix, 2010).

M. BERRY.- Merci et bonjour à tous, notamment aux internautes. Merci de m'avoir invité.

Ceux qui veulent en savoir plus peuvent aller voir sur Wikipédia - c'est la meilleure façon de faire à l'heure actuelle - ; ils y trouveront ma page personnelle.

Le numérique et l'informatique ont révolutionné successivement beaucoup de secteurs comme l'industrie, les transports, la communication, qui est évidemment critique pour le « Vivre ensemble » - mais tout est critique pour le « Vivre ensemble » -, tout l'audiovisuel, et maintenant l'administration, et ce qui arrive à toute allure : la révolution des sciences et de la médecine.

Vous pourrez trouver ces questions dans une série de trois conférences Web disponibles à partir de mon site sur Universcience.

Ce sont des composantes fondamentales du « Vivre ensemble », mais l'informatique et le numérique vont modifier assez profondément ce « Vivre ensemble », on va voir comment. On voit la profondeur de la modification par le fait qu'il y a une alternance d'enthousiasme et de peur en fonction des personnes. Les deux sont souvent liés à une non-compréhension d'un sujet et c'est ce que je voudrais essayer de changer.

Une question est évidente : la différence entre les générations.

Les générations anciennes n'ont pas connu le numérique, ou l'ont vu arriver. Pour les générations nouvelles, c'est exactement la même chose que la mer, la montagne et le vélo : c'est une partie de la nature donc elles ne sauront jamais comment c'était avant. Il ne faut jamais l'oublier. Les générations actuelles - enfin celles qui sont en train de devenir futures à toute allure - ne sauront jamais comment était le monde auparavant.

Je travaille à l'heure actuelle sur un projet pour construire un musée sur : « Comment nous faisons les choses en 1999 » et vous allez voir que cela a beaucoup changé. Le plus important, ce ne sont pas tellement les petits changements, ce sont surtout les inversions extrêmement profondes de la façon de voir les choses, en particulier le temps, l'espace et la relation.

Pour le « Vivre ensemble », ce sont trois composantes fondamentales. Ce qui se passe en ce moment conduit à une inversion, une inversion interne de la façon de voir entre les jeunes et les anciens en particulier, et même pour les gens comme moi qui ont suivi le mécanisme.

Comme je le disais, beaucoup de gens ont des avis là-dessus, des peurs, des acceptations irrationnelles des deux côtés. Le plus grand danger est d'avoir des attitudes morales en ne

comprenant pas le sujet. C'est malheureusement un danger de plus en plus répandu, l'émotion tend à remplacer la compréhension et ceci est un véritable désastre national - et pas seulement. Il faut comprendre les choses avant de trop se pencher dessus, et surtout, avant de se forger des idées.

Pourquoi ces inversions sont-elles aussi fortes ? Pourquoi l'informatique est-elle en train de changer le monde à cette allure, extrêmement rapide ? Enfin... pas si rapide que cela, tout a commencé il y a cinquante ans !

Un point fondamental : il faut oublier pour toujours l'expression « nouvelles technologies ». Ce ne sont pas des nouvelles technologies. Ce n'en sont que pour les gens qui ont dépassé un âge certain - ou un certain âge. Pour les jeunes, ce sont les technologies qu'ils ont toujours connues, donc, attention à ce contresens !

L'informatique, c'est quatre choses :

- Nous, les hommes ;
- De l'information. Elle va être numérique et c'est ce qui va tout changer. Je vais vous expliquer pourquoi ;
- Des algorithmes. Qu'est-ce qu'un algorithme ? C'est une méthode de calcul automatique. C'est quelque chose d'ancien, dû à Al-Khwarizmi, mais il y a très peu de temps que l'on sait vraiment l'utiliser grâce aux ordinateurs et à l'électronique. Les algorithmes sont très importants parce qu'ils sont immensément riches ;
- Des langages qui servent à programmer ces algorithmes. Là, nous entrons un peu plus dans la technique. Des machines servent à exécuter ces algorithmes. On est vraiment dans l'informatique et les machines nous donnent des résultats ; c'est ce qui nous intéresse. L'informatique est un jeu assez fermé parce que les machines sont tellement gigantesques qu'elles ne peuvent être fabriquées que par les algorithmes qui vont exécuter eux-mêmes des algorithmes qui vont servir à faire les machines suivantes, etc.

Un ordinateur à un milliard de transistors ne se fabrique que par des machines. Mais le point le plus important que j'essaie de montrer est le changement mental extrêmement profond qu'introduit la notion même d'algorithme par rapport surtout aux autres sciences.

L'informatique diffère dans le sens où les autres sciences sont basées sur l'observation de la nature, comme la biologie, la physique ou la médecine, qui essaie de comprendre la nature avant d'essayer de nous guérir, ou en parallèle.

Dans cette science-là, il faut parfois vingt ans pour comprendre un phénomène.

En informatique, on construit tout. On n'a pas de problème de vitesse. Le premier moteur de recherche a été construit en deux mois et demi ; ce qui est difficile, dans notre domaine, ce n'est pas de faire les choses, mais d'avoir les idées. Ce qui limite, ce ne sont pas les machines, c'est nous. C'est donc très différent des sciences naturelles.

Dans l'informatique, il y a aussi quelque chose qui représente un obstacle fondamental à ne jamais négliger : les bugs. Vous pouvez trouver une conférence : « La chasse aux bugs » qui ne parle que de cela.

Pourquoi Monsieur Al-Khwarizmi - qui a donné son nom à « algorithmes », mais aussi à « algèbre » d'ailleurs - nous a-t-il changé la vie sans le savoir ? Parce qu'il a permis de faire des choses qui changent des données fondamentales millénaires. En voici quelques-unes.

Au XX^{ème} siècle, il y avait une identité absolue entre information et support d'information. Un livre, c'était du papier avec de l'encre et du carton pour la couverture ; un disque, c'était rond avec un trou au milieu et une étiquette ; une photo était prise avec des appareils photo et faite « avec » de la chimie. Les forces étaient des engrenages, etc. Et les quatre supports d'information conduisaient à des métiers entièrement différents. Si vous étiez compétent en imprimerie, vous ne saviez rien sur les engrenages, et si vous étiez compétent en photo, vous ne saviez rien sur le son.

Cela a duré extrêmement longtemps et s'est arrêté à la fin du XX^{ème} siècle. L'an 2000 a été une grande charnière parce que toutes les informations pouvaient être transformées en nombres, et les mêmes nombres pour toutes, de sorte que, maintenant, travailler sur l'écriture, la musique, les forces ou la photo, c'est le même métier, qui demande la même éducation et les mêmes connaissances. Et ce sont les mêmes technologies qui s'appliquent à tout. C'est ce que l'on appelle la convergence, sans toutefois, en général, comprendre l'impact extraordinaire de ce mot de « convergence ».

Pourquoi fait-on cela ? Il y a beaucoup de raisons.

La première est que l'on ne perd rien à agir ainsi, contrairement à ce que les gens pensent du son d'un 33 tours, qui serait moins bon que le son numérique. On pourrait en discuter. C'est évidemment faux, mais c'est subtilement faux. On peut tout refabriquer comme avant. On peut quelquefois tout refabriquer mieux parce que les servomoteurs sont beaucoup plus malins que les engrenages et les *compact discs*, beaucoup plus légers que les disques.

La grande révolution des années 2000, c'est que l'on peut supprimer la fabrication et dématérialiser complètement. La notion de disque musical, à l'heure actuelle, est donc en disparition très rapide, ce qui pose des problèmes parce qu'un disque vinyle ou un CD se mettait dans un paquet et s'offrait - cela faisait partie du lien social - ; un fichier PDF est un peu compliqué à offrir à l'heure actuelle.

Il y a deux sortes d'algorithmes :

- les algorithmes génériques qui prennent n'importe quelle donnée et la traitent sans savoir ce que c'est, par exemple la transmettent au bout du monde, à toute allure sur Internet. Pourquoi y a-t-il un problème avec votre courrier électronique quand vous faites un « retour chariot » et que vous êtes perdu parce que c'est trop tard, il est parti ? Parce que toutes ces données se déplacent à la vitesse de la lumière. Faire le tour de la terre est instantané. Voilà la grande différence ; cela voyage à la vitesse de la lumière, et puis c'est stocké, diffusé, comprimé, crypté. La différence entre Internet et avant, c'est donc qu'avec Internet, il n'y a pas de différence entre un son, une musique, une photo, un film, etc.
- les algorithmes spécifiques qui vont chacun s'attacher à une tâche précise sur une donnée précise, par exemple un moteur de recherche, etc.

Des changements très importants sont dus aux algorithmes. Par exemple, en 1995, on disait que le monde allait être envahi d'images et de sons, qu'il n'y aurait plus que le multimédia et plus de texte ; c'est absolument faux parce que l'on a inventé le moteur de recherche, et ce qui rend le texte encore plus fondamental qu'avant, c'est lui, le moteur de recherche. Tout le monde le sait, des littéraires aux politiques, aux scientifiques, etc. En outre, on est en train de travailler sur des moteurs de recherche d'images et cela va être encore différent.

L'inversion mentale consiste à voir le monde différemment d'avant. Je vais donc beaucoup parler d'enfants parce que ce sont eux qui sont à l'inverse par rapport à nous. Personne n'a tort, personne n'a raison, simplement, si vous ne comprenez pas comment vos enfants ou petits-enfants « marchent », la relation va être compliquée ; de même dans l'autre sens, il faudra aussi leur expliquer comment nous marchons.

Voici une très jolie phrase d'un enfant de 10 ans entrant chez son père : « *Papa, le voisin a un ordinateur incroyable : tu tapes sur la touche et il imprime tout de suite* ». Il venait de voir sa première machine à écrire qui, pour lui, était un objet révolutionnaire de technologie !

Voyez-vous la notion d'inversion ? Elle est claire. Cela met les choses à l'envers par rapport à notre propre perception.

On parle beaucoup de lois sur la protection du droit d'auteur ; voilà une inversion mentale extrêmement intéressante, qui est à la racine de tout. Je ne l'ai jamais vue mentionnée.

Un enfant m'a dit : « *Pourquoi on dit que se passer de la musique, c'est du vol ? Parce que si quelqu'un me prend un CD, il m'a pris l'objet qui est attaché à la musique, mais s'il me prend mon MP3, je l'ai toujours. Je lui ai fait un cadeau. Il n'y a pas de vol. Il n'y a pas de vol dans le cadeau ?* ».

Cette inversion mentale conditionne énormément de choses dans des lois comme Hadopi, et si nous ne les comprenons pas, nous n'allons pas comprendre ce qu'en pensent les gens à qui elles s'appliquent, ce qui, dans le lien social, est absolument fondamental.

Je n'ai pas d'avis là-dessus, je n'ai pas de solution, mais avant d'avoir un avis, il faut comprendre le problème.

On voit maintenant les moyens de communication ; c'est très important. L'informatique les a totalement changés, mais les inversions mentales ne sont pas seulement des détails, ce sont des extraordinairement profondes.

Par exemple, le téléphone du XX^{ème} siècle. Vous vouliez téléphoner de Paris à Nice ; il fallait tirer un fil de cuivre continu de Paris à Nice dans lequel vous transmettiez le silence aussi. Il y avait également de nombreux faux contacts. On y était arrivé ; c'était extraordinaire ! Mais quand on voulait téléphoner de San Francisco à Delhi, cela fonctionnait moins bien, il fallait un fil de cuivre par communication, donc cela ne pouvait pas passer à l'échelle.

À partir des années 1970, on a installé le téléphone électronique en France. L'idée est différente : on partage les fils, on numérise la voix, on la transforme en nombres, en petits paquets de voix rouges et bleues, on fait passer les paquets par les mêmes tuyaux, puis on les trie à l'autre bout à la vitesse de la lumière. Cela a été le téléphone classique. Je me rappelle très bien qu'en 1970, on m'avait dit que je n'aurais jamais le téléphone à Châtillon-sous-Bagneux ; je l'ai quand même eu, avant de partir dans le sud.

Il s'est passé quelque chose d'extrêmement important après : on a enlevé le fil, et donc, l'espace. La perception de l'espace et du temps va être totalement changée.

Voici quelques exemples intéressants : quand je téléphonais à un copain dans les années 1970,

je pouvais déduire qu'il n'était pas chez lui ; maintenant, quand je téléphone au même copain, je l'appelle avec mon mobile, il me répond avec son mobile et la première question que je lui pose est : « *Où es-tu ?* ». C'est la question inverse. Cela veut dire que le besoin de connaître l'espace a disparu dans la communication. Le besoin du temps aussi, d'ailleurs. Les jeunes ne téléphonent plus. On pourra revenir à cette remarque un peu plus tard.

Un très beau dessin de Sempé montre des gens qui se promènent dans la rue avec un portable à l'oreille et devant la vitrine d'un oiseleur, un perroquet crie : « *Allo ! T'es où ? Allo ! T'es où ?* », c'est-à-dire qu'il crie ce qu'il entend dans la rue !

Il y a d'ailleurs une différence très importante entre les adultes et les jeunes au téléphone : jamais vous n'entendez un jeune crier au téléphone dans un wagon de TGV ; c'est réservé aux adultes, dans le « *Vivre ensemble* » !

Encore quelques inversions pour montrer la puissance de ce changement qui n'est pas du tout un détail. Un enfant de 4 ans entre chez son grand-père, voit un téléphone avec un fil qui va dans le mur et dit : « *Papy, pourquoi as-tu mis un antivol ?* ». Voici une question très précise qui montre bien la différence de perception. Un enfant marche avec son père sur une plage. Il voit un nageur avec un masque et un tuba et dit : « *Tu as vu, il a un portable qui marche même dans l'eau* » !

Voilà pour le téléphone.

Maintenant, quelque chose de plus insidieux que le téléphone : la cartographie.

Voici une photo prise par avion d'un coin des Alpes que j'aime bien, mais aucun avion n'y est jamais allé ; c'est une photo algorithmique, c'est-à-dire que l'on a pris les données des cartes qui existaient, on a pris des photos aériennes et on a mathématiquement calculé cette photo. Ce n'est pas un objet de la réalité, mais un objet mathématique qui représente la réalité.

C'est absolument fondamental parce que c'est également ce que vous avez dans les IRM, lorsque vous allez faire des examens médicaux. Ce que vous avez n'est pas une radio comme avant, mais un objet mathématique qui vous décrit de façon extrêmement fine, et les couleurs évidemment ne sont pas du tout vos couleurs.

Regardez les inversions mentales.

Je discutais avec les inspecteurs généraux lors de l'élaboration du socle de connaissances de Robien. On m'a dit : « *Le numérique a l'air de changer des choses, donnez-moi un exemple* ». J'ai répondu qu'au programme d'une classe de 5^{ème},

les élèves doivent apprendre à s'orienter sur une carte. Voilà comment on faisait en 1999 : on allait acheter la carte à la bonne échelle - il fallait la trouver -, on la déplaçait et on cherchait où on était situé. C'était l'opération. Une fois que l'on savait où on était, on cherchait le reste et comment y aller.

Je disais aux inspecteurs : « *Vous n'allez jamais pouvoir expliquer cela à un enfant de 5^{ème}, il ne va pas du tout fonctionner comme cela* ».

— « *Pourquoi ?* » m'ont-ils répondu

— « *C'est simple. Voici ce que fait un enfant de 5^{ème} : il a la carte - il a toutes les cartes du monde -, il l'allume et la seule chose qu'il sait, c'est où il se trouve. Donc, toute l'opération est mentalement inversée. Pour trouver autre chose, on tape le nom et cela indique comment y aller* ».

— « *Comment cela ?* »

— « *Oui, les GPS et les moyens de localisation modernes...* ».

On m'a répondu que personne n'avait de GPS. C'était en 2006. Vous n'avez qu'à vérifier, en 2011, et pour ceux qui croient qu'il n'était pas prévisible que tout le monde aurait un GPS en 2011, c'est juste qu'ils ne regardaient pas aux bons endroits.

À un parent qui montrait sa maison à un enfant dans *Google Street View* et qui était très impressionné de la voir - moi je suis très... inquiet de voir ma maison - l'enfant, pas du tout impressionné, dit : « *Comment ça se fait que je ne me vois pas, moi ? Je suis là, pourtant !* ».

La photographie : tout le monde a un appareil photo dans son téléphone et on a l'impression que la photographie est pareille qu'auparavant, mais pas du tout, elle est totalement différente. Avant, vous preniez une photographie, c'était fini. Par exemple, vous deviez photographier une cathédrale, il n'y avait pas beaucoup de recul donc vous deviez prendre un grand angle, toutes les lignes se tordaient, les contrastes n'étaient pas corrects. On était condamné à cela avec l'argentique et il fallait des experts très haut de gamme pour arriver à un résultat intéressant. Maintenant, non ; quand vous prenez une photographie, ce que vous faites n'est pas de prendre une photographie, mais de démarrer des algorithmes mathématiques extraordinairement sophistiqués qui vont prendre votre photo et vous la rendre telle que vous la voyez.

Il faut beaucoup d'heures de mathématiques pour comprendre ces choses, pas pour les utiliser. Il faut comprendre maintenant qu'un appareil photo est essentiellement constitué d'algorithmes devant lesquels on met une lentille, et cela va être vrai pour tout : un téléphone, ce

sont essentiellement des algorithmes devant lesquels on met un micro.

On va se poser une question tout à l'heure : pourquoi est-ce que personne ne sait cela, en particulier dans l'enseignement ? Sujet majeur.

La plus grande inversion mentale, c'est Internet, mais je ne veux pas parler que d'Internet, qui n'est qu'une partie du sujet, quoiqu'il s'agisse d'une partie qui tend à concentrer un peu tout, à faire de la grande infrastructure.

Je me suis beaucoup battu pour que l'on enseigne l'informatique en France, en particulier dans les grandes écoles, et j'ai très souvent entendu deux phrases : « *Tout ce qui est en « tique », la bureautique, l'informatique, etc. ce ne sont que des modes, cela va passer* » et l'autre, tout à fait exacte comme justification de cet argument : « *D'un ordinateur, on ne sort jamais que ce que l'on y a mis* ». Mais cette phrase parfaitement juste a quelque chose de caché : il y a deux fois « on » et les deux fois, « on », c'est moi, c'est l'homme du XX^{ème} siècle. « Je » mets et « je » retire.

Qu'est-ce qu'Internet ? C'est une différence fondamentale : c'est la différenciation des deux « on ». JE mets et JE retire tout ce que le reste du monde y a mis. Internet est en train de devenir la mémoire du monde, ce qui n'est pas sans poser certains problèmes. Michel Serres a fait une très belle conférence dans laquelle il disait : « *Quand on a inventé l'écriture, on a inventé le moyen de se rappeler les choses sans avoir à les connaître par cœur* », ce qui n'a pas plu aux gens qui les savaient par cœur.

Beaucoup de philosophes pensaient que l'écriture figeait la pensée. Puis, quand on a inventé l'imprimerie, cela a permis de transmettre les idées, et en partie, de dissocier la fonction d'écriture de la fonction de lecture.

On n'a pas besoin de savoir écrire pour savoir lire. Cela a permis de transmettre les livres - l'Église, par exemple, soutenait cette initiative jusqu'à ce qu'elle s'aperçoive que le livre permettait aussi de transmettre les hérésies, donc elle est devenue absolument contre. Ce sont des phénomènes que l'on va retrouver.

Que permet Internet ? Il permet de revenir à l'identité de l'écriture et de la lecture et, en plus, de globaliser la mémoire. La meilleure manière de se souvenir de quelque chose n'est pas forcément de le savoir par cœur, mais de savoir où il est, comment le trouver.

Une petite fille de 10 ans demande à sa mère : « *Maman, quand tu étais petite, tu n'avais pas d'ordinateur ; comment tu faisais pour aller sur Internet ?* ». Ceci montre bien le fossé. Pour

beaucoup de gens, Internet est une nouveauté et pour d'autres, c'est juste comme la mer et la montagne. Il faut rappeler cela.

Et les autres sont ceux qui ne vont pas tarder à avoir 20 ans ou 30 ans. C'est donc pour eux qu'il faut faire le monde. J'ai beaucoup enseigné aux enfants dans les écoles Montessori, et Maria Montessori avait un principe de base : « *Ce n'est pas la peine d'enseigner aux jeunes le monde tel qu'il est aujourd'hui parce qu'il ne sera plus pareil demain ; ce qu'il faut, c'est enseigner aux jeunes la capacité de comprendre le monde de demain et d'après-demain* ». Je ne suis pas persuadé que c'est totalement l'objectif de l'enseignement, mais on en parlera plus tard.

J'étais en Tunisie juste après la « révolution Facebook » - c'est appelé comme cela là-bas - et j'expliquais aux élèves comment je faisais pour organiser une soirée chez moi - c'étaient des élèves de Première, surtout des filles très remontées - ; je téléphonais à un copain, il n'était pas là donc je raccrochais, je téléphonais à un autre qui n'était pas là non plus. J'en appelais un troisième et lui disais : « *Si tu vois Untel et Untel, dis-leur qu'il y a une soirée chez moi la semaine prochaine* ». En quelques jours, on y arrivait !

Elles m'ont regardé avec des yeux ronds. Je leur ai demandé comment elles faisaient. « *Eh bien, on met un message Facebook aux bonnes personnes !* » m'ont-elles répondu.

— « *Oui d'accord, mais ce n'est pas encore totalement au point* ».

— « *C'est sûr, il y a aussi de mauvaises personnes qui attrapent ces messages* ».

Donc, il y a encore du travail, mais on sent que la base de départ est meilleure. Enfin, elle est différente.

Dans le monde professionnel, les réseaux sociaux professionnels nous permettent de nous renseigner sur une société, de faire des choses très différentes de ce que l'on faisait ne serait-ce qu'il y a dix ans.

Je ne veux pas faire de morale en disant que c'est bien ou pas. C'est ! On ne peut plus faire semblant de croire que ce n'est pas bien. On peut très bien le refuser, ne pas s'y adapter, mais si l'on veut raisonner sur l'évolution de la société, il ne faut pas se prendre soi-même comme référence. Cela ne sert à rien. Les gens disent : « *Moi je..., moi je... Moi, je fais comme cela, moi, je n'aime pas cela* ».

Oui, mais mon fils, lui, s'en moque. Je parlais de musique ; les cadeaux donnent des choses très drôles. Par exemple, j'ai vu mes enfants s'offrir des disques durs pleins de musique, comme cela se faisait beaucoup. Ils n'avaient aucune

idée du contenu. Ils n'avaient pas le répertoire de la musique car celui-ci aurait eu la taille d'un bottin téléphonique. Et puis ils s'en moquent. Que faisaient-ils ? Ils écoutaient au hasard et quand cela leur plaisait, ils demandaient à Internet ce que c'était comme musique ! Vous pouvez mettre votre téléphone devant votre haut-parleur et il va vous donner la pochette du disque. C'est malin ! Ce n'est pas pour les débutants, mais cela fonctionne très bien.

En musique, les *majors* dominent le monde, décident de signer ou pas un interprète. Maintenant, il existe des sites en ligne, des sites coopératifs extrêmement intéressants où les artistes présentent leur musique, demandent aux gens de miser sur eux, : « Vous mettez 500 € et avec cela on sort des disques, on fait des concerts et si cela a du succès, on partage les bénéfices. » C'est quelque chose de tout à fait possible maintenant, que les gens auraient aimé faire avant, mais qui ne marchait pas. Maintenant, cela peut marcher.

Il y a de grandes nouveautés... Il faut vraiment y réfléchir. Par exemple, au niveau médical, voici le suivi de la grippe. La grippe est représentée par la courbe jaune ; les médecins écrivent aux gens qui s'occupent de son suivi, qui compilent les données et qui sortent les statistiques de la grippe dans telle ville, etc. C'est très utile, sauf que ces statistiques sortent longtemps après l'épidémie, ou suffisamment après pour que l'on ne puisse pas faire de la prévention.

Google a fait quelque chose d'assez drôle : plutôt que de compter les cas de grippe, il suffit de compter les questions posées aux moteurs de recherche où apparaît le mot « grippe » avec l'idée toute simple que si le mot « grippe » apparaît dans la question, c'est sûrement qu'il y a la grippe dans les parages. C'est la courbe bleue. C'est très facile à calculer et cela ne coûte rien quand on s'appelle *Google*, parce qu'il faut avoir les données. Vous pensez cela sur les sondages politiques, etc. Il faut réfléchir un petit peu...

Voilà une inversion mentale pour les informaticiens : il vaut mieux laisser les données désorganisées qu'essayer de les organiser. C'est une grande nouveauté : on sait très bien tirer beaucoup d'informations de données qui n'ont pas été prévues pour. Un des très grands objectifs de l'informatique à l'heure actuelle, c'est cela : tirer de l'information de tous les articles du monde depuis l'existence du monde.

Par exemple, les traducteurs de langues font des progrès considérables. Pourquoi ? Ils ne cherchent plus à savoir ce qu'est une langue ; ils lisent beaucoup pour apprendre les langues. En Europe, étant donné que tous les documents

européens sont traduits dans les dix-sept langues de la Communauté, cela représente un corpus absolument formidable pour s'entraîner à la traduction.

Dans le « Vivre ensemble », tout cela introduit du meilleur et du pire, si je puis dire ; c'est la même morale qu'avant, il n'y a pas besoin d'en faire une autre.

Le Web contributif : chacun peut participer et écrire. Les gens se plaignent qu'il y a beaucoup de fautes d'orthographe sur le Web ; ne serait-ce pas plutôt le signe qu'énormément de gens écrivent alors qu'ils n'écrivaient jamais ? Il faut également envisager la question sous cet angle, en dehors du fait que le français est une langue compliquée.

Les blogs, les comités spécialisés, les réseaux sociaux permettent de faire des choses tout à fait extraordinaires, mais ils sont loin d'être stabilisés. On ne comprend pas encore tout cela. C'est tout jeune et on ne sait pas ce que cela va devenir.

Les avis de consommateurs peuvent être très intéressants, cela dépend des domaines.

Le travail collaboratif à grande échelle, j'en cite un cas : les neutrinos, qui vont plus vite que la lumière... Ils ne vont pas du tout plus vite que la lumière, on n'en sait rien. Il n'y a que les journalistes qui disent qu'Einstein n'aurait pas dû avoir son Baccalauréat. Les physiciens ne savent pas. Qu'ont-ils fait ? Ils ont mis toutes leurs données sur Internet en disant : « *Que le monde entier s'y attelle, nous, on ne comprend pas* ».

Cela a été fait aussi en mathématiques, sur de grandes questions mathématiques où les mathématiciens publient leurs idées pour que les autres en profitent au lieu de tout cacher comme ils le faisaient auparavant. Enfin, ils sont entre les deux.

Tout cela est extraordinaire et il faut le regarder vivre et comprendre comment en faire quelque chose de bien. Et puis, il y a tous les inconvénients du piratage, des rumeurs, des insultes, etc. que l'on trouve dans les forums. Les forums sont des nids à insultes de premier ordre qui doivent être très intéressants à regarder d'un point de vue sociologique.

De vraies questions se posent que tout le monde connaît : faire face à la disparition virtuelle de l'espace et du temps. Avant, on recevait bien quatre lettres par jour, aujourd'hui on reçoit 100 mails ou plus : c'est la relation réelle virtuelle. On m'a dit : « *Les jeux vidéo, c'est du virtuel ; les enfants ne lisent plus, ils sont dans le virtuel des jeux vidéo* ». C'est vrai, mais si vous réfléchissez, qu'y a-t-il de plus virtuel qu'un roman ? . Cela

n'a pas tellement changé. Il y a un déplacement qu'il faut comprendre, mais on a toujours été dans le virtuel. Les gamins qui lisent beaucoup de « Club des Cinq » sont dans le virtuel à 100 %, tout le temps.

« *Gérer l'inflation d'informations* » : des informations vraies ou fausses ! Cela pose les questions intéressantes des nouvelles autorités et de la démocratie : suffit-il d'être nombreux pour avoir raison ? Auparavant, le vote permettait d'y répondre ; maintenant, les forums, des groupes complètement dématérialisés posent nombre de questions auxquelles je n'ai pas de réponses.

Il y a quelques années, on s'est aperçu que l'information numérique n'était pas pérenne. J'ai été appelé partout, mais les gens étaient prévenus depuis quinze ans !. Ils n'arrêtaient pas de perdre leurs photos parce qu'ils n'avaient pas fait de sauvegarde !.

Mais l'information « d'avant » non plus, n'était pas pérenne ! Souvenez-vous de cette merveilleuse émission de radio « L'oreille en coin » qui a duré tout le week-end pendant vingt ans. Certains ont voulu faire un CD de morceaux choisis de cette émission, ils n'en ont pas trouvé une minute enregistrée ! Tout avait été jeté : c'étaient des bandes magnétiques qui prenaient beaucoup d'espace.

C'est un problème très sérieux, il faut s'en occuper. Nous ne sommes qu'au début de cette histoire. Ce qui nous attend, c'est l'alerte aux pucerons, ces pucerons qui envahissent tous les objets autour de nous, y compris nos corps.

Par exemple, il est évident que - je fais exprès d'exagérer - pour pas mal de maladies, il serait beaucoup plus astucieux d'être appelé par le médecin que d'aller chez lui, parce que si on est bien équipé avec le capteur qu'il faut pour passer devant les bornes WiFi, le médecin a des informations que nous ne savons pas interpréter. Ceci se fait déjà pour certains types de diabète.

Remarquons que, légalement, il est normalement interdit à un médecin d'appeler un patient. Nous discutons de cela avec le Conseil de l'Ordre.

Il y a également des modifications de tous nos métiers. Cela fait partie du « Vivre ensemble ».

Voilà que l'on faisait avant l'informatique, avant la science : on fabriquait, cela cassait, on recommençait. La moitié des ponts suspendus jamais construits dans l'Histoire sont tombés - parfois avec les officiels dessus !- le jour de l'inauguration. Avec la science classique, on fabrique, cela casse, on explique pourquoi. Pour les ponts, c'est comme cela que l'on a travaillé sur la résistance des matériaux ; puis, quand on

comprend la résistance des matériaux, on essaie de faire des ponts qui ne cassent pas.

Avec l'informatique, on fabrique différemment ; on fabrique et on simule virtuellement. Cela casse virtuellement, on explique pourquoi, on recommence en mieux et quand cela marche en virtuel, on le fait et cela ne casse pas. C'est ainsi que l'on fabrique tous les avions à l'heure actuelle. C'est ainsi qu'un pilote américain a pu se poser sur l'Hudson. Il y avait deux raisons à cela :

- d'une part, l'avion volait tout seul ; le pilote n'avait pas besoin de s'occuper du vol et pouvait s'occuper d'autre chose;
- d'autre part, il l'avait déjà fait en simulation.

Avant, on n'entraînait pas tellement les gens à se poser sur l'eau avec des Airbus.

Pour les sciences, je ne peux pas parler de révolution ; une conférence est disponible sur Universcience.

Mais il pourrait y avoir la révolution pour les astronomes : voici une expérience qu'ils voudraient bien faire, mais pour laquelle ils n'ont pas le budget. Ils voudraient faire exploser une étoile en laboratoire - ce qui est intéressant puisque c'est dans ces zones de turbulences que nous sommes fabriqués, que les molécules dont nous sommes faits sont créées -. Comme ils n'ont pas le choix, ils le font en simulation.

La médecine s'intéresse énormément à cette méthode de simulation. Voici un enfant dont le cœur a visiblement une déformation ; il faudrait intervenir en haut à droite. Au niveau chirurgie, ce n'est pas si compliqué. Il faut couper et recoudre ; ce n'est pas rien, mais de toute façon, il faut le faire. La question est de savoir où. Le grand projet français, voire européen maintenant, est de simuler suffisamment l'organisation et le fonctionnement du cœur pour savoir où couper pour maximiser son rendement après l'intervention. Et comme on ne fait pas cela deux fois, c'est sérieux. Il y a là beaucoup de mathématiques, d'informatique, etc.

Dans l'enseignement, quand on explique la reproduction de l'ADN, on n'y comprend rien. Voici vos petits ADN en train de se reproduire à vitesse réelle. Dans votre corps, c'est ce qui se passe à grande échelle en ce moment. Vous n'arrêtez pas de faire cela : un brin d'ADN entre et deux sortent. C'est une machinerie absolument fondamentale de la vie et les biologistes se sont intéressés à la restituer en 4D, en film animé, etc. Le niveau de détails n'est pas encore assez fin, mais ne vous inquiétez pas, cela va venir. Pour expliquer aux gens ce qu'est la reproduction de l'ADN, c'est quand même mieux que des pages de croquis que personne n'a jamais comprises !

Je termine par de grandes questions dont il faut vraiment s'occuper et dont on ne s'occupe pas tant que cela.

La sûreté

On s'en occupe très bien dans certains domaines, par exemple les avions. Un Airbus est piloté avec un manche à balai en plastique qui n'est pas du tout relié à l'avion, mais aux ordinateurs. C'est très bien parce que cela a permis d'augmenter la sécurité. Dans les années 1970, on disait qu'avec l'augmentation du trafic aérien, il y aurait un *crash* majeur par semaine. La réponse est : non, pas du tout, grâce à l'informatisation des avions, mais cela pose beaucoup de problèmes d'ergonomie, on l'a vu récemment. Ce n'est absolument pas évident et il faut travailler beaucoup pour y remédier. C'est mon métier.

La sécurité

Pour ceux que cela intéresse, la sécurité, ce n'est pas de tout se faire pirater sur Internet, c'est un sujet vraiment sérieux, surtout que les pirates sont compétents. Un cours a été donné au Collège de France par Martin Abadi l'année dernière - disponible entièrement sur le net - où les grands spécialistes mondiaux, dont lui, ont parlé de cette question, pour ceux que cela intéresse. L'un des problèmes est que de tout petits micros *bugs* suffisent à un pirate pour prendre le pouvoir de vos machines, de morceaux de l'État français, pour casser les centrifugeuses, etc.

La prise en charge du passé

C'est un grand problème, en informatique. Une très grande quantité des programmes tournent ; plus personne ne sait ce qu'ils font, comment ils fonctionnent, pourquoi ils fonctionnent et pourquoi ils ne fonctionnent pas, parce qu'ils ont été faits « à l'arrache » comme le disent les jeunes, et ceci constitue une énorme difficulté.

Souvent, on ne peut pas les remplacer parce qu'on ne sait pas ce qu'ils font. Il y a beaucoup de tendances cachées et là, en revanche, il faut s'en occuper sérieusement. Par exemple, les gens ne connaissent pas la géolocalisation. Prenez votre ordinateur, allez n'importe où dans le monde, branchez-vous sur n'importe quel wifi et demandez à votre ordinateur : « Où suis-je ? » Il vous le dit. Saviez-vous cela ? Il est temps de s'en apercevoir, c'est une histoire sérieuse.

On vend des téléphones qui permettent aux parents de savoir où sont leurs enfants. Au niveau éducatif, c'est un véritable désastre. Le travail des parents est de rendre leurs enfants adultes et indépendants, pas de les garder auprès d'eux.

Le pouvoir insidieux des moteurs et des réseaux sociaux.

On sait tout sur vous. Tous les moteurs et réseaux sociaux étudient la façon dont vous bougez la souris, où vous cliquez, ce que vous allez voir. L'autre jour, nous marchions en famille au sortir de la gare de Cannes et ma fille reçoit le SMS suivant : « Vous êtes à moins de 200 m du garage Nissan ; venez voir nos nouveaux modèles. » C'est totalement scandaleux ! Mais c'est autorisé parce que personne ne sait que cela existe.

La raison pour laquelle c'est autorisé, c'est que les gens sont surpris parce qu'ils n'ont pas voulu apprendre avant. Il faut se tenir au courant. Il faut comprendre les possibilités, le faux gratuit. Les gens adorent le gratuit, mais il n'y a rien de gratuit. Quand vous avez du gratuit partout, c'est pour une bonne raison. Quand les firmes qui vous donnent des choses gagnent plein d'argent, il faut un peu réfléchir, c'est parce qu'elles nous « ont » ailleurs !

Dans l'enseignement secondaire, il n'y a pas d'informatique, il y en a eu un petit peu, cela a été supprimé... C'est pourtant juste le premier bassin d'emploi au monde !.

Le numérique est le monde des enfants, mais ils n'ont aucune idée de ce que c'est. Ils ne sont pas plus au courant que n'importe qui d'autre. Ils savent le manipuler, mais qui gagne le monde en ce moment ? Ce sont les gens qui fabriquent le numérique, pas les gens qui le manipulent.

L'état actuel de la question s'améliore. Un enseignement de spécialités vient à terme en 2012 et avec l'Académie des Sciences, on crée un groupe de travail sur l'évolution de l'enseignement à long terme pour toutes les classes d'âges et la formation professionnelle.

Conclusion :

- Le numérique façonne complètement le XXI^{ème} siècle autant que le pétrole a façonné le XX^{ème} siècle ; les schémas mentaux sont complètement modifiés.
- Le numérique propose la nouvelle façon de « Vivre ensemble », ou de nouvelles façons de ne pas vivre ensemble, d'ailleurs.
- Cette nouvelle donne induit des questions difficiles, une en particulier dont je n'ai pas parlé, mais qui est très importante : en ce moment, on assiste à la réapparition du corps humain dans le système, le toucher, le mouvement. Ma petite fille a pris une photo papier et a écarté les doigts dessus pour agrandir la tête et elle était très déçue parce que cela ne fonctionnait pas !

Cela reste globalement mal reconnu, comme dans le monde politique. Je n'ai pas regardé les toutes dernières propositions, mais celles d'avant consistaient en : creusons des trous. Il n'y avait rien sur la création, or, le numérique est le monde le plus créatif à l'heure actuelle dans le monde .

La question qu'il faut se poser est : « A-t-on envie de continuer à faire partie des consommateurs de ce qui est fait en Asie ou aux États-Unis ou a-t-on envie de jouer dans la cour de récréation ? ». C'est une question que je n'entends pas. Je l'entends au niveau de l'équipement, pour faire des trous et poser des câbles, oui, mais au niveau de toutes ces applications, de tout ce qui est en train de se passer, de toute cette innovation, où sommes-nous ? Et pourquoi ne jouons-nous pas ? C'est une vraie question .

On me demande souvent : « Que va-t-il se passer dans dix ans ? »

Je n'ai qu'une réponse, parce que je ne suis pas devin : « Les prévisions sont difficiles surtout lorsqu'elles concernent l'avenir ! » (Pierre Dac).

Merci. (Applaudissements)



M. DROIT.- Vous avez tous dû comprendre, en écoutant Gérard Berry pourquoi, dès la première fois où je l'ai rencontré, j'ai saisi autant de notions que, jusqu'alors, je ne soupçonnais même pas... Il y a beaucoup de questions, ce qui n'est pas étonnant.

Débats

M. MARTELIN.- Je suis doctorant à l'Université du Luxembourg.

J'ai beaucoup apprécié votre exposé, mais je dois avouer que je m'attendais à y voir figurer ce catalyseur de défiance par excellence, et particulièrement aujourd'hui, que sont les marchés financiers. À l'heure actuelle, il faut savoir que les marchés financiers sont en grande partie arbitrés par des algorithmes. Le 6 mai 2010, s'est produit à la bourse de New York un « crack éclair » : en vingt minutes, 1 000 milliards de dollars ont tout simplement disparu à cause d'une réaction en chaîne provoquée par des algorithmes de *trading* à haute fréquence.

Ma question est simple : l'homme n'est-il pas simplement en train de se faire dépasser par son invention ?

M. BERRY.- Dans les marchés financiers, c'est tout à fait possible. Je ne suis pas sûr que l'informatique soit aussi importante qu'on le

dit, mais ce que vous avez mentionné existe. On pourrait y remédier par des solutions humaines. Il suffirait d'arrêter de décider que tout est autorisé et que l'on peut faire n'importe quoi. Je suis aussi consterné, bien que le sujet ne soit pas idiot, qu'il y ait autant de jeunes très brillants qui foncent faire des mathématiques financières au lieu d'autre chose parce que nous sommes le premier producteur mondial d'ingénieurs en mathématiques financières. Cela rapporte plus que d'être chercheur !

Sur l'influence de l'informatique, là et ailleurs, elle fait ce qu'on lui donne le droit de faire. Le problème n'est pas informatique, il est véritablement politique.

Par exemple, à l'heure actuelle, Internet est synchronisé à une précision horaire assez bonne, mais pour les marchés financiers, si cela était synchronisé à la microseconde, ils seraient vraiment contents. Ceci pour montrer jusqu'où les gens peuvent aller.

Mais pourquoi les laisse-t-on y aller ? Voilà la vraie question.

Il faut dire aux gens que ce phénomène existe. On peut obtenir des *crashes* énormes à cause de l'informatique, même chez des gens très sérieux. *Google* a perdu 1,5 million de comptes !

L'informatique, c'est très difficile et je suis d'accord que l'informatique dans la finance devrait être surveillée de près ; on ne peut pas le faire en ignorant globalement le système.

UN INTERVENANT.- Quel est votre état de réflexion sur le rôle de l'Internet et du numérique en général sur la stabilité des monnaies ?

M. BERRY.- Une incompétence absolue. Voilà mon état de réflexion.

Le nombre de sujets sur lesquels le numérique intervient est gigantesque. Je ne connais pas vraiment celui-là. J'essaie désespérément de comprendre ce qu'est la monnaie, mais je n'y suis pas encore arrivé, donc je n'ai aucune prétention sur le sujet.

M. DELEVOYE.- Comment conciliez-vous cette formidable créativité et la nécessaire stabilité pour mieux « Vivre ensemble » ? Toutes nos règles de droit deviennent instables. Comment faire avec ce paradoxe ? Comment par exemple identifier des frontières qui, demain, vont disparaître ? Allons-nous, demain, être des citoyens virtuels ?

M. BERRY.- C'est le grand problème. Nous avons des institutions qui n'ont pas du tout été créées pour répondre à cette situation. C'était déjà un peu vrai pour le train qui a créé de grands

bouleversements, qui a modifié la donne également très vite.

La première des choses à faire est de discuter avec des gens qui ne pensent pas comme soi, c'est-à-dire mettre beaucoup plus de jeunes dans le circuit, comprendre comment ils fonctionnent, comment ils fonctionneront. De toute façon, c'est ainsi qu'ils fonctionneront.

Prenons l'exemple de la loi Hadopi. C'est une vaste question. Tout le monde a ses opinions, mais il y a une chose tout à fait sûre, et que nous savions très bien : le jour où elle serait votée, son objet aurait disparu. Cela était clair et facile à prévoir. Il fallait simplement demander aux gens qui téléchargeait. Ils le savaient, eux.

Je suppose que cela a été fait. Il faut croire les jeunes beaucoup plus que ce que l'on fait. Il faut les associer beaucoup plus même s'ils ont des visions qui ne sont pas les bonnes, il faut inventer avec eux, c'est le monde pour eux que l'on est en train de construire. Il n'y a pas de miracle, ce ne sera jamais simple, mais je ne vois pas d'autre solution. C'est ainsi.

Quant à la disparition des frontières... Je suis né juste après la guerre. Les gens ont fait des choses absolument merveilleuses : envoyer les jeunes Français comme moi visiter les jeunes Allemandes et les jeunes Allemands visiter les jeunes Françaises. Cela a été extrêmement utile pour la construction de l'Europe, à l'époque. L'abolition des frontières ne va pas me faire pleurer, les jeunes non plus, mais comprendre les conséquences et y faire face, c'est très compliqué. Cependant, si l'on n'associe pas les jeunes et si l'on en fait une histoire de vieux, on fera un monde qui ne sera pour personne.

M. DROIT.- Si je peux me permettre, juste une remarque au passage. Il est nécessaire de faire circuler les informations sur la loi Hadopi. On a oublié le *streaming* alors qu'il existait. Inversement, il ne faut pas faire trop confiance à l'assurance des experts.

J'ai trouvé un jour dans les archives, des textes de l'Académie de médecine de 1832 où les meilleurs médecins du temps affirmaient, en étant sûrs de ce qu'ils disaient, que le corps humain exploserait dès que l'on passerait les 100 km/h. C'était avant les premiers trains. On savait les faire rouler à 30 ou 40 km/h. Mais ils expliquaient qu'il était impossible, physiquement et physiologiquement, qu'un corps humain puisse être transporté à plus de 100 km/h, puisqu'il éclaterait.

Méfions-nous aussi de ce que nous savons et de ce que nous croyons savoir. Cela ne veut pas dire qu'il faut prendre tout expert pour un ignorant, mais il y a des limites.

M. BERRY.- Il est indispensable aussi de sortir du pays. Ces choses se créent aux États-Unis, à la Silicon Valley, en Asie. Il faut aller voir là-bas.

Mme MANGADO-LUNETTA.- Je fais partie d'une association appelée la FEV. En son sein, sept mille étudiants accompagnent les enfants en difficulté dans les quartiers.

Comment la révolution numérique que vous évoquez devrait-elle impacter le cœur du métier d'enseignant ? On voit bien que le rapport aux apprentissages mue. Michel Serres en avait parlé récemment dans son article « Petite poussette » que vous connaissez sans doute. Qu'en pensez-vous ?

M. BERRY.- C'est une question extrêmement sérieuse qu'il faut traiter avec sérieux. Le métier de l'enseignement est dans une position assez difficile par rapport à cette révolution numérique. De nombreux enseignants n'ont pas désiré s'y intéresser. Après tout, ils en avaient parfaitement le droit et c'est une attitude logique. Mais ils arrivent devant des enfants excellents manipulateurs du numérique même s'ils n'y comprennent rien, alors qu'eux-mêmes ne le sont pas. Il est très difficile pour un enseignant d'avoir une autorité face à un enfant qui lui explique les choses.

Au Collège de France, j'ai terminé mon cours par la phrase suivante : « Au niveau de l'enseignement, la France entre résolument dans le XXI^{ème} siècle ». Je n'avais pas prévu le *bug*. Elle a été recopiée dans différents journaux de la façon suivante : « La France entre résolument dans le XXI^{ème} siècle ». Ce n'était pas du tout ce que je voulais dire.

Un gros travail est nécessaire sur ce sujet. Il existe avec de plus en plus de groupes d'enseignants. L'INRIA a créé une cellule spéciale pour cette question. On travaille beaucoup sur la formation des enseignants, pas seulement à la manipulation, mais aussi à la compréhension de ce qui est derrière. Si l'on veut comprendre la monnaie, il faut faire de l'économie. Ce n'est pas magique. Les explications sur le net sont fausses.

Il faut vraiment se pencher sur ce problème. (Je pense que le système éducatif a pendant très longtemps mis les pieds devant ?). J'ai entendu dire très longtemps : « On va attendre de savoir si c'est un vrai sujet ». C'est une attitude dangereuse.

M. DROIT.- Ceci anticipe d'une certaine façon sur la table ronde qui aura lieu juste après et traitera de l'école. Regroupons trois dernières questions, si vous le voulez bien.

M. BONNAMOUR.- Ne trouvez-vous pas qu'Internet a été et est une formidable occasion ou une opportunité de revenir à l'écriture et à la lecture ?

Mme DUJOLS.- Ma question n'a rien à voir avec mon métier. Il s'agit d'une interrogation de citoyenne d'un certain âge. Dans nos métiers, nous nous intéressons à l'avenir. Dans le logement, on travaille sur les cinquante ou soixante prochaines années.

Je ressens dans vos propos une situation que l'on vit. Comme nos enfants et petits-enfants avec moins d'habileté qu'eux dans le maniement, on nous a appris à utiliser l'informatique et Internet en disant : « Surtout n'essayez pas de comprendre parce que ce n'est pas possible, il y *faudrait une vie, mais utilisez-le* ». On sent bien que l'on a besoin d'en savoir plus.

Intuitivement, parce que je suis d'une génération de l'après guerre comme vous, j'ai immédiatement désactivé la fonction qui permettait de me géolocaliser. On sait ce que cela signifie historiquement. Mais cela ne fonctionne pas, nous dites-vous.

Selon vous, nos enfants utilisent et ne comprennent pas. Il existe un besoin de compréhension. Comment faire ? Comment peut se construire la fabrication des savoirs nécessaires pour tout citoyen qui ne peut pas devenir Gérard Berry ? Autrement nous ne ferions pas notre métier et nous n'y arriverions pas, vous êtes plus intelligent. Comment faire pour que chacun puisse acquérir les savoirs nécessaires pour éviter les pièges et utiliser au mieux les outils incontournables, sachant que l'on ne peut pas devenir des professionnels ? Je vous avoue que même votre explication sur les algorithmes allait un peu vite à certains moments.

Un intervenant du Conseil économique et social du Maroc. - Une petite question concernant l'impact de ces nouvelles technologies sur le « Vivre ensemble ». Comment créer un rapprochement entre les individus pour s'assurer que le « Vivre ensemble » soit réel ?

M. BERRY.- Concernant la lecture et l'écriture, il n'y en a jamais eu autant qu'à l'heure actuelle. Nombre de personnes n'écrivaient jamais et le font maintenant. Oui, Internet est un moyen d'augmenter la lecture et l'écriture, mais elles seront différentes. On n'est pas encore informé. Les éditeurs se posent énormément de questions sur l'avenir du livre. Il existera beaucoup plus de possibilités, de moyens de faire. C'est un vaste sujet, je ne voudrais pas en discuter de manière aussi succincte, mais l'écriture augmente.

Comment faire ? C'est simple : avec l'enseignement. C'est ce que nous essayons de faire. Mon cours au Collège de France sur le monde numérique est fondé sur une notion fondamentale de l'enseignement dont on ne parle plus : la leçon de choses, l'explication faite pour que l'auditeur comprenne. C'est bête, n'est-ce pas ?

L'enseignement à l'heure actuelle est la transmission des savoirs. Cela fonctionne-t-il ? Je n'en suis pas certain. Si l'on parlait de la transmission des compréhensions, au lieu de dire que celui qui cause détient la vérité ! Il faut d'abord vérifier que celui qui reçoit a compris. La transmission se juge à l'autre bout et non à celui du transmetteur. Quand quelqu'un me dit : « Je ne comprends pas que les gens n'aient pas compris cela. Je l'ai dit », je réponds : « Le fait que tu l'aies dit n'a aucune importance. Ce qui compte, c'est que les gens aient compris ».

Le problème de nombreuses personnes faisant des exposés n'est pas qu'elles parlent, mais que les autres comprennent. La relation n'est pas simple entre ces deux volets. Il existe un grand mouvement pour enseigner dans les associations. Je passe beaucoup de temps dans les lycées, dans les associations au fin fond de la France pour aller raconter tout cela. Il faut multiplier la délivrance de la leçon de choses. C'est vraiment une notion importante.

La troisième question est sur le « Vivre ensemble ». Cette vraie question n'a pas encore de réponse, elle n'en a jamais eue au cours de

l'histoire et le « Vivre ensemble » est toujours en train de se construire. La religion a été conçue pour un « Vivre ensemble ». Ce n'est pas toujours ce qu'elle a fait, y compris celles qui le clamaient en même temps qu'elles détruisaient beaucoup de choses. Pratiquement toutes les religions sont tombées dans le piège.

Il faut être humble par rapport à ce problème. On ne peut pas en discuter si l'on ne comprend pas l'essence des choses dont on parle, ce que sont en train de préparer les gens qui fabriquent tout cela.

Je suis étonné par la parution incessante de livres sur les impacts de l'informatique, mais très peu sur sa signification. C'est très important. Au début du XX^{ème} siècle, ont été inventés l'électricité, le téléphone, etc. Énormément de publications parlaient de vulgarisation. Regardez nos journaux à l'heure actuelle. Ils évoquent des effets sociaux. Pratiquement aucun n'aborde le sujet. Vous ne saurez pas les effets sociaux si vous ne comprenez pas le cœur du sujet.

On ne peut pas faire cette économie parce que c'est trop puissant. Il faut comprendre que l'algorithme et sa réalisation bouleversent les schémas mentaux, c'est-à-dire les choses les plus primitives de nos consciences. Il faut comprendre tout cela, creuser, en discuter, mettre ce sujet à l'ordre du jour. Cela n'a jamais été le cas. On évoque l'équipement, mais pas ce sujet.





Table ronde

L'école de la confiance, à quelles conditions ?



Denis Kambouchner, professeur à l'université Paris I, ancien président du jury de l'agrégation de philosophie

Michel Zorman, médecin au CHU de Grenoble, spécialiste des troubles cognitifs de l'enfant

Xavier Nau, professeur de philosophie, membre du CESE

Marie Duru-Bellat, sociologue, professeur à Sciences Po (Paris)



Denis Kambouchner

Denis Kambouchner, professeur à l'université Paris 1, a présidé le jury de l'agrégation externe de philosophie de 2008 à 2011. Historien de la philosophie moderne, spécialiste et éditeur de Descartes à qui il a consacré plusieurs ouvrages, il est également engagé dans la réflexion sur les problèmes de la culture et de l'éducation.

Il a notamment publié : *Une école contre l'autre* (PUF, 2000) ; co-dirigé *La crise de la culture scolaire : origines, interprétations, perspectives* (PUF, 2005).



Michel Zorman

Michel Zorman, médecin de santé publique, exerce au centre de référence des troubles des apprentissages CHU de Grenoble. Il est chercheur au Laboratoire des sciences de l'éducation Université Pierre Mendès-France Grenoble et membre du comité scientifique de la Fédération française des DYS : FFDYS. Il est également ancien conseiller du recteur de l'Académie de Grenoble.

Parmi ses dernières publications : *L'Inventaire du Développement de l'Enfant (IDE) : manuel d'utilisation*, (M. Duyme, C. Capron, M. Zorman, revue Devenir eds M&H, 2009) ; *Associations and dissociations in reading and spelling French. Unexpectedly poor and good spellers* (M. Fayol, M. Zorman, B. Lété, British Journal of Educational Psychology, 2009)



Xavier Nau

Professeur de philosophie à Bordeaux, Xavier Nau est, depuis septembre 2009, conseiller du CESE. De 2001 à 2009, il est secrétaire général de la Fep-CFDT : Fédération de la formation et de l'enseignement privé (enseignement privé sous contrat ou hors contrat, confessionnel ou non, formation continue). Il a siégé de 1997 à 2001 à l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et universitaires et de 1999 à 2009 au Conseil supérieur de l'éducation.

Au nom de la section de l'éducation, de la culture et de la communication du CESE, il est le rapporteur d'un avis et rapport sur *Les inégalités à l'école* (Journal officiel, septembre 2011)



Marie Duru-Bellat

Marie Duru-Bellat est une sociologue spécialiste des questions d'éducation. Professeur à Sciences-Po (Paris) et chercheur à l'Observatoire sociologique du changement, elle travaille sur les politiques éducatives et les inégalités sociales et sexuées dans le système scolaire, en France et en Europe.

Parmi ses derniers ouvrages, on compte : *Les inégalités sociales à l'école. Genèse et mythes* (PUF, 2002) ; *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie* (Seuil, 2006) ; *Le mérite contre la justice* (Les Presses de Sciences Po, 2009) ; *Les sociétés et leur école. Emprise du diplôme et cohésion sociale* (Paris, Seuil, 2010), avec F. Dubet and A. Véréout.



M. DROIT.- Nous venons de parler de l'univers numérique et de l'école, de leur apparente disjonction : d'un côté les écrans d'ordinateurs et de portables, de l'autre, la craie et le tableau noir... Sans doute est-ce exagérer ou caricaturer. Quoi qu'il en soit, de façon massive et évidente, l'école est le tout premier le lieu du « Vivre ensemble ». C'est celui où finalement se cristallisent les questions dans leur plus grande intensité, comme parfois dans leur plus grande difficulté.

L'école est à plusieurs titres le lieu principal du « Vivre ensemble ». Les enfants viennent dans les écoles de la République de différents milieux et provenances, et normalement, du moins dans les principes, ils y sont tous traités également. Chacun sait que des sociologues ont pu montrer comment, sous cette apparente égalité de traitement, s'organisait une reproduction des hiérarchies et des clivages sociaux.

Mais c'est aussi le lieu du Vivre ensemble des enfants et des adultes, des parents et des enseignants. Il existe toute une série de communautés de « Vivre ensemble » emboîtées dans le « Vivre ensemble » de l'école, elle-même prise dans celui de la société.

On comprend, dès lors, que l'école devienne facilement, presque inévitablement, le lieu à la fois de toutes les confiances et de toutes les défiances, celui des espérances et celui des crispations ou des ressentiments.

Y a-t-il une démission de l'école, comme on le dit ? Y a-t-il, au contraire, un maintien de sa mission, ou des solutions possibles à cette crise ? L'école est-elle le lieu de nos crispations présentes ou de nos perspectives de demain ? Comment se situe-t-elle dans le long terme par rapport à la confiance ?

Pour parler de ces questions dans le cadre de ces journées, je vais rapidement présenter nos quatre intervenants dans l'ordre où nous avons convenu qu'ils s'expriment.

M. Xavier Nau parlera en premier. Il est professeur de philosophie, membre du Conseil économique, social et environnemental. Il est notamment le rapporteur d'un avis et d'un rapport très importants, actuels, qui viennent tout juste d'être achevés, sur les inégalités à l'école. Vous pouvez lire ce rapport imprimé. Il est à votre disposition à l'accueil. Hier, il en a manqué parce que tout le monde l'avait emporté. J'espère qu'il a été réapprovisionné aujourd'hui. Le texte de ce rapport important figure également sur le site du CESE.

Dans un deuxième temps parlera Michel Zorman, médecin au CHU de Grenoble. Il est spécialiste des troubles cognitifs de l'enfant. Il a réalisé une

série de travaux sur l'amélioration possible et les méthodes d'amélioration des performances scolaires des enfants ou de leur qualité d'apprentissage.

En troisième lieu, interviendra Marie Duru-Bellat, sociologue, professeur à Sciences-Po, spécialiste des questions d'éducation. Marie Duru-Bellat a publié plusieurs livres sur ces questions, le dernier d'entre eux étant *Les sociétés et leur école*, et *Emprise du diplôme et cohésion sociale* avec François Dubet. Elle parlera plus spécifiquement de la posture des parents et de leur attitude vis-à-vis de l'école.

Enfin, parlera en quatrième position Denis Kambouchner, professeur de philosophie à l'Université Paris I, ancien président du jury de l'agrégation philosophie. Il a consacré également plusieurs travaux à l'école. Il est souvent intervenu sur ces questions.



M. NAU.- Je vais peut-être vous paraître un peu négatif dans l'exposé qui va suivre, en essayant de montrer ce qui fait qu'à l'école, la confiance peut disparaître. L'avis sur *Les inégalités à l'école* est heureusement plus positif dans ses préconisations.

J'aurais pu également parler plus, je ne le ferai pas là, du « Vivre ensemble ». Il s'agit typiquement de l'un des rôles et des objectifs de l'école par le mélange des enfants qui devrait s'y opérer. Mais au vu du thème de la journée, j'ai cherché à centrer très précisément, à focaliser davantage sur la question de la confiance. Elle est à la base de toute relation pédagogique, de toute relation éducative.

Confiance, d'une part, de l'élève dans les adultes qui interviennent à l'école. L'élève doit pouvoir espérer que l'enseignant lui apprendra quelque chose, que le CPE est bien là pour l'aider, que le conseiller d'orientation l'assistera également pour construire son avenir.

D'autre part, l'enseignant ou l'adulte qui intervient à l'école doit avoir au départ confiance en l'enfant ou le jeune. Il doit être convaincu que tout élève peut progresser, construire un projet. J'aurais même tendance à dire que si l'on n'a pas initialement cette confiance, cela relève un peu de la faute professionnelle.

J'ajoute que c'est bien cette confiance réciproque qui va faire que l'enfant a confiance en lui-même. On sait très bien l'aspect vertueux de cette confiance en soi si l'on veut progresser.

Cette confiance réciproque est présente à l'école, en tout cas au départ. Mais il en va de la confiance, là comme ailleurs : elle s'éprouve dans le temps. Elle peut tout à fait se renforcer si elle n'est pas déçue. Mais au contraire, si elle est trompée une fois, deux fois, progressivement, elle peut devenir de la défiance, voire de la méfiance.

Or, je suis persuadé que c'est ce qui arrive dans bien des cas à l'école. Bien souvent, l'échec scolaire est dû à cette dégradation de la confiance, et cela, indépendamment de la bonne volonté des acteurs qui interviennent, qu'ils soient élèves, enseignants ou parents.

Je vais présenter cette idée à travers trois entrées.

La première est celle de la notation, celle du contrôle régulier. À l'évidence, tous les élèves ne progressent pas au même rythme. C'est une lapalissade. Il n'empêche que c'est au même moment que l'on demande, à intervalles réguliers, lors du contrôle, de la composition, à chaque élève de montrer par sa prestation qu'il a bien compris ce qu'on lui avait demandé de comprendre.

Rythme différent, évaluation au même moment, résultat fatal, mais évident : certains ont de bonnes notes et d'autres non. Ces derniers sont toujours les mêmes et se retrouvent régulièrement du même côté de la fameuse courbe de Gauss. C'est celui chaque fois, des élèves qui ne comprennent pas. Étant régulièrement de ce côté de la courbe de la notation, l'élève constate un peu amèrement qu'il ne progresse pas. Finalement, il se décourage.

Comment voudrait-on qu'il fasse confiance à l'enseignant, même s'il l'aime bien par ailleurs, puisqu'il espérait qu'il progresserait et que manifestement, ce n'est pas le cas, et cela, de façon récurrente ? Mais corrélativement, l'enseignant se désespère aussi, malgré toute sa bonne volonté. Il aimerait bien aider cet élève, passer du temps avec lui, mieux comprendre ce qui le bloque, trouver le bon remède. Mais il n'a pas le temps. Il doit s'occuper du groupe. Et puis, bien souvent, il ne voit pas trop quoi lui faire faire, sinon lui faire recommencer le même exercice que justement cet élève ne réussit pas.

Résultat évident, mais fatal : l'enseignant se dit qu'au mieux, avec cet élève, il n'y arrivera pas, au pire, que personne n'y arrivera. Il n'est que de fréquenter les salles des enseignants ou les conseils de classe pour voir que, très souvent, cela dégénère dans ce type de jugement.

L'une des façons de s'en sortir est bien entendu de dire que l'élève ne travaille pas assez, que s'il travaillait plus, il réussirait. Cela aide dans le rapport avec les parents. Il vaut mieux leur dire

cela plutôt que, malgré le travail, leur gamin n'y arrive pas. Cela passe mieux. Et cela peut passer dans un premier temps avec l'élève aussi. S'il est de bonne composition, il va redoubler d'efforts. Et puis, il va s'apercevoir que même ainsi, il n'y arrive toujours pas, et que le conseil qui lui était donné n'était pas le bon. Il aura l'impression d'une erreur ou d'une tromperie sur la marchandise. En tout cas, il va perdre confiance dans le remède qu'on lui avait donné.

Je pointerai un deuxième remède que l'on trouve quelquefois. Pour ne pas stigmatiser ni décourager, on va, dans certaines classes faibles, noter de façon plus favorable. Mais tôt ou tard, les élèves vont se trouver confrontés au moment de vérité. Ils se trouveront avec d'autres élèves ayant suivi d'autres cursus dans d'autres établissements. Ils vont s'apercevoir que ce qu'ils pensaient être une bonne note ne l'était pas finalement.

On peut supprimer les notes, bien entendu. Ce serait une bonne chose d'ailleurs. En revanche, on ne pourra pas supprimer les évaluations. Mais nous avons sans aucun doute une culture française de la seule évaluation sommative, celle qui vérifie à un moment donné que des connaissances ou des savoir-faire sont acquis.

On ne travaille pas suffisamment sur les différentes formes d'évaluation, les diagnostics, les autoévaluations, les évaluations formatives, etc. Nous sommes trop dans le « face à face pédagogique », malheureuse expression pédagogique, où un professeur fait face à une classe d'élèves qui doivent tous marcher de la même façon, au même rythme, pour apprendre les mêmes choses, beaucoup plus que nous ne sommes dans le « côte à côte » qui accompagnerait les élèves dans leur rythme propre. Mais cela s'apprend. Une grande partie des enseignants, ceux de ma génération par exemple, n'ont jamais eu de formation initiale à ce métier. Ceux qui y entrent n'en ont plus. La formation continue, pour aller vite, est quasiment sinistrée.

Cette perte réciproque de confiance du jeune dans l'enseignant, et peut-être malheureusement de l'enseignant dans l'élève, engendre une perte de confiance en soi de ce dernier, avec les effets délétères que l'on peut imaginer. On a beau dire à un élève que ce n'est pas lui que l'on évalue, mais sa production, sa copie, son travail de l'instant, comment veut-on que tôt ou tard, il ne se sente pas évalué ou dévalué lui-même ?

La deuxième entrée, qui illustre cette difficulté de la confiance, est ce que j'appellerais les codes et les attentes réciproques. Entre un certain nombre de familles et d'élèves et l'école, il peut y avoir incompréhension sur les codes, les attentes.

Celle-ci peut devenir un malentendu. On se doute bien que lorsque l'on entre dans le malentendu, la confiance a vite tendance à disparaître.

Par exemple, il arrive que les enseignants se désolent de ne pas pouvoir rencontrer, alors qu'ils les « convoquent » pourtant, les parents des élèves qui ne marchent pas, qui sont en échec ou en tout cas qui ne réussissent moins. Ils finissent parfois par se dire que finalement, les parents se désintéressent un peu de la scolarité de leur enfant et que du coup il n'est pas étonnant que celui-ci ne réussisse pas.

On peut très bien montrer que c'est faux, que les parents, surtout d'élèves qui ne marchent pas bien, ne se désintéressent absolument pas de la scolarité de leur enfant. C'est même le contraire. Ils attendent énormément de l'école, mais bien souvent ils n'osent pas franchir la porte d'entrée de l'école ou du collège, pour entendre chaque fois que « leur enfant ne réussit pas ». Cela ravive en eux souvent, les souvenirs d'un échec scolaire. Sans doute, un travail serait-il nécessaire pour cette rencontre entre des parents d'élèves en difficulté et le monde de l'école. Il y aurait beaucoup à faire dans ce domaine.

Mais cette attente réciproque n'est pas satisfaite. Les uns pensent que l'école ne s'occupe pas de leur enfant et les autres que les parents ne s'occupent pas de leur enfant. Défiance réciproque par malentendu, en l'occurrence.

Autre exemple, l'école attend que l'enfant soit un élève tout simplement, avec tout ce que cela comporte. On attend de lui qu'il écoute, comprenne des objectifs, sache transférer des savoirs d'un domaine à un autre, restitue intelligemment sans réciter par cœur. Je suis allé sur EduScol, site du ministère de l'Éducation nationale. J'y vois que « devenir élève signifie devenir capable de distinguer l'activité de l'objectif de la tâche », que l'élève « doit dépasser les finalités immédiates et concrètes, repérer les finalités didactiques de la tâche ». Le moins que l'on puisse dire est que c'est loin d'être évident de la part d'un élève.

Certains enfants arrivent à l'école avec ces codes transmis, infusés en famille, par les parents. Ils sont d'entrée dans le jeu. D'autres enfants, pour des raisons culturelles évidentes, n'ont pas ces codes-là. Je n'ai pas le temps de détailler les résultats d'une enquête de la FEV menée auprès d'enfants de quartiers défavorisés. Elle montre que 70 % d'entre eux disent « ne pas comprendre ce qu'on leur demande de faire ». Parmi eux, 18 %, soit 1 sur 5, disent « continuer quand même leur travail », sûrement sans comprendre,

probablement en ayant conscience de faire ce qu'ils ont à faire.

Autrement dit, une bonne partie de ces enfants peut avoir l'impression de bien travailler. « Je me tais, j'écoute, je fais ce que l'on me dit ». Ils pensent peut-être que c'est ce que l'on attend d'eux. Finalement, la façon dont ils vont le faire sans rien comprendre va entraîner des notes qui ne seront pas satisfaisantes. Résultat fatal, là encore, mais évident : la confiance va se perdre.

Je n'insisterai pas parce que le temps presse, mais j'aurais voulu parler de l'orientation, des redoublements qui ne donnent pas le résultat escompté, on le sait pourtant. Je ne vais pas entrer dans les réponses que l'on pourrait donner à cela. L'enfant qui redouble et constate qu'il ne progresse pas, comment peut-il penser positivement et faire confiance à une école qui le fait redoubler alors que cela ne change pas ses résultats ?

On pourrait multiplier les cas de figure, les entrées qui montrent comment la confiance initiale peut peu à peu disparaître. Au fond, pour mieux comprendre tout cela, au-delà d'une critique peut-être vaine de comportements individuels, il faut regarder quelles sont les attentes de l'école.

Dans le discours officiel, dans le code de l'éducation, sous des formulations variées, l'institution scolaire doit répondre à trois objectifs :

Le premier, on dit souvent que c'est le cœur de métier, consiste à transmettre des connaissances et des savoir-faire, des compétences. Mais quand un système ne fonctionne bien que pour la moitié seulement des élèves, quand pour 20 % d'entre eux, 1 sur 5, ce n'est pas du tout le cas, on ne peut pas dire que cet objectif soit satisfait.

Deuxième objectif : former l'homme et le citoyen, du moins je le résume ainsi. Mais peut-on estimer que l'école y parvient quand on constate que la ségrégation sévit de plus en plus dans les classes et les établissements, que les populations sont de plus en plus homogènes ? Autrement dit, quand le « vivre ensemble » est d'autant plus facile que l'on vit entre gens semblables, je ne pense pas que cet objectif soit rempli.

Troisième objectif : préparer l'insertion sociale et professionnelle. Mais peut-on parler d'une réussite lorsque les 20 % que j'évoquais à l'instant sont en échec, sortent sans diplôme (130 000 à peu près par an, 1 300 000 sur dix ans au même rythme) et lorsque ces jeunes n'ont le bagage nécessaire ni pour une insertion

professionnelle ,ni pour une insertion sociale réussie ?

En fait, une partie seulement de ce dernier objectif est atteinte. Il s'agit de sélectionner des élèves - l'école ne le fait finalement peut-être pas si mal -, de préparer leur répartition dans la distribution de la hiérarchie professionnelle dont on sait qu'elle est aussi sociale. L'école, on a souvent pris cette comparaison, fonctionne un peu comme une machine à trier, comme une colonne de distillation fractionnée. Elle oriente, dit-on en langage politiquement correctement.

J'aime bien une autre comparaison disant que l'école agit comme une centrifugeuse qui tourne. En accélérant le mouvement, elle éjecte progressivement les élèves le plus à la périphérie, ceux qui s'accrochaient le moins. Puis, la centrifugeuse accélère. Progressivement, elle arrive à éjecter les élèves qui pourtant étaient un peu plus proches du noyau et qui s'accrochaient un peu plus. Mais la vitesse est telle que ceux-là aussi sont éjectés pour ne garder en bout de course, après l'accélération ultime, que les élèves tellement proches du noyau qu'ils ne risquaient pas d'être éjectés.

Il ne s'agit pas de dire que c'est l'objectif unique et caché de l'école. Je ne suis pas un adepte de la théorie du complot. Mais, de fait, c'est bien ainsi que fonctionne l'école dans son processus de notation, d'évaluation, d'orientation. Dès lors que les objectifs explicites, légitimes ne sont pas tenus - et j'ai essayé de montrer que c'était le cas -, dès lors que les élèves et leurs familles perçoivent qu'il y a erreur, tromperie peut-être sur la marchandise, alors la confiance s'estompe.

Il ne me semble pas qu'il existe de mesures artificielles adéquates pour restaurer la confiance. C'est simplement lorsque les élèves et leurs familles percevront qu'effectivement, l'école est bien la leur, que tous les enfants, même les plus en difficulté, verront qu'ils y progressent et y réussissent, que la confiance pourra se restaurer, alors qu'elle a en grande partie disparu. *(Applaudissements)*

M. DROIT.- Merci vivement, M. Xavier Nau. J'ai conscience que la richesse de tout ce qu'il y a à dire et la complexité des questions font que vouloir être si court constitue une sorte de gageure. Mais c'est l'obligation pour pouvoir laisser du temps pour les questions de la salle. Sans transition, je passe la parole au docteur Michel Zorman.



M. ZORMAN.- La politique publique et l'ensemble de la politique de l'école concernent de nombreux domaines, en particulier la gestion des personnels, les équipements, la formation des enseignants, les examens, les concours, les relations aux parents, les programmes, etc.

Je vais aborder une question qui est assez marginale dans les préoccupations de la politique publique ; la pédagogie et plus précisément, l'enseignement efficace. Je ne suis pas le premier médecin à intervenir sur le sujet de la pédagogie . J'ai eu d'illustres prédécesseurs, Maria Montessori, Jean Itard, Ovide Decroly, Edouard Seguin, Roger Mucchielli, Janusz Korczak... Si tous ces médecins se sont préoccupés de pédagogie principalement pour des enfants les plus déshérités de leur époque (sourds, déficients intellectuels, orphelins...), c'est qu'ils ont compris que l'on pouvait éviter que ces derniers relèvent de la médecine, si on abordait la question en amont avec de l'éducation et de la pédagogie.

Je partirai de l'état des connaissances scientifiques et empiriques pour mettre en évidence l'intérêt de développer un enseignement explicite, direct et actif, ce qui est peu pratiqué en France. Les différences de performances aux évaluations internationales entre pays et les avancées ou les régressions de ces pays dans le temps témoignent que l'efficacité de l'enseignement varie, qu'il ne fonctionne pas comme les lois de la physique et donc qu'il dépend de facteurs sociaux et humains.

Avant d'aborder le cœur de mon intervention, un mot sur la répartition des moyens en enseignants. Lorsque nous nous comparons aux autres pays de l'OCDE, nous constatons que la France a, à l'école maternelle, alors que nous en sommes très fiers, 5 % de moins de moyens en enseignants que la moyenne de l'OCDE, et à l'école élémentaire, 15 % de moins. Au lycée, 20 % de plus. Cette différence de moyens aux dépens de l'école maternelle et de l'école élémentaire présuppose que la famille est responsable d'une partie de la pédagogie et de l'enseignement fondamental, des connaissances de base. En effet, il est supposé que tous les enfants entrent à l'école avec un certain nombre de compétences cognitives et culturelles, qu'ils ont des représentations claires du principe de l'écrit, qu'ils savent faire des inférences pour comprendre le lexique qu'ils ne connaissent pas, qu'ils peuvent interpréter des métaphores,

Quel est l'état des lieux ? Actuellement, 150 000 jeunes sortent du système scolaire sans diplôme. Aux journées d'appel, on constate que plus d'un tiers d'entre eux ont un déficit de langage à l'oral et plus d'un quart d'entre eux sont en grande difficulté de lecture. Ces jeunes ne peuvent pas se mouvoir socialement,

personnellement et être citoyen. Comment pourraient-ils avoir confiance en eux et en la société qui les a mis dans cette situation de relégation ? Plus largement à ces mêmes journées d'appel qui, chaque année, évaluent les 800 000 jeunes de nationalité française, qui ont fait quinze ans de scolarité, on constate que 20 % d'entre eux ne peuvent pas exploiter de façon correcte un programme de télévision dans les parties explicite et implicite..

Ces chiffres ont la froideur de la statistique, mais l'on imagine derrière ceux-ci la souffrance individuelle, la rancune, les états dépressifs, l'agressivité. Derrière chacune des statistiques, des enfants, dans l'âge le plus important pour construire leur personnalité, se trouvent maltraités, sans qu'apparaisse la volonté de l'institution de prendre en compte cette situation et d'y remédier. Nous sommes très loin d'une approche bienveillante, équitable, socialement juste. Cette situation est d'autant plus pénalisante que nous sommes un des pays où l'école et le diplôme ont la plus grande importance fonctionnelle et symbolique. Nous sommes en queue de peloton des pays de l'OCDE, parmi les plus inégalitaires.

Si l'on considère le quart des élèves les plus favorisés socialement, culturellement et économiquement et le quart des élèves les moins favorisés économiquement, socialement et culturellement, l'écart au score de l'évaluation PISA est de 120 points, c'est-à-dire plus d'un écart-type, alors que dans des pays comme la Finlande, la Corée, le Japon, la Suède ou le Canada, où il y a aussi une influence de la famille mais bien moindre, l'écart est entre 50 et 70 points, un demi écart-type. L'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie sont aussi assez loin devant nous. En France, le diplôme des parents est le meilleur « prédicteur » (augure ?) de la performance scolaire de l'enfant. Ces résultats évoquent bien plus le délit d'initié que le principe méritocratique affiché par notre école.

Notre enseignement est peu efficace, il laisse beaucoup de jeunes sur le bord de la route, 25 % sont en difficultés (PISA), alors que d'autres pays n'en comptent que 5 %. La Corée, le Canada, la Finlande..., des grands pays, des petits pays, ont peu d'élèves en difficultés à l'âge de 15 ans. De plus, en France, depuis ces 15 dernières années, cette situation s'aggrave avec une augmentation de 42 % des élèves en échec. Cette évolution est confirmée par les études de la Direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'Éducation nationale.

Quand on regarde en Europe, on voit que l'évolution des pays n'est pas la même. Pendant

cette période, certains ont été stables, d'autres ont progressé, d'autres se sont dégradés et des trois pays qui se sont particulièrement dégradés (Italie, Espagne, France), la France est celui dont la situation est la pire.

L'une des hypothèses qui peut expliquer cette dégradation, c'est la perte de confiance. Un des éléments fondamentaux d'un enseignement efficace est que l'enseignant doit être persuadé que ce qu'il va apprendre aux élèves est à leur portée. Bien entendu, il faut que, de l'autre côté, l'élève puisse vérifier que l'attente de l'enseignant se traduit dans la réalité, qu'il y arrive effectivement. À partir de ce moment-là, il y a confiance et engagement.

Les enseignants, dans le cadre contraint des programmes qui est le leur, sans réelle formation aux problèmes auxquels ils sont confrontés, ont dans l'ensemble perdu cet espoir, sauf peut-être les plus militants. Par ailleurs, face à la situation d'échec de leurs enfants, les familles les plus défavorisées - Mme Duru-Bellat évoquera ces questions - ont aussi perdu cette confiance. Cette double perte de confiance entraîne un cercle vicieux qui renforce l'échec.

Qu'est-ce que l'enseignement efficace ?

Les points qui vont être évoqués bénéficient de preuves qui sont issues des études qui ont évalué quantitativement les améliorations des performances des élèves. L'enseignement est une activité humaine complexe, dont bien entendu toutes les dimensions ne se soumettent pas à l'évaluation quantitative. Ces études mettent en évidence un certain nombre de pistes et de recommandations.

Premier élément : le principe d'« éducatibilité ». Tous les élèves peuvent acquérir les bases fondamentales exigées dans l'enseignement (lire, comprendre, compter, analyser, déduire, résoudre des problèmes, acquérir une culture générale...). Tous ne feront pas des études supérieures, mais les élèves sont capables de lire, écrire, raisonner, penser.

Deuxième élément : si tous sont capables de le faire, ils ne sont pas capables de le faire à la même vitesse, ni avec les mêmes accompagnements et la même guidance pédagogique de la part des enseignants. D'ailleurs, même une famille favorisée qui a plusieurs enfants, perçoit bien que chacun des enfants n'a pas les mêmes compétences pour chacune des activités, en particulier pour la scolarité : certains ont besoin d'un accompagnement renforcé, d'une aide particulière. De fait, la pédagogie, l'aide différenciée et adaptée se réalisent principalement dans les familles ce qui explique

pourquoi le diplôme des parents a une telle influence sur la réussite des élèves en France .

Quand il m'arrive de faire les devoirs avec mes petits-enfants, je constate qu'aussi bien pour comprendre les consignes que pour décoder l'attente de l'enseignant ou pour réaliser l'exercice c'est si compliqué qu'ils ont besoin de l'aide d'une personne acculturée à l'école. Cela explique la forte proportion d'enfants d'enseignants dans les grandes écoles.

Troisième élément, un enseignement individualisé avec une attention particulière. Mais il ne suffit pas qu'il soit individualisé et en petit groupe, car si l'enseignant pratique comme devant l'ensemble de la classe, les résultats seront les mêmes. Si différencier est nécessaire, cela n'est pas suffisant. Il faut que l'enseignant ait des outils d'évaluation, de repérage et de diagnostic des difficultés spécifiques à l'élève. Même en tant que médecin, si l'on me dit : « *Il est malade* », je ne sais pas le soigner, je dois savoir de quoi il souffre, quel est son problème, comment je peux l'accompagner et l'aider. Il faut donc que je sache précisément ce qu'il a. Une fois que l'enseignant sait précisément, il faut ensuite qu'il sache quelles sont les possibilités mises à sa disposition et qu'il sache mettre en place avec l'élève, une stratégie adaptée d'apprentissage.

Quatrième élément : un enseignement explicite.

On explicite ce que l'on va dire, mais avant de dispenser l'enseignement, on va permettre à tous les enfants de comprendre et de repérer toutes les compétences qu'ils ont déjà acquises et qui vont leur permettre d'apprendre cette nouvelle compétence. Par exemple, pour apprendre à lire, l'enseignant pourrait commencer par dire : « *c'est extrêmement facile. Voyez tous les mots écrits, vous les connaissez, ce sont ceux que vous dites en parlant ou en écoutant la télévision. Et toutes les lettres que vous voyez traduisent les sons de votre langue que vous connaissez : le A, le son " BE ", le son " TE ", et la seule chose que l'on va avoir à apprendre, ce sera de mettre en relation ces lettres avec les sons de la langue que vous parlez* ». »

On va formuler toutes les compétences qu'ont tous les enfants pour dire : les enfants vont apprendre, en sachant où ils vont et en sachant sur quoi s'appuyer dans leur base de connaissances. Pour apprendre quelque chose de nouveau, il faut s'appuyer sur ses propres connaissances et compétences. Certains enfants n'ont pas l'habitude de ces activités cognitives, et donc, ne voient pas la relation entre ce qu'ils sont en train de faire et l'état des compétences et des connaissances qu'ils ont déjà. Certains ont l'habitude parce que, depuis leur naissance,

ils ont cette guidance individualisée cognitive réalisée dans leur famille.

Cinquième et dernier élément : une intervention précoce. Si l'on doit apprendre à lire à 6 ans parce que cela a été décidé, c'est là que l'on va mettre l'effort. S'il y a du renforcement pédagogique à apporter, c'est au moment de l'apprentissage premier qu'il sera mis en œuvre. Ce n'est pas 2 ans plus tard, lors de la situation d'échec constituée que l'on commence à intervenir. Tout le monde peut comprendre que l'élève va perdre la confiance en ses propres possibilités et l'estime de soi. Aujourd'hui, avec l'IRM fonctionnelle, on voit que si on laisse pendant deux ans des élèves procéder à l'apprentissage de la lecture par des stratégies inadaptées, ils construisent des réseaux neuronaux dans des zones inadaptées relevant de procédures qui sont des impasses et après, on n'a plus affaire à un élève qui ne sait pas, mais à quelqu'un qui a déjà construit des stratégies qui se matérialisent et qui seront beaucoup plus difficiles à déconstruire.

Il faut donc une intervention précoce, c'est-à-dire au moment où se développe la difficulté. S'il y a un effort à faire, c'est à ce moment-là que l'on doit le faire et, dans ce cadre, on peut espérer qu'au XXI^{ème} siècle, on puisse se rapprocher des 95 % d'élèves en situation de réussite au lieu des 75 % que connaît la France actuellement.

Je vous remercie. J'ai oublié de préciser que pour une école plus juste, plus égalitaire, l'on devrait changer la formule en vigueur de « l'égalité des chances » supposant que tous les élèves ont le même enseignement, ce qui n'est même plus la réalité, par la proposition de « l'égalité des acquis ». C'est cela, la justice et la fraternité. (*Applaudissements*)

M. DROIT.- Merci beaucoup de ces précisions. Bien sûr, chacun pourra revenir sur tel ou tel point au cours des questions et des débats à suivre. Je donne la parole à Mme Duru-Bellat.



Mme DURU-BELLAT.- Merci. Je vais aborder la question selon un angle différent, ainsi mon intervention ne recoupera-t-elle pas celles qui précèdent. Je parlerai de la confiance, non pas des parents, comme cela était annoncé, mais plutôt de la société civile, parce que nous sommes tous intéressés par le fait que l'école fonctionne bien. On côtoie des jeunes tous les jours et nous aimerions pouvoir communiquer avec eux. Nous payons aussi pour l'école. C'est donc bien au-delà des parents que cette question de la confiance se pose.

À titre d'introduction, je rappellerai que la question de la confiance à l'école ne peut pas être isolée de la confiance globale dans une variété d'institutions. Il y a eu beaucoup d'études sur la confiance des Français dans un certain nombre d'institutions (leur justice, par exemple). Si l'on observe un climat général de défiance, ce qui est plutôt le cas en France, cette question de l'école est nichée dans ce climat plus général.

Pour introduire véritablement mon propos, je partirai de sondages bien qu'il faille évidemment toujours attentivement regarder comment la question de la confiance a été posée ; on ne mesure pas la confiance comme un thermomètre mesure la température, mais ce peut être un point de départ.

Mon voisin y a fait allusion implicitement : un sondage Ipsos a fait couler beaucoup d'encre en juillet dernier : il demandait aux parents ce qu'ils attendaient de l'école d'un côté, et de l'autre, s'ils faisaient confiance à l'école pour atteindre ce qu'ils pointaient comme un objectif.

On voit tout d'abord qu'il ne faut pas faire de catastrophisme. Au vu de sondages de ce type, 66 % des personnes interrogées font confiance à l'école pour ce qui est de l'acquisition des savoirs, ce qui n'est pas un chiffre complètement catastrophique.

Mais ce qui est plus intéressant, me semble-t-il, dans ce sondage, c'est de voir le décalage entre ce que les parents jugent important comme objectif pour l'école, et la confiance qu'ils mettent dans l'école pour y parvenir.

Les parents mettent en tête dans les missions de l'école le fait d'inculquer des savoirs, la culture, mais aussi certaines attitudes, dont le goût d'apprendre, apprendre à vivre avec les autres, développer la confiance en soi et, bien sûr, permettre l'insertion professionnelle. En fait, le plus fort décalage entre ce que l'on donne comme mission prioritaire à l'école et la confiance qu'on lui accorde se situe sur ces deux derniers points : développer chez les élèves la confiance en soi, et la préparation à la vie professionnelle. Plus de 90 % des personnes interrogées la pointent comme importante et de l'autre côté, à peu près un tiers des gens disent : « *L'école y parvient* ».

En revanche, les parents soulignent que l'école est bien capable de trier les élèves, mais dans le même temps, ils disent que ce n'est pas forcément sa fonction la plus importante. Donc l'école est bien jugée efficace, mais pas ce sur quoi on l'attend le plus.

Cela étant dit, c'est quand même par rapport à ces attentes élevées, qu'il faut évaluer une éventuelle crise de confiance. Si l'on n'attendait rien de

l'école, on ne serait pas déçu. On a bien affaire à des « attentes déçues » et ceci ne surprend pas le sociologue. Les sociologues, depuis un certain temps, analysent les raisons objectives qui pourraient expliquer la baisse perçue de la légitimité de l'école. Ils raisonnent en termes de légitimité de cette institution, plus qu'en termes de confiance.

Pourquoi ? Pour un grand nombre de raisons. J'en souligne trois, à titre introductif.

Première raison, bien connue : la fin d'un certain monopole de l'école. Il est évident que, par rapport à il y a quarante ou cinquante ans, s'est développé une multiplication des sources de savoirs ; il faut sans doute s'en réjouir et ceci, évidemment, tranche avec la situation d'antan, où l'école était la seule source du savoir. On venait à l'école pour s'instruire, et on n'avait que cela. Maintenant, l'école a à faire la démonstration que, d'une certaine manière, elle enseigne et elle éduque plus, mieux ou différemment en tout cas, que de multiples autres canaux.

On peut aussi évoquer (mais c'est peut-être une illusion d'optique !) l'impact des travaux des sociologues. Il y a eu beaucoup d'analyses critiques de leur part, qui ont mis en avant l'arbitraire de la culture scolaire, le fait qu'elle engendrait en elle-même des inégalités. Cela a peut-être joué un rôle. Toujours est-il qu'il n'y a plus de confiance aveugle, de légitimité évidente dans les contenus de ce que l'école entend inculquer.

Cela pose un problème parce que l'institution scolaire, comme les autres institutions, fonctionne « à la confiance ». Si les élèves ou les parents n'ont pas confiance dans la valeur intrinsèque de ce que transmet l'école, si les enseignants doutent également, cela ne peut plus fonctionner. Or, cela est dramatique dans une société comme la nôtre, qui est théoriquement une société « méritocratique ». On confie à l'école une fonction extrêmement importante : détecter des talents, sélectionner sur cette base pour des places inégales. Cette mission a un rôle central dans notre société et toute mise en cause de la légitimité de l'école est extrêmement perturbatrice.

Deuxième raison : ce qui relève de l'institution scolaire elle-même. Il peut y avoir dans certains cas, il ne faut pas non plus l'oublier, de réelles dégradations du fonctionnement de l'école qui minent la confiance. Dans certains contextes, on ne remplace plus les professeurs absents, etc. La confiance n'est pas seulement dans les têtes, il y a un fonctionnement réel que perçoivent les parents, notamment dans certaines zones, et qui peut affecter leur confiance.

Ce qui intervient sans doute aussi, et c'est un sujet de débat, c'est la multiplication et la large diffusion des évaluations externes de ce que produit l'école. On sait que ces évaluations jouent un rôle grandissant dans la justification des politiques publiques de nos jours. Il faut rendre des comptes, montrer que l'on est efficace pour être crédible. C'est cela qui est mis en avant, et il est probable que ceci a des effets collatéraux sur la confiance des usagers. Les parents voient tous les jours dans la presse que 20 % des enfants ne savent pas lire, ils regardent éventuellement les palmarès, ou en tout cas, ils savent que les palmarès comparant l'efficacité entre écoles existent. Ceci diffuse l'idée que, finalement, l'école n'est pas toujours efficace. On voit bien que ces évaluations peuvent miner la confiance des usagers, bien qu'à mon avis, elles soient indispensables. En tout cas, une réflexion est à mener là-dessus.

De plus, certaines politiques scolaires telles que la suppression -annoncée du moins- de la carte scolaire encouragent les parents à un certain consumérisme, à se méfier de l'école du quartier, à aller voir ailleurs... Le voile de l'ignorance se déchire et les consommateurs deviennent plus méfiants.

On pourrait aussi évoquer l'effet éventuel de la succession incessante des réformes en matière d'éducation. Chaque ministre, quand il arrive, met en place des réformes. Il y a donc un empilement de réformes pas toujours menées à leur terme, jamais évaluées, ou très rarement, et ceci peut nourrir un scepticisme rampant de toute la société, d'ailleurs, et non pas simplement des parents, mais aussi des enseignants, des contribuables, des politiques eux-mêmes, sur la capacité de l'école à véritablement s'améliorer.

Dernière famille de raisons possibles : des raisons qui se situent davantage au carrefour d'évolutions sociales plus générales et des politiques scolaires. Il y a d'abord, me semble-t-il, la multiplication des diplômes eux-mêmes. Il y a plus de diplômes du fait des politiques d'expansion scolaire et cette diffusion des diplômes a sans doute produit une certaine perte de prestige des enseignants chez nombre de parents, puisqu'à présent, ils sont souvent aussi diplômés qu'eux. Mais du fait de la diffusion des diplômes, il y a aussi forcément une modification des liens entre les diplômes et les emplois. C'est la question débattue du déclassement de certains diplômés qui fait douter de leur valeur. Quand on voit qu'un jeune diplômé du supérieur accède à un emploi d'employé peu qualifié, on se demande ce qu'il peut penser de la valeur de ce qu'il a appris, et ce que peuvent

penser ses parents, ses employeurs. C'est un facteur qui peut jouer.

C'est vrai aussi, et peut-être plus encore, du chômage des jeunes. Réussir à l'école promettait la réussite. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Donc il me semble qu'à la fois le déclassement et le chômage minent la confiance dans l'école et les diplômés qu'elle délivre.

C'est d'autant plus vrai que, dans notre pays, comme cela a été rappelé, on met une grande confiance dans l'école pour déboucher sur des emplois. Aussi, et cela est peut-être plus pervers, on justifie souvent auprès des jeunes, qui sont parfois rétifs à rester à l'école, la prolongation de leurs études par cet argument : « *Reste à l'école, tu auras un diplôme, et donc, un emploi* ». Quand ils voient que ce n'est pas vrai, cela entraîne forcément un certain scepticisme de leur part !

Par rapport à ces diagnostics, quelles seraient les pistes possibles ? On pourra y revenir dans la table ronde. J'en citerai trois.

Première piste : il me semble qu'il y a un travail à faire sur la légitimité des contenus de formation et la valeur intrinsèque de ce que l'on apprend à l'école. Il faut clarifier le mandat de l'école : elle n'est pas responsable de l'emploi des jeunes, elle est là pour apprendre ce que la société - et pas simplement les enseignants ni les spécialistes d'une discipline - estime digne d'être appris, que ce soit des savoirs ou des qualités. Sans oublier qu'il y a aussi une mission d'éducation à laquelle il ne faut pas se soustraire.

Deuxième piste : il y a tout un travail à faire - des politiques à mettre en œuvre - pour garantir aux parents que, quel que soit l'établissement où leur enfant est scolarisé, on va lui assurer de réels apprentissages, une certaine éducation. Il y a eu beaucoup de débats sur la mixité sociale. On dit que certains parents fuient certaines écoles parce qu'ils fuient la mixité sociale. Ce n'est pas si clair. Des études montrent que des parents peuvent accepter des établissements relativement mixtes socialement s'ils ont la conviction que leur enfant sera dans des conditions acceptables pour travailler. Je dis bien : « acceptables ». Il y a un problème de garantie d'une certaine homogénéité du système scolaire, de la qualité de ce qu'il offre aux élèves.

Dernière piste, il faut communiquer sur l'école. Finalement, peu de médias communiquent sur l'école. Souvent, les enseignants se méfient de toute intrusion extérieure. Il n'y a pas de raison que l'on ne débattre pas des problèmes qui se posent au sein de l'école, sur les évaluations... L'école, pour rester une institution en laquelle on a confiance, doit accepter un regard extérieur,

cela fait également partie du jeu démocratique.
(*Applaudissements*)

M. DROIT.- Merci beaucoup. Dernière intervention : celle de Denis Kambouchner.



M. KAMBOUCHNER.- Comme Roger-Pol Droit l'indiquait, parler si brièvement de problèmes aussi complexes est une gageure. Je croiserai plusieurs points qui ont déjà été évoqués à un titre ou à un autre par les précédents orateurs.

On ne peut pas dire que, dans notre école, la confiance soit globalement au rendez-vous, excepté dans certains lieux particuliers, par exemple les établissements dits « d'excellence », mais aussi ceux que fait vivre une équipe pédagogique exceptionnellement soudée et dynamique.

Partout ailleurs, quel que soit le résultat des enquêtes, nous inclinons à voir beaucoup de parents défiants pour qui l'école fait figure de grande machine trop lointaine ; des élèves désabusés, qui se laissent conduire par leur destin, les uns vers ce que l'on appelle la « réussite », les autres vers l'échec ; enfin des enseignants aux nerfs à vif qui accomplissent des tâches en partie ingrates sans trouver nulle part de soutien moral ou de vrais encouragements.

Il existe, certes, dans des proportions difficiles à chiffrer, des parents satisfaits, des élèves heureux de se retrouver ensemble, et des enseignants qui retirent de grandes satisfactions de leur métier, mais d'une part, il ne s'agit jamais de situations acquises, et d'autre part, l'impression d'ensemble est plutôt celle d'un système qui se porte mal, où de puissantes forces travaillent à rendre ceux que l'on appelle les acteurs du système étrangers les uns aux autres au lieu de les faire coopérer.

Parmi ces forces, il faut compter bien entendu celles qui désorganisent, sur un plan physique, l'espace de la classe et l'ordre interne des établissements, contribuant ainsi à creuser les écarts entre les établissements où les conditions de travail sont réputées - pour reprendre le mot de Marie Duru-Bellat - « acceptables », et ceux pour lesquels ce n'est pas le cas.

Je ne m'attarderai pas sur ce tableau. Si nous considérons que notre école est devenue en partie, ou tend à devenir, une école de la défiance, et si nous cherchons dans quelle région du monde est établie une école de la confiance, nous porterons notre regard de deux ou trois côtés : vers le nord de l'Europe avec la Finlande, vers l'Est asiatique avec la Corée du Sud et le Japon (il

faudrait évoquer aussi deux anciennes colonies britanniques : le Canada et la Nouvelle-Zélande).

Pour quelles raisons ces pays obtiennent-ils les meilleurs résultats dans les comparaisons internationales ? C'est affaire de structure et de moyens. Mais aussi, nous avons clairement affaire, d'un côté, à des systèmes fondés sur une attention de tous les instants au développement de chaque élève et à ses difficultés éventuelles et, de l'autre, à des systèmes fondés sur une très forte obligation morale du résultat sur fond de vive compétition précoce dans l'acquisition des savoirs et pour l'entrée à l'université, avec aussi, d'un côté, une figure de l'enseignant essentiellement tutrice et de l'autre, celle de l'enseignant comme dépositaire d'un savoir qui reste assez sacralisé - l'enseignant jouissant à ce titre d'une autorité plénière.

Ce qui n'est pas moins clair, c'est que de très profondes différences d'histoire, de culture, de démographie, de structure de la société aussi, nous séparent des pays où ces systèmes sont institués.

Par exemple, voudrions-nous acclimater parmi nous le système finlandais ? Nous n'y parviendrions guère, non seulement parce qu'il appartient à une société beaucoup plus homogène que la nôtre et dont l'échelle est beaucoup plus réduite, mais aussi parce qu'il repose - la chose a été évoquée - sur une culture luthérienne du respect de la personne et de l'effort industriel pour bien faire, qui n'a pas exactement son équivalent dans les pays du sud.

Voudrions-nous acclimater un modèle asiatique ? Nous n'y parviendrions pas davantage, parce qu'à l'inverse, il ne nous semble pas laisser aux enfants le loisir d'un véritable épanouissement, et que le culte de la connaissance sur lequel il repose nous est devenu largement étranger.

Je voudrais insister sur ce dernier point, c'est-à-dire sur le rapport entre le peu de confiance qui règne dans notre école et les complications de notre rapport au savoir.

Mon sentiment de longue date est qu'une bonne part des faiblesses, incohérences et tensions de notre système éducatif tiennent à une défiance centrale, ou au moins à un doute, qui touche à la valeur du savoir, ou du moins, du savoir scolairement acquis, du savoir qui s'enseigne, avec l'idée relativement répandue que, d'une certaine manière, enseigner, c'est facilement faire violence.

La violence de l'enseignement est un thème que l'on rencontre déjà dans toutes sortes de textes classiques, notamment ceux d'Érasme, de Montaigne ou de John Locke, qui dénonçaient les

châtiments corporels et la brutalité ordinaire des maîtres d'école, associés à l'ingurgitation forcée et improductive de connaissances mal délimitées. L'intéressant est que ce thème ait perduré par-delà tout ce qui a été fait dans l'ordre de l'humanisation et de la rationalisation des pédagogies, avec par exemple, chez Pierre Bourdieu, le concept de violence symbolique associée à l'exercice d'un arbitraire culturel.

Cette idée d'une violence intrinsèque de la situation d'enseignement n'a même fait, me semble-t-il, que gagner en diffusion et en succès. Elle sous-tend plus ou moins les humeurs des élèves par rapport aux travaux qui leur sont imposés, mais surtout leur réaction par rapport à l'approche de tout sujet culturellement sensible, comme Souleymane Bachir Diagne en évoquait au moins un dans sa magnifique conférence d'hier.

La même idée qu'enseigner, c'est faire violence, sinon à des corps, du moins à des esprits que l'on met en demeure d'assimiler certains contenus, sous-tendait le slogan que l'on entend un peu moins maintenant, mais dont la fortune s'est étendue sur deux ou trois décennies, d'après lequel l'enfant doit, en toutes matières, « construire son propre savoir », avec l'opposition très marquée et souvent caricaturale entre une logique de la *construction* et une logique de la *transmission*.

Avec des origines complexes qui sont en partie américaines - je pense au *learning by doing* et au pragmatisme de Dewey -, la même idée d'une violence de l'enseignement a beaucoup à voir avec la représentation d'une division interne de la société scolaire, qui renvoie peut-être moins au modèle d'une lutte de classes qu'à celui d'une société coloniale : une caste délègue à des professeurs qui sont ses représentants le soin, non pas seulement de sélectionner ses bons serviteurs, mais aussi de conforter ses héritiers dans leur jouissance d'eux-mêmes et dans leurs certitudes de leur propre position, et les autres dans la conscience de leur indignité.

Il faudrait pouvoir discuter de la pertinence de ces vues qui se profilent toujours à travers les discussions sur ce que l'on appelle « l'élitisme républicain ».

Il est bien clair qu'une espèce de valeur objective est toujours conférée à ces vues par des inégalités socio-culturelles bien réelles et choquantes, inégalités qui ne se marquent pas simplement sur le plan des moyens, mais, en particulier au niveau de l'enseignement secondaire et peut-être en deçà, par un accès d'emblée très inégal cela a été évoqué - à ce que l'on peut appeler « le langage de l'école ».

Xavier Nau évoquait les 70 % d'élèves qui déclarent ne pas comprendre ce qu'on leur demande de faire ; c'est une situation grave, et la « remédiation » interne au système éducatif, est à cet égard extrêmement faible - je pense en particulier à la manière très discutable dont sont conçus et rédigés les manuels de l'enseignement secondaire.

Pour autant que cette situation de clivage perdure, le résultat en est que nous vivons dans une école du soupçon, parfois à l'égard des contenus, souvent à l'égard des programmes et des méthodes, parfois aussi à l'égard des objets (ceux qui sont réputés appartenir à ce que l'on appelle encore la « haute culture »), et dans une école effectivement divisée où aucun consensus ne règne sur la nature de l'action pédagogique et sur ses priorités, alors même que, pour 95 ou 98 % des matières d'enseignement (langues, mathématiques, sciences de la nature, etc.), la notion d'arbitraire culturel et de violence symbolique est positivement dépourvue d'objet.

Mais s'il nous faut la connaissance, à nous collectivement, il nous faut une école de « l'épanouissement dans la connaissance », et donc une école qui en aurait fini avec cette querelle de la culture scolaire. Ce disant, je ne parle pas d'une école de l'instruction à l'ancienne. Il est parfaitement clair que l'école doit « tendre la main » à chacun, aux élèves et à leurs parents. Elle doit se faire toujours plus humaine et, en même temps, toujours plus claire dans ses attendus et dans ses méthodes. Elle doit être attentive à une certaine proportion entre les formes comme entre les objets d'apprentissage, prendre au sérieux les difficultés de chacun, moduler son action par rapport à chacun.

Il est parfaitement clair aussi que l'école doit faire aux nouvelles technologies de l'information et de la communication une place à la fois généreuse et réfléchie.

Mais il y a un point que je juge non négociable, à savoir que tout enfant qui entre à l'école a des dizaines, peut-être des centaines de milliers de choses à apprendre dans toutes sortes de matières : sciences, arts, techniques plus ou moins élémentaires, mais d'abord langages. Il ne peut pas apprendre ces choses seulement à l'école, mais il doit savoir qu'il est destiné et promis à les apprendre à l'école tout particulièrement, et chacun autour de lui, les enseignants naturellement, mais également les parents, doit savoir qu'il est promis à les apprendre.

À la fois en termes de conviction des familles et de prise en charge de cette nécessité par l'école elle-même, nous sommes restés en deçà de cette tâche. Il faudrait s'attarder sur la question de

la pédagogie de l'école maternelle, de l'école primaire : oui, il agit de se mettre à la portée de chaque élève, mais aussi d'inscrire chaque chose dans un horizon ; et notamment, de former des lecteurs.

À cet égard, la confiance se dit en termes d'ambition partagée, et c'est cette ambition qu'il s'agit en premier lieu de redéfinir. *(Applaudissements)*



M. DROIT.- Merci beaucoup. Il y a suffisamment de divergences et aussi de complémentarité entre ces quatre regards. Il y a également une question transversale qui est évidemment celle du rapport égalité/inégalité : sur quel registre ? En quel sens exactement ? Avec quelle issue ? Les acquis, le rapport aux codes, le rapport aux contenus... Plutôt que d'entretenir un débat à la tribune, je crois utile de passer directement la parole à la salle puisque nous avons encore une demi-heure et que plusieurs personnes souhaitent intervenir.

M. PRIGENT.- Je suis consultant dans le domaine de l'emploi et du reclassement. Je vais apporter un témoignage rapide et poser une question.

J'ai principalement passé ma vie en entreprise, dans des fonctions de ressources humaines, de DRH pour le Groupe Saint-Gobain et chez Schneider Electric. Il se trouve que j'ai passé 2 ans détaché par ma dernière entreprise dans l'Éducation nationale sur le thème de la sortie vers l'emploi des emplois-jeunes, vers 2000-2001. J'ai été effaré du fonctionnement du système : quasiment personne ne connaît les métiers qui s'exercent dans les entreprises, et notamment les conseillers d'orientation, qui sont psychologues ou qui connaissent beaucoup de choses, mais certainement pas ce qui se fait à l'extérieur, et éprouvent en outre un sentiment - je ne politise pas le débat- qui peut être de mépris ou de peur du système public par rapport aux entreprises.

Cela se traduit, par exemple, dans le secteur que l'on appelle « marchand ». En comptabilité nationale, c'est le secteur marchand, mais c'est le côté « épicier, marché ». Cela me paraît extrêmement grave parce que cela débouche sur le chômage, l'inadaptation, etc.

Qu'en pensez-vous ?

J'ajouterai juste une remarque personnelle : je ne savais pas que M. Bourdieu avait aussi commis des ravages dans ce domaine, mais la suspicion par rapport à la transmission du savoir, c'est beau !

M. DROIT.- La question serait finalement : « Y a-t-il une clôture excessive du système de l'école sur lui-même ? »

M. PRIGENT.- Comment ouvrir le système au fait que l'enseignement ne forme pas uniquement des fonctionnaires, mais des gens qui vont travailler dans des milieux qui doivent gagner de l'argent, vendre, produire, compter, faire du marketing, etc. ?

C'est très trivial, mais c'est ainsi que le monde fonctionne et dans ce domaine, nous fonctionnons très mal. Nous voyons ce qui se passe.

Dr FATTAH.- Je suis président des Accords franco-égyptiens.

Je suis très intéressé par la conférence de M. Zorman sur les problèmes cognitifs et je pose une question sur le rôle de la santé publique dans la détection de troubles cognitifs précoces avant l'apparition de troubles de l'apprentissage, c'est-à-dire la relation entre les difficultés psychologiques et cognitives à l'école et les problèmes de l'apprentissage.

Il y a une panoplie très large, que l'on a développée en France, comme la dysharmonie cognitive de Bernard Gibello, les dysharmonies évolutives de Roger Misès, les troubles de la dépression chez l'adolescent, l'anorexie mentale et la psychose fonctionnelle, etc.

Je me suis dit que, dans la vulnérabilité cognitive, qui est un trouble cognitif assez important en France, la santé publique a un rôle de détection de l'apparition des syndromes de cette maladie à l'école parce que les professeurs des écoles ne sont pas formés en psychopathologie, etc. Peut-être y a-t-il un travail à faire ?

Et je me demande quelle est actuellement la situation et où en est le projet de la santé publique en France pour détecter les troubles qui empêchent l'apprentissage des élèves au collège et au lycée surtout, puisque c'est l'âge de la déclaration de l'anorexie mentale, de la schizophrénie, de la dépression de l'enfant.

Boris Cyrulnik nous a parlé récemment de la dépression et du suicide chez l'enfant de 10 ans. En réalité, pour parler de la résilience, de la dépression et du suicide de l'enfant, Boris Cyrulnik a pris mes travaux sur la vulnérabilité dont j'ai parlé hier (1993 - Vienne). Je dis qu'il y a sûrement quelque chose à faire dans les commissions d'éducation spécialisée, les CES à l'école. J'étais expert à l'époque, il y a quinze ou vingt ans, et ce sont trois cents dossiers qui passent : dysharmonie cognitive, dépression, schizophrénie, trouble intra-familial, etc.

Les experts, les psychiatres, les pédopsychiatres, les psychologues ne peuvent pas, dans les CMP, les CMPP, toutes ces instances rattachées à l'école, faire ce travail d'urgence. Le concept de la vulnérabilité que j'ai développé hier à la place du concept de handicap peut être utile pour la santé publique.

Peut-être M. Zorman a-t-il des idées sur ce qui est fait à Grenoble - où le CHU est innovant -, mais moi qui suis, non pas de la santé publique, mais plutôt dans la psychopathologie, je voulais vous demander quelle est l'évolution dans ce domaine ? En effet, les professeurs sont en très grandes difficultés .

J'ajoute un dernier point : l'aspect transculturel. Énormément de problèmes transculturels et de familles monoparentales et de troubles de la famille n'étaient pas du tout détectés. L'enfant arrive au CNP, les psychologues sont très chargés, les rendez-vous sont à 3 mois, 6 mois, et il y a tout un système à revoir en France entre la santé publique et la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

Je vous remercie.

M. DROIT.- Donc, première question : la clôture de l'école et du système éducatif. Deuxième question : la prise en compte de la vulnérabilité et des troubles psychiques et du transculturel.

Mme BESSON (Université de Stanford).- J'aimerais savoir si vous ne pensez pas, ainsi que le professeur Berry l'a souligné tout à l'heure, que, du fait que nous sommes dans une nouvelle épistémè, les structures mentales des enfants d'aujourd'hui formés par la révolution numérique sont en train de changer. Il s'agit surtout de prendre le pouls de cette révolution des schémas mentaux afin de mieux comprendre pourquoi la transmission du savoir qui était la nôtre, celle des parents, et la transmission des savoirs des enseignants envers les enfants, va peut-être se faire de manière différente.

Il s'agit pour nous de comprendre cette révolution qui est en train de se produire devant nos yeux et qui change la psychologie, et donc tous ces troubles cognitifs, un peu comme dans *L'histoire de la folie* de Foucault, qui explique que tout va avec des transformations de la société.

Si la France est en retard sur la Finlande et la Corée, c'est peut-être parce qu'elles sont davantage de plain-pied dans cette nouvelle façon de penser alors que la France, pays très civilisé, très rationnel, qui a appris à penser de manière différente, devrait peut-être éduquer parents et enseignants et voir comment la communication peut à nouveau se faire avec ces enfants qui pensent différemment !

Ils apprennent à écrire parce qu'ils savent parfaitement utiliser les mobiles, l'informatique, etc.

M. DROIT.- Merci beaucoup.

Sur les structures mentales, la question est de savoir s'il s'agit de suivre celles des enfants comme si c'étaient eux les modèles ou si - c'est une vaste question et un vaste débat - il s'agit de transmettre quelque chose, voire de modifier leur approche. Entre ces trois questions - clôture, vulnérabilité, structure mentale - voyez-vous un lien ?

Mme DURU-BELLAT.- C'est une bonne question qui en pose une autre assez redoutable : qui doit être éducateur ? Jusqu'à présent, avec la valorisation très forte des savoirs - je suis tout à fait d'accord avec ce qui a été dit par le dernier intervenant -, seuls les savants peuvent intervenir, et l'on confie aux savants une mission d'éducation qui dépasse les savoirs scolaires. La question est donc redoutable : faut-il faire entrer dans les écoles, pour des heures de vie de classe, pour de l'orientation professionnelle, des gens de la « vraie vie » ?

La question est ouverte, mais quelque peu taboue parce que l'école, c'est le monde du pur savoir. On l'a bien vu avec les débats en France à propos des enquêtes PISA, qui ont été très critiquées parce qu'elles prétendaient appréhender des compétences.

Il y a eu beaucoup de littérature sur : « *Les compétences, c'est anglo-saxon, c'est mal, ces savoir-faire, nous, on fait de la géométrie, c'est quand même autre chose* ».

La question de savoir « qui doit éduquer » me paraît rarement posée et je crois que c'est une question très importante.

Je ne suis pas compétente sur le deuxième point. Remarquons quand même que, quand on souligne les difficultés psychologiques, il ne faut pas oublier que cela varie très fortement en fonction des milieux sociaux et des pays, ce rend qui quelque peu sceptique sur leur caractère fondamentalement psychologique ! Donc j'estime qu'il y a peut-être un danger à faire de la psychologies à outrance parce que cela dédouane complètement l'école de ses responsabilités.

M. NAU.- Je souscris à ce qui vient d'être dit. Il est certainement nécessaire qu'il y ait un appivoisement réciproque entre non pas l'école et le « monde de la vraie vie », parce qu'à l'école, on est aussi dans la vraie vie, mais entre l'école et le monde de l'entreprise quelle qu'elle soit .

Beaucoup d'établissements scolaires ont des difficultés à trouver des stages dans les

entreprises, même celles dans lesquelles il y a un véritable tuteur ou maître de stage. Donc, l'attente n'est pas remplie. Je peux comprendre que les entreprises ne soient pas toujours satisfaites du « produit » qu'on leur livre. Je le dis de façon caricaturale et sans vouloir faire de polémique.

Mais quelles sont exactement les attentes de chacun par rapport à ce que l'on peut offrir ? Une clarification est souvent utile. Cela dit, il est clair que les 130 000 élèves qui sortent du système sans diplôme ne trouveront pas de travail, mais également que ce n'est pas cette absence de diplôme qui crée le chômage. Il se pose là aussi d'autres problèmes, qui dépassent l'école.

Pour répondre à la question de Monsieur, heureusement que les enseignants ne sont ni médecins, ni psycho-quelque chose ! Chacun son métier, ne médicalisons pas l'école plus qu'il n'est besoin. Cela dit, tous les enfants passent par l'école, alors qu'ils ne passent pas tous chez le médecin ou le psychologue (et notons ici que la médecine scolaire est dans un état désastreux). L'école a sûrement un rôle à jouer, non pas de dépistage, mais de repérage peut-être des difficultés de tel ou tel enfant. Je ne pense pas que ce soit à l'enseignant de le faire. En revanche, il manque en soutien, les personnes qui peuvent aider les enseignants à lire les signes, à comprendre que tel enfant est en souffrance. Il y a là sans doute une aide à fournir.

Puis, j'aimerais revenir sur la question d'une nouvelle épistémè. Je crois que de toute façon, il faut bien apprendre à un enfant puis à un jeune, quels que soient les savoirs contemporains et la rapidité de leur diffusion, un certain nombre de fondamentaux que sont la capacité à parler, à s'exprimer, l'accès à la fonction symbolique, la distinction entre une cause et un effet, entre le tout et la partie, etc. Il me semble qu'aujourd'hui, rien n'est changé par rapport à hier, ces fondamentaux demeurent les mêmes.

En revanche, chez les jeunes d'aujourd'hui, le rapport au temps est tout à fait différent : ils sont dans l'immédiateté, un fonctionnement à l'hypertexte où l'on passe facilement, en cliquant en quelque sorte, d'un mot, d'un concept à un autre et d'un registre du savoir à un autre, alors que l'école est beaucoup plus dans la déductibilité, dans le linéaire. Mais je pense que cela joue sur la méthode, sur la façon d'accéder au savoir, beaucoup plus que sur les fondamentaux du savoir.

M. ZORMAN.- Il existe deux débats : l'école en général avec les discussions que l'on peut avoir, mais également l'exigence incompressible de la nécessité de savoir lire. Or, ils sont 20 % à ne pas

savoir ! Cette question ne se dissout pas. C'est la plus grave, et à mon avis la plus grave sur le « Vivre ensemble ». Car si l'on construit autant de personnes dans cette situation pour mes petits-enfants, cela constitue les éléments d'un brûlot de la guerre civile.

Dans une société qui sera de plus en plus complexe, de plus en plus mondiale, dans laquelle il faudra comprendre la monnaie, ne pas savoir lire interdit le rapport au raisonnement, à la pensée, à tout le reste. Il n'est pas imaginable qu'un jeune sur cinq ou six de notre société soit laissé dans cette condition. Cela me semble le sujet le plus urgent. Je ne veux pas dire qu'il n'y a pas d'autres débats, mais on ne peut pas se permettre simplement d'avoir une discussion générale.

Je voulais y revenir parce que l'on noie ce sujet chaque fois dans des débats généraux. Tant que l'on n'aura pas répondu à ce point très pragmatique, l'on passera à côté et l'on ne posera pas, à mon avis, la question la plus urgente et la plus grave.

Sur les deux autres questions, je traiterai celle sur les pathologies après, l'informatique n'a pas changé notre société. Les couples ont changé, la notion de liberté, d'individu, d'autonomie, d'individualisation. Avoir un point de vue, ne pas être d'accord avec ses parents, cela se reproduit à l'école. C'est la dernière institution. Je ne reviendrai pas sur ce qu'a évoqué Michel Serres sur ce point, mais plus rien ne ressemble à hier. L'école essaie de s'accrocher à des choses. L'informatique ajoute une couche. Mais il existait des prémisses bien avant la transformation de la société. L'école a des difficultés à répondre à cela compte tenu de son histoire.

Vous avez cité Foucault. Je me rappelle une très jolie conférence. Il disait que l'on avait fait en sorte que la connaissance soit très ennuyeuse afin de la préserver pour quelques individus. Pourquoi doit-on écouter les suites de Bach dans un silence complet, comme une messe, alors qu'il discutait en jouant ? Une façon de présenter les choses relève de la distinction. Cela préserve. Au moins, là, on voit très bien ce que cela signifie.

Je pense que le savoir, c'est aussi du plaisir, même s'il nécessite de l'effort. Cela n'a rien à voir. Mais on ne fournit pas d'efforts sans le plaisir. Ces mêmes élèves qui n'apprennent pas accomplissent beaucoup d'efforts pour jouer au football. Ils savent le faire. Mais il faut que ce soit agréable, qu'ils y trouvent du plaisir.

La société a changé depuis longtemps. L'école a beaucoup de retard.

Pour ce qui concerne les pathologies, c'est vraiment l'un de mes sujets, mais je ne vais pas l'aborder. Simplement, l'activité cognitive et sociale est probablement la meilleure prévention à la décompensation de toutes les pathologies, car il n'y a pas dans ce domaine de déterminisme comme dans d'autres. Si l'on prenait la schizophrénie et les derniers travaux, on constaterait qu'à moyen terme, mais ce n'est pas encore assez précis, on développera les capacités cognitives pour éviter la schizophrénie, au moment où elle peut se produire, entre 5 et 12 ans.

Sans le savoir - et je pense que c'est ainsi qu'elle doit le faire -, une pratique de socialisation et d'activité cognitive associée est la meilleure prévention pour ceux qui présentent des prédispositions à la dépression, aux psychoses, etc. Il y a une limite, mais leur nombre important est lié au fait que l'école ne marche pas. Cela entraîne plus de décompensation qui n'existerait pas si l'on avait ces éléments.

Reste la capacité de repérer ceux pour qui cela ne suffit pas et pour lesquels il y aura de l'école. Car depuis la loi de 2005, quelle que soit la nature de la situation de handicap, on est à l'école. C'est très bien. Je me rappelle que lorsque les psychiatres faisaient l'enseignement dans les institutions spécialisées, les enfants n'apprenaient rien et allaient encore plus mal. Il faut que ce soient des enfants comme tous les autres. Et s'ils ont besoin de complément ou en ont l'impression, ils seront repérés. Ils le sont assez bien.

Sur le terrain, je constate que la grande difficulté est qu'il y a d'un côté le soin, de l'autre, l'école, mais rarement une coordination, une cohérence entre la famille, l'école et le soin. Nous avons l'impression qu'il y a le garagiste, mais pas un travail. On voit rarement la globalité de la famille de l'enfant dans cette situation.

M. GAUTIER.- Je dirige une fondation qui s'occupe de l'éducation des enfants par le sport. J'aimerais intervenir sur ce thème. Je remercie beaucoup M. Xavier Nau, et lui suis très reconnaissant d'avoir rappelé qu'il n'y avait pas que la transmission des savoirs, mais aussi le comportement, l'insertion dans la vie sociale et la formation de l'homme.

À ce propos, des valeurs sont extrêmement reconnues et universelles, celles du sport et de sa pratique. Madame a parlé des contenus. Je sais que c'est une discipline très minorée en France. On ne pratique pas autant le sport ici qu'aux États-Unis, en Allemagne ou dans d'autres pays, alors qu'il a des vertus pédagogiques très importantes, correspondant à des objectifs rappelés par M. Nau sur l'apport de l'école par rapport à un jeune homme en devenir.

Merci de donner vos commentaires par rapport à cette interpellation.

M. DELPLANQUE.- Vous avez esquissé l'apprentissage du langage, les questions d'environnement. J'aimerais insister sur l'estime de soi, la confiance en soi. Les élèves ne les ont pas, vous l'avez démontré amplement ce matin.

Les enseignants ont-ils confiance en eux ? Quand je parle de confiance en soi, j'évoque aussi des réalités que j'ai pu observer en visitant des établissements scolaires au Québec où, concrètement, dans l'enseignement, on avait des notions développées d'estime de soi, de respect des autres, de mobilisation de ses connaissances, un certain nombre d'éléments comme ceux-là avant même l'apprentissage du langage.

Existe-il une préconisation dans ce domaine ?

M. WINICKI.- Pensez-vous que dans la pédagogie, telle qu'elle est réalisée dans le système français, favorise suffisamment le travail collectif des enfants ? Cela faciliterait ce que l'on appelle l'intelligence collective et la capacité à apprendre à écouter l'autre, à dialoguer avec l'autre, à respecter l'avis de l'autre, à savoir s'opposer si nécessaire, en tout cas à avoir cette capacité à travailler collectivement. J'avoue que dans mon souvenir lointain de l'école, j'ai un peu le sentiment que le travail a toujours été individuel, comparativement à ce qui se passe dans d'autres pays.

M. DROIT.- Merci pour ces trois questions. Si on les mettait ensemble, cela donnerait : un sport collectif permet-il d'améliorer l'estime de soi ? Mais ce serait une trahison de chacune d'elles... Qui veut répondre sur le sport, l'estime et la confiance, ou sur le travail collectif ?

M. KAMBOUCHNER.- Pour ma part, je prendrais bien soin d'inclure l'éducation physique et les activités physiques et sportives dans l'ensemble des arts et techniques que j'évoquais parmi les dimensions de l'éducation scolaire. Ce point est essentiel, et malgré la grande tradition des textes sur le sujet, il est régulièrement sacrifié par notre système éducatif.

La confiance en soi constitue bien sûr aussi un problème fondamental. À cet égard, mon souci reste le suivant : il ne faudrait pas jeter un regard trop négatif sur les enfants qui, de par leur environnement familial, partent avec une longueur d'avance sur leurs camarades dans ce qu'on peut appeler la course scolaire, et qui reste bien davantage qu'il ne le faudrait une compétition.

Je crois qu'il faut examiner soigneusement, pour en tirer des leçons positives plutôt que pour en

construire seulement une critique sociologique, ce que les familles accomplissent par rapport à ces enfants.

Je parle en tant que père d'enfants qui ont été des élèves des petites classes. Jamais il ne nous a été dit par une instance scolaire : « *Voici ce qui serait nécessaire, utile si vous souhaitez travailler à l'épanouissement et au succès scolaire de vos enfants* ». Ne serait-ce qu'une fonction aussi basique que celle de raconter des histoires le soir plutôt que de s'en remettre à lecteurs de CD ou autres matériels.

Ce qui caractérise les familles produisant, comme on dit, de bons élèves, ce n'est pas simplement le « guidage cognitif », c'est, entre autres choses, tout un courant de langage dans lequel l'enfant évolue. Toutes sortes de problèmes se posent sur la manière de promouvoir celui-ci, et même sur les propriétés qui doivent être les siennes. Là où un certain nombre d'acquis et une confiance en soi ne sont pas au rendez-vous au départ, tout le problème est aussi de savoir comment l'école doit pallier ce manque. En tout cas, l'institution scolaire ne doit pas craindre, avec les modulations nécessaires, de formuler des recommandations, et le contact avec les familles doit être naturellement intensifié, dès les premières années de la scolarité, ne serait-ce que pour ne pas laisser subsister ou s'envenimer un certain nombre de malentendus et une crispation quelquefois meurtrière. Je ne me dissimule pas les immenses problèmes associés à ce dialogue dans un certain nombre de lieux. Mais en tout cas, nous devons collectivement affronter ces questions beaucoup plus résolument que ce n'a été le cas jusqu'ici.

M. DROIT.- On ne peut que rêver à un cours « d'histoires du soir » pour parents... Cela soulagerait sûrement beaucoup de pères et mères. Quelques mots peut-être, M. Xavier Nau, pour conclure si vous le voulez bien, puisque vous avez été pour le CESE le rapporteur de ce travail sur les inégalités à l'école. Il nous reste deux minutes.

M. NAU.- Deux minutes, trois idées, donc quelques secondes par idée.

Le sport, oui, est le grand oublié, de même qu'un certain nombre d'autres matières, notamment l'éveil artistique. Cependant, ce n'est pas lorsque les enseignants de ces disciplines manquent que l'on a le plus de « bronca » du côté des parents ; alors qu'en revanche, si l'enseignant de maths ou de français manque, une manifestation a lieu immédiatement devant l'inspection académique.

Dans la mesure où l'on parle moins de savoir disciplinaire et plus de savoir-faire, on voit bien

comment, dans le sport en particulier et dans d'autres activités, ces savoir-faire se repèrent, s'épanouissent également. Cela suppose que les enseignants puissent travailler beaucoup plus en équipe qu'ils ne le font aujourd'hui. Il faut en avoir les moyens et le temps. Ils passent environ 18 heures dans leur classe, devant les élèves en face à face. Cela suppose également de faire travailler les élèves en petits groupes.

J'ai entendu l'autre intervention. J'ai un collègue qui est obligé de réunir des filières qui n'ont pas le même nombre d'heures de cours dans la même discipline. Il a des classes de 50 élèves, dans des salles trop petites. Quand on en arrive là, on peut dire tout ce que l'on veut, rien n'est possible. Imaginez le travail en commun entre collègues et la façon de faire travailler les élèves en groupe, dans de telles conditions. Pour substituer un « côte à côte » à un « face à face », il faut un minimum de moyens matériels, de formation et de temps. Si l'on veut passer d'un travail individuel, et concurrentiel souvent, à un travail coopératif, indéniablement, des moyens sont à prendre.

J'ai été très sensible à vos propos sur la violence. Le travail n'est pas spontané. Ce n'est pas un *scoop*. Pour que l'élève ait envie de se « défoncer », parce que c'est pénible de travailler, d'acquérir des connaissances et des compétences, il doit être sûr à l'avance que cela en vaille la peine. Si la confiance existe envers l'enseignant ou l'adulte en général, alors, il sera entraîné par lui et fournira les efforts nécessaires. Si elle n'existe pas ou peu, à quoi bon se faire violence à soi-même ou accepter celle que l'on exercera sur lui ? Le terme de « violence » ne convient pas tout à fait, il s'agit plutôt de l'exigence. La confiance est sans aucun doute le nœud essentiel si l'on veut que les élèves soient dans cette dynamique.

M. ZORMAN.- La confiance marche à l'envers. On en a toutes les preuves. Elle se construit parce qu'on réalise des choses. Elle n'est pas abstraite. Elle suppose que l'enseignant construise son enseignement pour que chacun des élèves puisse réussir et situer le niveau où il peut réussir. Quand cela fonctionne, le cercle vertueux existe. Mais c'est concrètement que cela se développe.

M. DROIT.- Une minute, deux remarques.

N'oublions pas le plaisir d'apprendre et de penser, qui se met en œuvre plus qu'il ne s'enseigne et se transmet. Or ce plaisir de s'interroger semble en perte de vitesse. Je songe à mes étudiants à Sciences-Po : ils sont très intelligents, comprennent très vite, veulent travailler, chose très agréable, mais ils attendent des réponses. Ils veulent qu'on leur dise rapidement quelle est la bonne réponse à retenir plutôt que de

s'installer dans cette situation de recherche, d'approfondissement d'une question qui est celle de la philosophie mais aussi celle du plaisir de penser.

Deuxième remarque : on a beaucoup parlé des inégalités. Je veux rappeler que 43 % des Français pensent que l'accroissement des inégalités sociales menace aujourd'hui le « Vivre ensemble » plus que tout autre phénomène. C'est un des enseignements du sondage IPSOS réalisé pour notre colloque. Il est à méditer...
(Applaudissements)



Réflexions sur le progrès et la précaution



Dominique Lecourt, philosophe, professeur à l'université Paris VII, directeur général de l'Institut Diderot

Dominique Lecourt est philosophe, professeur à l'Université Paris Diderot où il dirige le Centre Georges Canguilhem. Ancien recteur d'académie, il est président du Conseil de surveillance des Presses universitaires de France (PUF) et directeur général de l'Institut Diderot - le fonds de dotation pour le développement de l'économie sociale de Covéa (société de groupe d'assurance mutuelle qui réunit notamment la MAAF, MMA et la GMF).

Il est l'auteur de plus d'une trentaine d'ouvrages, dont *L'âge de la peur : Science, éthique et société* (Bayard, Paris, 2009) ; *La mort de la clinique ?* (PUF, Quadrige essai, Paris, 2009) ; *La santé face au principe de précaution*, (2009, réed. PUF, Paris, 2010). *Politique de santé et principe de précaution* (PUF, Quadrige essai, Paris, 2011).

M. DROIT.- J'ai longtemps habité le XIX^{ème} ... Non pas l'arrondissement de Paris, mais le XIX^{ème} siècle, lorsque je travaillais sur quelques-unes de ses archives.

Or, le XIX^{ème} siècle est celui des sciences, des ingénieurs et du progrès triomphant. Le siècle où tous les progrès, regroupés dans « le Progrès », marchaient d'un même pas. Les avancées du savoir devaient s'accompagner d'avancées sociales, d'améliorations médicales, de progrès moraux des individus et d'émancipation politique. Bref, tout était censé aller ensemble et de mieux en mieux.

Aujourd'hui, ayant perdu la foi dans ce Progrès, nous vivons un temps où des progrès partiels cohabitent, plus ou moins bien, avec une technophobie marquant la défiance de beaucoup d'entre nous envers les sciences et les techniques.

À l'inverse de ce que l'on croyait au XIX^{ème} siècle, sciences et techniques nous feraient vivre ensemble, mais sous la menace de quelque apocalypse proche. Ce catastrophisme, éclairé ou non, a conduit également aux excès du principe de précaution. Si je devais caricaturer, je dirais que toute femme de 30 ans doit se faire amputer des deux seins pour éviter d'avoir un cancer. Contre ces excès, en les caricaturant bien moins, Dominique Lecourt a écrit plusieurs ouvrages, notamment *Politique de santé et principe de précaution, La santé face au principe de précaution*.

Mais Dominique Lecourt, philosophe, professeur à l'Université Paris VII, est aussi directeur général de l'Institut Diderot, qui existe depuis deux ans. C'est un philosophe des sciences, mais aussi de la société contemporaine. Il est particulièrement attentif, si je devais d'une phrase résumer son attitude, à nous dire d'arrêter d'avoir peur.

Son intervention de 40 minutes, qui seront suivies de 20 minutes de débat avec la salle, s'intitule « Réflexions sur le progrès et la précaution ».



M. LECOURT.- Je remercie les organisateurs et mon cher ami Roger-Pol Droit de m'avoir demandé de venir aujourd'hui vous parler d'un sujet sur lequel j'ai eu à écrire et à travailler avec les scientifiques avec lesquels je suis en contact de façon constante.

La conférence de Copenhague, en décembre 2009, avait été conçue et annoncée comme un moment de communion universelle.

Il y allait du sort de la planète prise en charge par une humanité enfin précautionneuse et

réconciliée, dans le souci partagé des générations futures.

C'est plutôt la division qui a prévalu. L'organisation de la conférence de Durban cette semaine en a pris acte à sa façon dans un contexte économique particulièrement défavorable. On a vu se manifester concrètement quelques-uns des paradoxes et des enjeux de ce que j'appelle la crise occidentale de l'idée de progrès.

Cette idée avait mobilisé les énergies et les intelligences de l'âge industriel. Elle subordonnait une philosophie de l'action à une conception déterministe de l'histoire. Tout pas en avant dans la connaissance était considéré comme un pas vers le mieux-être. On célébrait les bienfaits de l'innovation. N'affranchissait-elle pas l'homme des contraintes de la nature qui entravaient sa marche ?

Cette idée, vous avez raison, semble avoir perdu l'essentiel de sa force d'attraction dans les pays occidentaux. Le progrès y apparaît même comme une menace d'aliénation radicale. Les sciences et les techniques sont souvent diabolisées. Le mot « progrès » s'écrit aujourd'hui entre guillemets, et la maxime selon laquelle « on n'arrête pas le progrès », qui était naguère conquérante, prend un sens d'ironie sarcastique.

L'attrait de l'inconnu est en passe de céder devant la crainte de l'incertain.

Le principe de précaution devient, sous certaines plumes, principe de suspicion, d'abstention ou d'inhibition. Il affecte l'esprit d'entreprise autant que celui de recherche.

C'est une situation paradoxale, car nos contemporains, et spécialement les plus jeunes d'entre eux, se bousculent aussi pour profiter des dernières réalisations de la révolution des technologies de l'information et de la communication, ou bénéficier des exploits de la médecine.

Ils contribuent ainsi massivement, téléphone portable à l'oreille, à cette artificialisation de nos existences que, par ailleurs, ils dénoncent volontiers.

Les empoignades autour du réchauffement climatique portent la trace de cette véritable schizophrénie. C'est à l'autorité scientifique du prix Nobel du GIEC qu'il est demandé de certifier la fatalité d'une catastrophe imputable en définitive à la puissance de nos sciences et techniques.

Il arrive parfois que je voie la climatologie se muer en eschatologie.

Aux pays qui n'ont pas bénéficié des progrès économiques et sociaux réalisés pendant les deux siècles de l'âge industriel, cette crise idéologique apparaît comme une manœuvre hypocrite pour les maintenir dans la dépendance. Souvenez-vous, la Chine a revendiqué à Copenhague son droit au développement. Elle a évidemment ses raisons politiques propres de grande puissance naissante. Elle a visiblement été entendue par les plus pauvres.

Les pays riches vont-ils empêcher les pays pauvres de faire à leur tour le parcours qui a été le leur, au risque de les maintenir de force dans un état de misère de plus en plus indigne ? Où vont-ils au contraire les aider à emprunter le même chemin, au risque cette fois-ci de rendre la vie humaine invivable sur notre planète ?

C'est un véritable dilemme. Et dans ce dilemme, c'est l'idée même de progrès qui est en cause. Il semble que l'on ait perdu de vue jusqu'à son but. Aux yeux des philosophes des Lumières, qui les premiers ont utilisé l'expression, ce but était la liberté individuelle par et pour une œuvre collective.

Pour les philosophes ingénieurs de la révolution industrielle, et il n'en a pas manqué, Auguste Comte, Spencer sont des ingénieurs philosophes ou des philosophes ingénieurs, le but fut une organisation rationnelle de la société. C'était évidemment tout à fait différent, d'où une vue de plus en plus étroitement économiste du progrès, soumise aux mathématiques probabilistes.

L'homme, en tant qu'être de désir, de rêve et de libres inventions, a été comme oublié.

Le consumérisme aidant, on a voulu le réduire à un être de besoins, capable de se muer par le calcul en agent rationnel.

Avec la chute du mur de Berlin et la disparition de l'URSS, Francis Fukuyama ne fut pas le seul à considérer que cette vision de l'homme l'avait définitivement emporté. L'histoire était finie, la mondialisation était la civilisation ultime la plus parfaite.

L'individualisme possessif est devenu triomphant, on n'a pas hésité à ériger l'égoïsme en vertu cardinale pour chacun, la vertu d'égoïsme et l'efficacité en valeur suprême pour tous. Vingt ans après, cette vision à son tour est entrée en crise. Voici donc l'histoire à nouveau ouverte sur un avenir. Nous savons désormais que nous ne pourrions pas connaître cet avenir et le déterminer intégralement d'avance. Ce qui n'empêche pas au contraire de devoir anticiper, c'est-à-dire prendre les devants à nos risques et périls.

Plus que jamais, la démarche prospective s'impose. Non pas comme une science du futur qui abolirait le temps, mais comme une réflexion éthique ouvrant activement le champ des possibles à la pensée et à l'action.

Le monde, notre monde, en voie de mondialisation ou de globalisation, connaît une transformation profonde qui affecte progressivement tous nos modes de vie et notre façon d'envisager l'avenir. Il est temps d'en prendre pleine conscience et d'en tirer toutes les leçons. Chacun connaît les faits qui signalent cette transformation.

Au premier chef, ce que l'on peut appeler la révolution électronique, qui très vite, en à peine un demi-siècle, a fait sentir ses effets d'innovation sur les techniques de la finance, sur les méthodes administratives, sur la puissance et la diversité des médias - nous en sommes l'illustration même aujourd'hui -, mais aussi sur l'art de la guerre, qui a intégré l'usage de ces médias.

Par l'architecture et l'urbanisme, cette révolution a transformé nos manières d'habiter la planète. Par la médecine et les statistiques de santé publique, celles d'habiter nos corps. Elle s'est infiltrée jusque dans notre vie privée et s'est maintenant emparée de nos loisirs par les industries culturelles.

La structure familiale occidentale a dû, vaille que vaille, s'adapter. Et le système scolaire n'a pas fini d'en connaître les contrecoups.

Cette révolution électronique si rapide, si puissante, si étendue contribue considérablement aux fulgurants progrès contemporains des sciences du vivant et aux biotechnologies qui leur sont associées. Ce vivant singulier qu'est l'être humain s'affirme aujourd'hui, par la voix de ses plus audacieux représentants, bientôt capable de diriger l'évolution dont il a établi qu'il est lui-même l'un des produits.

Certains penseurs, plus audacieux encore, pour la plupart issus de l'ingénierie informatique et de la robotique, annoncent en conséquence notre entrée dans l'ère de la post-humanité, ou à tout le moins, dans l'âge de la santé parfaite, de l'abolition de la souffrance, de l'homme réparé et, à terme, de l'homme augmenté de l'immortalité par la grâce de la médecine.

Comment ne pas s'étonner, dans ces conditions, que le sentiment prévalant dans nos sociétés face à l'avenir ne soit pas un enthousiasme sans précédent, mais au contraire une peur diffuse, multiforme, souvent insaisissable, prête à se réveiller, pour peu que l'occasion se présente, en prenant essentiellement des formes paniques ?

Descartes est mis en procès régulièrement parce qu'il a assigné pour mission à l'homme moderne de se rendre par la science comme maître et possesseur de la nature, et parce qu'il a cru avant bien d'autres que les applications de la science aux techniques existantes allaient se révéler toutes bénéfiques.

On sait que, comme le Chancelier d'Angleterre, Francis Bacon, son contemporain, il a vraiment et vainement espéré qu'une médecine scientifique permettrait de vaincre le vieillissement et la mort de son propre vivant.

On taxe volontiers de naïveté l'émouvante esquisse d'un tableau des progrès de l'esprit humain, rédigée à la hâte par Condorcet à la veille de l'échafaud. Sa foi dans la marche conquérante de la raison en pleine terreur a quelque chose en effet de pathétique.

On sourit de l'ambition d'Auguste Comte, polytechnicien et philosophe, inventeur du positivisme, de fonder scientifiquement le progrès du genre humain comme développement d'un ordre naturel biologiquement garanti par la structure du cerveau dont on commençait à découvrir les premières localisations.

Qui se risquerait aujourd'hui à s'avancer sous la bannière de ce scientisme pour réformer la société, ainsi que n'ont pas manqué de le faire sous la III^{ème} République tant de grands savants qui donnaient à ce mot une valeur toute positive ?

Qui reprendrait à son compte, sans d'expresses réserves, le programme d'Ernest Renan, qui prophétisait que, je cite : « *La science allait chasser le mystère de l'existence humaine* » et demandait en conséquence que l'on entreprenne « d'organiser scientifiquement l'humanité » ?

L'histoire nous apprend à tout le moins que l'on a vécu fort longtemps, et en France tout particulièrement, sous l'emprise de ce scientisme-là. Jusqu'à il y a peu encore, on agissait au nom de la science. Que n'a-t-on pas fait en son nom, alors qu'il s'agissait d'une caricature de l'activité scientifique vivante ? Laquelle est bien en peine de fournir d'autres certitudes que provisoires, exposées au processus sans fin de la rectification des connaissances qui est l'âme de la science vivante ?

De cette doctrine, la pensée politique a retenu une célèbre formule saint-simonienne selon laquelle le progrès serait définitivement accompli dès lors qu'au gouvernement des hommes, la politique aurait substitué l'administration des choses.

D'où un idéal de gestion rationnelle, dont l'Etat comme certaines entreprises a tiré pendant un

temps d'indéniables bénéfices d'efficacité, mais qui s'est trop souvent traduit dans la pratique par un art détestable de gouverner les hommes comme des choses. (*Brefs applaudissements*)

Mais voici que la représentation de la science comme omnisciente, toute puissante et toute bénéfique se trouve aujourd'hui remise en question. On comprend que la peur radicale succède à l'optimisme sans rivage. On ne comprendrait pas l'un sans l'autre, car c'est toute une vision du monde et de l'histoire qui se trouve brouillée.

La valeur émancipatrice de la science positive à laquelle on avait cru pouvoir identifier la raison, avec toutes les majuscules que Sa Majesté nous imposait pour mieux l'adorer, apparaît illusoire. Pire, la science elle-même semble menacer les plus précieuses des valeurs humaines.

S'il est vrai qu'Hiroshima avait été perçu par quelques philosophes comme un événement de portée métaphysique, cela n'avait pas été sur-le-champ dans le sens catastrophiste que nous lui attribuons rétrospectivement. Me pardonneriez-vous de citer Jean-Paul Sartre lui-même, qui avait déclaré sur-le-champ, réécrit, publié qu'en se montrant techniquement capable de se supprimer elle-même (en sartrien, cela se dit de se néantiser), l'humanité, je cite : « *venait d'atteindre au plus haut degré de sa liberté, son essence même* » ?

C'est en réalité un quart de siècle plus tard que les débats actuels sur la valeur de la science se sont engagés au sujet de l'environnement.

Hans Jonas, écrivant en 1979 *Le Principe responsabilité*, en réponse vingt ans après au livre du philosophe marxiste Ernst Bloch, intitulé *Le Principe Espérance*, a contribué de façon décisive à conférer à la discussion sa portée philosophique la plus ample. Il propose en effet de combiner à une heuristique de la peur, une éthique du futur fondée sur une acception nouvelle du concept de responsabilité.

Selon lui, les conséquences des actes irréversibles dont la science nous donne les moyens, nous avons aujourd'hui même, par anticipation, à en répondre devant les générations futures.

Le maintenant fameux principe de précaution, visant au sens strict les risques irréversibles potentiels et non avérés, s'en déduisait aisément, avant même qu'il ne soit plusieurs fois formulé, puis reformulé, et spécialement à l'issue des débats mémorables, dans la Charte française de l'environnement, inséré pour finir dans la Constitution, où il prend une extension évidemment beaucoup plus large, portant bien au-delà des seules questions de l'environnement

jusqu'aux politiques de santé publique, mises à l'épreuve de quelques tragédies retentissantes comme le sang contaminé ou la vache folle, à la médecine, à la chirurgie, etc..

Comme on le sait, le champ d'application déborde ainsi les politiques publiques et le principe de précaution vient à s'étendre au monde de l'entreprise, comme l'institut de l'entreprise l'a exprimé de façon lumineuse dans une enquête menée il y a deux ans.

Qu'on le veuille ou non, l'homme a toujours transformé le monde. La seule question qui vaille est de savoir s'il maîtrise ou non le sens de cette transformation. Si, par principe de précaution, on entend une incitation à améliorer cette maîtrise sur la base d'un développement de recherches nécessaires, on peut y souscrire volontiers. Il incitera notamment, et ce n'est pas rien, à une gestion plus positive des ressources naturelles dont nous disposons.

Malheureusement, dans notre pays, et probablement pour les raisons historiques que je viens de rappeler, les textes qui nous régissent donnent le plus souvent à ce principe une tonalité négative, prohibitive : s'abstenir, différer, arrêter, taxer, taxer, taxer. C'est le mot d'aujourd'hui. Peu s'en faut qu'il n'apparaisse comme un véritable principe de suspicion, je le répète, dont on doit redouter qu'il ne favorise un nouveau progrès dans la judiciarisation de la vie sociale, pour le bénéfice d'une bureaucratie plus soucieuse de sa propre protection que du bien commun.

Quoi qu'il en soit, le développement des biotechnologies, bientôt complété par celui des nanotechnologies, a maintenant conféré une nouvelle radicalité au débat engagé dans les années 1970 au sujet de l'environnement.

Jürgen Habermas a très bien résumé le thème central du nouveau débat. Il s'agit de *L'avenir de la nature humaine*. C'est le titre de ce livre qui a été fort opportunément très vite traduit en français chez Gallimard.

« *La puissance du génie génétique va-t-elle, demande Habermas, nous engager sur la voie d'un eugénisme libéral ou privatisé qui porterait irréversiblement atteinte à l'autonomie de l'individu humain, annihilant les bases mêmes de la liberté individuelle par sélection des traits de l'enfant à naître par les parents ? Ne va-t-il pas s'y porter un coup fatal au premier ressort de la démocratie ?* ».

Mais la question est de savoir si l'on peut identifier la nature humaine à sa part génétique ou biologique sans céder au réductionnisme de ceux-là même qu'il dénonce. Peut-on assigner sans plus d'examen cette nature à l'individu

conçu comme un atome social ? Nous y revenons. Ne convient-il pas de repenser aujourd'hui la réalité humaine de l'individu hors des schémas anciens ? Ce que le pouvoir des biotechnologies menace en vérité, ce n'est peut-être ni la nature humaine, ni la liberté individuelle.

C'est une certaine représentation de cette nature et une certaine idée de cette liberté qui ont été élaborées pour l'essentiel au siècle des Lumières pour justifier scientifiquement la mécanique du contrat social supposé issu de la concurrence universelle d'individus centrés sur eux-mêmes.

Peut-être cette conception de l'individu atomisé n'est-elle que trop bien entrée dans la réalité, ainsi que l'a suggéré notre collègue le philosophe Sluter Bake (?) ? dans des textes brillants, provocants et ambigus.

Il se pourrait bien, en effet, que la détresse présente de nos contemporains, qui ressentent douloureusement la solitude de leur existence - alors même que les moyens de communication leur permettent de se faire 1 500 « amis » de par le monde en deux jours -, l'intolérance écologiste, donnent à la peur une traduction politique immédiate. Elle fait de la nature un grand fétiche, une « déesse », aurait dit Descartes, qui ironisait sur la pensée magique des penseurs de la Renaissance. Elle a ses objets de prédilection, comme les OGM, qui sont revenus dans le débat aujourd'hui, ou le nucléaire civil et militaire.

Elle se trouve prise au piège d'un paradoxe manifeste dans les deux cas.

Dans le premier, ce sont les pesticides et autres fongicides qu'il devient possible de remplacer alors qu'ils sont dénoncés comme nocifs pour la santé humaine et pour les sols.

Dans le second, la « propreté » de l'énergie nucléaire, malgré les déchets, apparaît comme un atout très efficace pour réduire des émissions de CO₂, et donc, le réchauffement climatique tant dénoncé de la planète.

Cette intolérance, qui a donné lieu à des débats enflammés, fait porter le soupçon sur toute initiative dans ces domaines, sur tout discours, même, et sur tout argument discordant. Les argumentations rationnelles, au demeurant, n'ont pas de prise sur ceux qui s'en font les porteurs puisque, de fait, il ne serait jamais possible d'apporter d'avance la preuve que tels produits ou telles pratiques ne comporteront jamais aucun risque. C'est cette demande même qu'il faut analyser.

Comment peut-on demander de faire la preuve d'une absence de risques ? C'est une demande d'un caractère exorbitant, cette exigence absolue

qui revient à nier les limites de la condition de l'homme connaissant, qui est d'abord un homme agissant. Elle renvoie, me semble-t-il, à la peur d'individus qui se sont heurtés au dogmatisme scientifique et ne connaissent de l'entreprise en particulier, que le visage gestionnaire qui n'aurait eu accès ni à l'esprit de recherche porté par l'imagination autant que par la raison, ni à l'esprit d'entreprise porté par le désir de faire et la ténacité.

Les mêmes se découvrent épouvantés dans les fanfaronnades de ceux qui croient pouvoir annoncer pour demain, au nom de la science et de la technologie, la perspective qu'ils jugent radieuse d'en finir avec l'humanité au profit des super robots.

Fascinés et façonnés par le jeu des divers médias, happés dès leur plus jeune âge par les écrans qui se multiplient désormais à la maison comme au bureau, nos contemporains ne trouvent pas dans ce qui leur est offert en guise de bonheur - la consommation, la forme physique et la prolongation de la vie - ce qui leur permettrait, hors de toute addiction, de vivre une vie vivable.

L'homme ne peut pas vivre selon les critères de la plate utilité ; il lui faut une raison de vivre, car vivre ne suffit pas. À un autre animal, même supérieur, cela suffirait sans doute ; à l'homme, non, de même qu'il ne lui suffit pas d'avoir gagné quelques années d'espérance de vie. Les valeurs humaines ne se résument pas à des valeurs épistémologiques dès lors qu'il s'agit des valeurs d'adhésion supportées par des normes, elles-mêmes entretenues par des institutions juridiques, éthiques, et politiques.

Il y a polarité, c'est-à-dire qu'il y a le risque d'un jugement, d'un choix et d'un conflit. Que nous le voulions ou non, le progrès des sciences ne saurait nous dicter une prise de partie en ces domaines.

Le progrès des sciences peut tout juste nous suggérer que la culture humaine est mouvement, y compris par retour critique sur ses propres principes.

La politique n'est pas une science appliquée. Et l'idée même de sciences politiques mérite d'être interrogée aujourd'hui peut-être plus que jamais. Telle qu'elle a été jusqu'à ce jour formulée et pratiquée, n'incarne-t-elle pas un rêve d'irresponsabilité bien humain ?

Quant à définir ce qui est progrès moral ou non - je ne parle pas de l'art -, c'est bien vers une conception de l'être humain qu'il faut se tourner. Il faut donc juger au risque de se tromper en soumettant autant que possible son jugement à la libre appréciation de ses semblables.

La question n'est pas, comme Auguste Comte le croyait, et ses émules avec lui, de faire « Vivre ensemble », titre de votre colloque, par consensus organisé, une société vouée au culte de l'humanité, mais de permettre à chacun de trouver dans l'épanouissement des capacités de ses semblables, le stimulant nécessaire pour inventer sa vie au mieux des siennes propres.

Merci. (*Applaudissements*)



M. DROIT.- Merci pour cet exposé clair et percutant. Nous avons maintenant 20 minutes de débat.

M. BOURDAIS.- Je suis Jacques Bourdais, ancien CNRS. La question est simplement de demander à Dominique Lecourt un peu plus de développement sur ce rêve d'irresponsabilité. Puisque l'on parle maintenant de non-maîtrise comme but de la science avec les nanosciences plutôt que de la maîtrise de Descartes effectivement, ce principe d'irresponsabilité est-il relié, d'après vous, à cette recherche de non-maîtrise et d'analyse de propriétés émergentes ?

M. LECOURT.- Une réponse rapide demanderait en fait à être développée longtemps, mais nous aurons l'occasion d'en parler.

Le fondement de mon exposé est d'essayer de montrer comment l'humanité occidentale s'est trouvée prise entre deux caricatures de la science qui mènent également à un fatalisme redoutable.

Le scientisme, qui a été si fort en France, qui s'est présenté comme une philosophie de la conquête de la liberté, quand vous examinez les textes qui le soutiennent depuis que le mot a été inventé, c'est-à-dire en 1911 par Félix Le Dantec, est l'idée qu'il n'y aura plus les erreurs et les responsabilités, les fautes dont les hommes politiques ou les administrateurs sont responsables dès lors que la science toute-puissante aura éliminé ce que Renan appelait « *la dimension du mystère dans la vie humaine* ».

Quand on relit ces textes - Berthelot, Paul Bert, Renan -, on est stupéfait. Ils y croyaient d'une croyance d'acier et ils pensaient que, donc, il n'y aurait plus de mystère dans la vie humaine. Et s'il n'y avait plus de mystère, il n'y avait forcément plus de conflit parce que le conflit, vieille tradition anticléricale française, vient de l'empire des curés et des églises ; supprimons tout cela et tout ira bien !

Le recours à la science comme autorité dans ces matières morales, politiques, etc., est à mes yeux justifié par un puissant désir d'irresponsabilité.

Nous avons, dans ce débat, à prendre la mesure, non pas de ce qu'est la science, mais de ce qu'est sa caricature scientifique. Et je ne suis pas sûr, pour avoir enseigné pendant trente ans dans une UEFR de physique, que ce ne soit pas souterrainement une philosophie très présente et, à mon avis, très redoutable.

M. DROIT.- Merci beaucoup. J'ouvre une brève parenthèse. Vous avez cité Descartes « comme » maître et possesseur de la nature, mais il me semble que l'on fait un contresens scientifique sur cette formule lorsqu'on lui attribue le sens de « maître et possesseur » en oubliant que Descartes écrit « comme ».

M. LECOURT.- Mais certainement, et d'ailleurs, beaucoup de colloques ont oublié le « comme ».

M. DROIT.- Car Descartes ne nous dit qu'une chose : à ses yeux, Dieu est maître de la nature, il en a fait les lois, et lui seul, si c'était le cas, pourrait les défaire, lui seul en est possesseur. Ainsi, pour Descartes, la constitution d'une technique, à partir d'un savoir rationnel exact peut rendre l'homme « comme » maître et possesseur, en lui permettant d'utiliser à son profit les mécanismes naturels, mais sans lui permettre pour autant de les transformer de fond en comble. Descartes, à mon avis, ne pouvait pas penser, c'est ce que disent nos contemporains, par exemple : « *Refaisons le monde atome par atome pour obtenir de nouvelles substances ou intervenir dans les lois naturelles elles-mêmes* ».

M. LECOURT.- Je suis tout à fait d'accord, mais cette phrase amputée de son « comme » est devenue une sorte de ritournelle qui permet d'accuser Descartes, ou plus exactement, d'accuser la science cartésienne d'être la responsable de tous nos maux.

La première fois que je l'ai entendue, à ma grande surprise, c'était à l'UNESCO, il y a une trentaine d'années. Des Japonais nous disaient : « *Descartes est la plaie de l'Occident. Nous, par exemple, nous faisons de la musique pour pêcher les poissons* ».

M. DROIT.- C'était notre rubrique « Défense de Descartes » !

M. VOULT.- J'aurais aimé avoir un éclaircissement sur la fin de vos propos. Vous avez fait allusion à Habermas, mais il y a plusieurs stades chez Habermas :

- Il y a Habermas qui s'appuie sur le dialogue, l'intercommunication. C'est ce que vous avez évoqué quand vous dites que l'individu, sur le sens qu'il va donner à son orientation personnelle, va être confronté à l'avis de l'autre à l'intérieur d'un dialogue.

- Mais il y a également Habermas ayant évolué en disant : « *C'est peut-être un peu limite. Ne faut-il pas réintroduire l'idée d'une réalité transcendante accessible en voie d'intériorisation ?* ».

À quel Habermas faisiez-vous allusion ?

M. LECOURT.- Je suis d'accord pour l'idée qu'il y a une évolution chez Habermas, mais fondamentalement, il est le même, car il demeure - il l'était déjà dès le début - un philosophe transcendantal. Il l'est toujours à la fin. Enfin, à la fin... paix à son âme !

J'ai expressément choisi de me référer à l'avenir de la nature humaine, c'est-à-dire à un texte récent où le côté transcendantal est assumé.

Nous pourrions discuter de cela, mais je ne suis pas sûr, pour répondre à votre question, qu'il soit aussi différent entre le début, « L'agir communicationnel », et la fin.

M. DROIT.- Dernière nouvelle du monde virtuel, une question arrive sur mon téléphone par Twitter : « *Alors que le principe de précaution n'est utilisé que pour des crises d'actualité, pensez-vous qu'il aide les politiques à favoriser les décisions de long terme ?* ».

M. LECOURT.- Le long terme, c'est ce qui est le plus négligé dans notre monde, par les politiques ou les responsables divers y compris dans le monde économique.

Le long terme doit être l'objet d'une reconquête intellectuelle et c'est vrai que le principe de précaution, tel qu'il est utilisé aujourd'hui, n'est pas vraiment un principe qui permet de réfléchir au long terme, mais rien n'empêcherait, pour peu qu'on lui fasse jouer un autre rôle, qu'il soit l'occasion de réflexions sur le devenir de la société qui seraient de long terme.

À ce moment-là, ce serait moins un principe d'action qu'un principe de vigilance et de prospective.

M. DROIT.- Merci.

UN INTERVENANT.- Merci de me donner la parole dans cette assemblée prestigieuse. Monsieur Lecourt a abordé un point très important : la judiciarisation de la vie sociale en France, le principe de précaution, les nanotechnologies, etc.

Si nous continuons avec cette panoplie de judiciarisation de la médecine, le conflit qui existe entre l'éthique et la recherche biomédicale en France, comme on le voit au Comité international de bioéthique à l'UNESCO, présidé par Mme Lenoir et auquel tous les gardes des Sceaux ont participé, ce conflit va s'exaspérer et je pense que nous ne pouvons pas continuer dans cette voie, Monsieur le professeur de philosophie - puisque

je parle au philosophe ici - ; il y a sans doute un manque de savoir « Vivre ensemble ».

Les pauvres professeurs des écoles sont en difficulté par rapport à ces principes de précaution - suivant l'ouvrage que l'un de vos confrères leur a consacré. Ils souffrent énormément et vous savez pourquoi.

Je vais demander votre avis par rapport à Paul Ricoeur, Emmanuel Levinas et aussi par rapport à tous les philosophes français des Lumières : en tant que philosophe, comment voyez-vous ce problème ? Comment mettre fin à la judiciarisation ? Surtout que M. Jacques Chirac, en 2000, s'est adressé à M. Bertruche, président de la Cour de cassation, en lui disant : « *Monsieur, notre justice est lente, inefficace et coûteuse* ». M. Bertruche a répondu à Monsieur Chirac : « *Il y a une résistance, les magistrats ne veulent pas que le système change* ».

Je vous remercie.

M. LECOURT.- Je ne crois pas que ce soit une question de corporation. C'est une question plus profonde et les médecins, à commencer par l'Académie de médecine, avec laquelle j'ai fait le volume que vous signaliez tout à l'heure, sont parfaitement conscients de la difficulté. Vous pouvez lire les textes du Pr Toubiana, très documentés, de même que les textes de Claude Sureau sur l'obstétrique. Certains domaines de la médecine sont plus particulièrement touchés par la crainte de la judiciarisation, mais cela ne veut pas dire non plus que le droit doive s'arrêter au seuil des cabinets médicaux ou, encore plus, des salles d'opération.

UNE INTERVENANTE.- Ma question sera plus pragmatique. Vous avez commencé votre exposé en faisant référence à un manque de principe de précaution en évoquant, si j'ai bien compris, l'épidémie de Sida. Vous avez parlé de problèmes d'ordre de santé publique au début, en évoquant le principe de précaution.

Vous avez, en plus, évoqué le long terme et le principe de précaution ; j'aimerais savoir ce que vous pensez de la décision de Mme Bachelot de faire vacciner tous les Français contre la grippe A et si cela a endetté plusieurs générations.

M. LECOURT.- À ce moment-là, il y a eu une décision qui reposait sur une erreur d'appréciation de ladite épidémie et peut-être sur le présupposé politique qu'une décision de ce genre pouvait être appréciée des citoyens, et spécialement des électeurs : le ministre apparaissait comme un protecteur, fut-ce au prix d'un jugement un peu excessif sur le danger.

Mais c'est très difficile quand on est en face d'une épidémie annoncée, et que l'on a, dans son patrimoine de ministre de la Santé, quelques catastrophes épouvantables antérieures parce que l'on n'a pas pris les menaces au sérieux.

On y verra vraiment clair sur la décision de Mme Bachelot dans une vingtaine ou une trentaine d'années. Pour l'instant, un nombre considérable de paramètres sont entrés en ligne de compte et j'ai constaté personnellement en effet que Mme Bachelot a eu à la fois un réflexe de protection de la population, d'une présentation de sa tâche ministérielle comme une tâche de protection de la population, et qu'elle était évidemment soumise à des pressions ou des demandes multiples venant de l'industrie et des forces économiques. Il faudra un jour tout mettre sur la table.

M. DELPLANQUE.- Je me permets de revenir sur cette notion de cartésianisme pour reprendre la thématique de façon plus pragmatique.

François Jullien, l'un de vos homologues philosophes qui s'intéresse beaucoup à la Chine, tend à démontrer le contraire de la formule de Descartes « *Je pense, donc je suis* ». Ce qui est chez nous, c'est ce qui ne pense pas, comme élément de vie fondamental.

Ceci plaide-t-il en faveur d'une approche essentiellement éthique sur l'évolution des technologies de la société et du modernisme ?

Je me réjouis de constater que vous êtes là comme philosophe, et une approche philosophique, une approche spirituelle qui existe aussi dans le sens des valeurs profondes d'humanisme, me paraît avoir toute sa place dans ce séminaire.

Ne risquons-nous pas, en nous éloignant de la vérité fondamentale de l'être humain, de tomber dans des formes « d'intégrisme », que ce soit des techniques, des technologies, des théories économiques, et y a-t-il un bon point d'équilibre entre l'humanisme et l'évolution technique ou technologique de la société ?

Vaste programme !

M. LECOURT.- J'ai parlé de la crise occidentale, de l'idée de progrès, je ne me hasarderai pas à parler de la Chine, même si François Jullien a eu son bureau à côté du mien pendant une dizaine d'années.

Visiblement, nous ne pensons pas de la même façon et ce n'est pas si simple que d'entrer dans cette pensée. Même chose pour l'Inde et d'autres pays.

Déjà, nous ferions bien d'analyser ce qui nous est arrivé à nous, en Occident, et spécialement en

faisant entrer en ligne de compte le fait que nous sommes français, que nous avons une histoire très particulière sur cette question du scientisme qui n'existe pas de la même façon en Angleterre et encore moins aux États-Unis, que ces différentes façons de penser le progrès se carambolement aujourd'hui dans une certaine mesure à l'occasion de la crise que nous traversons.

Après quoi, on pourra... « chinoiser » !

M. DROIT.- Merci Dominique Lecourt, merci à tous.

M. DROIT.- Comme chacun d'entre nous le sait, le réchauffement climatique est considéré comme une des grandes menaces d'aujourd'hui. Il pèse sur le « Vivre ensemble » à double titre, puisque ce réchauffement risque d'affecter - c'est déjà le cas, mais cela risque de l'être encore plus - les communautés humaines et la vie d'un certain nombre d'habitants du globe, voire, à terme, de tous. Mais cela affecte aussi un autre type de « Vivre ensemble » : celui de l'humanité et du globe terrestre. Il y a en effet deux manières

d'être ensemble, selon que l'on considère simplement un rapport humain-humain ou un rapport humain-nature.

En même temps, ce réchauffement climatique s'est heurté au scepticisme de certains, dénommés depuis « climato-sceptiques », et les débats ne cessent de se poursuivre dans ce domaine.

Jean Jouzel est directeur de recherche au CEA, prix Nobel de la Paix. Il a été co-lauréat du prix Nobel de la Paix en 2007 pour avoir été le rapporteur principal des 2^{ème} et 3^{ème} rapports du GIEC sur le réchauffement climatique.

Il est aussi membre du Conseil économique, social et environnemental et a notamment publié en 2008 avec Claude Lorius et Dominique Raynaud : *Planète blanche, des glaces au climat et environnement*, aux éditions Odile Jacob.



Climat : à qui faire confiance et pourquoi ?



Jean Jouzel, directeur de recherches au CEA, prix Nobel de la paix, membre du CESE

Directeur de recherches au CEA, Jean Jouzel a fait dans cet organisme l'essentiel de sa carrière scientifique largement consacrée à la reconstitution des climats du passé à partir de l'étude des glaces de l'Antarctique et du Groenland. De 2001 à 2008, il a été directeur de l'Institut Pierre Simon Laplace (IPSL). Il a participé au titre d'auteur principal aux deuxième et troisième rapports du GIEC (co-lauréat du prix Nobel de la Paix en 2007), dont il est membre du bureau et vice-président du groupe de travail scientifique. Il est actuellement président du Haut conseil de la science et de la technologie (HCST).

Il a notamment publié : *Planète blanche, les glaces, le climat et l'environnement* (Jean Jouzel, Claude Lorius, Dominique Raynaud, éditions Odile Jacob, 2008) ; *Le climat : jeu dangereux, dernières nouvelles de la planète* (Jean Jouzel, Anne Debroye, 2007, Dunod).

M. JOUZEL.- Mesdames, Messieurs, bonjour à tous, Chers collègues, Chers amis, merci à Roger-Pol Droit d'avoir organisé ces deux journées. C'est un honneur de passer après Dominique Lecourt.

Dominique Lecourt a déjà introduit d'une certaine façon et a déjà mentionné le problème du réchauffement climatique. Je vais essayer de rester proche du débat scientifique, puisque c'est la question que l'on m'a posée, mais j'accepte toutes les questions y compris sur tout ce qui concerne les solutions à mettre en œuvre, Durban, etc.

Cet exposé portera essentiellement sur des questions que l'on se pose du point de vue scientifique.

Je ne veux pas être trop provocateur, mais j'aime bien dire que, dans ce domaine de l'influence de l'activité humaine sur notre climat, on a des certitudes. En fait, on en a trois :

- nous modifions la composition de notre atmosphère ;
- le climat se réchauffe ;
- le climat va continuer à se réchauffer.

Nous nous posons beaucoup de questions. Nombre d'entre elles sont légitimes - je reviendrai sur ces points -, dont une : « *Est-ce que le réchauffement que nous vivons déjà, actuellement, est dû aux activités humaines ?* ». Et puis, ce que nous n'arrêtons pas de répéter, nous avons beaucoup d'incertitudes.

De façon simple, je dresse un peu l'état des lieux.

Dans ce débat, j'accepte le scepticisme qui est tout à fait nécessaire dans la mesure où, finalement, si l'on entend le message des climatologues qui envisagent des conséquences sociétales non négligeables - en gros, aller vers une société sobre en carbone, mais pas du tout arrêter le développement -, je comprends que l'on soit sans cesse interrogé sur ce thème. Je l'accepte très bien.

Dominique a dit que c'était quelquefois difficile. C'est vrai, mais je pense que c'est dans cet aller-retour entre ceux qui apportent des arguments et ceux qui ne les partagent pas que se fondent les conclusions et leur force de conviction.

Quand je dis des certitudes, ce ne sont pas des certitudes qui ne se discutent pas, au contraire. Je veux vous montrer que ce que j'appelle « des certitudes », ce sont des conclusions sur lesquelles nous apportons toute une série d'arguments suffisamment convaincants pour qu'elles passent au rang de certitudes.

J'accepte que la terre soit ronde. On peut toujours discuter, ce n'est pas le problème, mais à un moment, il faut peut-être arrêter de rediscuter de certaines choses.

Pour aborder le débat et les controverses dans notre domaine, je vais partir des principales conclusions du GIEC et voir en quoi elles sont discutées, contestées - comme c'est le cas de l'augmentation de l'effet de serre elle-même.. Je vais vous parler des discussions et plus spécifiquement celles qui ont lieu autour du GIEC sans oublier toutes ces incertitudes qui vont de pair avec elles. À chaque fois, je donnerai les arguments des climatologues qui forment une communauté très large.

J'essaierai aussi de dire en quoi ces arguments sont discutés et éventuellement discutables.

De quoi parle-t-on ?

D'abord de notre atmosphère, en premier lieu du moins - après, cela se complique - et d'une série de composés : la vapeur d'eau, le gaz carbonique, le méthane, l'oxyde d'azote et beaucoup d'autres, sauf l'oxygène, l'azote, les gaz rares, qui ont la propriété d'être des gaz à effet de serre.

Une partie du rayonnement, une fois qu'il est réfléchi à la surface de notre planète et piégé par ces gaz à effet de serre, se transforme en chaleur. C'est extrêmement bénéfique. S'il n'y avait pas ces gaz, on ne serait pas là, et la température serait de l'ordre de - 20° ! Donc ce n'est pas l'effet de serre qui est un problème, c'est son augmentation.

Cette augmentation est très bien documentée ; voyez les 10 000 dernières années avec, à gauche, le gaz carbonique et, dans l'insert, les données les plus récentes. On y constate une augmentation très rapide des trois composés suivants au cours des 200 dernières années de près de 40 % pour le gaz carbonique, plus que doublée pour le méthane et de près de 20 % pour le protoxyde d'azote, une augmentation de l'effet de serre que l'on sait chiffrer et c'est cette faculté qui est importante.

Qu'a-t-on fait ?

On reste dans les certitudes quand on explique le processus. Nous avons tout simplement accumulé de la chaleur dans les basses couches de l'atmosphère. De manière un peu simpliste, nous avons 1 % de plus de chaleur pour chauffer les basses couches de l'atmosphère que nous n'en avions il y a 200 ans. En moyenne, au lieu d'avoir 240 Watts/m², on en a 242 maintenant Et j'insiste sur le fait que cette chaleur n'est pas dans les hautes couches mais bien dans les basses couches de l'atmosphère.

Quelques personnes contestent quand même le fait que l'effet de serre se modifie et que l'on a eu des valeurs importantes en montrant par exemple -c'est la courbe de Beck- une synthèse récente de données qui dit : « *Oui, mais au XIX^{ème} siècle, on avait des teneurs de gaz carbonique plus importantes que maintenant* ».

Cette courbe montre des données sur le XIX^{ème} siècle. Nous sommes actuellement à 390 000 parties par million en gaz carbonique et ce document de Beck qui circule partout dans les cercles des climatosceptiques montre qu'il y a eu des valeurs plus élevées au XIX^{ème} siècle. Le problème avec ces valeurs plus élevées consiste dans le fait qu'elles concernent des prélèvements ponctuels, y compris dans des villes, bien sûr, mais aussi à la campagne. Les précédentes mesures étaient moins précises qu'actuellement, mais ce n'est pas le problème. Le problème est qu'il s'agit de prélèvements ponctuels qui ne représentent absolument pas la teneur moyenne de l'atmosphère.

J'ai montré que, même si vous faites un prélèvement de ce type sur le plateau de Saclay où notre laboratoire est situé, sans faire attention à prendre une valeur moyenne globale, vous arrivez aussi à des valeurs beaucoup plus élevées que ces valeurs moyennes planétaires. Si vous prélevez à Paris, vous faites éclater le compteur !

Pour être en mesure de suivre l'évolution moyenne du gaz carbonique, il faut effectivement se placer dans des endroits qui s'y prêtent, le Pôle Sud ou des endroits assez éloignés, ou alors, corriger à chaque fois qu'il y a un effet lié, par exemple, à l'urbanisation proche.

C'est cela, la leçon : cette courbe circule, mais elle n'a aucune valeur par rapport à l'évolution du contenu moyen de l'atmosphère et ce qui le montre, ce sont les mesures dans l'atmosphère que l'on fait. Elles n'existent que depuis 1950. Avant, il faut aller chercher les petites bulles d'air dans les carottes de glace et, sur le site du Law Dome, on constate une parfaite continuité entre ce que l'on mesure dans les carottes de glace - où vous retrouvez des valeurs inférieures aux valeurs actuelles - et ce qui a été analysé dans l'atmosphère depuis 1950.

Tout cela pour essayer de vous donner confiance quand on vous dit que les teneurs en gaz carbonique de l'atmosphère ont très nettement augmenté. Ceci est lié aux activités humaines. Les différents gaz contribuent à l'augmentation de l'effet de serre avec un rôle très important du gaz carbonique. Dans le cas du gaz carbonique, l'origine en est clairement l'utilisation des combustibles fossiles. Actuellement, on en est à 9 milliards de tonnes de carbone, la déforestation

augmente ces émissions de gaz carbonique et on n'est pas loin de 10 milliards de tonnes de carbone sous forme de gaz carbonique chaque année. Cela est très bien documenté.

Ce qui est bien documenté également, c'est qu'un peu moins de la moitié de ces émissions reste dans l'atmosphère, l'autre moitié étant absorbée, soit par la végétation, soit par l'océan, à peu près pour moitié-moitié.

Le bilan est donc compris dans ses grandes lignes.

Le centre du débat était l'évolution elle-même. Nous ne sommes pas égaux devant nos émissions de gaz à effet de serre. Cela dépend des pays. En tonnes de carbone par habitant, la moyenne mondiale est d'un peu plus d'une tonne. Nous en sommes à 7 milliards, plutôt à 10 sous forme de carbone. La France est à près de 2 tonnes par habitant. Des pays sont beaucoup plus haut, mais d'autres vraiment plus bas, avec quelques centaines de kilos. Ces différences sont dues à l'utilisation des combustibles fossiles. Le lien est très clair avec l'énergie.

Pour ce qui concerne le méthane, il s'agit de la matière organique se décomposant en l'absence d'oxygène. C'est ce qui se passe dans les décharges, dans les rizières, de façon naturelle dans les marais, le fameux gaz des marais et également dans la panse des ruminants. Leurs rots projettent du méthane. Ce volet des réactions chimiques dans l'atmosphère est aussi très bien documenté, y compris ce qui se passe dans les sources et les puits.

Pour l'oxyde d'azote, le N₂O, là aussi, une partie importante de l'augmentation des émissions est liée à l'industrie, mais aussi à l'utilisation des engrais. Plus ils sont mal utilisés, plus on rejette d'oxyde d'azote dans l'atmosphère.

Maintenant, les variations temporelles. Elles seront au cœur des négociations. Pour le gaz carbonique uniquement, on parle en milliards de tonnes de carbone. Ces émissions augmentaient de 1 % en moyenne chaque année au cours de la décennie 1990. Elles ont littéralement explosé au cours des dix dernières années, avec une augmentation de près de 3 % avec une légère diminution des émissions en 2009 suite à la crise économique. Mais comme vous l'avez certainement entendu, c'est reparti de plus belle. Nous sommes toujours sur ce rythme entre 2 et 3 % d'augmentation chaque année.

Le résultat de l'augmentation de ces émissions est que les quantités dans l'atmosphère continuent également à progresser de façon relativement rapide pour le gaz carbonique ; les petites fluctuations sur les variations saisonnières sont dues au fait que la végétation évolue.

Concernant le méthane, après une pause que nous n'avons pas très bien comprise au début des années 2000, les concentrations dans l'atmosphère sont repartiées à la hausse, pour une raison que nous ne comprenons pas bien non plus.

Le protoxyde d'azote augmente lui aussi de façon très claire.

C'est une certitude, nous modifions la composition de l'atmosphère de façon rapide et importante. Nous savons que cette modification correspond à une accumulation de chaleur dans les basses couches de l'atmosphère. La température d'un milieu que vous chauffez a tendance à augmenter. Pour que cela ne soit pas le cas, il faudrait des mécanismes de compensation. Ce n'est pas interdit. Il pourrait y en avoir.

Le problème est qu'il n'en existe aucun d'identifié. À l'inverse, nous avons des mécanismes d'amplification qui eux, le sont très bien. Le premier est que lorsque le climat se réchauffe, le réchauffement se transmet à l'océan dont la température de la surface augmente. Nous l'observons, ce ne sont pas des illusions. Et quand la température de l'océan augmente, la vapeur d'eau dans l'atmosphère fait de même. Cela amplifie le phénomène qui est pratiquement multiplié par deux puisque la vapeur d'eau est elle-même un gaz à effet de serre.

Autre mécanisme d'amplification : chaque fois que les surfaces enneigées et glacées diminuent, et c'est le cas actuellement, on remplace des surfaces réfléchissantes par des surfaces absorbantes. Et là, de nouveau, processus d'amplification.

Nous sommes vraiment devant un problème : l'accumulation de chaleur est un processus d'amplification bien identifié, mais pour le moment, on n'a pas trouvé de processus de compensation. Beaucoup d'incertitudes subsistent par ailleurs sur le rôle des nuages dans ces processus.

Deuxième point. Je reprends là, la conclusion très simple, et c'est pourquoi je parle d'évidence ou de certitude pour nous, selon laquelle : « Le réchauffement est sans équivoque ». C'est une conclusion que vous retrouvez dans le quatrième rapport du GIEC, publié en 2007. Le réchauffement est valable jusqu'en 2010.

De nombreuses discussions ont eu lieu au cours de ces dix dernières années, depuis 2003. Le problème du réchauffement est qu'il ne faut pas l'appréhender une année après l'autre comme nous avons l'habitude de le faire en tant qu'êtres humains ou dans notre vie de tous les jours. Il faut l'étudier à la fois sur une grande étendue,

à l'échelle planétaire, et dans la durée. C'est la raison pour laquelle à droite, ce sont les mêmes données qui indiquent les moyennes par tranches de dix ans. Il apparaît clairement que la dernière décennie était la plus chaude que nous ayons connue, et ainsi de suite, avec des réchauffements relativement importants. Sur les continents, ils ont été de l'ordre de 1 degré depuis trente à quarante ans.

L'un des points, si vous regardez à droite, très souvent mis en avant par les climato-sceptiques, est que depuis 2003, il se forme un plateau. En effet, si vous tracez les données entre 2003 et 2011, vous ne voyez pas d'augmentation. Ce type de plateau est tout à fait ce à quoi l'on peut s'attendre. Il n'a rien d'exceptionnel, il y en a eu tout au long du XX^{ème} siècle.

Le plateau est bien identifié par la barre noire. Nous montrons ensuite des simulations avec un modèle allemand sur les 100 prochaines années, où l'effet de serre augmente régulièrement année après année. Simplement pour montrer que cet argument d'une progression régulière de l'effet de serre ne justifie pas du tout le raisonnement selon lequel : « L'effet de serre a augmenté, donc la température, cette année, doit être plus élevée ». C'est absolument faux, parce qu'il existe une variabilité interne du climat avec l'océan qui fait que même dans ce modèle où l'effet de serre augmente régulièrement, vous trouvez le même type de plateau que celui que nous observons. Il n'a donc rien d'exceptionnel. Il est naturel du point de vue du climatologue.

De nombreuses discussions ont porté sur la qualité des données elles-mêmes. Trois séries de données concernent à peu près la même période : une série anglaise et deux séries américaines donnent vraiment la même idée du réchauffement climatique depuis 150 ans. Bien sûr, dans les détails, nous arrivons à mieux que cinq centièmes de degré de précision sur une année.

Quand je parle du plateau, vous voyez que toutes les années récentes ont été chaudes. 1998 est une année El Nino, la première très chaude. Ensuite, toutes les autres l'ont été, y compris 2011. Les années grises ou bleutées sont des années où l'on a le phénomène La Nina. Une partie notable de l'Océan pacifique est plus froide que la normale. Typiquement, ce sont des années qui tombent en dessous de leur valeur moyenne attendue.

L'inverse est 1998, une année El Nino. On attribue sa valeur assez exceptionnelle à un El Nino très fort. Parmi les années La Nina, 2011 a été la plus chaude.

C'est quand même la dixième année la plus chaude depuis 150 ans. Le fait qu'elle soit plus froide que celle de 2010, qui était pratiquement la plus chaude que l'on ait jamais connue avec 1998, ne remet pas en cause le fait que le réchauffement climatique se passe sous nos yeux.

De nombreux débats ont porté sur la qualité des données elles-mêmes. Les chercheurs de Berkeley sont conduits par Richard Muller qui s'affiche clairement comme climatocéptique et a dit : « *On va regarder ce que font ces climatologues* ». Il a repris l'ensemble des données à sa façon et admet en conclusion avoir trouvé des éléments tout à fait similaires à ceux des trois autres équipes. De plus, comme il ne s'est intéressé qu'aux continents, il met bien en évidence leur réchauffement très rapide de 1 degré depuis trente à quarante ans, établi aussi par les autres équipes.

Le réchauffement est bien là. Cette phrase du GIEC, « Le réchauffement est sans équivoque », ne s'appuie pas uniquement sur les données de température sur lesquelles nous nous basons, mais sur l'élévation du niveau de la mer de 3 millimètres par an.

Ce réchauffement reflète deux phénomènes qui lui sont eux-mêmes liés. Avec l'extension thermique, cette chaleur se transmet à l'océan, d'où sa dilatation et des glaciers continentaux ou des grandes calottes glacières comme le Groenland et l'Antarctique de l'ouest commencent à contribuer à l'élévation du niveau de la mer.

Ce sont ces deux témoignages intégrés du réchauffement climatique que l'on voit dans l'élévation du niveau de la mer qui se passe sous nos yeux. Elle est lente, mais inexorable, en moyenne 3 millimètres par an. La vapeur d'eau augmente, les surfaces enneigées diminuent. Cette affirmation s'appuie sur les courbes de température.

Quand je dis certitudes, ce n'est pas que l'on ne puisse pas les discuter. J'admets qu'un jour, elles puissent ne plus être des certitudes. Mais dans l'état actuel de nos connaissances, elles se fondent sur ce que nous avons observé depuis 200 ans.

Un débat est très légitime et passionnant, non seulement du point de vue médiatique, mais aussi scientifique. Il est tout à fait normal de se poser des questions. Nous avons un réchauffement de l'ordre de 1 degré. Nous savons que notre climat a varié de tout temps. Dans mon domaine de recherche, j'ai vu les climats du passé et le climat est à peu près stable depuis 10 000 ans.

Il est logique de s'interroger : la variation du climat est-elle naturelle ou ce que nous observons n'est-il pas dû à autre chose que la nature ? Nous

avons essayé de répondre à cette question en tentant de faire la part de ce qui est lié d'un côté aux forces naturelles et de l'autre, aux activités humaines.

L'activité solaire varie relativement peu. Les grands événements volcaniques conduisent à un refroidissement. Quand on ne tient compte que de ces forces naturelles, on n'explique pas le réchauffement récent d'autant que l'activité solaire a légèrement diminué. À l'inverse, quand on tient compte des activités humaines, il faut aussi considérer la pollution qui contrecarre une partie du réchauffement.

Mais d'autres arguments existent. Une centaine de pages dans le rapport du GIEC concernent la détection du réchauffement climatique et à quoi l'attribuer. Si nous sommes parvenus à la conclusion que l'essentiel du réchauffement climatique des dernières décennies est très probablement dû aux activités humaines, c'est en nous fondant sur ces autres arguments. En particulier, quand on regarde la variabilité de l'activité solaire, depuis 200 ans, elle a été de 1 ou 2 dixièmes de watt par mètre carré, à comparer aux 2 watts et demi par mètre carré liés à l'effet de serre. Il y a quand même une différence d'ordre de grandeur.

Si c'était l'activité solaire qui jouait un rôle, on observerait un réchauffement sur toute la colonne d'air, tandis que si c'est l'effet de serre, on s'attend à ce que les hautes couches de l'atmosphère refroidissent. Mais en accumulant de la chaleur dans les basses couches Et , on change la répartition du profil de température.

C'est très clair, avec le refroidissement des hautes couches de l'atmosphère, on réalise que le réchauffement conduit aux activités humaines.

Si l'on se tourne vers le futur, le climatologue est un peu lié à l'économiste. La seule façon de regarder le futur est d'utiliser des modèles climatiques. Pour le climatologue, ce sont des modèles type météorologie que l'on étend sur des périodes de temps très longues, et auxquels il faut fournir l'évolution des contenus en gaz à effet de serre de même que d'autres forçages climatiques dans l'atmosphère.

On le fait à partir de scénarios fournis par les économistes. Pour faire simple, dans chacun de ces scénarios, j'ai indiqué la quantité cumulée de gaz à effet de serre émise au cours du XXI^{ème} siècle. Dans le scénario A2, il y a deux fois plus de gaz à effet de serre émis que dans le B2 et le A1B intermédiaire.

Cela fait partie du débat actuel. Si l'on regarde la prochaine décennie, on observe que le climat est largement joué même s'il n'est pas

connu précisément. Mais on est à peu près certain de ce qu'il va être dans la mesure où les réchauffements sont assez indépendants de ce que l'on va mettre dans l'atmosphère au cours des quinze prochaines années. Ce qui va influencer sur l'évolution du climat pendant cette période est avant tout ce qui est déjà dans l'atmosphère, mais qui n'a pas encore joué tout son rôle climatique.

Une inertie fait que le climat est pratiquement certain et que, quoi qu'on fasse au cours de cette décennie, cela ne changera pas le climat de la décennie suivante. C'est le contraire pour la fin du siècle. Plus vous émettez, plus vous risquez d'aller vers des réchauffements forts. C'est le bon sens. Même le scénario intermédiaire prévoit un réchauffement de 3 degrés en valeur moyenne globale, avec plutôt 3 ou 4 sur le continent, mais contient aussi beaucoup d'incertitudes. Selon l'ensemble des modèles, le réchauffement se situe entre 2 et 4. En fait, ils ne donnent pas tous la même réponse, mais tous montrent que le climat se réchauffe.

C'est un climat totalement différent du nôtre de 8 degrés, ce qui équivaut à la moitié d'un changement inter glaciaire en une centaine d'années. Il ne s'agit plus des générations futures mais bien de la deuxième partie du XXI^{ème} siècle. La vitesse du réchauffement est très importante.

Les conséquences sont multiples, notamment sur les vagues de chaleur. Cela va jusqu'à l'acidification de l'océan. L'intérêt de ce graphique est de montrer en particulier les précipitations représentées par les zones marron en bas. Vous remarquez que les précipitations d'été montrent des diminutions très fortes sur le pourtour méditerranéen, ce qui risque d'accentuer les sécheresses dans ces régions. L'intensité des cyclones les plus violents pourra également augmenter.

Mais de nombreuses incertitudes subsistent sur l'ampleur du réchauffement, les précipitations, tout ce qui concerne les interactions entre les nuages et le rayonnement, et l'élévation du niveau de la mer.

Dans un premier scénario pas trop émetteur et un deuxième très émetteur, on constate des réchauffements de 4 à 5 degrés en outre plus importants l'été que la valeur moyenne. C'est ennuyeux, le vrai problème du réchauffement climatique se posant quand même pendant cette saison.

J'ai cadré tous les problèmes de précipitations sur la Méditerranée, sur nos régions. Le rapport tombé il y a une quinzaine de jours a montré que la Méditerranée n'est pas la seule zone affectée par ces sécheresses qui risquent de se

répéter mais qu'elles vont aussi toucher le sud de l'Afrique, et l'Australie.

Ce rapport sur les extrêmes a vraiment pointé la multiplication des vagues de chaleur (il pourrait y en avoir dix fois plus en France à la fin de ce siècle qu'à la fin du siècle dernier), l'augmentation de la densité des précipitations et la vulnérabilité très importante des pays pauvres. En effet, plus de 95 % des décès sont liés chez eux aux catastrophes naturelles habituelles. Il y a toujours eu en effet, des sécheresses, des inondations, des cyclones. C'est leur évolution qui nous intéresse car il y a toujours eu des désastres climatiques, même sans changement climatique.

L'élévation du niveau de la mer est un problème clé pour beaucoup de pays. Les points rouges désignent les régions très sensibles à ce phénomène, celles où il y a beaucoup de monde. Ne serait-ce que de 40 centimètres, cette élévation conduirait 200 millions d'habitants à déménager de l'endroit où ils vivent. Je ne parle pas encore de migrants, mais c'est ce que cite le rapport sur les extrêmes. Certaines régions de la planète, à force de voir se multiplier les événements extrêmes, deviendront de moins en moins hospitalières, pour ne pas dire carrément inhospitalières. C'est très clair, en particulier pour les sécheresses.

Le problème que pose l'élévation du niveau de la mer est qu'elle ne s'arrêtera pas. Elle risque d'atteindre 60 centimètres, peut-être plus à la fin du siècle. Même si l'on stabilise le climat, cette élévation se poursuivra de façon inéluctable au cours des prochains siècles. Malheureusement, pour ceux qui ont vu le film d'Al Gore, cette idée que l'élévation du niveau de la mer pourrait atteindre quelques mètres ne peut pas être balayée d'un revers de la main. À échéance de quelques siècles, voire d'un millénaire, c'est tout à fait envisageable, avec des conséquences importantes.

C'est intéressant. Nous sommes dans un domaine où tout le monde sait ce qu'il faut faire. Le bon sens permet de dire que si vous mettez 10 milliards de tonnes de carbone chaque année dans l'atmosphère et que la végétation et l'océan n'en absorbent que la moitié, et de moins en moins, il est clair donc on a la certitude que l'effet de serre augmente. La convention climat sommet de la terre de Rio, nous dit que tout doit être fait pour le stabiliser. C'est le bon sens.

On peut difficilement accepter l'idée d'accumuler de la chaleur sans faire attention. On pourra parler du principe de précaution après, mais on est nettement au-delà. On ne peut pas accumuler de la chaleur en espérant qu'il ne se passe rien. Mais vous voyez le défi auquel on fait face ! Par

rapport aux scénarios que j'ai montrés tout à l'heure, les A2, A1B, B2, les émissions sont loin au-dessus de ce qu'il faudrait faire.

Un pas très important a été franchi à Copenhague. On est passé d'une convention climat, qui disait qu'il fallait stabiliser l'effet de serre sans donner d'objectifs, à une autre disant que tout doit être fait pour que le réchauffement climatique n'excède jamais 2 degrés. C'est un pas très important mis en route à Bali, à Copenhague et signé par tous les pays à Cancun.

Cet accord n'est peut-être pas encore ratifié partout. Seule la Bolivie ne l'a pas signé, pensant qu'il n'était pas assez ambitieux. Mais c'était assez poignant quand même. Tous les pays ont signé et on arrive à Durban : ce qui est sur la table creuse un fossé entre la parole et les actes.

Il faudrait, pour rester dans l'objectif des 2 degrés, que les émissions de gaz carbonique et des autres gaz à effet de serre commencent à redescendre avant 2020. C'est ce que l'on dit dans le rapport du GIEC. Malheureusement, ces émissions n'ont jamais augmenté aussi rapidement qu'au cours des dernières décennies. Il faudrait qu'elles soient pratiquement divisées par 2, voire par 3 par rapport à leur niveau de 1990, largement dépassé en 2050.

La difficulté du débat sur l'effet de serre ne tient pas simplement à la compréhension du phénomène. Cela devient un vrai débat de société. Quand j'ai commencé à travailler dans ce domaine il y a plus de 40 ans, je n'imaginai pas de telles choses. Si l'on veut satisfaire les 2 degrés, il faudra aller vers 3 milliards de tonnes de carbone sous forme de CO₂. Si l'on ne s'en préoccupe pas, il faudra aller vers 20 ou 30 milliards.

Une société où l'on consomme 10 fois moins de combustibles fossiles que l'on en aurait consommés s'il ne se posait pas de problème, montre forcément un développement différent que l'on ne peut pas nier puisqu'il a une influence sur la vie de tous les jours.

Certains ne se privent pas de dire que les climatologues sont dans leur tour d'ivoire, qu'ils sont en dehors des clous. Nous allons prendre le diagnostic de gens dont nous pensons qu'ils sont sérieux et qui travaillent à l'Agence internationale de l'énergie. On ne peut la taxer d'antilibéralisme.

Vous y retrouvez trois points intéressants. Pour les 2 degrés, il faut être extrêmement volontariste. Ils n'y vont pas avec le dos de la cuillère en disant que si rien n'est fait pour changer les trajectoires de façon volontariste d'ici 2017, il sera trop tard pour rester en dessous de 2 degrés. Le point important qu'avait déjà souligné le rapport Stern

est que, du point de vue économique, c'est une erreur fondamentale que de ne pas aller vers une société sobre en carbone et de ne pas prendre ce problème au sérieux. Cette agence très sérieuse nous dit que pour un dollar non investi d'ici 2020, il faudra en dépenser 4 après 2020.

Bien sûr, il y a aussi une nécessité d'adaptation au réchauffement climatique dans la mesure où il est inévitable. Le mieux que l'on puisse faire est de le limiter, je l'espère, à 2 degrés. *(Applaudissements)*



M. DROIT.- Merci beaucoup. Deux questions sont arrivées par Tweeter. L'un de nos internautes dit : « *Cinq pays sont à l'origine de la moitié des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. Sommes-nous tous égaux ? Non, alors que nous vivons ensemble* ».

M. JOUZEL.- Je l'ai déjà souligné, en termes d'émissions, nous ne sommes pas égaux. Cinq pays en font la moitié, le G20 plus de 90 %. D'ailleurs, certains en tirent la conclusion qu'il faudrait que ces discussions climat ne se déroulent pas dans une enceinte onusienne : faisons entre nous, nous trouverons bien la solution du G20. Cependant, ils en sont incapables. Cela a été démontré à Copenhague où tous ces chefs d'État étaient présents.

Le climat n'est pas qu'une question d'émissions, mais aussi de conséquences des impacts, pour une double raison : les pays les plus exposés au réchauffement climatique sont souvent les pays les moins avancés. D'abord parce que leur développement a souvent été limité par un climat pas forcément très favorable, un pays du sud sahélien est évidemment moins facile que la plaine de Beauce et ensuite, pour faire face aux difficultés climatiques, il faut s'adapter et cela coûte de l'argent. Cette réalité est aussi au cœur des négociations de Durban où je me rends samedi soir.

M. DROIT.- J'entendais votre colère contre Durban ce matin à la radio.

M. JOUZEL.- C'est vrai, parce qu'il existe un fossé entre la parole et les actes. Tous les pays s'immiscent dans les discussions et ne respectent pas leurs engagements.

Aller vers une société sobre en carbone est techniquement possible. Pour moi, c'est une voie de développement que l'on devrait explorer rapidement. J'ai souvent dit que les pays qui s'y investiraient les premiers gagneraient économiquement. Je ne parle plus d'écologie. C'est bien ce que fait la Chine actuellement.

M. DROIT.- J'ai d'autres questions sur Tweeter, mais j'aimerais aussi donner la parole à la salle.

Mme PICARD.- Je crains que ce ne soit une question bête. C'est au sujet des centrales nucléaires. Tout à l'heure, vous avez dit que la vapeur d'eau provoquait un effet de serre. Or on voit s'élever de gros nuages blancs au-dessus des centrales. Est-ce un élément qui aggrave les risques ?

M. JOUZEL.- La réponse est non. Ce que l'on voit sortir d'une centrale est de la vapeur d'eau. Qu'elle soit nucléaire ou à charbon, c'est pareil. Le problème est celui du refroidissement. Ces quantités d'eau sont négligeables. On nous dit : « *Vous ne tenez pas compte de la variation de la vapeur d'eau dans vos calculs* ». Bien sûr que si, mais sa durée de vie dans l'atmosphère est de quelques jours, et nos activités, que ce soit celle-ci ou l'irrigation, ne changent pas globalement la quantité de vapeur d'eau dans l'atmosphère.

Je vous ai dit qu'elle changeait indirectement sous l'effet de nos activités, mais pas directement de l'effet du climat. L'aviation a un rôle à travers ses traînées et l'utilisation de combustibles. D'autres gaz à effet de serre sont formés. Cela joue sur le cycle du méthane. Tout cela est étudié, mais n'a qu'un effet marginal.

M. DELEVOYE.- Je remercie M. Jean Jouzel pour son exposé. Quelques questions. Quel regard portez-vous sur le débat « nucléaire contre énergies renouvelables » ? Cette obligation d'une approche mondiale ne va-t-elle pas créer des tensions extrêmement fortes entre les pays développés ? Êtes-vous pour un phénomène de décroissance mondiale pour permettre à certains d'atteindre une croissance moyenne ?

M. JOUZEL.- Le prix Nobel que nous avons partagé collectivement avec Al Gore a pour moi une double signification. Si l'on ne fait rien pour lutter contre le réchauffement climatique, cela va accroître les inégalités. C'est extrêmement difficile. Cela va rendre des régions inhospitalières. Je dis souvent que le refus d'agir va rendre difficile un développement harmonieux de nos sociétés.

Je comprends bien que cela va contre un certain libéralisme ambiant. Mais il est vrai qu'il faut, dans ce domaine et probablement dans beaucoup d'autres, une prise de conscience mondiale, parce que la seule façon d'aborder ce problème est de le faire ensemble au niveau planétaire. C'est le double message du prix Nobel. C'est un symbole de paix en ce sens que si l'on veut prendre ce problème en main, c'est dans un esprit de paix et de collaboration internationale forte.

Avant l'ouverture de la conférence, Stephen Harper disait : « *On ne va rien faire* », même avant

d'avoir discuté. C'est d'une rare inélégance ! . Quand on voit tous les candidats républicains à la prochaine élection qui nient le problème du réchauffement climatique, cela me dérange. Je ne suis pas contre les gens qui disent : « *ce n'est pas un problème* », mais nier les aspects scientifiques me gêne. D'autres disent : « *il se pose d'autres problèmes* » ce qui n'est pas très porteur d'espérance pour le développement. Mais j'espère toujours.

J'ai lu Le Monde ce matin, il y a toujours un scepticisme ambiant. Je crains que les gens, dans dix ou quinze ans, se rendant compte que nous avions raison, viennent nous dire : « *il fallait nous prévenir* ».

Ce n'est pas du tout pour faire peur, mais le problème est là. Pour un changement climatique rapide et important, nous avons une capacité d'adaptation, mais nous la dépasserons. C'est déjà le cas dans de nombreux pays.

Je commence ma 44^{ème} année au CEA. Je pense que le nucléaire doit appuyer sa réussite, si réussite il y a, sur sa capacité à répondre aux questions que se posent les gens vis-à-vis de cette énergie. C'est la priorité.

Cela aide le réchauffement climatique. Les nucléaires pensent que même si elle se développe, l'électricité nucléaire ne fera au mieux que 20 % d'électricité en 2030, même sans frein à son développement, c'est-à-dire moins de 10 % de l'énergie primaire. Mais il faut penser aux 90 % restants. C'est pourquoi il y a eu un rapport sur l'énergie renouvelable. En 2050, le potentiel d'énergie primaire existerait, c'est-à-dire électricité plus chaleur, s'il y avait une véritable volonté politique que 50 % de notre énergie soient fournis par l'énergie renouvelable.

Je suis assez fier que notre CEA soit devenu le commissariat aux énergies alternatives. Mais j'aimerais que cela se concrétise vraiment. Ce débat est là. Même économiquement, la France doit être forte sur les renouvelables si elle veut des marchés. Je parle sans écologie.

M. DROIT.- Si vous l'acceptez, comme il nous reste 3 minutes, une question d'un internaute, en rapport avec ce que vous venez de dire : « *Le bilan carbone personnel, c'est pour quand ? Aurait-il un impact sur un basculement vers les énergies renouvelables ? Servirait-il seulement à une prise de conscience ? Quelles fonctions aurait-il ?* »

M. JOUZEL.- Un député anglais l'a proposé pour son pays, mais il n'est pas mis en œuvre. Je pense qu'il existe trois piliers à cette lutte contre le réchauffement climatique. On peut commencer par celui que vous avez cité, le comportement personnel. Des outils peuvent aider : le carbone

et, lors de l'achat d'un appartement, selon le résultat du Grenelle, le fait qu'il soit plus ou moins énergivore. Le rôle de l'État est important, pas forcément dans la création de taxes, mais dans la mise en œuvre de normes.

Je crois beaucoup à l'innovation technologique. Elle est très importante, notamment dans l'adaptation. J'entends toujours dire : « *Le problème avec l'alternative est le stockage* ». Dans Science hier, il était écrit qu'il avançait à pas de géant et on est en train de dire que l'éolien est intermittent. Les autres avancent et nous écoutons ces propos.

Il faut donc de l'innovation. Nous entendons parler sans cesse de l'intermittence de l'éolien, mais d'autres personnes résoudre ce point rapidement. L'innovation est très importante. Je m'implique beaucoup dans des projets innovants. Le comportement personnel aiderait, bien sûr, mais je ne suis pas très bon moi-même. J'essaie de faire attention.

M. DROIT.- Merci beaucoup. Nous allons passer à la séance de conclusion. Je salue l'arrivée d'Erik Izraelewicz, directeur du Monde, et d'Augustin de Romanet, directeur de la Caisse des dépôts et consignations.

Des avis de tempête, voire des ouragans, il n'y a pas que sur les océans ou dans le climat que l'on en rencontre. C'est sur les marchés, ces derniers temps, que l'on a signalé les plus forts. Ces tempêtes financières, parfois ces séismes, affectent de façon directe, immédiate, aiguë le « Vivre ensemble », parce que leurs conséquences touchent aux conditions de vie économique de chacun d'entre nous. L'impact de ces tourmentes financières s'étend sur la vie sociale, les réalités quotidiennes, les liens politiques.

Toutefois il n'est pas toujours simple de s'y retrouver ! Entre périls réels et fantasmagories, discours d'apocalypse ou crises analysées de façon rationnelle, on a besoin d'aide. C'est pour nous éclairer sur ces rapports entre les crises financières et la confiance ou la défiance des citoyens, sur leur impact sur le « Vivre ensemble », sur finance et démocratie que se rassemblent pour cette dernière table ronde Erik Izraelewicz, directeur du Monde, Jean-Pierre Jouyet, président de l'Autorité des marchés financiers, Augustin de Romanet, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, et Pierre Rosanvallon, professeur au Collège de France.



Table ronde

Finances et démocratie



Erik Izraelewicz, directeur général du Monde

Jean-Pierre Jouyet, président de l'Autorité des marchés financiers

Augustin de Romanet, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations

Pierre Rosanvallon, professeur au Collège de France



Erik Izraelewicz

Diplômé d'HEC et du Centre de formation des journalistes, docteur en économie internationale, Erik Izraelewicz a travaillé à l'Expansion et à La Tribune de l'économie avant de rejoindre Le Monde en 1986, dont il sera correspondant à New York, puis rédacteur en chef de 1996 à 2000. Il devient ensuite rédacteur en chef et éditorialiste, puis directeur de la rédaction du journal Les Échos, et en février 2008 du journal La Tribune. Depuis le mois de février 2011, il est directeur du journal Le Monde.

Il a notamment publié *Ce monde qui nous attend* (Grasset, 1997), *Le capitalisme zinzin* (Grasset, 1999, Prix du livre d'économie), *Quand la Chine change le monde* (Grasset, 2005, Prix Aujourd'hui), *L'arrogance chinoise* (Grasset, 2011).



Jean-Pierre Jouyet

Ancien élève de l'ENA, promotion Voltaire (1980), Jean-Pierre Jouyet est le président de l'Autorité des marchés financiers depuis le 15 décembre 2008, il était auparavant secrétaire d'État chargé des Affaires européennes des gouvernements François Fillon. Il préside également la Commission chargée de réfléchir à l'évolution de la procédure de sortie de l'ENA, le Conseil de surveillance de l'Institut Aspen France et le Conseil d'administration de l'Institut Pasteur.

A notamment publié : *N'enterrez pas la France*, avec Philippe Mabilie, (Editions Robert Laffont, 2007) ; *Une Présidence de crises*, avec Sophie Coignard, (Albin Michel, 2009) ; *Nous les avons tant aimés, ou la chanson d'une génération*, (Robert Laffont, 2010).



Augustin de Romanet

Après une scolarité au collège Saint-Grégoire et au Lycée Balzac à Tours, Augustin de Romanet intègre l'Institut d'études politiques de Paris puis l'École nationale d'administration (ENA), dont il sort en 1986 au sein de la promotion Diderot. Nommé par décision du Conseil des ministres du 7 mars 2007 directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, il est également le Président du Conseil d'administration du Fonds stratégique d'investissement. Souhaitant ouvrir la Caisse des dépôts à l'international, il est à l'initiative du Club des investisseurs de long terme qu'il préside depuis sa création en 2009. Il a également été maître de conférences à l'IEP de Paris entre 1986 et 1990, et à l'ENA de 1992 à 1995.



Pierre Rosanvallon

Titulaire de la chaire « Histoire moderne et contemporaine du politique », depuis 2001, Pierre Rosanvallon est également directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) chaire « Histoire et philosophie du politique », où il enseigne depuis 1983. Il préside depuis 2002 « La République des idées », un atelier intellectuel international. Il dirige également le site lavedesidees.fr, et sa version anglophone booksandideas.net. Il travaille actuellement sur les mutations de la démocratie au XXI^{ème} siècle.

Auteur d'une vingtaine d'ouvrages, parmi lesquels : *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance* (Le Seuil, 2006) ; *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité* (Le Seuil, 2008) ; *La société des égaux* (Le Seuil, 2011).



M. IZRAELEWICZ.- Bonjour à tous. Bonjour à tous nos amis internautes qui suivent ce débat sur leurs écrans.

Pour la dernière table ronde de ces deux jours consacrés au « Vivre ensemble », nous aborderons le thème de la confiance, de la crise de confiance, de la société de défiance, de la manière de reconstituer peut-être la confiance.

Le terme de confiance a été au centre de ces deux journées. Je dirai, comme journaliste qui suit l'actualité, qu'il a été également l'un des mots-clefs du discours du Président de la République hier à Toulon, qu'on l'a beaucoup entendu dans les interventions de ces deux journées, que c'est un thème qui n'est pas nouveau, Pierre Rosanvallon, qui assiste à cette table ronde, travaille sur cette problématique depuis de nombreuses années. Il avait déjà publié *La contre-démocratie : la politique à l'âge de la défiance* il y a 6 ans.

Quand, il y a quelque mois, Jean-Paul Delevoye a proposé au Monde d'être partenaire autour de ces thèmes, je n'ai pas hésité longtemps.

En fait, cette question de la confiance me travaille à titre personnel depuis de très nombreuses années, moi aussi. En réalité, et je vais peut-être vous surprendre, je suis à l'origine, un journaliste économique et j'ai eu dans les années quatre-vingt-dix une forme d'illumination, si l'on peut dire, sur ce thème de la confiance à travers la lecture d'un auteur qui, *a priori*, ne faisait pas partie de mes favoris : Alain Peyrefitte.

Cela paraît un peu surprenant de citer Alain Peyrefitte, alors ministre de l'Information car les journalistes ne connaissent pas les ministres de l'Information !

C'est un peu surprenant de citer Alain Peyrefitte, homme de droite, parfois « très de droite ». C'est un peu surprenant de citer Alain Peyrefitte pour un débat sur la confiance et sur l'économie, et plus généralement, sur la finance et la démocratie, mais, dans les années quatre-vingt-dix, j'ai acquis la conviction que, finalement - nous avons eu un prix Nobel à cette tribune il y a quelques minutes - peut-être Alain Peyrefitte aurait-il mérité un prix Nobel d'économie. C'est un peu provocateur, mais vous savez qu'à l'école, dans les universités, quand on enseigne l'économie, on explique que la croissance est alimentée par trois facteurs : le capital, le travail et le progrès technique.

Alain Peyrefitte, qui n'était pas seulement ministre, personnalité politique, était aussi un intellectuel, un écrivain. En réalité, j'ai découvert dans les années quatre-vingt-dix que, dès le lendemain de la guerre et jusqu'à la fin de sa

vie, ce thème de la confiance a été au centre de sa réflexion personnelle, de ses travaux et de certains de ses écrits.

De fait, il a publié au cours de ces années-là, un livre intitulé *La société de confiance*. D'une manière non théorisée, Alain Peyrefitte a mis en évidence que la confiance semblait être un des déterminants de la croissance à la fois dans l'histoire et dans la géographie, c'est-à-dire que, dans ses travaux - il a fait une thèse de doctorat et d'autres travaux qui ont conduit à ces publications - il essayait de comprendre pourquoi la croissance se développait dans certains pays et pas dans d'autres.

D'une manière assez remarquable, il a mis en évidence cette espèce de facteur invisible, informel que l'on appelle la confiance.

Il a montré que la confiance, dans les institutions de l'économie et de la société, est un facteur apparemment de croissance, et depuis, je suis absolument convaincu, même si, personnellement, j'ai du mal à exprimer concrètement ce qu'est la confiance, que les sociétés qui se développent le plus rapidement et qui connaissent la croissance sont des sociétés dans lesquelles règne la confiance.

Je ne vais pas développer davantage. Si l'on revient à aujourd'hui, je pense que les débats de ces deux journées ne laissent aucun doute : nous sommes face à une crise de confiance. La crise financière dont on parle longuement depuis 3 ans est, à l'état pur, une crise de confiance. La finance est un outil, c'est ce lieu qui doit permettre la confrontation entre l'investissement et l'épargne, le court terme et le long terme, l'immédiat et le lointain.

Le fonctionnement de la finance repose vraiment et fondamentalement sur la confiance. François Rachline, qui a écrit sur ce sujet, montre mieux que je ne pourrais le faire que l'argent n'est finalement qu'une question de confiance. Quand vous avez un billet dans la poche, il n'a de valeur que si vous lui faites confiance, que si la personne à qui vous le transmettez a confiance dans ce billet.

La confiance est au centre de la finance et avec, au départ, la crise des *subprimes* et, aujourd'hui, la crise de la dette des états souverains et de l'euro, on est fondamentalement dans une crise de confiance.

Dans le même temps, cette crise financière - le Président de la République l'a dit hier, comme Angela Merkel ce matin - est de plus en plus une crise de confiance politique dans le système de gouvernance européen, mais au-delà, c'est une crise de confiance dans nos démocraties.

On passe ainsi au deuxième élément, au deuxième aspect de ce dont nous devrions discuter maintenant. Pierre Rosanvallon l'avait démontré, les études du CEVIPOF le confirment et tous les constats que nous faisons dans la presse à travers les enquêtes et reportages le montrent : nous sommes dans des sociétés notamment dans les pays capitalistes développés, les pays occidentaux - dans lesquelles il y a une crise de confiance à l'égard des institutions politiques, des partis, des corps intermédiaires, du système de représentation.

Nous n'avons peut-être pas encore de mouvement des Indignés en France, mais nous discernons bien, par de multiples formes, de multiples expressions, la défiance, notamment parmi les jeunes, à l'égard de nos institutions, du fonctionnement de nos démocraties.

Je ne vais pas là aussi, développer beaucoup plus. L'intérêt est que nos trois analystes s'expriment sur cette question que je poserai à chacun : certes, une fois le constat fait, comment, dans la finance, dans la démocratie, dans notre société, peut-on recréer de la confiance, refonder la confiance ?

Pour cela, trois personnalités vont nous donner des points de vue d'origines différentes :

- Augustin de Romanet, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations. Il a eu des responsabilités au ministère des Finances, dans plusieurs cabinets, notamment auprès du Premier ministre à Matignon, Jean-Pierre Raffarin, et de Jacques Chirac à l'Élysée. Il a créé il y a 3 ans un club des investisseurs de long terme. Augustin de Romanet va peut-être nous aider à recréer la confiance à travers une réflexion sur la patience ou sur la vision du long terme.
- Jean-Pierre Jouyet, depuis 3 ans président de l'Autorité des marchés financiers, on peut dire la « police des marchés » ?... Non ! (Rires) M. Jouyet a été secrétaire d'État chargé des Affaires européennes. Lui aussi a eu des responsabilités dans les administrations françaises, dans les cabinets de Jacques Delors et de Lionel Jospin. Il a écrit plusieurs ouvrages, notamment *N'enterrez pas la France*, *Une présidence de crise*, *Nous les avons tant aimés ou la chanson d'une génération*.
- Pierre Rosanvallon, qui est aujourd'hui professeur au Collège de France, où il tient la chaire d'Histoire contemporaine et politique, est directeur d'études à l'EHESS. Il a créé *la République des idées* il y a quelques années, que certains qualifieraient de *think tank*, mais c'est plutôt un atelier international qui travaille sur une refondation intellectuelle en France et en Europe, et tout particulièrement sur les

modèles politiques français, sur l'histoire de la démocratie. Il a publié très récemment *La société des égaux*.

Je passe d'abord la parole à Augustin de Romanet.



M. de ROMANET.- Merci beaucoup, Érik. Bonjour à tous. Merci à Jean-Paul Delevoye de son accueil.

Mon cher Pierre Rosanvallon, cher Jean-Pierre Jouyet, chers amis, je vais vous parler avec la modestie du praticien, absorbé par les urgences de la finance, et non comme philosophe. Néanmoins, comme Érik Izraelewicz, ce sujet de la confiance est pour moi crucial puisque j'ai le même maître que lui, Alain Peyrefitte, dont le premier ouvrage, *Le Mythe de Pénélope*¹, en 1949, portait sur ce thème de la confiance.

En France en particulier, la défiance est là. Vous vous souvenez du célèbre livre des deux jeunes économistes, Yann Algan et Pierre Cahuc, *La Société de défiance*², qui donnait une série de chiffres montrant que nous étions les champions du monde de la défiance. 84 % des Français jugent que la situation de l'économie nationale est mauvaise, ce qui est beaucoup plus que dans le reste de l'Union Européenne ; 69 % des Français jugent que, d'une manière générale, les choses ne vont pas dans la bonne direction dans le pays, ce qui est aussi beaucoup plus que dans le reste de l'Union, et cette défiance touche plus particulièrement les jeunes.

Yann Algan et Pierre Cahuc posaient la question à un échantillon de Français : « En règle générale, pensez-vous qu'il est possible de faire confiance aux autres ou alors que l'on n'est jamais assez méfiant ? ». Seulement 21 % des Français pensent qu'il est possible de faire confiance aux autres, et j'ajoute que l'écrasante majorité des Français pense que les personnes présentes dans cette salle, professeurs au Collège de France, Président de l'AMF, grands journalistes ou intellectuels, si elles en sont là, c'est parce qu'elles sont corrompues.

Le sentiment de défiance est donc profondément ancré.

Comment analyser cette crise de confiance ?

Cette défiance s'enracine dans un sentiment que l'on pourrait appeler « un sentiment de dépossession et d'impuissance ». L'impression dominante est que nous serions condamnés à subir la dégradation de l'environnement social,

1 Alain Peyrefitte, *Le Mythe de Pénélope*, Gallimard, Paris, 1949.

2 Yves Algan, Pierre Cahuc, *La Société de défiance*, Editions rue d'Ulm, Paris, 2007.

des modes de vie, de la mondialisation, de la volatilité des marchés, des politiques de rigueur... Cette impuissance à changer le cours des choses est patente au niveau individuel. Par exemple, 74 % des classes moyennes intermédiaires considèrent que, quoi qu'ils fassent, leurs enfants vivront moins bien qu'eux.

C'est vrai aussi au niveau collectif. La sphère politique apparaît comme asservie aux puissances financières et la crise actuelle renforce l'image d'hommes politiques qui n'arrivent plus à tenir les rênes.

Cette difficulté des politiques à infléchir le cours des choses n'est pas totalement nouvelle. Depuis trente années de déficits accumulés, chacun est de plus en plus dubitatif sur la capacité du politique à changer les choses.

En 1988, 20 % de l'électorat populaire considéraient que les élites politiques étaient porteuses d'espoir. Ce chiffre est aujourd'hui trois fois plus faible puisqu'il n'y a plus que 6 % des classes populaires qui ont confiance dans les valeurs portées par les politiques.

Le sentiment de dépossession est également lié à la mondialisation : nos concitoyens ont le sentiment que la France ne peut plus peser dans le monde. Il est alimenté par la crise écologique. Les Français se sentent impuissants face au réchauffement climatique, processus irréversible que seuls les scientifiques savent décrypter. Il n'y a d'ailleurs plus un seul sujet que chacun d'entre nous soit capable de maîtriser sans aller chercher les « sachants » : tout nous dépasse. Qu'il s'agisse de l'énergie nucléaire, des OGM, les choses deviennent beaucoup trop complexes. Cette défiance se nourrit en outre d'une perte de repères et se cumule avec une impression d'accélération du temps. Le « court-termisme » s'accroît et les Français ont de plus en plus de mal à se projeter dans un avenir commun et à s'engager dans de grandes ambitions collectives.

La réflexion sur le « court-termisme » qui a été parfaitement menée par Zaki Laïdi dans son ouvrage *Le Sacre du présent*³ trouve son apothéose dans le comportement de nos enfants.

Observez : lorsque nous étions jeunes et que nous avions une invitation, nous essayions de répondre une semaine à l'avance. Aujourd'hui, lorsque vous demandez à votre fille à 19 heures ce qu'elle fera ce soir, elle vous répond : « *Je ne sais pas parce que j'ai quatre invitations sur Facebook et je vais répondre tout à l'heure* ».

— « *Mais tu n'as pas prévu de répondre un peu à l'avance ? !* »

3 Zaki Laïdi, *Le Sacre du présent*, Flammarion, Paris, 2002.

— « *Non, c'est prévu comme cela !* »

Il y a une accélération du temps. Nous sommes prisonniers de l'instant et nous appréhendons tout engagement. Nos ancêtres avaient coutume de se placer par rapport à un passé idéalisé ou à un futur tout aussi idéalisé, un passé qui était traditionnel, valorisé, un futur idéal, rêvé. Aujourd'hui, nous sommes dans l'éternel présent. Nous craignons de nous engager parce que nous ne savons plus nous projeter dans l'avenir et que nous n'avons plus de référence du passé.

Avant d'en venir plus particulièrement à la finance, je dirais que, en 2011, il me semble que nous sommes dans un moment crucial, à l'épicentre de quatre crises. Je vais les décrire en resserrant progressivement les perspectives historiques.

Première crise : le modèle de croissance dont nous avons cru éternel durant les Trente Glorieuses était en réalité atypique. Je m'explique : depuis le début de l'histoire de l'humanité, la coutume était que la croissance soit nulle. D'après les travaux de l'économiste Angus Maddison⁴, il n'y a pas eu croissance économique entre l'an 0 et l'an 1000. Entre l'an 1000 et l'an 1820, début de la Révolution industrielle, la croissance économique était de 0,22 % par an et ce n'est qu'à partir de la révolution industrielle que l'on a commencé à connaître des rythmes de croissance qui nous ont conduits à ces 4 ou 5 % par an auxquels nous ont habitués les Trente Glorieuses.

Première crise, observée à l'échelle des millénaires : nous retrouvons des niveaux de croissance qui nous apparaissent excessivement bas, de 1 à 1,5 % par an et qui pourtant, à l'échelle de l'humanité, seraient plutôt la norme.

Deuxième crise : à ceux qui m'ont déjà entendu évoquer ces deux chercheurs américains, je présente mes excuses, mais je suis très intéressé par l'étude de William Strauss et Neil Howe, qui ont écrit en 1997 *Le Quatrième tournant*.

Cet ouvrage explique que, si l'on regarde les cycles des générations - ils ont pris l'exemple des Etats-Unis et ont considéré 500 ans et vingt-six générations -, quatre époques se reproduisent de façon cyclique : la crise, le haut, l'éveil, le bouleversement.

Je m'explique : la dernière grande crise remonte à la période 1925-1945, avec la crise de 1929 et la Seconde Guerre mondiale. A la crise succède une période de « haut », entre 1945 et 1965. Les générations cultivent des valeurs collectives. Les gens savent où ils veulent aller, ils ont un sentiment de solidarité, d'urgence, d'efficacité.

4 Angus Maddison, *L'Economie mondiale : une perspective millénaire*, OCDE, Paris, 2011.

Après le « haut » vient une période appelée « l'éveil » : mai 68, Woodstock, la libération des mœurs. Enfin, après l'éveil arrive le bouleversement, « l'effilochage »⁵. C'est le grand n'importe quoi : l'endettement abusif, la bulle Internet, la crise des subprimes...

Ces auteurs américains écrivent en 1997 : « Il est très probable que nous aurons une grande crise au milieu des années 2000, mais ne vous inquiétez pas, tout ira bien en 2025 ».

Nous sommes à la fin de la période d'unraveling et au début d'une phase de crise qui sera plus difficile. J'ai évoqué cette approche avec des interlocuteurs Chinois. Ils me confirment que, chez eux, cette analyse est transposable. Ils ont simplement un petit décalage avec nous, ce qui fait que, quand nous nous redresserons, les Chinois seront en difficulté.

Nous venons de voir que nous sommes à une période charnière si l'on se place dans une perspective de 2000 ans. Nous sommes à un moment original si l'on raisonne à l'échelle du siècle. Notre époque constitue un moment charnière, à d'autres titres encore. J'en viens à ma troisième crise. Je suis sur ce sujet le raisonnement de François Rachline⁶, dont je tire mon inspiration. Le fait d'avoir rompu tout lien entre le dollar et le métal précieux en 1971 constitue un moment capital dans l'histoire de l'humanité. A défaut de savoir voler, les humains ont inventé la planche à billets perpétuelle.

Ce changement, me semble-t-il, n'a pas encore fait connaître tous ses effets, qui sont considérables. Aujourd'hui, la seule inquiétude que nous avons en Europe est de savoir si nous allons survivre en imitant l'irresponsabilité des Américains et en monétisant notre dette, ou si nous allons mourir en restant dans un nominalisme monétaire qui, pourtant, était la mère de toutes les vertus.

Enfin, la quatrième crise est immédiate : c'est celle d'une zone euro qui a, pendant ces trente années d'endettement facilité par des taux d'intérêt très bas liés à ce benign neglect des Américains avec le dollar, omis de joindre à la facilité monétaire la rigueur budgétaire. Ils découvrent aujourd'hui que l'absence de coordination des politiques budgétaires suscite l'inquiétude dans le monde entier sur les dettes souveraines de l'Europe, et oblige à se reprendre en main extrêmement vite.

Dans cette période très particulière, qui est incontestablement une période de l'histoire passionnante, mais porteuse de risques

5 Traduction littérale du terme américain : unraveling.

6 François Rachline, *D'où vient l'argent ?* suivi de *Pour une Banque centrale mondiale*, 2010, Edition Hermann Economie.

exceptionnels, il est compréhensible et naturel que cette défiance s'accroisse encore.

Comment essayer de restaurer la confiance ? Je vais évoquer quelques pistes rapidement.

Première piste : le retour d'un État stratège.

En France, pendant toute la période qui s'étend du Moyen Âge jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, voire jusque dans les années 1960, a prévalu la tradition d'un État fort, très centralisé. Il y a eu une sorte de rejet de ce centralisme et de cette politique d'État stratège au début des années soixante-dix.

La reconstruction de la France, après la Seconde Guerre mondiale, a été conduite par cet État stratège. Souvenez-vous, le pays s'est reconstruit grâce aux grandes initiatives publiques, avec le Commissariat au plan, porté par un esprit planificateur. Il y avait, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, « une capacité de la société à se fabriquer un destin qui lie la communauté d'individus qui la compose »⁷ -je prends une expression de Simon Nora. Or, on est obligé de reconnaître qu'une certaine libéralisation des pratiques a conduit à un désarmement de la vision de l'État stratège. On a supprimé le Commissariat au plan et on a abdiqué toute vision de long terme.

Pour prendre un exemple qui m'est propre, cette abdication est allée tellement loin que, lorsqu'en tant que conseiller budgétaire des ministres entre 1995 et 1997, je souhaitais avoir des projections pluriannuelles du budget, on m'a répondu : « Vous n'y pensez pas, il n'est pas question qu'on donne des projections budgétaires pluriannuelles au Premier ministre parce que les chiffres peuvent changer, ils seraient faux ».

Il a donc fallu que, de moi-même, je fasse tout seul mes projections budgétaires pluriannuelles et que je découvre, en allant regarder dans les pays étrangers, qu'aucun pays au monde n'était aussi court-termiste que le nôtre. Or, la nécessité pour l'État d'être stratège est avérée, s'agissant en particulier de l'investissement. Je serai bref pour souligner que l'initiative prise par le président de la République de confier à Alain Juppé et Michel Rocard la mission de réfléchir aux investissements d'avenir est particulièrement intéressante puisque, justement, c'est une des rares occasions survenue depuis longtemps, d'essayer de se projeter, d'identifier ce qui sera utile à nos compatriotes. Ceci a conduit à dégager des fonds pour les universités, la recherche, les pôles de compétitivité, etc.

Deuxième piste qui me paraît très importante pour redonner la confiance : il faut que l'on soit

7 Simon Nora, « Servir l'Etat », *Le Débat*, 1986.

en mesure de moderniser la sphère publique -dont je rappelle qu'elle représente aujourd'hui 55 % des richesses du pays.

Tant que le pays ne modernisera pas sa sphère publique, il ne se modernisera pas lui-même. C'est la première fois dans l'histoire de France que nous avons une crise de la dette souveraine qui soit aussi une crise de l'État. La dernière crise de la dette souveraine que nous avons connue était, en 1797, la banqueroute des deux tiers. Plus personne ne s'en souvient. À l'époque, les dépenses publiques devaient peut-être représenter 2 % du PIB. Un État qui fait faillite avec 2 % du PIB, ce n'est pas grave. Un État qui a des difficultés de paiement avec 55 % du PIB, c'est tragique.

Je serai très bref pour dire simplement que, tant que l'on n'aura pas résolu le problème de la gestion des ressources humaines dans l'État, on n'arrivera à rien. Le vrai pouvoir dans une entreprise et dans un État, ce n'est pas de l'exercer soi-même, mais de le donner à autrui. Cela suppose de choisir avec soin ses directeurs d'administration centrale, les adjoints des directeurs d'administration centrale, etc.

Le retour d'un État stratège implique que l'État se concentre sur l'essentiel : l'éducation, la justice, la défense, et qu'il laisse à d'autres le soin de gérer tous les services pour lesquels il est mal équipé. Mon expérience du secteur public m'a conduit à observer que l'on gère l'argent public avec moins d'attention que son propre argent. Tout ce qui peut être géré au plus proche de la responsabilité doit donc être fait.

Troisième piste de restauration de la confiance : un sujet dont Jean-Pierre Jouyet parlera plus éloquemment que moi : la reprise en main de la finance.

Aux États-Unis, la finance représentait, avant la crise, 10 % de la valeur ajoutée et 35 % des profits. Quelles que soient les études, vous observez incontestablement un comportement de prédation de la finance, qui a bénéficié d'une période historique pendant laquelle il suffisait de se baisser et d'emprunter pour s'enrichir.

Je me souviens de la visite d'un homme politique, qui m'a dit : « En 2005, j'abandonne la vie politique parce qu'il n'y a jamais eu dans l'histoire de l'humanité de période plus extraordinaire pour gagner de l'argent. Tu empruntes à 2 %, tu replaces à 7 % ». Des taux d'intérêt faibles conjugués à une appréciation rapide de la valeur des entreprises, comme on a pu le constater par exemple au début des années 2000 au travers de la bulle internet, ont ainsi encouragé à s'endetter

en achetant des entreprises. Nombreux sont ceux qui se sont ainsi fortement enrichis.

Reprendre en main la finance suppose que l'on confie la gestion des choses importantes, telles, par exemple, que la fixation de normes comptables, à des personnalités qui ont une légitimité démocratique et pas uniquement à des techniciens.

Le fait que la Commission européenne ait délégué à un organisme international (l'IASB) la fixation des normes comptables a été un abandon de souveraineté nuisible puisque cet organisme international a fixé des normes qui servent davantage les intérêts des banques d'affaires que les citoyens.

Quel est l'intérêt des banques d'affaires ?

Si les normes comptables vous conduisent à retenir une valeur intrinsèque, les banques d'affaires peuvent difficilement venir vous voir tous les matins en vous disant : « Votre valeur a changé », mais si vous passez de la valeur intrinsèque à la valeur boursière, tous les jours, les banques d'affaires peuvent venir vous dire : « Madame, Monsieur, votre valeur a changé, donc j'ai une nouvelle opération financière à vous confier ». Pour simplifier, et de façon très résumée, la full fair market value est une mécanique qui permet à votre banquier d'affaires de ne pas venir vous voir une fois par an, mais 360 fois par an pour vous expliquer que votre valeur relative a changé, etc.

Il y a donc incontestablement un sujet global de reprise en main de la finance d'une part, et de rapprochement de la finance des citoyens, d'autre part.

Il faut développer l'investissement socialement responsable pour que les investisseurs ne laissent pas les entreprises faire n'importe quoi. Il faut d'autre part, dans un pays comme la France, rapprocher la finance des territoires.

Là aussi, je m'efforcerai d'être bref, même si le sujet me passionne. La crise de 2008 a fait apparaître qu'un pays trop centralisé comme la France, qui n'avait pas de centres de décision financiers dans les territoires, était invalide.

En Italie et en Espagne, qui ont connu leur unification très tard, il y a des centres financiers dans toutes les capitales régionales. En Allemagne, le Saint Empire romain germanique comptait 600 princes. Chaque prince avait deux objectifs pour son territoire : une très belle université pour son prestige ; le maximum de PME pour ses recettes fiscales. Il y a donc en Allemagne un tissu de PME dans chaque région et une finance de proximité, ce qui permet de

mettre face à face un banquier et un industriel, le banquier regardant l'industriel droit dans les yeux pour voir s'il peut lui faire confiance. Cette relation de personne à personne a disparu dans le système bancaire moderne.

Au moment de la crise, j'avais fait observer à un grand banquier qu'il était regrettable que, pour une PME, il ne soit pas possible d'avoir une discussion de personne à personne. Etaient mécaniquement appliqués ce que l'on appelle des scorings : on remplit une grille type en entrant dans un ordinateur les caractéristiques de la PME. Ensuite, soit cela passe et un prêt à taux très bas est accordé à l'entreprise, soit cela ne passe pas.

J'avais un peu développé mon propos : « C'est regrettable parce qu'il y a des entrepreneurs qui accepteraient d'emprunter beaucoup plus cher dès lors qu'un contact personnel est établi. ». Je m'attendais que ce grand banquier réagisse en me disant qu'il allait faire mieux, mais devant 500 personnes à la Sorbonne, il a répondu : « Ah oui, tu as raison, c'est vrai. En France, c'est la coutume, les banques prêtent très peu cher, elles se font concurrence, mais elles ne veulent pas faire un examen des dossiers au cas par cas parce que ce serait trop compliqué et la moitié des effectifs des agences bancaires a moins de 30 ans et n'est pas formée pour cela » !

C'est une anecdote qui me permet d'abrèger mon propos sur la nécessité de rendre la finance plus respectueuse des individus.

J'ajouterai, pour conclure, que le retour de la confiance dans la période difficile que nous allons affronter passe par deux conditions : il ne faut pas, d'une part, oublier que nous avons des perspectives formidables de développement ; ni, d'autre part, sacrifier la jeunesse.

Les perspectives formidables : chaque Français doit avoir à l'esprit que le PIB mondial sera, en 2030, trois fois supérieur à ce qu'il est aujourd'hui. Quand je vous ai dit que la croissance de 4 ou 5 % par an était un phénomène historiquement rare, c'est néanmoins un phénomène historiquement banal dans tous les pays en voie de développement. Avec la dynamique en marche dans les pays en voie de développement, nous allons connaître une surcroissance d'ici 2030 : celle offrira à la France de nombreuses opportunités, de nombreuses voies de sortie en branchant notre économie sur la croissance de ces pays.

Pour ce faire, il est nécessaire de miser sur l'économie de l'innovation, sur l'économie des réseaux et sur la formation de notre jeunesse.

La première priorité d'une société qui veut retrouver confiance passe, à mes yeux, par l'exemplarité de ses élites. C'est le seul moyen de redonner confiance aux jeunes. Une des meilleures façons, pour les élites, d'être exemplaires, c'est d'accepter que leur génération, souvent âgée, adopte un mode de vie plus frugal. Il est aberrant de penser que les jeunes, qu'ils soient étudiants ou qu'ils entrent sur le marché du travail, soient condamnés à la frugalité, du fait de l'endettement que nous avons laissé courir pendant trente ans.

J'espère ne pas avoir été trop long. C'était là quelques réflexions de praticien. Merci beaucoup.

(Applaudissements)

M. IZRAELEWICZ.- Avant de passer la parole à Jean-Pierre Jouyet, peut-être deux ou trois questions en rebond à votre propos. La première : vous évoquez la nécessité d'une reprise en main de la finance. Un peu naïvement, peut-on reprendre le pouvoir sur la finance ? Quand on voit que depuis trois ou quatre ans, depuis les premiers G20, l'ensemble des autorités affirment vouloir moraliser la finance, on n'a pas l'impression que de grands progrès ont été réalisés dans ce domaine. On a même presque l'impression que l'ensemble des mesures ou des dispositifs inventés pour reprendre en main la finance et la calmer ne font au contraire que l'exacerber et lui donner un rôle encore plus spéculatif, plus nocif, et finalement, ne font qu'accroître encore la défiance à son égard.

M. de ROMANET. Oui, je crois que l'on peut reprendre en main la finance en passant par deux étapes : l'étape de la pédagogie et celle de la thérapie.

La pédagogie est très importante parce que la finance, comme tout mécanisme prédateur, s'appuie sur une logique de l'hermétisme.

Vous observez que, partout où il y a hermétisme, il y a rente. Les rentes ne peuvent survivre qu'en étant à l'abri, dans l'ombre, et en se protégeant. La finance a bénéficié de l'hermétisme des mathématiques. Les ingénieurs étant devenus financiers, ils ont construit des modèles incompréhensibles. Lorsque je suis arrivé au Crédit Agricole, je suis allé voir le directeur des risques qui m'a dit : « Les modèles financiers sont très compliqués parce qu'ils ne se réfèrent pas à des valeurs de marché, mais à des valeurs faites par des ingénieurs de la maison ».

En fait, ce n'est pas le Mark-to-Market mais le Mark-to-Model : les financiers inventent des modèles qui sont incompréhensibles, sur la base

desquels ils donnent la valeur des choses. Je vais prendre un seul exemple pour ne pas être trop long : pédagogie, thérapie.

Pédagogie : tout d'abord, il faut accepter, quand on ne comprend pas les choses, de les qualifier. Un seul exemple : les CDS, les « credit default swaps ». Il y a encore 3 ans, il y avait assez peu de personnes qui avaient identifié le fait que le CDS était une tromperie absolue ou plutôt un mécanisme de vol. Pourquoi ?

Parce que le CDS est une police d'assurance que vous pouvez acheter en ne détenant pas le bien pour lequel vous vous assurez. Vous décidez d'acheter une police d'assurance sur une Rolls Royce et le lendemain matin, vous répandez un bruit selon lequel toutes les Rolls Royce rentrent dans les platanes. La police d'assurance augmente, vous revendez votre police d'assurance, et vous avez gagné beaucoup d'argent.

Que s'est-il passé au mois d'août dernier ? Des fonds spéculatifs ont attaqué la France en vendant les actions des banques et ont ainsi fait augmenter le prix des polices d'assurance qu'ils avaient pris soin de miser sur la dette de la France. Je dis cela à dessein parce que l'effort de pédagogie que l'on a commencé à mettre en œuvre il y a trois ans et Jean-Pierre Jouyet a été un acteur majeur et permet aujourd'hui seulement d'articuler une thérapie. Et si aujourd'hui des responsables financiers comme le commissaire Barnier peuvent évoquer l'idée d'interdire les CDS à nu, c'est-à-dire les CDS sans le sous-jacent, c'est parce que, depuis 3 ans, de très nombreux acteurs économiques ont accepté de dire : « Je ne comprends pas, je dis que le roi est nu, donc je qualifie, et ensuite, je passe à la thérapie ». Ce qui est très complexe, avec la finance, c'est que, comme les choses sont hermétiques au premier abord, très peu de personnes ont les moyens de les qualifier.

La reprise en main de la finance vise à décomplexer toutes les personnes qui ne comprennent pas la finance. Quand on ne comprend pas quelque chose, il faut aller creuser et, en général, quand on creuse, on s'aperçoit que cet appareil technique opaque dissimulait des rentes de situation. C'est quand la pédagogie a fait son œuvre, que la thérapie – c'est-à-dire les régulations et règlementation financières, l'encadrement des bonus, etc... – peut alors pleinement produire ses effets.

M. IZRAELEWICZ.- On va demander à Jean-Pierre Jouyet de prolonger cette réflexion. Peut-on recréer la confiance dans nos systèmes

financiers ? Comment la régulation qui a été amorcée au niveau international s'exprimera-t-elle ? Suffira-t-elle ?



M. JOUYET.- Je crains de reprendre ce qu'Augustin a dit avec beaucoup de talent et de clarté.

Je suis heureux de répondre à votre invitation et à celle du président Jean-Paul Delevoye, d'être avec Augustin de Romanet et Pierre Rosanvallon. Bien qu'Augustin, compte tenu de son caractère très intellectuel et engagé, ait déjà défriché le terrain de Pierre, je n'irai pas sur le terrain de l'intellectuel pour m'en tenir à la régulation des marchés financiers et à l'Europe.

Car Augustin l'a bien dit : « *La défiance, c'est la dépossession, l'impuissance, la rigueur, la corruption* ». Tout cela est lié à la fois à l'organisation des marchés financiers et à l'Europe. Nous sommes, sans doute, face à un des plus grands défis que l'Union européenne ait connus. La crise est non seulement financière, mais aussi économique et sociale. C'est également une crise de confiance à l'égard des dirigeants, à l'égard de l'Europe elle-même, à l'égard de notre capacité à trouver des solutions.

Pour autant, tous les maux ne viennent pas du monde financier. Si les marchés doivent être rappelés à leurs devoirs, les politiques également. Parce qu'à défaut, les premiers, comme l'a montré Augustin, vont prendre le pas sur les seconds, et c'est la démocratie qui, au bout du compte, sera la grande perdante. Le moment est venu de faire émerger une Europe qui soit plus politique et démocratique.

Cela ne vous surprendra pas, compte tenu des engagements qui sont les miens.

Pour ma part, et pour être très clair avec vous aujourd'hui, je continue à penser que démocratie et renforcement de l'esprit communautaire, loin d'être incompatibles, se nourrissent l'un et l'autre, et que l'on ne doit pas prendre prétexte de la démocratie pour transformer la Communauté européenne en Union intergouvernementale.

De même, pour que tout le monde soit satisfait, la démocratie n'est en rien mise en cause par une coopération renforcée entre la France et l'Allemagne.

La coopération entre la France et l'Allemagne demeure la pierre angulaire d'une construction européenne démocratique et il ne sert à rien de la critiquer ou de l'affaiblir. L'Europe a un avenir certain à condition qu'elle retrouve une croissance saine et durable, une gouvernance

efficace, comprise de ses partenaires extérieurs et des investisseurs et une régulation des flux financiers mieux organisée. Érik a cité Alain Peyrefitte ; je m'y référerai aussi, ne serait-ce que pour montrer quelle est la demande chinoise, qu'Érik Izraelewicz connaît beaucoup mieux que moi, à l'égard de l'Europe des investisseurs.

Je voudrais sur ces terrains partager un diagnostic et tracer des perspectives.

Le diagnostic, c'est un environnement économique et financier qui a énormément évolué ces vingt dernières années, sans doute plus qu'en un siècle, et qui nous a conduits aujourd'hui à une triple crise : une crise financière liée à un endettement et à une croissance excessive de la sphère financière, une crise des modèles de régulation et une crise de la construction européenne.

Il y a aujourd'hui une crise de la dette souveraine qui fait suite à la crise des *subprimes* ; on se retrouve en effet dans une crise d'endettement caractérisée par une montée des dettes publiques et des déficits publics et par des déséquilibres importants de l'économie mondiale.

L'enchaînement de ces deux crises marque un changement de paradigme : c'est la fin d'une croissance fondée sur l'endettement public et privé. Depuis 30 ans, les économies des pays développés ont affiché des rendements décroissants, à l'exception des banques qui ont affiché des rendements toujours croissants et exceptionnels, mais dont on s'aperçoit aujourd'hui qu'ils étaient porteurs de risques excessifs, avec toutes les conséquences collatérales sur l'économie réelle des chocs à répétition que nous connaissons. Cette apparence de rendements financiers croissants était fondée sur une économie qui recourait de façon toujours plus importante à l'emprunt public ou privé et qui ignorait les risques liés à cet effet de levier.

Que faut-il faire aujourd'hui ? Il faut résorber la dette accumulée au cours de ces années en limitant ses incidences sur l'activité économique et sociale.

Mais comme l'a souligné Augustin, le paradoxe est que l'on est en train de clore un cycle alors que la demande, qu'elle soit d'origine politique ou qu'elle provienne des investisseurs, se résume à encore plus de planche à billets et encore plus de liquidités. Pourquoi les marchés le souhaitent-ils ? Pourquoi y a-t-il une telle pression sur les banques centrales ? La raison en est simple : les marchés sont eux-mêmes de plus en plus financiarisés. L'amplification de l'effet de levier que j'ai décrit plus haut s'est en effet

accompagnée d'une financiarisation excessive de tous les marchés.

Je prendrai l'exemple du marché des matières premières. Il y a quelques années, seuls les négociants, producteurs et consommateurs étaient présents sur les marchés de matières premières. En 2009, les intervenants traditionnels ne représentaient plus que 3 % des marchés à terme du cuivre ou 20 % du marché à terme du pétrole. Ces marchés sont aujourd'hui dominés par des intermédiaires financiers.

Les marchés à terme, aujourd'hui, représentent de l'ordre de trente à quarante fois le volume de la production réelle. Dans le domaine plus large des instruments dérivés, les volumes ont explosé et le sous-jacent des contrats dérivés est évalué à environ 600 trillions de dollars, soit à peu près dix fois le PIB mondial.

La seconde crise est une crise des modèles de régulation. Le développement débridé de la sphère financière a été favorisé par la dérégulation des marchés et de la finance en général, avec pour corollaire une opacité et une complexité croissantes des marchés.

Ainsi, loin de favoriser une bonne allocation des capitaux, la répartition et la mutualisation des risques, toutes les méthodes de transfert de risque ou de financement sophistiquées (titrisation, dérivés) ont, par leur excès ou par leur complexité, fragilisé le système financier mondial. Le consensus international en matière de régulation financière était fondé sur l'absence de la régulation de la finance, notamment des activités de marché, ou au mieux sur le recours à l'autorégulation, et sur la foi en la main invisible du marché.

On pensait avec cela qu'il y aurait une meilleure allocation des capitaux, une réduction des coûts et une mutualisation des risques. Il n'y a pas eu de réduction patente des coûts liés à la multiplication des plates-formes par rapport à ce qu'étaient les marchés organisés. Quant à la multiplication des risques, ils sont concentrés sur un certain nombre de plates-formes et d'institutions.

Il ne faut pas s'étonner que cette dérégulation ait abouti au renforcement, par exemple, de l'influence des agences de notation, ce renforcement étant également intimement lié à la place qui leur est faite dans les textes réglementaires, notamment au niveau européen, lesquels leur ont confié un pouvoir qui n'est plus assumé ni par les superviseurs, ni par les régulateurs.

Vous attendez d'une Autorité comme celle des marchés financiers, lorsque vous souscrivez des

produits d'épargne, qu'elle vous assure que ce qui est vendu correspond bien non seulement à vos besoins, mais offre également une certaine sécurité, surtout dans la période actuelle. Quels moyens avons-nous ? Que nous disent les textes européens ? « Vous devez laisser passer librement l'ensemble des produits qui ont une certaine notation ou cotation ». C'est l'exemple concret de la délégation de pouvoir donnée à un certain nombre d'institutions privées.

Pour moi, la notation, je le dis très clairement, reflète la place dominante des marchés financiers et des investisseurs privés. Son importance, notamment sur les titres souverains, ne fait que traduire notre dépendance accrue à l'égard d'investisseurs des pays tiers. Or, l'essentiel de la dette est détenu aujourd'hui en Europe par ceux-ci. Il est normal que ces personnes demandent à des organismes indépendants de dire ce qu'ils pensent de ce qu'elles détiennent dans leur portefeuille.

Je vais même être encore plus politiquement incorrect : faire des agences de notation des boucs émissaires ne sert à rien si, comme l'a souligné Augustin de Romanet, vous subissez et même encouragez au niveau européen les normes comptables à la valeur de marché, si chaque jour vous demandez ce que vous avez dans votre portefeuille et si vous devez comptabiliser chaque fois, comme si vous deviez liquider le soir même. Je peux vous dire que ce n'est pas tant dans les agences de notation que se situe la « dictature des marchés », mais dans ces normes comptables de marché.

Troisième crise, celle de la construction européenne. Lorsque vous regardez ce qui se passe depuis quelques mois, la situation de la zone euro en termes d'endettement et de déficit est plutôt moins grave qu'aux États-Unis ou au Japon. Comment expliquer, dès lors, que l'Europe soit en quelque sorte devenue l'épicentre de la crise ? Alors que l'euro constitue l'acquis le plus visible, le plus indéniable de la construction européenne, la gestion de la monnaie unique, partagée aujourd'hui par 17 États membres, est remise en cause par les investisseurs privés ou institutionnels. La fragilité de la zone euro réside dans le fait qu'elle n'est pas encore considérée, probablement à juste titre, par les opérateurs de marché, comme une zone intégrée, ayant irrévocablement choisi un destin économique et politique commun.

La zone euro n'a pas su construire, après l'avènement de la monnaie unique, une gouvernance économique commune et les structures adéquates de coordination et d'intégration des politiques économiques, fiscales

et financières. Bien au contraire, elle a conduit à laisser se développer, en s'affranchissant un peu vite des critères de Maastricht, des divergences entre les économies nationales.

Les conséquences en sont visibles aujourd'hui : des déséquilibres entre États membres se sont creusés dans la zone euro et sur le terrain de la compétitivité. Certains États membres ont vécu au-dessus de leurs moyens. Les séismes qui secouent l'ordre international et les pressions de la mondialisation ont révélé cette situation, tout en l'aggravant.

Dans ce contexte, nous constatons deux phénomènes :

- Une pression accrue des marchés sur le jeu démocratique. Je vous renvoie à ce qui s'est passé depuis deux mois : plusieurs gouvernements de la zone euro ont démissionné parce qu'il y avait une sanction des marchés, parfois légitime, parfois excessive.
- Il existe également une certaine inquiétude des citoyens, mêlée de défiance. Même si elle est plus médiatisée ailleurs qu'en France, elle est révélée par la montée du mouvement des Indignés dans un certain nombre de pays.

Quelles sont, dès lors, les perspectives que nous pouvons tracer ?

Première piste : se désendetter. Pour retrouver la confiance, il faut sortir du cycle de l'endettement. Mais le désendettement ne peut être que progressif. Si nous ne le faisons pas, nous allons voir réapparaître le sentiment d'impuissance des citoyens. Le débiteur est toujours soumis, d'une façon ou d'une autre, au jugement de ses créanciers. L'endettement excessif de nos pays a donc renforcé le rôle des marchés, qui représentent le sentiment de leurs créanciers.

Naturellement, les efforts d'assainissement budgétaire en cours sont les principales mesures à mettre en œuvre pour corriger cette situation. Mais, l'État n'est pas un débiteur comme les autres. Comme tous les agents économiques, il peut diminuer ses dépenses pour équilibrer son budget, mais en complément, il a aussi le privilège de pouvoir lever l'impôt et de réformer ses structures (retraites, organisation du travail, réforme de l'État).

Augustin de Romanet est l'un des rares qui, dans de très hautes fonctions administratives, s'en soit personnellement occupé. Cela fait cruellement défaut. Si j'avais des conseils à donner à quelque candidat que ce soit, ce serait de s'occuper de cette question de manière centrale. C'est un problème extrêmement important, pour le vivre ensemble depuis plusieurs décennies au sein de la sphère publique.

Deuxième voie de sortie : refonder la régulation financière. Pour répondre à la question d'Erik, un nouveau système de réglementation financière est bien en ordre de marche. Le développement de l'opacité sur les marchés et le défaut de régulation des acteurs ont limité les capacités de surveillance des régulateurs. C'est pourquoi il faut savoir où se situe la police. Elle doit être davantage internationale et européenne que nationale, compte tenu de la globalisation des marchés. Pour reprendre la main sur ceux-ci, il faut restaurer transparence et ordre sur les marchés en Europe, mais aussi au niveau international.

Le chemin parcouru est indéniable. Au plan international, l'action s'inscrit dans le cadre d'une gouvernance de la régulation financière profondément modifiée grâce aux progrès d'ores et déjà réalisés pour tirer les leçons de la crise - notamment sous l'impulsion décisive du G 20 - et tenter d'éviter ainsi sa répétition.

Au plan européen, un édifice réglementaire est en train de prendre forme. Agences de notation, fonds spéculatifs, système européen de régulation financière avec la mise en place de différentes agences de supervision, renforcement des fonds propres bancaires, rémunération des opérateurs de marché, régulation des ventes à découvert : les réformes engrangées sont nombreuses. En parallèle, des travaux se poursuivent en particulier en ce qui concerne la régulation des marchés de dérivés de gré à gré, avec une exigence d'enregistrement et de compensation des transactions.

Ces chantiers n'avancent bien sûr pas aussi vite qu'on le souhaiterait, et le résultat de ces imposants travaux n'est toujours pas tangible pour les opinions publiques. La raison en est simple. Le temps de la réflexion, de la négociation (surtout au niveau européen), et de la démocratie, n'est pas le temps des marchés.

Entre les premières réflexions européennes et l'entrée en vigueur d'un texte européen après sa transposition dans chacun des États membres, 5 années peuvent s'écouler. Je vous donne des exemples. Les agences de notation ne sont-elles pas supervisées que depuis le 31 octobre dernier, date de la finalisation de leur processus d'enregistrement, alors que le principe en avait été fixé à la fin 2008 dans le cadre du G20 ? Quant aux obligations d'enregistrement des fonds alternatifs (*hedge funds*), elles ne prendront effet qu'à compter de 2013.

Le temps de la décision politique internationale et européenne, dans un domaine aussi volatile, immédiat et court-termiste que la finance, présente ainsi un *hiatus* qu'il convient de régler,

quel que soit l'accord et le consensus pouvant exister entre les principaux leaders politiques.

Ce qui me paraît très important, c'est que les politiques, notamment au niveau européen, prennent véritablement conscience que l'un des enjeux majeurs est celui de la régulation et de l'organisation des marchés. Si vous n'avez pas de marchés transparents et ordonnés, ni des normes de comptabilité vous permettant d'investir à moyen et long terme, je le dis clairement, les sentiments de défiance et d'impuissance ne seront pas restaurés. Les marchés doivent en effet fonctionner sur les trois piliers que sont la transparence, l'efficacité et l'intégrité.

D'où l'importance des débats au niveau européen, de la révision de la directive sur les marchés d'instruments financiers, dont l'enjeu est simple : il s'agit de réaffirmer le rôle des marchés comme outil de formation des prix, au service du financement de l'économie et des entreprises. Quant au sujet des normes comptables, s'il est décidé de déléguer à un organisme privé, dominé par les Anglo-Saxons et nos amis américains qui mettent quand il le faut entre parenthèses les règles de valeur du marché quand cela ne leur convient plus et n'ont d'ailleurs toujours pas accepté ces normes comptables au niveau international, il faut quand même se ressaisir au niveau européen.

Troisième voie de sortie : améliorer la gouvernance de la zone euro. Nous y travaillons. Des décisions importantes ont d'ores et déjà été prises dans ce cadre. Des progrès ont été accomplis dans le domaine de la gouvernance économique. Le « six pack » - ensemble de mesures européennes - a été adopté, renforçant le pacte de stabilité et la surveillance budgétaire ainsi que celle des déséquilibres macro-économiques. De nouveaux instruments non prévus par les traités, tel que le Fonds européen de stabilité financière (FESF) ont été mis en place. La Banque centrale européenne est capable d'intervenir sur les marchés et de fournir les liquidités correspondantes et l'intervention conjointe des banques centrales hier, a permis de détendre un peu la tension qui était la nôtre. Les capitaux publics et privés sont mobilisés pour éviter le défaut de paiement de pays comme la Grèce.

Pour autant, nous n'allons pas assez loin ni assez vite. Les accords conclus en juillet et en octobre derniers ne sont toujours pas finalisés. Nous devons avancer dans leur mise en œuvre.

Trois points sont essentiels à mes yeux et méritent véritablement de focaliser l'attention pour le prochain Conseil européen :

- La réflexion sur des mécanismes permettant des prises de décisions plus rapides, en particulier entre les membres de la zone euro.
- La dotation de la zone euro d'institutions communes visant à renforcer la convergence économique et à créer une véritable solidarité fiscale et budgétaire, notamment en mettant en place des mécanismes de sanctions. Il faut être clair sur ce plan-là, et envisager une unité de commandement et de communication commune, facteur de convergence des politiques économiques et de solidarité entre États membres.
- La non-limitation de la zone euro au seul sujet budgétaire. Ce serait difficile à admettre par l'ensemble des citoyens. Il s'agit donc de mener une politique de compétitivité, une politique sociale et, dans le même temps, une véritable politique de supervision bancaire et financière.

Il faut être vigilant sur les conditions de mise en œuvre, réagir rapidement, avoir une zone plus intégrée, mais pas à n'importe quelles conditions. En tant que régulateur des marchés, il me semble qu'un accord européen ne saurait souffrir de dérogations, notamment en matière de régulation bancaire et financière, au profit de certains États membres de l'Union européenne n'appartenant pas à la zone euro.

Si c'était le cas, nous perdriions sur tous les tableaux en conjuguant rigueur pour les citoyens et dérégulation pour les acteurs financiers. Il ne faudrait pas imposer des sacrifices aux États membres de la zone euro pour réduire la dette et des déficits et être, dans le même temps, sanctionnés par des marchés qui n'appartiennent pas à cette zone. Là, il y a tension et un équilibre certain à trouver dans ce qui doit être conclu.

Voilà ce que je souhaitais vous indiquer peut-être trop longuement. L'Europe, qui était un enjeu de paix pour les générations d'après-guerre, doit retrouver une ambition pour les plus jeunes générations qui se montrent les plus défiées à son égard. Cette crise, si elle est surmontée, doit donner à l'Europe cette opportunité. De là peut naître une nouvelle intégration politique, longtemps refusée par certains États de l'Union. Nous avons aujourd'hui les outils pour avancer vers une Europe forte et intégrée et, pour reprendre ce qu'a dit Augustin, vers une Europe stratège qui puisse se substituer au défaut d'États stratèges. C'est une question de choix et de fermeté.

La gouvernance de la zone se doit tout à la fois, en ces temps instables, d'être plus simple, plus visible, plus réactive et plus démocratique. Vaste programme qui ne peut être réalisé en un jour mais la direction vers un fédéralisme économique, budgétaire, financier et social respectant nos traditions démocratiques doit être indiquée et mise en place rapidement.

Merci beaucoup de votre attention.
(Applaudissements)

M. IZRAELEWICZ.- Jean-Pierre Jouyet, pour faire la transition, je voudrais vous interroger sur la relation entre finance et démocratie. Vous évoquiez le sentiment des Français, peut-être des Européens à l'égard de l'Europe. Ce qui s'est passé ces dernières semaines, c'est-à-dire cette dictature des marchés et de la finance, pour caricaturer, c'est que la finance dirige l'Europe ! Elle décide qu'il faut changer de gouvernement en Grèce et met l'ex-n° 2 de la Banque centrale européenne, un financier, à la tête du gouvernement grec. Elle impose la mise à l'écart de Berlusconi, un élu du peuple, remplacé par un technocrate, Monti, un ancien de la Commission européenne, qui constitue un gouvernement avec des financiers.

C'est demain donc, on le sait, Jean-Claude Trichet qui va prendre la direction de Matignon... Non, j'exagère ! Mais on peut continuer ainsi. On a le sentiment aujourd'hui que la finance a pris le pouvoir. Je pense que c'est ce qui contribue à son discrédit et à celui de l'Europe, voire de la démocratie. Qu'en pensez-vous ?

M. JOUYET.- Non. Erik caricature bien, mais dans chaque caricature, il y a un fond de vérité. Deux phénomènes existent. J'ai essayé de montrer que vous aviez des investisseurs à long terme, d'autres qui participent au développement économique, ainsi qu'un certain nombre d'organisations bancaires, également mises sous pression par les marchés aujourd'hui et par plusieurs investisseurs, plus ceux ayant profité d'un certain vide politique. Comme vous n'aviez pas d'organisation intégrée au niveau de la zone euro, ils se sont attaqués à chaque fois aux maillons faibles et aux composantes des États les plus faibles de cette zone. Il y a eu une responsabilité politique. Un certain nombre de mesures n'ont pas été prises, je ne reviens pas sur la Grèce ou l'Italie, qui n'ont pas répondu suffisamment vite.

Mais la réalité est celle que vous décrivez. Ce qui me choque le plus, c'est qu'à l'exception de la Grèce, vous n'avez pas de fondamentaux, c'est-à-dire de grands équilibres économiques ayant varié dans la zone euro entre le mois de juin ou juillet et maintenant. Vous avez un certain

ralentissement de la croissance depuis un mois et demi, mais pas de changements fondamentaux, en Italie, en France, dans d'autres pays, voire en Espagne.

On connaît la situation de ces pays depuis un an. La Grèce est un cas un peu différent. Sans changement de fondamentaux, le 25 août, des attaques d'origine spéculative au départ, même si des investisseurs prennent leurs précautions, se sont déchaînées. C'est ce qui m'a le plus choqué dans mes activités. L'Italie, on peut en penser ce que l'on veut, mais vous savez ce qui est détenu par les Italiens, leur niveau de dette. Il n'est pas intervenu de changement entre juillet et septembre 2011.

Or, un changement de politique considérable s'est produit pour les Italiens, pour nous. J'espère que nous allons retenir la leçon et essayer justement de remettre le politique au centre d'une gouvernance plus politique et intégrée de la zone euro. C'est cela aussi la démocratie. Elle doit produire et assurer également une gouvernance efficace dans ces temps difficiles. Il faut le dire aussi clairement.

M. IZRAELEWICZ.- Belle transition pour Pierre Rosanvallon sur la démocratie et la refondation de la confiance. Pierre Rosanvallon, professeur au Collège de France.



M. ROSANVALLON.- Je remercie Jean-Paul Delevoye et le Conseil économique, social et environnemental de cette invitation sur ce thème si central aujourd'hui du « Vivre ensemble ».

J'aimerais développer cette question du vivre ensemble en élargissant la question de la confiance, en disant qu'au fond trois grands obstacles existent au vivre ensemble.

Le premier est la défiance.

Le deuxième est ce qui relève de l'ordre des sécessions et du séparatisme social. On verra que les inégalités y jouent un rôle essentiel.

Le troisième obstacle au vivre ensemble est une façon fantasmagique de le comprendre sous les espèces de l'homogénéité.

Commençons par la question de la défiance. Pourquoi est-elle un sentiment qui mine les sociétés quand elle existe, les faisant vaciller ? Parce que la confiance, son envers, joue un rôle essentiel. L'économiste Kenneth Arrow disait que celle-ci était une institution invisible. On peut d'ailleurs plus largement distinguer trois sortes de ces « institutions invisibles » : la confiance, la légitimité et l'autorité. Lorsque celles-ci vacillent,

si les sociétés n'ont que les institutions visibles, leurs bases chancellent.

Si la confiance a joué un rôle absolument moteur dans le développement de l'économie, c'est que la meilleure définition sociologique que l'on peut donner de la confiance est la capacité de faire une hypothèse sur un comportement futur. C'est la définition classique du sociologue Simmel.

C'est pourquoi ceux qui ont joué un rôle moteur dans le développement économique sont des petits groupes qui partageaient entre eux, une connaissance mutuelle. Ils partageaient la même religion, par exemple, ils étaient originaires de la même région. Cela leur permettait d'avoir des liens de confiance extrêmement solides entre eux.

Toute l'histoire du développement économique a été centrée, c'est une chose qu'étudiaient Braudel et bien d'autres, sur ces populations que la sociologie appelle les « marginaux sécants ». Ils sont marginaux parce que ce sont des petits groupes, mais ils sont sécants parce qu'ils sont fortement unis et n'ont pas besoin de signer des contrats entre eux. Ils savent quel sera le comportement des uns et des autres.

On voit très bien dans ces cas-là que la confiance fonctionne à la fois comme un économiseur d'institutions et d'informations. Cette capacité à économiser des institutions et des informations est un moteur formidable dans le développement économique. Si l'on voulait faire la critique du livre par ailleurs très sympathique cité tout à l'heure, il aurait fallu aller au fond de cette vision sociologique de la confiance.

Dans un monde où la défiance est fortement régnante, comment reconstruire la confiance ? De deux façons essentielles. La restauration d'une dimension cognitive en est une. S'il y a un manque de confiance dans nos sociétés, c'est parce qu'il existe un sentiment d'éloignement de plus en plus grand. C'est très classique en sociologie, on ne peut pas faire confiance à des gens que l'on ne connaît pas du tout. Si on a des amis proches, on peut leur prêter de l'argent sans signer n'importe quel papier. Mais si quelqu'un dans la rue vous dit : « Prêtez-moi 10 000 € », cela ne va pas marcher, parce qu'on n'a pas d'informations sur la personne, on ne la connaît pas. Restaurer la confiance passe d'abord par cette dimension fondamentale de davantage de connaissance et d'inter-compréhension dans la société.

C'est un fait majeur parce que la confiance mêle à la fois la connaissance et le calcul. Elle a une dimension cognitive et une dimension probabiliste. Restaurer la confiance de ce point de vue, c'est faire que la société soit moins ce qu'elle est largement aujourd'hui : une société

d'éloignement, d'incompréhension, de distances, pour dire les choses autrement.

Puis, le deuxième vecteur de restauration de la confiance est le principe de réciprocité. Tocqueville disait que « *l'égoïsme est la rouille des sociétés* ». C'est une expression célèbre de *La Démocratie en Amérique*. On pourrait dire que c'est la défiance qui est aujourd'hui la rouille des sociétés.

Indépendamment de la dimension cognitive de la confiance, la deuxième dimension est d'ordre procédural. La confiance présuppose l'assurance que les autres se comporteront comme vous. Du coup, nous constatons que nous sommes dans des sociétés d'éloignement, dans lesquelles il existe un très fort sentiment d'absence de réciprocité. Cette dernière peut se manifester dans le domaine social ou fiscal, par exemple. Elle est fondamentale. En effet, si ce sentiment existe, il y aura une reconstruction par les individus de règles de justice privée.

On arrive à ce paradoxe qui était très bien illustré dans la Grèce actuelle où l'on voit des gens frauder le fisc en pensant que c'est une façon individuelle de restaurer une certaine justice. Le système ne fonctionnant pas, il faut que chacun se donne l'impression de fabriquer des règles individuelles pour restaurer ce que devrait être à ses yeux la justice.

Ces deux principes de connaissance et de réciprocité me semblent absolument fondamentaux.

De nombreuses discussions ont lieu aujourd'hui sur la question de l'altruisme et sur l'*homo œconomicus*. Mais les humains ne sont ni absolument altruistes, ni absolument égoïstes. Le mécanisme qui fait véritablement valeur universelle est celui de la réciprocité. Tout le monde en tire un avantage. On ne restaure pas la confiance s'il n'y a pas de mécanismes ni de situations dans lesquelles chacun a l'avantage d'un bénéfice commun.

Cette première définition de la confiance me semble absolument indispensable à développer sur ces deux aspects. Je ne m'aventurerai pas dans le domaine financier pour connaître sa traduction, mais le fait de dire simplement que la confiance se définit comme la possibilité de faire une hypothèse sur un comportement futur a des traductions en termes financiers et économiques extrêmement visibles.

La deuxième dimension du vivre ensemble, ou plutôt le deuxième obstacle au vivre ensemble, ce sont les phénomènes de séparatisme et de sécession. Ils sont bien sûr liés aux inégalités, mais elles ne constituent pas en elles-mêmes

le problème. Elles pourraient en soi, qu'elles soient de patrimoines ou de revenus, être critiquées moralement. Mais si elles constituent un problème social, c'est par ce qu'elles engendrent, ce qu'elles produisent. Ce ne sont pas tant les inégalités elles-mêmes que ce qu'elles produisent comme phénomènes de sécession, de séparatisme.

Ce qui est aussi extrêmement important, c'est que nous n'avons pas simplement des phénomènes de sécession. A cause de leur niveau de revenu, des gens vivent sur des planètes différentes. C'était déjà la grande définition que donnait Disraeli du capitalisme naissant dans l'Angleterre des années 1840. Il disait : « *Le problème de notre société est que c'est une société dans laquelle il y a deux nations séparées et hostiles vivant côte à côte* ». C'était le constat de la nouvelle société anglaise de l'industrialisation naissante.

Mais nous voyons aussi aujourd'hui un autre type de séparatismes, ceux qui sont des formes de sécession, de retrait et d'exclusion. C'est la définition, à mon sens, la plus forte de ce que l'on peut appeler le communautarisme. Celui-ci est un repli identitaire lié à un déni d'insertion. Si l'on a le sentiment de ne pas pouvoir trouver sa voie personnellement, d'avoir sa chance individuellement, on va se replier sur un groupe estimé protecteur et producteur d'identité, quel qu'il soit.

En ce qui concerne les quartiers difficiles en France, c'est quelque chose qui a été très bien étudié par la sociologie : l'identité n'est pas le principe moteur de la ségrégation, mais la conséquence d'un déni d'insertion.

Le mot « frugalité » a été prononcé tout à l'heure par Augustin de Romanet. Il n'y aura pas de société qui arrivera à lutter contre ces séparatismes et ces sécessions - bien sûr, il faudra réduire les inégalités - sans qu'il existe aussi des sociétés dans lesquelles il n'y a pas de formes de sobriété et de frugalité.

Toute l'histoire de la philosophie politique et de l'économie politique était liée à une réflexion sur la frugalité. Du point de vue de l'éthique individuelle évidemment, mais aussi en ce qu'elle était nécessaire comme façon d'empêcher qu'une société se divise. De très intéressants débats dans la République romaine concernaient les lois somptuaires. Dans la République romaine, pendant environ deux siècles, des lois régulaient, de façon paraissant absolument extravagante aujourd'hui, le nombre de personnes que l'on avait le droit d'inviter chez soi à dîner, même la somme maximale que l'on pouvait dépenser par personne lors d'un banquet.

Cicéron a fait des développements très célèbres dans son ouvrage *Les Lois* sur ces législations somptuaires. Il disait à leur propos : « *Le but est qu'il ne se crée pas des catégories de citoyens qui deviennent étrangères les unes aux autres* ». Aujourd'hui, je ne sais pas si nous pourrions revoter des lois somptuaires ! L'éthique de la mesure individuelle est en tout cas à laisser à l'initiative de chacun.

Mais cette question de la mesure refait surface à travers une autre procédure, celle des limites écologiques. C'est à travers la prise en compte de l'écologie que la réflexion sur la mesure et sur la sobriété retrouve une actualité dans nos sociétés. Si l'on veut une société qui crée un monde commun, elle doit comporter plus de mesures. Elle pourra lutter contre les séparatismes et les sécessions parce que l'on aura retrouvé le sens commun.

Penser que la seule réduction des inégalités, prise isolément, peut être le vecteur de la re-fabrication d'un monde commun est, à mon sens, en partie une erreur. Si l'on veut retrouver une capacité redistributive réelle, il faut d'abord que cette redistribution soit légitimée, et qu'elle le soit parce qu'il y aura le sentiment de faire société. Il faut réfléchir au fait qu'en quinze ans, il y a eu, à la fin des années 1970 et au début des années 1980, une chute absolument spectaculaire dans tous les pays européens des taux marginaux supérieurs de l'imposition sur le revenu. Dans la France de Georges Pompidou, il était de 65 %. À un moment, il y a même eu une surtaxe de 3 %.

Au moment où Mme Thatcher est arrivée au pouvoir, le taux marginal supérieur d'imposition du revenu était de 83 % en Grande-Bretagne. Il était de 87 % en Suède à la même époque. Ces taux ont été divisés presque par 2 partout. Je ne dis pas qu'il faut revenir à ceux d'autrefois, mais au moment où ils avaient été votés, il faut rappeler qu'ils avaient été mis en place dans un contexte où ils étaient considérés comme légitimes. Dans ce cas, c'est qu'il existait un sens du commun beaucoup plus fort.

Ce précédent sens du commun avait essentiellement procédé dans nos sociétés de trois éléments :

Le premier est très important. Dans tout l'ordre économique, pendant les trente Glorieuses, le sentiment fondamental est que l'entreprise elle-même était une organisation collective. Le livre de Galbraith, *Le Nouvel État industriel*, comporte des pages extraordinaires. Il disait : premièrement, l'entreprise désormais peut maîtriser totalement le marché. Deuxièmement, l'entreprise peut secondariser - je le cite textuellement - la maximisation du profit.

Troisièmement, le PDG est un personnage secondaire parce que l'entreprise est dirigée par une technostructure, une grande organisation qui a une capacité de gestion et de planification.

Il y a eu cette dimension qui produisait des effets. L'un de ses amis était Peter Drucker. Il tirait comme conclusion que le PDG n'avait pas besoin d'être extraordinairement payé, puisqu'il n'était qu'un rouage de la machine. Rappelons qu'il était le conseiller en management des grandes sociétés américaines, leur disant que leur horizon était arrivé à une hiérarchie salariale de 1 à 20.

On voit bien aujourd'hui que l'on a changé de capitalisme. On est passé à un capitalisme d'innovation. Le trait frappant était que les noms des grandes entreprises industrielles ou financières entre le début des années 1950 et la fin des années 1970 étaient à peu près restés les mêmes, alors que depuis, on a eu un bouleversement. Des géants se sont effondrés et d'autres sont nés.

Le deuxième élément, qui créait de la solidarité et donnait un sentiment que le collectif était le plus important, a été constitué par l'expérience des deux guerres mondiales. Elle a pesé de façon très forte sur la fabrique des institutions redistributives. Il n'y a pas un texte de loi sur l'État providence qui n'ait pas commencé par rappeler la dette commune qui avait été contractée dans le combat.

Troisième facteur fondamental : la peur du communisme, d'une façon ou d'une autre. C'est ce que j'appelle le réformisme de la peur. Si l'on veut éviter la révolution, il faut faire des réformes, parfois extrêmement radicales. Nous sommes très loin de l'élan collectif qui avait été créé dans les guerres mondiales. Le réformisme de la peur s'est effondré avec la chute du mur de Berlin. Les peurs aujourd'hui s'appellent sécurité, insécurité, terrorisme. Elles produisent de l'État autoritaire et pas solidaire.

C'est là que se trouvent les racines de la production du séparatisme et des inégalités. L'État providence a une certaine résilience actuellement. Mais il a vraiment commencé à vaciller en perdant sa dimension universaliste, pour être de plus en plus simplement polarisé sur un certain nombre de populations, dans une perspective réduite à de l'assistance.

Le troisième obstacle au fait de vivre en commun, et c'est très important, est le fantasme de l'homogénéité. Il a joué un rôle absolument fondamental dans l'Europe de la fin du XIX^{ème} siècle, dans celle aussi de l'entre-deux-guerres. L'idée consistait à dire que le commun devait être produit par un principe d'identité et

d'homogénéité, et non pas par un principe de construction démocratique.

C'est le moment où se retourne la définition du nationalisme à la fin du XIX^{ème} siècle. Il devient un principe non pas de construction démocratique, mais de crispation identitaire. Encore plus grave, cette réduction dans sa forme ultime a été au fondement du national socialisme. Un de ses grands théoriciens, Carl Schmitt, disait que le propre d'une démocratie se manifeste à sa capacité d'écarter ou de tenir éloigné l'étranger, le non semblable, celui qui menace l'homogénéité. Nous voyons bien aujourd'hui comment la montée en puissance des populismes dans tous les pays de l'Europe se déroule justement sous l'étendard de ce retour à l'idée d'homogénéité.

Cette idée d'homogénéité, une vision substantielle de la vie commune, doit s'opposer à ce que j'appellerais une production démocratique du commun.

Une production démocratique du commun revêt, à mes yeux, trois dimensions. Sieyès disait, au temps de la Révolution française, que la démocratie progressait en même temps que les réverbères se mettaient en place, que les trottoirs se développaient et que les places publiques étaient dessinées.

Nous avons besoin aujourd'hui de ce que j'appellerai ce « commun-circulation ». Le grand échec de nos sociétés a été, malgré les efforts de la Caisse des dépôts, la politique de la Ville. On n'a jamais autant parlé de mixité sociale et jamais autant peu fait pour. Or, la production du commun, c'est cela en grande partie, même si l'on voit une très grande différence dans la gestion de ces problèmes urbains entre les endroits où des communautés urbaines fonctionnent vraiment et sont assez larges et ceux où il n'en existe aucune.

De ce point de vue, produire du commun nécessite de l'inter-compréhension, de la connaissance réciproque. C'est lorsqu'il y a des idées reçues, des préjugés, une réduction à des slogans de personnes ou de groupes que le commun se disloque. La société française a aujourd'hui un besoin crucial, un besoin de mieux se comprendre elle-même, de mieux se connaître. Au moment où elle sortait de la Révolution, une série de publications populaires s'appelaient par exemple *Les Français par eux-mêmes*. Elles racontaient la vie de la société. Nous avons besoin de refaire une démarche analogue.

Il ne faut pas oublier que l'étymologie de commun en latin vient de *munus*, qui signifie échanger, être dans une situation de réciprocité. Cela suggère l'idée d'un don que l'on fait, et qui implique une contrepartie. Le commun, il faut donc sans cesse

insister sur ce point, n'est pas de l'ordre d'une propriété, mais d'une relation. Une communauté se comprend de cette façon comme un groupe de personnes unies par un lien de réciprocité, un sentiment d'exploration concerté du monde et le partage d'un entrelacs d'épreuves et d'espérance.

La méthode pour donner un sens à ce mot de *munus* est la démocratie. C'est la méthode de production du commun. Elle n'est pas simplement une technique de nomination ni une procédure d'autorisation des gouvernants, mais aussi une forme de délibération publique permanente sur ce qui fait ou ne fait pas défaut, pour faire justement commun, réciprocité.

La nature même de la démocratie, Roger-Pol Droit le rappelait dans son papier du Monde, est justement d'essayer de faire vivre ensemble des gens qui ne sont pas homogènes. Si vous regardez le début du Livre III de *La Politique* d'Aristote, vous verrez qu'il insiste fortement sur le fait que la communauté politique est mélange et pluralité. Si la démocratie a été nécessaire, c'est justement parce qu'une société ne pouvait plus simplement être gouvernée par l'ordre naturel ou par la tradition. Pour faire vivre ensemble des gens différents, il faut les faire débattre en permanence sur ce qu'ils ont en commun.

Je vous remercie. (*Applaudissements*)

M. IZRAELEWICZ.- Jean-Pierre Jouyet, vous voulez interpeller Pierre Rosanvallon.

M. JOUYET.- J'ai profité d'une leçon au Collège de France. Nous n'y allons pas souvent. C'était remarquable.

M. IZRAELEWICZ.- Pierre Rosanvallon, vous avez insisté sur la nécessité de retrouver des sociétés de connaissance et de réciprocité, pour passer d'une situation de défiance à la reconstitution de la confiance. Ce qui me surprend, c'est que l'on est dans des sociétés où les moyens de connaissance, les instruments d'échange ont explosé, le rendant plus facile d'une certaine manière. J'entends aussi bien les transports qu'Internet. Paradoxalement, cela n'a pas contribué à améliorer cette société de connaissance et de réciprocité que vous évoquez.

M. ROSANVALLON.- Non, parce que c'est un problème d'offre. Le Monde a fait l'effort d'envoyer tout un ensemble de journalistes visiter régulièrement la société française. C'est dans cette direction qu'il faut aller massivement. Les Français s'ignorent les uns les autres. Plus on s'ignore, moins on se fait confiance. Plus on s'ignore, moins on accepte de partager des choses en commun.

Il me semble qu'il y a là d'ailleurs une espèce de grande voie à ouvrir, à la fois pour des objectifs

qui peuvent être de médias, mais aussi de connaissance sociale. Regardez le succès qu'a rencontré un livre comme *Le Quai de Ouistreham*. Une journaliste est allée pendant six mois vivre quelque part. Elle a simplement dit ce que vivaient les gens. Il y a Internet, mais il a fallu que quelqu'un fasse cet effort pour avoir ce type de production. Il faudrait 10 000 *Quai de Ouistreham* dans la société.

M. IZRALEWICZ.- Je remercie Pierre Rosanvallon de souligner cette initiative que Le Monde a prise. Nous avons effectivement envoyé 8 reporters pratiquement en permanence dans 8 endroits de France. Sur notre site lemonde.fr, ils alimentent en blog, en papiers, racontant ce qui se passe à Dunkerque, à Avallon, à La Courneuve, à Sceaux, à Sucy-en-Brie, donc des endroits très différents, dans un souci de connaissance réciproque des situations vécues dans la société française. Cela a débouché sur les portraits de ces jeunes que nous avons publiés la semaine dernière dans notre série sur la jeunesse. Mais je ne veux pas faire plus de publicité.

Je vais peut-être proposer à Roger-Pol Droit de conclure. Je voudrais remercier les participants. Nous aurions beaucoup de questions. J'aurais en particulier beaucoup aimé que nous abordions le lien entre démocratie et finance. Pour être un peu provocateur, j'ai tendance à penser aujourd'hui que la situation d'endettement, donc la crise financière que nous vivons, est liée à l'origine, aux défaillances de nos systèmes démocratiques. Mais ce serait un autre débat. Je vais proposer de passer à la conclusion.

M. DROIT. Merci. Conclure est beaucoup dire. Je souhaite d'abord remercier Augustin de Romanet, Jean-Pierre Jouyet, Pierre Rosanvallon, et tous les intervenants qui ont réfléchi avec nous depuis hier matin. Merci également au public, celui de la salle et celui du Web, puisque nous avons aussi vécu ensemble entre la réalité physique et cette autre réalité qu'est le Web. On me fait savoir à l'instant qu'entre 14 et 15 heures, nous avions 2 000 connexions.

Je souhaite remercier Jean-Paul Delevoye et l'ensemble du Conseil économique, social et environnemental, toute l'équipe qui a travaillé intensément à la préparation de cette manifestation qui recoupe les domaines d'intervention du CESE et les très nombreux travaux qui s'y mènent. Ce travail collectif s'est prolongé, pour ce colloque, en partenariat avec Le Monde, l'institut KPMG qui s'est occupé du sondage IPSOS, la Caisse des dépôts et consignations, La Poste et la MACIF.

Je souhaite esquisser, pour finir, non pas des conclusions à proprement parler, mais trois

brèves leçons que l'on peut tirer de ces journées. Bien sûr, chacun pourra en tirer d'autres. Pour ma part, voici les trois idées que j'en ai retirées. Le vivre ensemble cristallise évidemment les problèmes de notre actualité et de notre époque, mais il le fait selon trois modalités, trois traits singuliers :

Premier trait : des contrastes entrelacés. On n'a cessé de le voir au cours de ces journées : confiance et défiance se relie l'une à l'autre, renvoient constamment l'une à l'autre. Le vivre ensemble n'est ni tout blanc ni tout noir, ni apocalypse ni paradis. On a parlé de ressorts rouillés : un vivre ensemble près de se gripper, de casser, de verser dans la défiance ou bien, à d'autres moments, vu sous d'autres angles, en train de fonctionner, de se régénérer. Les sondages montrent combien les Français sont pris entre inquiétude et sérénité, les deux ne se situant pas sur le même plan : une forme d'harmonie dans le registre de leur vie personnelle, quotidienne et de leurs relations proches, et une forme d'inquiétude vis-à-vis du lointain, du monde extérieur, de l'avenir.

Deuxième trait : la transversalité. La question du vivre ensemble, et celle de la confiance et de la défiance traversent les disciplines, les situations les plus diverses, tout autant que les problèmes de l'actualité. C'est pourquoi les sujets de ces deux journées ont été volontairement multiples, mais transposant tous cette même question « Vivre ensemble, confiance et défiance » de domaine en domaine, depuis la santé jusqu'à la finance en passant par l'école, l'état et les territoires, la finance et la démocratie... Et tous les thèmes inscrits au programme, car le vivre ensemble tisse toujours plusieurs registres autour de cette question principale des relations entre ce qui est homogène et hétérogène.

On peut effectivement imaginer deux schémas distincts. Soit un « Vivre ensemble » qui se fonde sur l'hypothèse d'une homogénéité – qu'il s'agisse d'essences, de races, de situations – ou du moins qui tend vers cette homogénéité. Soit, au contraire, un « Vivre ensemble » fondé sur l'hypothèse d'une hétérogénéité qu'il s'agit de rendre harmonieuse, vivable, sans pour autant la réduire au règne de l'uniformité.

Encore faut-il tenir compte d'une tendance perpétuelle à l'attraction comme à la dispersion. Ce n'est pas une découverte : Empédocle, chez les Grecs, tenait déjà des propos semblables, opposant la haine qui divise et l'amour qui rassemble. Freud reprendra ces mêmes remarques en les approfondissant : à l'intérieur de nos sociétés existent à la fois des forces d'agrégation, de cohésion, de rassemblement,

et des forces de diffraction, de dispersion ou d'affrontement. Et leur combat est sans fin... Il traverse même chaque individu.

Comme chacun peut aussi se trouver traversé par les mouvements contraires de la confiance et de la défiance. Cette dernière n'est pas uniquement négative, Descartes nous l'a enseigné. Je me dois de citer Descartes, puisque nous sommes dans un palais de la République, et qu'il demeure l'icône de la philosophie française. Or, au sujet de la défiance, Descartes tient des propos tout à fait intéressants dans le « Discours de la méthode », ce texte que tous les lycéens devraient se faire tatouer : « *Au jugement que je fais de moi-même, je tâche de toujours pencher vers le côté de la défiance plutôt que vers celui de la présomption* ». Une certaine confiance en soi est certes nécessaire, mais une certaine défiance envers soi préserve de la présomption. Défions-nous donc de nous-mêmes, dans ce sens-là, qui est positif.

Dernière remarque : le « Vivre ensemble » est toujours traversé par une dimension d'anticipation, une dimension de temps long. La confiance et la défiance aussi. Une petite fille qui naît aujourd'hui en France a presque cent ans d'espérance de vie, elle va donc vivre beaucoup plus longtemps avec ses contemporains que ne le faisaient les humains des générations

précédentes. Mais ce n'est pas la seule raison de l'anticipation : n'importe laquelle des décisions à prendre pour aménager ou tenter d'améliorer le « Vivre ensemble » s'inscrit dans le long terme. On a parlé notamment des équipements collectifs, des services publics, de l'urbanisme, de l'école, des universités, de la recherche, de la dette, du climat : aucun de ces éléments, et j'en oublie certainement, ne peut se dispenser d'une perspective à long terme. L'inscrire dans le « court-termisme » c'est le rater tout à fait.

C'est pourquoi la réflexion sur le « Vivre ensemble » trouve évidemment sa place ici même, au Conseil économique, social et environnemental, puisque Jean-Paul Delevoye définit cette Assemblée comme une « maison du temps long », un lieu des réflexions sur le long terme.

Ce que nous pouvons espérer, c'est que ces réflexions sur le « Vivre ensemble » se poursuivent, en collaboration étroite avec les travaux menés au CESE. (*Applaudissements*)

(*La séance est levée à 17 h 40*)



LES **ACTES DES**
ÉVÉNEMENTS
DU CONSEIL
ÉCONOMIQUE,
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL

Le CESE a inauguré les 1er et 2 décembre 2011, une série de colloques intitulée «Le Vivre ensemble». Cette première édition a porté sur la thématique «Entre Confiance et défiance» : dans les systèmes de santé et de solidarité, entre les croyances et les cultures, au quotidien : villes, réseaux sociaux, école et enfin finance et démocratie.

www.levivreensemble.fr

Un événement organisé par le CESE

en partenariat avec



et

Le Monde

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL
9, place d'Iéna
75775 Paris Cedex 16
Tél. : 01 44 43 60 00
www.lecese.fr